CINQUANTE ANNÉES
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

MONSIEUR THIERS

I.

LA JEUNESSE D'UN HOMME D'ÉTAT. — M. THIERS ET LA RESTAURATION.

Les morts vont vite! les uns tombent dans l'oubli, les autres entrent aussitôt dans l'histoire. Il y a plus de deux années déjà, un de ces hommes faits pour se survivre à eux-mêmes par leurs actions, un homme qui semblait n'avoir point encore rempli tout son destin, quoiqu'il fût comblé de jours, disparaissait tout à coup, au milieu d'une des plus graves crises publiques. Il s'éteignait subitement, à quelques lieues de Paris, dans une hôtellerie de Saint-Germain, et ceux qui ont pu le voir une dernière fois, au moment où il venait d'être saisi par la mort, dans ce camp de deuil improvisé, en ont gardé l'ineffaçable souvenir. Dans une modeste chambre d'auberge, sur un petit lit sans ornemens, entre quatre cierges, il reposait endormi du sommeil sans rêves, avec sa physionomie caractéristique, naguère encore si vivante, maintenant rigide et immobile. C'était tout ce qui restait d'un homme qui, après avoir pendant soixante ans occupé le monde du retentissement de ses œuvres et de sa parole, politique, orateur, historien des scènes nationales, ministre des heures prospères ou des heures de miséricorde, chef d'opposition ou chef de gouverne-

ment, et toujours inépuisable d'esprit, d'expérience, d'activité, de sagesse ingénieuse, de passion, avait eu un instant l'étrange fortune d'apparaître comme le génie familier de la France en détresse. C'était le dénoûment soudain d'une carrière qui, après avoir commencé dans l'obscurité, n'avait cessé de s'agrandir à travers les révolutions et les contestations du siècle, pour se résumer à son terme dans une sorte de dictature morale du patriotisme et de la raison prévoyante. C'était, en un mot, la fin de M. Thiers, le dernier grand témoin d'un autre âge, le dernier grand conseiller public, mourant à Saint-Germain dans l'éclat d'une popularité nationale et d'une renommée universelle.

C'est toujours une destinée rare, c'est le privilège exceptionnel d'un petit nombre d'hommes de se dégager en personnages de l'histoire des agitations et des contradictions de leur temps. M. Thiers est entre ses contemporains un de ces privilégiés qui grandissent dans les mêlées de leur siècle. Certes, à l'époque où, jeune et inconnu, il se plaisait à dérouler dans ses récits impétueux et faciles les scènes tragiques de la révolution française, en attendant de reproduire les spectacles guerriers de l'empire, — à l'époque où il entrait dans la carrière publique par une victoire du droit populaire sur le droit traditionnel, de la monarchie élue et parlementaire sur la légitimité royale, — à cette époque, déjà lointaine et presque légendaire, il ne voyait pas tout l'avenir; il ne se doutait pas que la révolution qu'il avait racontée n'était pas finie, que la monarchie nouvelle qu'il contribuait à fonder n'aurait qu'un règne éphémère, que le régime parlementaire lui-même aurait ses éclipses, que la République et l'empire renaîtraient avec leurs fatalités, et que, lui, demeuré l'un des derniers survivans de sa génération, il serait appelé à recevoir dans ses mains la grande victime épuisée de désastres, la France vaincue, déchirée et mutilée. M. Thiers a vécu assez pour voir se nouer et se dénouer tous ces drames, pour y jouer un rôle toujours nouveau et toujours grandissant même dans la défaite, pour s'élever de degré en degré au-dessus des contestations vulgaires et pour pouvoir dire avec une confiante fierté, à une heure décisive de son vieil âge : « Je n'entends pas paraître au tribunal des partis, devant eux, je fais défaut; — je ne fais pas défaut devant l'histoire, et je mérite de comparaître devant elle. » Il l'a mérité, sans doute, et ce qui fait vraiment de M. Thiers un de ces hommes qui s'appellent des personnages historiques, ce n'est pas seulement l'éclat des rôles publics, ce n'est ni le pouvoir conquis ou perdu dans les luttes de parlement, ni même cette magistrature presque souveraine qui a couronné sa vieillesse; ce qui fait surtout de M. Thiers un personnage de l'histoire, c'est qu'à toutes les heures, dans

toutes les situations, il s'identifie si intimement avec son temps et avec son pays, qu'il en est inséparable, qu'il reste la frappante expression de tout un ordre d'idées et d'événemens.

Il est plus que tout autre, à travers les hasards d'une longue vie, par tout son être, le fils des temps nouveaux, de la société moderne, de la révolution française. C'est son origine, c'est sa tradition; il est de ces races nouvelles qui se sont mises en marche à l'aube de 1789 pour ne plus s'arrêter, dont il semble résumer d'un trait familier le mouvement ascendant en s'appelant lui-même dans l'éclat de la fortune, avec une bonhomie qui n'est pas exempte d'orgueil, « le petit bourgeois. » De cette révolution dont il est né, à laquelle il tient par toutes les fibres, il n'aime sûrement ni les abstractions vaines, ni les destructions sanglantes, ni les fureurs et les crimes. Il aime simplement ce que la France a aimé, ce qui a survécu à tout, ce qui a rallié les générations au lendemain des orages : les bienfaits d'émancipation civile sans les représailles outrées contre le passé, l'ennoblissement des classes grandissantes sans les excès de démocratie jalouse, les libertés nécessaires sans la licence des multitudes, la tolérance sans la réaction contre les cultes traditionnels. Il aime la révolution fixée, coordonnée par une administration puissante, par les codes, par le concordat. Il est jusqu'au bout de cet ordre nouveau qu'il ne cesse de défendre contre les retours d'ancien régime aussi bien que contre les utopies des sectes. M. Thiers a une autre passion inspiratrice, dominante, la passion de la grandeur nationale, surtout de la grandeur militaire. Ici il ne distingue plus entre la patrie ancienne et la patrie nouvelle, entre la France de Vauban, de Turenne, de Louis XIV, et la France de Marceau, de Napoléon, de Davout, de Masséna. Il a la religion du pays, le fanatisme de ses gloires et la pitié de ses malheurs. Tout ce qui est du pays le touche au cœur, devient son affaire personnelle, et il dira avec abandon : « Mon pays, je le connais bien, je connais ses défauts, ils me font bien du mal; je connais aussi ses qualités et j'en jouis profondément. » Politique, orateur, écrivain, il est patriote, fils de la révolution : il est tout cela sans effort, sans affectation, avec le feu d'un esprit qui s'intéresse à tout, qui comprend tout, avec la liberté d'une nature faite pour le mouvement, — impétueux et facile, cordial, entreprenant, habilement mesuré, inépuisable de séductions, de ressources et d'évolutions à travers les événemens.

C'est l'originalité de M. Thiers, et c'est parce que le pays s'est senti vivre en lui, parce qu'en lui le pays a retrouvé ses instincts, ses ardeurs généreuses, ses attachemens, même parfois si l'on veut ses préjugés, ses superstitions et ses faiblesses; c'est pour cela que ce mort enfermé un instant il y a deux ans dans la petite chambre de

Saint-Germain reste un personnage historique. Il reste le grand Français qui en définitive, depuis qu'il est entré en scène jusqu'à la dernière heure, se trouve lié à toutes les phases du siècle, — à la restauration par l'éclat de ses débuts, — à la monarchie constitutionnelle de 1830 par son double rôle de ministre et de chef parlementaire, — à la république de 1848 par la résistance aux déchaînemens d'anarchie, — au second empire par la défense des libertés nécessaires, — aux catastrophes de 1870 par le dévoûment d'un patriotisme désolé et réparateur. Qui ne le voit qu'à un moment ou par un seul côté et avec l'œil des partis ne le connaît pas. Sa vie, tout entière à l'action, est comme un cours d'histoire contemporaine et de politique en permanence.

I.

On raconte qu'un soir de ses dernières années, dans une de ces réunions familières où tout le monde passait, Français et étrangers, M. Thiers se trouvait au milieu de quelques-uns de ses plus anciens amis, ses contemporains, tous octogénaires ou bien près de l'être. Ils se livraient ensemble à une de ces conversations d'esprits éminens qui ont beaucoup vu, qui ont acquis l'expérience sans perdre le feu d'autrefois, la vigueur native, et M. Thiers, le plus animé de tous, regardant autour de lui avec une satisfaction souriante, se serait plu à dire : « C'est nous qui sommes encore les jeunes aujourd'hui ! » C'était le sentiment qu'exprimait, il y a quelque quarante-cinq ans déjà, M. de Talleyrand entrant un jour à la chambre des pairs et se rencontrant avec quelques-uns de ses contemporains de l'assemblée constituante arrivés comme lui des premiers à la séance. Ceux-là aussi se croyaient les jeunes parce qu'ils arrivaient les premiers après avoir fait une longue route à travers les révolutions. Le mot est devenu peut-être plus vrai aujourd'hui qu'il ne l'était il y a quarante-cinq ans, à une époque où, sans parler de bien d'autres, il y avait dans les assemblées, dans les lettres, dans la presse, des hommes comme Guizot, le duc de Broglie, Berryer, Odilon Barrot, Lamartine, Cousin, Villemain, Thierry, Armand Carrel, le républicain généreux à l'âme fière, au talent viril. Ce qu'il y a de certain, c'est que le siècle a vieilli depuis 1835, que les esprits ont vieilli comme le siècle, que la sève s'est ralentie ou dispersée — et que M. Thiers et ses amis pouvaient encore se croire les jeunes parce qu'ils sentaient en eux le souffle d'un temps qui en définitive reste le plus beau de l'histoire française après le réveil de 1789.

S'il y a eu, en effet, une époque brillante, ayant pour ainsi dire son cadre, son originalité historique, son unité en dépit d'une

révolution accomplie dans l'intervalle, c'est cette période de trente-trois ans qui va de 1815 à 1848. Elle a vu au lendemain des défaites une carrière nouvelle s'ouvrir, les esprits se former et s'animer aux luttes libérales, le génie littéraire renaître, la société moderne, sortie de la révolution et de l'empire, essayer de se fixer dans des institutions modérées. Elle a été pour la France vaincue et frémissante encore de ses désastres, l'ère réparatrice par la monarchie constitutionnelle, par le régime parlementaire. Cette monarchie constitutionnelle inaugurée dans un deuil national, elle n'a pas complètement réussi sans doute, elle a eu ses fatalités, ses crises nées du choc des passions, elle n'a point duré. Qu'est-ce donc qui a duré de nos jours? Cette trêve ou ce cycle de trente-trois ans a du moins suffi pour donner à la France le temps de se relever par la paix, par les idées, par l'éloquence des tribunes, par la vigoureuse poussée de générations pleines de sève et de vie. C'est justement aux premières heures de cette époque que commence à se mettre en marche celui qui allait être un des chefs de ces générations nouvelles. M. Adolphe Thiers avait dix-huit ans en 1815.

Il était né le 18 avril 1797 dans une modeste maison d'une petite rue de Marseille, berceau obscur d'une destinée promise aux agitations et à l'éclat des scènes publiques. Il avait une origine simplement bourgeoise plutôt que plébéienne. Son aïeul paternel, avocat au parlement d'Aix, puis archiviste ou secrétaire de la ville de Marseille, était allé mourir à Menton presque suspect d'émigration. Son aïeul maternel, M. Amic, était un homme de négoce entendu et estimé. Son père, atteint dans sa petite position par les événemens révolutionnaires, semble avoir réuni quelques-uns de ces traits de volubilité, de vivacité qui se sont reproduits chez le fils avec la supériorité de l'intelligence et de la grâce. Sa famille avait un lien de parenté avec les Chénier, et c'est par le frère de l'infortuné et poétique André, c'est par Joseph Chénier que le jeune Thiers avait pu entrer comme boursier de l'état au lycée de Marseille, où, après les lettres classiques, objet de ses premières études, il s'attachait avec feu aux mathématiques qui préparaient à la carrière des armes. Il a parlé de ces années de collège bien longtemps après, un jour que, s'abandonnant à ces réminiscences familières et rappelant les partis à la sagesse par le spectacle des ruines de tous les régimes qui se sont crus éternels, il disait à la dernière assemblée : « J'étais élevé alors dans les lycées impériaux, et à toutes les distributions de prix nous avons fait des vers latins pour le héros qui nous gouvernait; moi aussi j'en ai fait. Ce héros devait être éternel, et on pouvait être tenté de le croire... » M. Thiers aimait à se rappeler le temps où il faisait des vers latins

sur l'empereur et où ses maîtres le notaient comme « intelligent et indiscipliné. » C'était un enfant de petite bourgeoisie marseillaise, qui, dès le premier âge, avait vu défiler les régimens de l'armée d'Égypte revenant en France, qui avait été élevé dans les écoles de l'empire et qui arrivait aux épreuves de 1815 avec un esprit déjà instruit, fait pour tout saisir et pour tout comprendre. Origine, instinct de classe, éducation impériale, impressions de la jeunesse en présence de l'invasion étrangère, tout cela s'est certainement retrouvé en se confondant, en se transformant dans cette nature si vive, si prompte, qui s'est déployée de tant de façons, à travers tant d'événemens, et qui, au fond, a si peu changé.

Sa première instruction politique à dix-huit ans, c'était tout ce qui se pressait sous ses yeux : cette chute soudaine d'un puissant gouvernement né de la révolution, élevé par la guerre, frappé par la guerre, — cette résurrection de l'ancienne monarchie avec ses princes inconnus, avec ses promesses et ses fatalités. C'était cette crise de 1815 qui allait conduire la France « de la soumission silencieuse à la liberté éloquente, » mais qui, pour le malheur d'un régime naissant, commençait par se confondre avec une poignante humiliation nationale. Si l'empire avait duré, M. Thiers était destiné sans doute à entrer dans les armées ou dans l'administration avec cette génération des lycées que Napoléon s'était flatté de former pour ses desseins de gouvernement ou pour ses dévorantes entreprises. La restauration changeait tout, ouvrait à la jeunesse d'autres perspectives encore indistinctes, et le fils des petits bourgeois de Marseille, pauvre et sans nom comme il le disait, ayant sa fortune à faire et ne pouvant la demander qu'à lui-même, partait d'un cœur léger pour Aix, où il allait suivre les cours de droit. Avec l'empire il eût été un officier, il aurait fait la guerre, — il a peut-être toujours gardé le regret d'une vocation trompée! Avec la restauration il devenait en peu d'années un avocat, il entrait au barreau; mais, avocat ou officier, il n'était sûrement pas de ceux qui restent en chemin, qui consentent à borner leur horizon. En faisant son noviciat d'avocat, il étendait et multipliait ses études avec ce don du travail sans fatigue, ce goût d'universalité et cet air d'improvisation perpétuelle qui ont été chez lui une sorte d'originalité innée; il allait de l'interprétation des lois à la littérature des derniers siècles, des mathématiques à la philosophie de Descartes. En ouvrant son esprit à toutes les études, il suivait de loin les luttes politiques qui se déroulaient à Paris, qui retentissaient à Aix, dans ces pays du Midi aux passions ardentes, aux partis tranchés. Dans cette vie provinciale mêlée de travail, de rêves d'ambition et même de plaisirs, il se signalait rapidement par la netteté de son intelligence, par la hardiesse de ses

opinions libérales, par toutes les saillies d'une nature heureuse, et c'est dès ces premiers momens qu'il s'était lié avec un autre jeune homme né à Aix, étudiant comme lui, bientôt avocat comme lui, M. Mignet. C'est alors que se formait cette amitié fidèle qui n'a jamais souffert depuis ni éclipse ni atteinte, qui a défié les années, les épreuves, les changemens de fortune dans un siècle où la politique et les révolutions ont brisé ou dénoué tant de liens, — « amitié, selon un vieux mot, point seulement d'amis, mais de frères. »

Ils s'étaient rencontrés au seuil de l'école de droit, on peut dire au seuil de la vie, — l'un, jeune homme à la physionomie grave et douce, à l'âme chaleureuse mais contenue, à l'esprit pénétrant et méditatif, porté aux hautes interprétations en histoire comme en politique; l'autre vif, décidé, tout mouvement et tout feu. Avec des caractères et des goûts d'esprit différens, ils avaient été conduits aussitôt à une sérieuse et forte intimité par l'attrait de la jeunesse, par des analogies d'origine et de destinée. Tous les deux ils étaient nés dans des conditions modestes, ils avaient reçu la même éducation et ils avaient leur chemin à faire. Ils entraient ensemble dans une carrière aux émulations généreuses, ils se sentaient tous les deux les mêmes instincts d'émancipation libérale, la même ambition de s'élever par le talent, de chercher l'avenir au-delà d'une ville de province. Ils mettaient en commun leurs études, leurs idées, leurs espérances, leurs projets, et tandis que M. Mignet débutait, coup sur coup, à l'Académie de Nîmes par un *Éloge de Charles VII*, à l'Académie des Inscriptions de Paris par un savant essai sur *la féodalité et les institutions de saint Louis*, M. Thiers lui aussi prenait son essor. Il tentait un peu toutes les voies : il cherchait fortune jusqu'à Toulouse, aux jeux floraux, par un discours sur « les caractères de la littérature romantique, » et il a écrit en ce temps-là sur « l'éloquence judiciaire; » mais son vrai coup de maître était l'*Éloge de Vauvenargues*, présenté à un concours de l'académie d'Aix, — et à cette première tentative, à ce premier succès est restée attachée une légende de malice.

M. Thiers, connu déjà pour une chaude tête libérale, effarouchait quelque peu les honnêtes académiciens d'Aix, presque tous royalistes, qui voyaient en lui moins le talent que les opinions suspectes, et qui, pour éviter de couronner le discours dont il était présumé l'auteur, ajournaient le concours. Sans se décourager, avec la complicité d'un magistrat, M. d'Arlatan de Lauris, plus sensible, lui, au talent qu'aux opinions, il faisait arriver mystérieusement de Paris un autre discours écrit en toute hâte, et le discours venu de Paris était naturellement jugé digne du premier prix tandis que l'éloge attribué à M. Thiers devait se contenter d'un modeste

accessit. Quand on brisa le sceau qui cachait le nom des lauréats, on s'aperçut que les deux ouvrages étaient du même auteur! Le tour avait réussi, l'académie provençale se trouvait un peu mystifiée, et dans sa première bataille le brillant débutant avait mis son industrieux et piquant génie. Tel qu'il était, même à part le jeu de la mise en scène, cet *Éloge de Vauvenargues* méritait son succès et dépassait le cadre d'une petite académie de province. Il est resté une de ces œuvres de jeunesse où se dessinent les linéamens d'un caractère et d'un esprit. C'est déjà M. Thiers presque tout entier, pensant avec aisance, observant avec finesse et sans amertume, écrivant d'un style simple, clair et courant, de ce style « modelé sur les choses, » représentant tout avec vérité et sans saillie. Son idéal se déclare du premier coup. Il peint, chemin faisant, les moralistes, — et Montaigne le sceptique, le sage, « qui préfère le doute comme plus facile, peut-être aussi comme plus humain dans un temps où l'on s'égorgeait par conviction, » et La Rochefoucauld, l'analyste profond, mais incomplet des secrets du cœur, et La Bruyère « le génie véhément et élevé » qui a « l'impatience de la vertu » comme Tacite en avait « la douleur. » A la suite de ceux-ci, nouveau venu dans cette famille de moralistes, se dégage Vauvenargues avec ses vues sur l'homme, son âme généreuse, son goût pour les actions fortes et ses élans comprimés. Son panégyriste aimait en lui, j'imagine, moins le penseur « silencieux et souffrant, » refoulé sur lui-même, que le jeune homme sensible à ces « premiers regards de la gloire » plus doux que « les premiers feux de l'amour. » Dans tous les cas, par cet essai un écrivain venait certainement de naître à Aix et ce double succès, — celui de M. Thiers avec l'*Éloge de Vauvenargues*, celui de M. Mignet avec le discours sur les *Institutions de saint Louis*, comblait surtout un désir des deux amis : il leur ouvrait la route de Paris et les transportait ensemble sur un théâtre à la fois plus vaste et plus animé où leurs facultés devaient trouver, avec des horizons agrandis, tous les stimulans de la vie publique et intellectuelle. M. Mignet s'acheminait le premier sur Paris au mois de juillet 1821 et au mois de septembre M. Thiers l'avait déjà rejoint.

Unis dans la grande aventure comme dans leur vie d'étudians, ils étaient partis avec leurs couronnes. Ils débarquaient dans la ville des agitations et des révolutions à cette heure décisive du second ministère Richelieu, et pour première demeure ils choisissaient dans un petit hôtel du passage Montesquieu, deux petites chambres contiguës, plus que modestement meublées, où s'abritaient pour quelque temps ces fortunes fraternelles destinées à grandir si vite par le talent. Ils arrivaient inconnus, sans relations, avec peu de ressources, mais avec la jeunesse, l'ardeur du travail, la volonté

de réussir, une inépuisable confiance, et quelques lettres de recommandation pour les puissans du jour. Une de ces lettres leur avait été donnée, je crois, par un homme estimé à Aix, le docteur Arnaud, le père de l'aimable auteur de gracieux romans, Mme Ch. Reybaud. Ils se trouvaient ainsi accrédités auprès de leur compatriote Manuel, le tribun le plus populaire du moment, et par Manuel ils étaient introduits dans ce monde libéral qui grandissait par les encouragemens de l'opinion, par la lutte de tous les jours, quelquefois même par des défaites apparentes. Ils entraient dans cette société vivante et active de l'opposition du temps représentée par ses journaux et par ses salons. M. Mignet avait été admis presque aussitôt au *Courrier français*, auprès de Chatelain, de Benjamin Constant, de Kératry; M. Thiers, de son côté, était accueilli au *Constitutionnel* par M. Étienne. Les deux amis marchaient du même pas. Ce qu'ils avaient fait dans leur vie d'étude à Aix, ils ne cessaient de le faire dans leurs petites chambres du passage Montesquieu : ils travaillaient en commun, ils échangeaient leurs idées, ils se préparaient ensemble à de nouveaux efforts. Tout semblait leur sourire, et tandis que M. Mignet écrivait sur la politique extérieure de façon à exciter l'attention de M. de Talleyrand, ou professait à l'Athénée avec une séduisante gravité, avec une savante et ingénieuse précision, sur l'histoire de la réformation, M. Thiers portait dans le journal le plus populaire du temps le feu de son esprit, je ne sais quel accent nouveau et inattendu fait pour relever le ton un peu banal de ces polémiques d'un libéralisme bourgeois, impérialiste et classique.

Une fois introduit dans ce monde de la politique et des lettres, M. Thiers se montrait prêt à tout. Rien ne lui semblait étranger. Tantôt, à propos d'une brochure de M. de Montlosier, *la Monarchie française au 1er mars 1822*, il prodiguait les aperçus fins et hardis, essayant déjà ses idées sur l'histoire de la révolution, vengeant le monde de 1789 des dédains et des passions d'ancien régime, faisant d'une simple critique d'un livre une sorte de manifeste ardent de la société nouvelle. Tantôt il se tournait vers les arts, et donnait au *Constitutionnel* un compte-rendu du *Salon* de 1822. Il écrivait peut-être un peu légèrement, en critique un peu inexpérimenté des traditions de l'art, des grandes écoles de la peinture, mais avec un instinct juste, un goût très vif et une verve naturelle qui se plaisait à saluer tour à tour la mémoire du jeune Drouais, « dévoré de ses feux et ravi avant l'âge, » ou la renommée naissante d'Horace Vernet. Un jour, M. Thiers laissait échapper quelques pages enjouées et libres, moins connues peut-être que toutes les autres, sur la destinée singulière d'une comédienne anglaise, mistress Bellamy. Un autre jour, vers la fin de 1822, aux approches

de la guerre d'Espagne, après une excursion rapide à travers la Suisse, la Provence et le Languedoc, il revenait avec un récit aussi attrayant qu'instructif : *les Pyrénées et le Midi de la France pendant les mois de novembre et de décembre* 1822. Il mêlait à ses impressions de politique en voyage les descriptions à la fois précises et imagées de la vallée du Graisivaudan, des beautés de Marseille, sa ville natale, des sites pyrénéens, de l'éblouissante perspective du prieuré de Saint-Savin. Au même instant, sans mesurer encore la portée de l'œuvre qu'il allait entreprendre, il se préparait déjà à l'histoire de la révolution, dont les premiers volumes datent de l'automne de 1823.

Ainsi, avant que deux années eussent passé, M. Thiers se signalait dans tous les sens, sous toutes les formes par la vivacité du talent. Il commençait à être salué comme un jeune athlète à la brillante armure dans les mêlées nouvelles du temps. Peu auparavant, à propos de Charles de Rémusat, M. Guizot venait de parler de « cette jeune génération, l'espoir de la France, qui naît à la vie politique, que la révolution et Bonaparte n'ont ni brisée ni pervertie, qui aime et veut la liberté sans que les intérêts ou les souvenirs du désordre corrompent ou obscurcissent ses sentimens, à qui enfin les grands événemens dont fut entouré son berceau ont déjà donné, sans lui en demander le prix, cette expérience qu'ils ont fait payer si cher à ses devanciers. » M. Thiers, lui, allait dire bientôt d'un ton plus délibéré, en parlant de lui-même et de ceux avec qui il commençait à nouer amitié : « Nous sommes la jeune garde. » Il était sûrement, du droit du talent, de cette élite des générations en marche. Il se trouvait dès son apparition un des premiers, un des chefs de cette jeunesse libérale qui grandissait déjà dans toutes les régions de la politique et de l'esprit, qui embrassait l'avenir avec confiance, qui a rempli de sa sève, de ses promesses, de ses œuvres dix des plus belles années du siècle.

II.

La restauration a été un temps à la fois heureux et malheureux. Elle a eu cette fortune de donner à la France, au lendemain des désastres de la guerre, une grandeur nouvelle par des institutions généreuses, par l'éclat des tribunes et le réveil des esprits. Elle avait le malheur de s'être confondue en naissant avec des passions d'ancien régime, des ardeurs et des menaces de réaction qui faisaient de la royauté bourbonienne une suspecte ou une ennemie au milieu d'une société renouvelée par la révolution et l'empire. C'est le secret de son histoire, de son caractère, de ses luttes et de sa ruine. Elle arrivait justement, entre 1821 et 1824, à une crise

décisive de sa destinée. Elle avait vécu assez pour que tout se dessinât dans ce drame plein d'émouvantes péripéties. La politique de réaction, un instant contenue par un roi sage et par des ministres modérés, semblait désormais victorieuse : elle l'était certainement, elle l'était par elle-même et par le vaste mouvement de réaction européenne qui lui permettait la guerre d'Espagne, mais c'était une victoire meurtrière conduisant par une terrible logique de M. Decazes à M. de Richelieu, de M. de Richelieu à M. de Villèle, pour finir par conduire de M. de Villèle à M. de Polignac. L'opposition semblait vaincue, elle l'était sans doute dans les élections, dans les chambres, dans les journaux victimes des répressions et de la censure; mais à la place ou à côté de la vieille opposition des premières années, souvent violente et conspiratrice, commençait à se former et à se montrer une opposition bien autrement redoutable, ce que M. Royer-Collard appelait « une nation nouvelle, » cette jeunesse que signalait M. Guizot, qui arrivait par degrés à la vie publique, impatiente de liberté et d'activité.

Déjà, en effet, se manifestait ce mouvement de rénovation qui embrassait la politique et les lettres, la philosophie et les arts. C'était le moment où un livre comme les *Considérations sur la révolution* de Mme de Staël remuait de vives intelligences, où les imaginations et les esprits, animés d'un souffle imprévu, s'essayaient au rajeunissement de la poésie, de l'histoire, des idées, où la pensée française commençait à s'étendre par l'étude des littératures étrangères. Par lui-même, ce mouvement n'avait sans doute rien d'hostile et de menaçant, il se conciliait avec la monarchie constitutionnelle, il n'excluait pas chez quelques-uns la fidélité royaliste; il pouvait cependant devenir dangereux, il l'était déjà après 1821, parce que dans cet avènement d'une génération impatiente de vivre l'inspiration dominante était toute libérale, parce que cette jeunesse qui arrivait se sentait la fille de la société de 1789, la complice des intérêts et des instincts nouveaux, l'alliée de toutes les revendications généreuses contre une réaction grandissante. Dans cette légion des jeunes de 1820 qui, à peine échappés à la discipline d'airain de l'empire, avaient respiré l'air d'un temps plus libre et plus doux, tous n'avaient pas la même origine, les mêmes traditions, les mêmes préoccupations ou les mêmes tendances.

Les uns, sortis de l'Université, de l'École normale où ils avaient été nourris de l'ardente parole de Victor Cousin, leur frère aîné et déjà leur maître, étaient des hommes d'étude instruits et réfléchis : celui-ci, Augustin Thierry, ayant l'instinct des résurrections historiques; celui-là, Jouffroy, délicat et profond psychologue; Dubois, âme de polémiste supérieur; Damiron, critique juste et fin. Dispersés d'abord dans les lycées de province, ils s'étaient bientôt

retrouvés à Paris, suspects, persécutés, bannis de leurs modestes fonctions universitaires, comme Cousin, Guizot étaient exilés de leur tribune de Sorbonne. Ils commençaient à former un groupe d'esprits indépendans et originaux, qui dépassaient par le vol de leurs idées les doctrines du XVIIIe siècle aussi bien que les préjugés révolutionnaires, et alliaient le spiritualisme philosophique à un libéralisme élevé en politique. D'autres, appartenant par leur naissance, par leurs relations de famille, à des classes sociales différentes, étaient des jeunes gens d'une brillante et forte culture, sans haine contre la restauration, mais vivement épris de liberté, de dignité nationale, de justice. Ils représentaient dans le nouveau libéralisme cette école mondaine et lettrée dont M. de Rémusat, qui en était, a reproduit les traits avec l'émotion du souvenir (1). C'étaient des volontaires de la pensée que le mouvement des choses rapprochait bien vite des jeunes philosophes de l'École normale, et quelques-uns, notamment M. Duchâtel, M. Vitet, s'étaient rencontrés pour la première fois dans cette petite chambre de la rue du Four où Jouffroy professait avec une éloquence attachante, presque religieuse. Je ne parle pas de tous ceux qui, en dehors de la politique et de la philosophie, mettaient leur génie naissant à créer une poésie, une littérature nouvelle, un art nouveau.

Il y avait, en un mot, dans ce mouvement multiple et grandissant de jour en jour, toutes les variétés de la vie, de l'éducation et des talens. Ce qui rapprochait tous ces esprits, ce qui est resté le caractère de ces années de la jeunesse du siècle, c'est la foi aux idées, l'ardeur généreuse des convictions, la sève morale; c'est cette vivacité de passion d'une société renaissante, où l'on s'intéressait à tout, à la charte et à la poésie, aux luttes parlementaires et à une œuvre d'histoire, à une nouveauté littéraire comme à un discours de Royer-Collard, aux *Méditations* de Lamartine comme à une leçon de Cousin. Époque heureuse, après tout, où la violence même des combats de la politique et de l'esprit s'ennoblissait par la sincérité et par les illusions!

C'est dans ce monde si animé, si vivant, que M. Thiers, nouveau venu à Paris, était entré avec éclat. Il avait fait ses premières armes au *Constitutionnel;* il n'avait pas tardé à étendre ses relations, à nouer amitié avec tout ce qui était jeune comme lui, notamment avec M. de Rémusat, et tous ces talens qui s'élevaient à la fois se trouvaient même un instant réunis dans un recueil dont un homme actif, M. Coste, avait eu l'idée, les *Tablettes universelles.* Ce recueil existait déjà; on le réorganisait en rassemblant

(1) Voir les *Critiques et études littéraires, ou Passé et Présent,* par Charles de Rémusat, 2 vol. in-18.

ces forces nouvelles sous l'autorité des noms les plus accrédités de l'opposition. C'était, à côté des journaux livrés aux improvisations d'une polémique ardente, un essai de « Revue » où l'on devait traiter « avec plus de soin et d'étendue les grandes questions de la politique et de la littérature. » M. de Rémusat se multipliait dans les *Tablettes*. C'est là qu'il publiait, sous ce titre le *Choix d'une opinion*, des pages d'une délicate fermeté qu'il a recueillies depuis, qui ressemblaient alors à un manifeste des jeunes libéraux mondains à l'adresse des salons. M. Dubois écrivait sur l'Université et sur M. de Lamennais, son orageux compatriote de Bretagne. M. Mignet parlait avec sagacité de la diplomatie, des affaires obscures de la Russie; d'autres écrivaient sur la philosophie, sur les « poésies de M. de Lamartine, » sur les essais historiques de M. Guizot. M. Thiers, pour son compte, s'était chargé de ce qu'on appellerait aujourd'hui une « chronique, » — d'un « bulletin politique » qu'il ne signait pas, où il retraçait périodiquement la situation, à ce moment troublé de la guerre d'Espagne : on était en 1823. Dans ces « bulletins » inconnus, curieux à relire, M. Thiers déployait dès lors une singulière sûreté de coup d'œil, l'intuition des affaires, le sens juste et fin des jeux de la politique, des ambitions et des rivalités des hommes. Il maniait la polémique avec un art souple et hardi ; mais cette alliance des forces nouvelles dans une même œuvre n'était que d'un moment. La disparition forcée des *Tablettes* laissait sans lien l'armée à peine en formation. Les universitaires, suivis de M. de Rémusat, de M. Vitet, de M. Duchâtel, de M. Duvergier de Hauranne, allaient, par la création du *Globe*, ouvrir en pleine restauration une école de critique supérieure et de philosophie destinée à devenir bientôt une puissance intellectuelle. M. Thiers revenait au *Constitutionnel*, ou plutôt il était un peu partout, guerroyant au *Constitutionnel* d'abord, écrivant un instant au *Globe* sur le Salon de peinture, poursuivant en même temps l'*Histoire de la Révolution* qu'il venait de commencer, s'occupant de politique, de finances, d'art militaire, et partout montrant déjà ces qualités natives qui ont fait de lui le plus puissant, le plus lumineux des vulgarisateurs.

Au fond, en entrant avec ses jeunes contemporains dans le mouvement de la restauration, M. Thiers ne se confondait pas avec eux. Il était leur allié, il marchait sous le même drapeau, il se retrouvait à peu près avec eux dans les luttes décisives, il ne leur ressemblait pas. On peut bien dire que dans cet essor du commencement du siècle il a eu, dès le premier jour, une place particulière et distincte par l'originalité de sa nature et de ses idées, par la direction et même par la forme de son talent. Il a représenté presque seul avec M. Mignet, une nuance intellectuelle et politique

du mouvement de la restauration. Il différait assurément des jeunes philosophes dont il était l'ami, qui allaient planter leur drapeau et dresser leur tente au *Globe*. Ceux-ci étaient des esprits réfléchis qui ne craignaient pas d'interroger les plus secrets problèmes de la destinée humaine et du monde nouveau, qui tentaient de dégager la vérité historique de la confusion du passé, la vérité morale de la confusion des systèmes. Sans désavouer le XVIII[e] siècle, ils prétendaient relever la philosophie par un spiritualisme indépendant. En restant passionnément fidèles aux principes de la révolution française et de la société moderne, ils voulaient les féconder par un libéralisme supérieur, de même qu'ils admettaient dans la littérature, dans les arts, ce souffle d'inspiration rénovatrice qui s'est appelé le romantisme. Ils restaient en tout des penseurs généreux, des novateurs spéculatifs et doctrinaires.

M. Thiers, lui, n'a jamais été de cette famille d'esprits. Il a été de bonne heure de ceux qui trouvent que « l'univers bien compris n'est point désespérant » et qui restent volontiers dans la réalité, dans l'interprétation simple des choses. Il avait pour philosophie le sens commun; en fait d'idées générales, le XVIII[e] siècle, le siècle de Montesquieu et de Voltaire était visiblement encore sa tradition préférée. C'était la tradition de la raison lumineuse. Dans les écoles nouvelles, il n'aimait ni les théories qui transfiguraient l'histoire, la philosophie ou la politique, ni ce qu'il appelait le genre « impressif, » l'abus de l'analyse, de la rêverie solitaire. Pour lui, génie tout en dehors, il était né avec l'instinct de l'action, il aimait l'action pour elle-même, sous toutes les formes, dans toutes les conditions, en homme fait pour la comprendre, pour en ressentir les émotions généreuses. Il le disait à son début, dans son *Éloge de Vauvenargues*, comme s'il se donnait à lui-même un mot d'ordre : « La vie est une action, et, quel qu'en soit le prix, l'exercice de notre énergie suffit pour nous satisfaire parce qu'il est l'accomplissement des lois de notre être. » Il le répétait quelques années plus tard d'un accent plein de feu dans des pages sur les *Mémoires* du maréchal Gouvion Saint-Cyr, où il se plaisait à représenter l'homme de guerre en campagne, obligé de songer à tout au milieu des circonstances les plus extraordinaires et de périls de tous les instans: « Penser fortement, clairement au fond de son cabinet, est beau, disait-il; mais penser aussi fortement, aussi clairement au milieu des boulets est l'exercice le plus complet des facultés humaines. » Et il ajoutait résumant sa pensée: « L'homme est né pour agir. Qu'il soit ou ne soit pas destiné au bonheur, il est certain que jamais la vie ne lui est plus supportable que lorsqu'il agit fortement. Alors il oublie, il est entraîné et cesse de se servir de son esprit pour douter, blasphémer, se corrompre et mal faire. » L'idéal

inné de M. Thiers c'est l'action, et avec cet instinct de l'action il en a la langue, une langue à lui, simple, claire, assez souvent négligée, toujours courante et vive. C'est ce qui explique le polémiste, l'écrivain, l'historien, avant d'expliquer le politique, le parlementaire et le ministre. C'est ce qui explique aussi comment et en quoi il différait dès lors de ces autres esprits sérieux, élevés, un peu dogmatisans, pour qui il avait plus d'estime que de goût et dont il parlait quelquefois dans l'intimité assez malicieusement. Il était homme à écrire un jour à Ampère : « Faites-nous de ces savans articles qui sont savans sans être insupportables comme ceux de nos amis du *Globe*. » Il y avait entre lui et les amis du *Globe* des incompatibilités d'humeur et de caractère qui n'ont pas laissé d'avoir un rôle dans la politique du temps.

Il différait, d'un autre côté, des libéraux mondains, de ces jeunes whigs français qui devenaient une des forces de l'opposition nouvelle. Ceux-là tenaient à la haute société, à des familles qui avaient occupé, qui occupaient la veille encore des fonctions publiques, et ils étaient avant tout des Parisiens. Ils se ressentaient de cette vie sociale qui, sans enchaîner l'essor de leurs convictions donnait à leur libéralisme un caractère particulier. M. Thiers avait une tout autre origine. Il a dit depuis dans un jour de libre familiarité : « Par ma naissance j'appartiens au peuple, par mon éducation je suis de l'empire, par mes goûts, mes habitudes, mes relations, je suis de l'aristocratie. » Il avait certes raison, il a été de la plus haute aristocratie, celle du génie. Il était fait pour être bientôt, selon le mot de M. de Talleyrand, non un parvenu, « mais un personnage arrivé. » A ses débuts, il avait l'originalité d'un nouveau venu portant dans le monde parisien la verdeur d'un jeune homme sorti d'une classe obscure et les saillies de sa nature méridionale. Il arrivait du fond de sa province avec ses idées et son talent. Par son âge comme par son esprit, il devait se lier avec les jeunes libéraux du monde qu'il rencontrait dans quelques salons, chez M. Laffitte, chez M. Ternaux ; il allait plus loin qu'eux, il était naturellement d'une opposition plus avancée, plus révolutionnaire si l'on veut, et dès les premiers pas, dans cet article par lequel il se signalait, où il s'attaquait à M. de Montlosier relevant un drapeau d'ancien régime, il prenait hardiment position au cœur de la société créée par la révolution française. « M. de Montlosier, disait-il dans ce morceau qui avait déjà l'allure d'un discours, M. de Montlosier parle sans cesse des vanités plébéiennes, il rappelle continuellement notre bassesse et nos crimes. Je n'invoquerai pas les lois contre cette insulte aux classes, mais j'opposerai à ces injures chevaleresques le langage de ma raison bourgeoise et écolière. Oui, dirai-je à M. de Montlosier, nous avons des prétentions

comme vous : c'est l'orgueil qui chez nous demande l'égalité, et qui chez vous la refuse; mais entre ces deux orgueils lequel est coupable, de celui qui demande le droit commun ou de celui qui le conteste? » Et tous ces défis d'ancien régime résumés par M. de Montlosier, le publiciste, la veille encore inconnu, les relevait avec la verve impétueuse d'un homme parlant au nom des classes nouvelles, visant à travers les théories du vieux patricien un gouvernement déjà troublé par l'esprit de réaction.

Ce qui reste caractéristique, c'est qu'il y a eu certainement un point, le point décisif du combat, où M. Thiers a été dès le premier jour plus vivement, plus directement engagé que les libéraux mondains et les philosophes de la jeune opposition. Sur la révolution et sur l'empire qui lui apparaissait comme la concentration victorieuse et coordonnée de la révolution, il avait ses idées arrêtées, son parti-pris. De naissance, d'instinct, d'éducation, d'imagination, il appartenait à cette époque de rénovation puissante, redoutable et glorieuse. Il s'avouait révolutionnaire et patriote tout net, sans subterfuge et sans quintessence. Sur ce point, il pensait et il sentait comme Manuel et comme Béranger; il allait plus loin que les jeunes libéraux, les modérés et les doctrinaires constitutionnels. En même temps, cependant, s'il semblait se séparer par certaines de ses hardiesses de ses amis de la jeune opposition, il échappait par son âge, par la vivacité de son esprit aux préjugés de la vieille opposition, du vieux libéralisme campé au *Constitutionnel.* De ce libéralisme représenté par *le Constitutionnel*, mélange singulier de fanatisme révolutionnaire, de réminiscences napoléoniennes, de démocratie ombrageuse, de philosophie du XVIII[e] siècle et de superstitions classiques, M. Thiers ne prenait que ce qui convenait à sa nature. Il n'avait, quant à lui, ni les banalités d'irréligion à la Dulaure, ni les ressentimens jaloux à la Courier, ni envie, ni haine. Jusque dans ses opinions les plus vives, il gardait je ne sais quelle liberté aisée d'intelligence qui le défendait des vulgarités de parti, bien plus encore des passions de secte, et s'il se sentait de la race de Voltaire, il ne se confondait pas avec tous les voltairiens.

En un mot, il restait lui-même, avec ses instincts, avec ses dons naturels, entre les jeunes et les vieux libéraux, lié aux uns et aux autres par une pensée commune d'opposition, indépendant des uns et des autres par la liberté de son allure, par la vigoureuse souplesse d'un talent qui avait l'ambition, le goût et le pouvoir de régner.

III.

Qu'était-ce donc que M. Thiers dans ces brillantes et fécondes années de la restauration où il s'élevait de jour en jour, où il se dégageait rapidement de la mêlée universelle? Plus que tout autre, c'était un jeune fils des classes nouvelles, ne devant rien qu'à lui-même, entrant avec éclat dans un monde où tout était nouveau comme lui, où tout souriait aux hardiesses du talent. A peine arrivé depuis quelques années, presque depuis quelques mois, il avait déjà marqué sa place par le feu et la fertilité d'un esprit fait pour tout comprendre et tout entreprendre, pour pouvoir dire aux autres en leur donnant le signal de la marche : « Nous sommes la jeune garde! » Ce qu'il a été depuis avec plus de retentissement, sur de plus vastes théâtres, dans des conditions qu'il ne pouvait pas même entrevoir, il l'était, dans son premier essor, au début de cette prodigieuse carrière.

Il avait surtout la confiance, le puissant et élastique ressort des natures destinées à arriver à tout et à rebondir à travers les événemens d'un siècle; il avait la confiance de l'homme qui sent croître ses forces, qui a hâte de prendre possession de la vie, et cette confiance ne se manifestait pas seulement chez lui par la netteté des idées, — de ces idées qu'il avait reçues toutes faites en naissant, disait-il, — par le ton décidé et tranchant de ses polémiques, de ses premiers écrits; il la portait pour ainsi dire dans tout son être, dans ses relations, dans les salons de M. Laffitte, de M. Ternaux, de M. de Flahaut, où avec sa petite taille, son accent méridional et sa verve étincelante, il intéressait autant qu'il étonnait. Il avait de l'assurance, il la justifiait par la supériorité et la variété de ses aptitudes. Il avait l'ardeur et la facilité du travail, une merveilleuse puissance d'assimilation, le besoin inné d'étendre ses conquêtes, je veux dire ses connaissances, l'art de s'instruire par la conversation, par ses rapports avec des hommes qui avaient l'expérience et l'autorité, qui pouvaient lui donner ce que l'étude solitaire ne donne pas toujours. Avec le baron Louis, qu'il avait séduit, qu'il se plaisait à consulter en le contredisant quelquefois et dont il a souvent parlé depuis en l'appelant son maître, il s'initiait aux détails d'un budget, il débrouillait les opérations de finance et de crédit. Avec le général Jomini, il étudiait les affaires militaires en homme déjà persuadé que « l'histoire de la guerre est une des bases de la science politique, » qu'on ne « sait à fond la carte d'un pays qu'en étudiant les combats dont il a été le théâtre, » et qu'on ne connaît bien aussi « les relations de ce pays avec les autres qu'en

connaissant bien sa carte. » Avec les témoins ou les serviteurs de la révolution et de l'empire, dont il se faisait le familier, il avait l'impression directe, aussi juste que vive, des événemens et des personnages du grand drame français et européen. A tous il demandait le secret de leur expérience ou de leurs souvenirs, et en les interrogeant, en les écoutant, il les devançait, il discutait, il paraissait déjà tout savoir, guerre et politique, diplomatie, administration et finances.

Physionomie certes curieuse, singulièrement vivante! Tout se réunissait ou se combinait dans ce jeune homme des classes nouvelles occupé à se frayer un chemin, — l'impétuosité et la mesure, l'imagination d'un artiste et la raison bourgeoise, l'ardeur d'un combattant engagé sous un drapeau d'opposition et l'instinct du gouvernement, la passion des grands intérêts et le goût des détails, l'art de tout animer, le mouvement, la décision avec la cordialité et la bonne humeur. C'était l'originalité de M. Thiers! Tous ces traits d'une nature heureuse, vivacité, souplesse, compréhension rapide, lucidité, tous ces traits, ils étaient déjà sans doute dans les coups d'essai par lesquels M. Thiers se signalait à son entrée dans les journaux; ils se rassemblaient et s'accentuaient surtout dans une œuvre plus vaste, poursuivie pendant plusieurs années, qui était tout à la fois la révélation d'un talent grandissant, une nouveauté historique et un livre de combat politique, — l'*Histoire de la révolution française*.

L'homme était certainement fait pour l'œuvre, et on pourrait dire que M. Thiers en portait le germe à son arrivée à Paris. Il en traçait le programme, il en précisait du moins la pensée première et le dessin général dans ces pages ardentes par lesquelles il débutait au *Constitutionnel*, où, prenant à partie M. de Montlosier, il relevait et résumait les titres de la révolution française pour les opposer aux résurrections d'ancien régime. C'est l'esprit tout plein de cette pensée qu'il s'était mis au travail à la première occasion offerte par un libraire, sans pressentir encore peut-être l'étendue de ce qu'il entreprenait. Il avait commencé avec un prête-nom, ou une sorte de patronage d'un homme tombé depuis dans l'oubli, Félix Bodin, qui du reste ne lui donnait que son nom et avait le bon goût de s'effacer presque aussitôt. Au moment où M. Thiers s'engageait dans son immense entreprise, à ses côtés M. Mignet, lui aussi, abordait à sa manière, avec son esprit sobre et généralisateur, le redoutable problème de l'époque révolutionnaire. Les deux premiers volumes de M. Thiers paraissaient à l'automne de 1823; le vigoureux et saisissant précis de M. Mignet paraissait en 1824. Les deux amis travaillaient ensemble dans leur fraternelle intimité, comme des émules animés du même feu, allant au même but, se

contrôlant et s'encourageant mutuellement. D'un seul coup la révolution française trouvait ses deux premiers historiens, et c'était là justement une œuvre aussi neuve que hardie, aussi délicate que difficile.

Ce qu'il y avait de hardi et de nouveau, c'était cette idée de ramener aux proportions historiques une époque si récente et si sombre, dont les résultats étaient sans doute écrits partout, dans la société, dans les lois, dans la transformation des mœurs, mais qui par elle-même restait encore enveloppée d'une redoutable obscurité. Jusque-là en effet, il y avait eu un étrange phénomène. L'empire, par la gloire militaire dont il occupait la nation, par le silence intérieur qu'il lui imposait, semblait avoir reculé dans un passé presque lointain les dix dernières années de l'autre siècle. En s'appropriant les bienfaits civils les plus incontestés de la révolution, l'empire avait mis l'interdit sur tout le reste; il s'était étudié à imposer d'autorité, de force, si l'on veut, la paix entre les opinions, entre les passions, entre les classes, entre les vainqueurs et les vaincus, même entre la religion et la révolution. Il aurait voulu étouffer jusqu'aux souvenirs, et lorsque ces souvenirs avaient l'air de se réveiller, ne fût-ce que dans un discours académique comme celui de Chateaubriand à propos de Joseph Chénier et de son rôle pendant l'époque sombre, Napoléon éclatait avec violence contre ceux qui troublaient sa politique. Il ne voulait souffrir ni la réhabilitation ni le procès de la révolution; il aurait mieux aimé que de longtemps on n'en parlât plus. Son rêve était d'imprimer aux institutions et aux hommes une effigie nouvelle faite pour tout éclipser. Il avait réussi jusqu'à un certain point à détourner les esprits, à faire oublier le passé. Avec la restauration, le procès se ravivait; il n'était pas jugé ni même instruit. De la révolution que savait-on? Elle rappelait aux uns la terreur, le sang, le roi immolé, les persécutions et les spoliations, aux autres des événemens terribles où ils avaient eu un rôle.

La révolution n'était guère connue encore que comme une redoutable légende ou par des mémoires partiels, par des documens peu répandus, par des plaidoyers intéressés, par les témoignages des victimes et des acteurs survivans. Après quelques années, l'ouvrage qui répondait le mieux à l'idée d'une révision indépendante, d'un jugement supérieur, qui contribuait le plus aussi à réveiller une curiosité intelligente chez les jeunes générations, c'était le livre des *Considérations* de Mme de Staël; mais ce n'était qu'un essai, un programme de philosophie libérale et constitutionnelle. Pour la première fois, avec M. Thiers et M. Mignet, la révolution française était ressaisie, interrogée et décrite dans son ensemble et dans ses détails, dans sa marche orageuse à travers

des péripéties toujours nouvelles et toujours sanglantes, dans ses excès et dans ses ambitions légitimes, dans le mouvement de ses partis comme dans le déploiement de sa puissance, dans ses personnifications sinistres ou héroïques. Tout ce passé sortait du domaine des légendes et des souvenirs pour reparaître à tous les yeux dans sa réalité vivante, multiple et pathétique.

C'était la première histoire de la révolution, et cette histoire, elle était écrite par des hommes qui devaient à leur âge de n'avoir point été mêlés à ce passé qu'ils racontaient, d'être étrangers aux fautes et aux crimes d'une époque de combat. Les deux écrivains, par leur jeunesse et par la position où ils se trouvaient placés, avaient l'avantage de pouvoir profiter des témoignages des derniers survivans « sans partager leurs passions, » comme aussi de pouvoir rester attachés à la cause de la révolution « sans la confondre avec ceux qui l'avaient mal servie. » Leurs ouvrages, loin de se nuire ou de se contrarier, se complétaient par la diversité des talens. Celui de M. Mignet était comme une condensation savante et lumineuse de vingt années de révolution dans un récit d'un vigoureux relief (1); il s'inspirait visiblement d'une pensée réfléchie, d'une certaine philosophie de l'histoire, et ce que M. Mignet résumait dans un précis demeuré un modèle, M. Thiers le racontait avec mille détails, avec une curiosité infinie de toutes choses, — avec le même esprit. L'un et l'autre rendaient à la révolution de France le service de la débrouiller, et en la débrouillant de la représenter non plus comme une convulsion accidentelle d'anarchie, mais comme une crise fille de la logique de l'histoire, mère et source d'une société nouvelle.

Parce que M. Mignet et M. Thiers, dans leurs récits, faisaient la part de la nécessité, de la puissance irrésistible des choses, parce qu'au lieu de scinder ou de renier la révolution, ils l'embrassaient tout entière et ils s'efforçaient de l'expliquer, est-ce à dire que ces jeunes esprits fussent comme les complices rétrospectifs de tout ce qu'ils racontaient? Était-ce la réhabilitation indistincte, systématique et inquiétante de toutes les phases de la révolution, de la terreur aussi bien que de la défense du sol menacé, des tyrannies sanguinaires, spoliatrices aussi bien que des actes destinés à survivre? Était-ce la glorification de la fatalité, du succès, du fait accompli? Il y avait sans doute parfois une certaine indulgence déguisée sous l'impartialité. Assurément ces jeunes annalistes d'un temps qui n'avait pas eu encore d'histoire ne voulaient point incliner tous les sentimens de vérité et de justice devant la déesse d'airain,

(1) Le livre de M. Mignet a pour titre : *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814*, 2 vol. in-18.

la fatalité; ils n'avaient pas la pensée de réhabiliter les crimes, de prendre le succès pour unique et souveraine mesure des actions humaines, d'idéaliser les moyens révolutionnaires. S'ils considéraient la révolution comme nécessaire et légitime dans son principe, ils la regardaient pour le reste comme l'œuvre des hommes, comme le résultat de leurs passions, de leurs aveuglemens, de leurs fureurs, de leurs efforts contraires. « La révolution, disait M. Mignet, a eu beaucoup d'obstacles à vaincre, ce qui a produit des excès passagers à côté de bienfaits durables. Les privilégiés ont voulu l'empêcher, l'Europe a tenté de la soumettre et, forcée à la lutte, elle n'a pu ni mesurer ses efforts, ni modérer sa victoire. La résistance intérieure a conduit à la souveraineté de la multitude et l'agression du dehors à la domination militaire. Cependant le but a été atteint malgré l'anarchie et malgré le despotisme. » Je ne dis pas que d'autres interprétations n'aient été possibles: celle des deux jeunes émules n'excluait ni la pitié pour les vaincus, ni la sévérité pour les violens triomphateurs d'un jour, ni la liberté à l'égard de tous. Elle ouvrait, pour ainsi dire, un cadre à la fois précis et flexible, où M. Thiers particulièrement pouvait se déployer à l'aise, avec ce qu'il a appelé depuis la première qualité de l'historien, l'intelligence, — l'intelligence pour tout comprendre, avec le don de la clarté pour tout remettre dans son vrai jour.

Ce qui a fait de l'*Histoire de la révolution française* de M. Thiers un livre d'un intérêt durable qui a pu être complété, rectifié ou contesté, mais qui, dans son ensemble, n'a pas été sérieusement dépassé, c'est le mouvement et la vie, c'est l'art de ranimer, de coordonner ce drame confus, puissant et terrible qui commence à la veille de 1789, qui s'achève ou du moins a un dénoûment provisoire au 18 brumaire. Les premiers volumes se ressentaient encore sans doute de certaines hésitations de talent. A mesure que l'auteur pénétrait dans le drame, il semblait en saisir mieux l'étendue. Il s'avançait d'un pas plus assuré, sans regarder derrière lui, s'attachant peu aux pouvoirs qui se succédaient, entraîné lui-même dans le mouvement, allant de crise en crise, de l'éclipse tragique et émouvante de la monarchie aux convulsions de la république naissante, des délires furieux de la convention et de la terreur aux épuisemens, aux velléités de réorganisation régulière du directoire.

Il déroulait le tissu des événemens comme s'il eût écrit le bulletin d'une longue bataille, faisant passer dans ses abondans et faciles récits les hommes, les partis acharnés à s'immoler les uns les autres, la révolution tout entière concentrée dans un gouvernement formidable pour tenir tête à la guerre civile et à l'invasion étrangère. Il portait la lumière, il rétablissait une sorte d'ordre dans le chaos

obscur et sanglant où se débattait la société française. Sur deux points il se montrait particulièrement nouveau et supérieur. D'un côté il exposait avec autant de savoir que de netteté toute la partie économique et financière de la révolution, les bouleversemens du crédit, les combinaisons de Cambon, la création du grand livre; d'un autre côté il se plaisait à décrire avec l'instinct le plus vif et le plus sûr, avec un art attachant, les opérations de guerre, l'organisation et la marche des armées, la campagne de l'Argonne, les batailles de Sambre-et-Meuse ou du Rhin, la première campagne d'Italie, l'expédition d'Égypte. Il racontait la guerre en stratégiste comme il racontait en financier la création du grand livre. C'est encore le charme de ses récits.

Il racontait la révolution en homme qui l'aimait dans ce qui l'ennoblissait et la relevait, qui en subissait la fascination au point de jeter trop facilement un voile sur ce qu'elle avait de plus sombre, qui à aucun moment ne consentait à se séparer d'elle. Il se laissait emporter à ce courant, et c'est avec une entraînante vivacité d'émotion que, touchant déjà presque au terme, au lendemain de la campagne d'Italie, oubliant les crimes et les malheurs pour ne se souvenir que de l'éclair de gloire qui venait de Rivoli, il écrivait cette dernière page d'un de ses derniers volumes : « Jours à jamais célèbres et à jamais regrettables pour nous! à quelle époque notre patrie fut-elle plus belle et plus grande? Les orages de la révolution paraissaient calmés; les murmures des partis retentissaient comme les derniers bruits de la tempête. On regardait ces restes d'agitation comme la vie d'un état libre. Le commerce et les finances sortaient d'une crise épouvantable... toutes les voix étaient libres. La France, au comble de la puissance, était maîtresse de tout le sol qui s'étend du Rhin aux Pyrénées, de la mer aux Alpes. D'admirables armées faisaient flotter les trois couleurs à la face des rois qui avaient voulu l'anéantir. Vingt héros, divers de caractère et de talent, pareils seulement par l'âge et le courage, conduisaient les soldats à la victoire. Hoche, Kléber, Desaix, Moreau, Joubert, Masséna, Bonaparte et une foule d'autres encore s'avançaient ensemble. On pesait leurs mérites divers; mais aucun œil, si perçant qu'il pût être, ne voyait dans cette génération de héros les malheureux ou les coupables. Aucun œil ne voyait celui qui allait expirer à la fleur de l'âge, atteint d'un mal inconnu, celui qui mourrait sous le poignard musulman ou sous le feu ennemi, celui qui opprimerait, celui qui trahirait sa patrie : tous paraissaient grands, purs, heureux, pleins d'avenir! Ce ne fut là qu'un moment, mais il n'y a que des momens dans la vie des peuples comme dans la vie des individus... »

M. Thiers écrivait l'histoire avec l'originalité de sa nature et de

son esprit : originalité assurément différente de celle de M. Guizot ressaisissant les lois de la civilisation française et retraçant en philosophe, en doctrinaire, en écrivain toujours un peu abstrait, les progrès des nations européennes; originalité différente aussi de celle d'Augustin Thierry, le grand artiste des résurrections du passé. M. Thiers, lui, écrivait en politique, un peu en tacticien, en homme d'action : ses récits étaient encore de l'action. Il avait dans les luttes de l'esprit quelque chose de ces jeunes héros dont il aimait à évoquer la mémoire, et l'*Histoire de la révolution française* était sa campagne d'Italie, brillante, retentissante. Un soir de ce temps-là, dans le salon du prince de Talleyrand, on parlait de ce livre, dont les derniers volumes avaient déjà paru. Des royalistes le critiquaient avec amertume comme la plus audacieuse réhabilitation de l'époque révolutionnaire, ils ne voyaient pas tout ce qu'il y avait sous ce feu de vive et nette intelligence des choses de gouvernement. M. de Talleyrand écoutait tout et finissait par dire : « Je pense que M. Thiers, qui est au fond un esprit très monarchique, écrirait encore mieux l'histoire de l'empire; je crains seulement que vous ne lui en laissiez pas le temps. » Le rusé diplomate qui avait des coquetteries pour la jeunesse, démêlait dans l'écrivain le politique fait pour un plus grand rôle et dans l'œuvre présente l'œuvre future; mais l'heure n'était pas encore venue. Pour le moment l'*Histoire* de M. Thiers restait le livre le plus complet, le plus éclatant sur la révolution. Elle avait l'à-propos, le mérite de répondre à toute une situation morale et politique, le retentissement d'un succès populaire dans les classes nouvelles, dont elle reconstituait la tradition, dont elle flattait les instincts. Elle était, sous la forme historique, comme le manifeste du libéralisme militant opposé à la contre-révolution qui occupait déjà le pouvoir et les chambres, qui essayait de renaître et de s'organiser sous le nom de la restauration.

IV.

On comptait déjà plus de dix années de vie constitutionnelle. On touchait à ce point culminant de 1827-1828, où le ministère Villèle venait de succomber dans les élections, où la lutte des partis s'animait de jour en jour, où l'opposition grandissait par l'affluence des talens, par la vivacité des griefs, par les complicités croissantes de l'opinion.

A parler franchement, après tant d'espérances déçues et tant d'efforts trompés, on peut bien dire désormais qu'il y avait plus de passion que de raison et de prévoyance dans ces luttes, que cette opposition se laissait emporter trop loin à l'égard d'un gouvernement plus agité, plus égaré que sérieusement menaçant. Telle

qu'elle était, cette restauration, elle avait été assurément un bienfait. En dix années, tout avait singulièrement changé. La France n'était plus la grande vaincue rançonnée et humiliée de 1815. Diplomatiquement, elle avait repris sa place en Europe avec M. de Richelieu, elle avait reconquis son crédit dans les cours et auprès des peuples. Rien ne se faisait plus sans elle, et cette guerre d'Espagne elle-même, qui avait été un grief pour les libéraux, elle avait du moins servi à réveiller un peu partout le sentiment d'une nation militaire toujours vivante. La France pouvait peser encore dans les conseils du poids de son alliance et de son armée rajeunie, ramenée au feu. Intérieurement la liberté pouvait être laborieuse, contestée, soumise à de pénibles épreuves, à de dangereux mouvemens de réaction, elle gardait toujours sa vivace et irrésistible énergie; elle avait pour elle l'opinion, l'instinct de la France nouvelle, le régime constitutionnel, le mouvement des esprits, toutes les forces morales conspirant pour sa défense. La restauration était heureusement condamnée à ne pouvoir gouverner qu'un pays libre. Les armes dont on se servait contre elle, c'est elle qui les avait données, et M. de Rémusat disait avec sa leste bonne grâce : « Je n'ai jamais eu un grand fonds d'aigreur contre la restauration; je lui savais gré en quelque sorte de m'avoir donné des idées que j'employais contre elle. » Ce brillant essor des intelligences qui a été l'honneur d'un temps, qui aurait pu en être la force, c'est par elle qu'il avait été possible.

La France lui avait dû de se relever de toute façon en dix années. Au fond, entre la royauté et la France nouvelle, entre la restauration et les libéraux, il n'y avait aucune incompatibilité absolue. Le grand traité d'alliance entre eux était toujours la charte; mais il y avait une fatalité, un redoutable malentendu : il y avait la défiance! La restauration ne croyait pas à la sincérité des libéraux; elle voyait dans le libéralisme la révolution toujours prête à renaître, elle se raidissait contre le péril et en montrant ses alarmes elle irritait l'opposition sans pouvoir la dominer. Les libéraux à leur tour ne croyaient pas à la sincérité de la restauration; ils voyaient en elle une ennemie de la société nouvelle, de la charte elle-même, ils ne cachaient pas leurs soupçons, et ils ne faisaient qu'ajouter au trouble d'un gouvernement prompt aux réactions.

C'est ce fatal malentendu qui compromettait tout. Il y avait sans doute des trêves, des momens où un souffle de conciliation semblait tempérer la lutte, dissiper les ombrages, et la dernière de ces trêves était le ministère Martignac en 1828; mais ce n'était encore qu'une trêve. La défiance restait au fond des cœurs, obstinée et agressive chez les uns, mesurée et attristée chez les autres;

elle était pour ainsi dire l'âme de cette opposition libérale, qui devenait une armée aussi nombreuse que puissante. Les plus modérés avaient évidemment cru d'abord à une alliance possible, durable, de la légitimité et du régime constitutionnel; parfois, au moindre signe favorable, ils y croyaient encore, peu à peu ils y croyaient moins. M. Thiers, quant à lui, était de ceux qui n'y croyaient pas du tout. Plus que tout autre il se sentait engagé dans cette guerre de la défiance par ses instincts, par ses amitiés, par ses opinions sur la révolution, par cette *Histoire* même qu'il avait achevée en 1828, qu'il terminait par ces mots : « La liberté n'est pas encore venue, elle viendra! » Assurément M. Thiers ne conspirait pas, il n'avait dans sa nature rien de l'irréconciliable; il ne mettait ni haine ni fiel dans son opposition. Il ne croyait pas à la restauration, il la combattait avec toutes les ressources d'un talent agrandi par l'étude, avec une dangereuse habileté, en polémiste à qui M. Royer-Collard pouvait dire un jour : « Vous les attaquez bien vivement, vous jouez bien la partie. Cela me fait peine, mais que puis-je? la raison est de votre côté. » M. Thiers cependant, lui aussi, avait pu croire que les luttes décisives allaient être tout au moins ajournées par l'avènement du ministère Martignac, et même à ce moment il avait formé un projet singulier. Il étudiait le système du monde, il se proposait d'écrire une *Histoire générale,* et pour réaliser son dessein tel qu'il l'avait conçu, il songeait tout simplement à accompagner le capitaine Laplace prêt à partir pour un voyage de circumnavigation. Il avait trouvé auprès du ministre de la marine, M. Hyde de Neuville, le plus aimable empressement. Il touchait déjà au départ lorsque tout à coup, le 8 août 1829, l'arrivée au pouvoir de M. de Polignac venait changer ses projets et le retenir à Paris en lui offrant l'occasion la mieux faite pour le tenter et pour l'enflammer.

Avec le ministère Martignac, les derniers beaux jours de la restauration s'en allaient. Avec le ministère Polignac éclatait partout en quelque sorte le sentiment d'une crise prochaine et décisive. On n'avait pas besoin de retenir M. Thiers, de le détourner de son voyage, on n'avait pas à lui dire deux fois : « Restez et combattons! » Il avait déjà pris son parti de rester et de combattre. Il était prêt à entrer dans les luttes nouvelles, non plus en débutant, inconnu et impétueux comme en 1822, mais avec l'autorité du talent et du succès, avec le nerf d'un tacticien aussi habile que hardi, avec des idées assurées et un but précis. Il avait devant lui l'ennemi, la contre-révolution ostensiblement assise au pouvoir, saisissable et menaçante. Il avait un moment songé à chercher dans *le Constitutionnel* un instrument de combat, mais il y avait eu quelque difficulté avec le vieux journal. Tout devait être nou-

veau dans une situation si nouvelle. C'est l'origine du *National*, né des circonstances et pour la circonstance, avec le concours de M. Thiers, de M. Mignet et d'un jeune talent moins connu alors, Armand Carrel. Tandis qu'à ses côtés *le Globe*, avec M. Dubois, avec M. de Rémusat, accentuait l'opposition des jeunes philosophes du libéralisme, M. Thiers, lui, engageait au *National* une véritable campagne qui commençait aux premiers jours de 1830 pour se dénouer six mois après au bruit d'une révolution, en pleine victoire.

Ce n'est plus ici l'historien allant chercher dans un passé orageux les titres de la société moderne; ce n'est pas non plus seulement un polémiste harcelant un ministère : c'est un politique à la stratégie savante, se servant d'un journal pour une action déterminée, mettant le siége autour d'un pouvoir suspect, traçant d'heure en heure dans le feu du combat tout un programme de conquêtes libérales. J'ai dit que l'*Histoire de la révolution* était la campagne d'Italie de M. Thiers; on pourrait bien plutôt caractériser ainsi cette lutte de six mois menée avec autant de précision que d'irrésistible vigueur. Il faut bien se rendre compte de ce que pensait et voulait M. Thiers, puisque c'est ce qu'il a toujours pensé et voulu dans sa longue vie, puisque c'est déjà l'homme d'état tout entier à l'œuvre avec ses vues familières, ses procédés et ses mots retentissans.

Assurément il était de ceux qui voyaient la destinée des Stuarts écrite sur le visage des Bourbons aînés, comme d'autres, en ce moment même, voyaient « les ordonnances écrites sur le visage des ministres du 8 août. » Il croyait la restauration fatalement vouée à des tentatives meurtrières de réaction, il croyait aussi que la nation serait un jour ou l'autre réduite à résister, à se défendre : il acceptait toutes les chances de ce duel. Il n'hésitait devant aucune des extrémités du conflit, et en cela il avait ce qu'on peut appeler le sentiment révolutionnaire; mais il n'était révolutionnaire qu'en cela. Au fond il restait, selon le mot de M. de Talleyrand, « un esprit très monarchique, » très préoccupé de sauvegarder à travers tout les conditions d'un gouvernement régulier. Il avait la prétention de ne chercher son point d'appui que dans la légalité, dans les institutions, dans la charte, dans les libertés qu'elle consacrait. L'habileté profonde et redoutable de sa tactique était justement d'enlacer la faction royaliste maîtresse du pouvoir, de l'enfermer dans la loi et de la réduire à l'alternative d'en sortir avec effraction ou d'y périr étouffée. Dès le premier jour, M. Thiers, donnant le ton aux polémiques du *National*, n'hésitait pas à préciser ainsi la lutte entre ceux qui voulaient la charte, toute la charte, rien que la charte, et ceux qui depuis quinze ans ne cessaient de

la menacer par une série d'entreprises venant se résumer et se concentrer dans un dernier défi sous le nom du ministère Polignac. Il avait merveilleusement choisi et défini le terrain où, appuyé à la légalité, il pouvait se déployer à l'aise, porter la guerre au camp ennemi, enflammer l'opinion et la préparer à toutes les résistances en faisant son éducation constitutionnelle.

Principes et usages des régimes libres, droits du parlement et du peuple, droit de se défendre contre la violation des lois même au besoin par le refus du budget, il remuait tout, il éclairait tout avec une hardiesse calculée et mesurée. A ceux qui croyaient l'embarrasser en lui demandant s'il voulait refaire une révolution de 89, il répondait que de tels événemens ne se reproduisaient pas deux fois, que c'était une grave extrémité. « Une révolution, poursuivait-il, est une chose si terrible, quoique si grande, qu'il vaut la peine de se demander si le ciel nous en destine une. Examinant sérieusement la chose, nous nous sommes dit qu'il n'y avait plus de Bastille à prendre, plus de trois ordres à confondre, plus de nuit du 4 août à faire, plus rien qu'une charte à exécuter avec franchise et des ministres à renverser en vertu de cette charte. Ce n'est pas là sans doute une besogne facile; mais enfin elle n'a rien de sanglant, elle est toute légale, et bien aveugles, bien coupables seraient ceux qui lui donneraient les caractères sinistres qu'elle n'a pas aujourd'hui. » Et, un autre jour, après avoir parlé de la révolution d'Angleterre et de la révolution française, de ce qui s'était passé pour Charles Ier et pour Louis XVI, de ce qui ne devait plus se passer, il ajoutait avec un mélange de menace d'un autre genre et de pitié, comme par un pressentiment : « Quand Jacques II, après avoir éloigné ses amis de toutes les opinions et de toutes les époques se trouva isolé au milieu de la nation morne et silencieuse; quand éperdu, effrayé de sa solitude, ce prince, qui était bon soldat, bon officier, prit la fuite, personne ne l'attaqua, ne le poursuivit, ne lui fit une offense. On le laissa fuir en le plaignant. » Avant que six mois fussent écoulés, c'était l'histoire du roi Charles X partant pour Cherbourg !

A ceux qui, pour le malheur du vieux roi, se plaisaient à rêver encore une monarchie semi-absolue, mêlée de réminiscences d'ancien régime et de velléités dictatoriales, M. Thiers opposait une vive peinture de la monarchie constitutionnelle telle qu'elle devait être, avec ses conditions, avec ses traits essentiels. « Un roi héréditaire, disait-il, inviolable dépositaire du gouvernement, obligé d'en confier l'exercice à des ministres responsables qui font pour lui la paix, la guerre, rédigent les lois, administrent la fortune publique, sur lesquels la sévérité nationale punit les fautes commises; un roi placé ainsi dans une région supérieure où il siège

au-dessus des coups de l'ambition, au-dessus des traits de la haine publique... Au-dessous de ce roi, une pairie que son hérédité rende indépendante des ministres et que ses lumières rendent dépendante de l'opinion... A côté de cette pairie, une assemblée élective composée de tous les hommes distingués par l'industrie, par les armes, par les sciences, les arts, — envoyée pour représenter le pays, faire prédominer son esprit, non pour nommer les ministres, mais pour les faire nommer par l'usage qu'elle fait de ses votes, — n'administrant point de ses mains, mais par les mains des hommes qui ont sa confiance : un tel ensemble d'institutions compose le gouvernement le plus calme et le plus libre, le plus balancé et le plus vigoureux. C'est celui qu'au XIXe siècle, entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et l'Océan, on peut et on doit souhaiter à la France !.. Si c'est la vraie royauté, c'est aussi la vraie république, mais la république sans ses orages. Elle a ses mouvemens, ses passions, ses éclats d'éloquence, ses élévations, ses chutes subites, mais tout cela sous des formes plus régulières et plus belles. Elle a ses césars aussi, mais chez elle les césars sont des Chatham, des Pitt, des Canning. Ils arrivent non à la tête des armées, mais à la tête des majorités; ils sont renversés non par des armées, mais par des majorités. On ne les poignarde pas, on les envoie à la chambre des pairs. Ainsi dans cette république monarchique, le génie s'élève sans usurper, sans périr, sans bouleverser l'état. La vérité se fait jour, le cœur humain s'agite, se satisfait et l'ordre règne... » Une fois lancé dans cette voie des interprétations hardies, il se plaisait à représenter cette monarchie constitutionnelle sous toutes ses faces, dans ce qu'elle avait de favorable à la « grandeur nationale de la France » comme à la « vraie liberté. » Il en définissait de toute façon les conditions pratiques, positives, et il en venait bientôt à hasarder ce mot, destiné à rester comme la formule du régime parlementaire : « Le roi règne et ne gouverne pas ! » M. Thiers avait dès lors de ces mots expressifs, décisifs, qu'il a reproduits plus d'une fois au courant de sa carrière : « Le roi règne et ne gouverne pas !.. Si on ne veut pas passer la Manche, on passera l'Atlantique !.. » En d'autres termes, si on ne veut pas se contenter de la monarchie à l'anglaise, on risque d'avoir la république à l'américaine.

Y avait-il malgré tout, dans ces polémiques tour à tour menaçantes ou ingénieuses, une arrière-pensée plus précise et, pour dire le mot, une préméditation conspiratrice en faveur d'un changement dynastique? En réalité, M. Thiers n'avait eu encore à cette époque aucune relation avec le prince vers qui se tournaient déjà bien des regards. Il n'avait jamais vu M. le duc d'Orléans, il n'avait eu avec lui aucune communication indirecte ou directe. Il n'allait au Palais-Royal ni comme un confident ni comme un hôte, et il n'était

pas même, je crois, de cette fête du printemps de 1830, donnée pour le roi de Naples, fête vraiment napolitaine où, selon M. de Salvandy, « on dansait sur un volcan. » Il ne faudrait pas cependant être plus naïf que ne l'était M. Thiers. Il est bien certain qu'avec ses sentimens pour les Bourbons aînés, avec ses opinions, avec cette conviction qu'il n'y avait plus nécessité d'une révolution d'institutions en France, mais qu'il pouvait y avoir un « accident » changeant les personnes royales, — il est bien certain, dis-je, qu'avec ces idées, il n'en était pas à s'interroger sur cette éventualité d'une substitution dynastique. Il ne rappelait pas si souvent la révolution anglaise de 1688 sans pousser dans le secret de son esprit l'analogie jusqu'au bout. Apparemment il mettait bien un nom sous ce portrait qu'il traçait un jour du prince qui conviendrait à la France : « Des vertus simples, modestes, solides, qu'une bonne éducation peut toujours assurer chez l'héritier du trône, qu'un pouvoir limité ne saurait gâter; voilà ce qu'il faut à la France! voilà ce qu'elle souhaite! » Évidemment il faisait entrer ce nom sous-entendu et cette idée, avec bien d'autres, dans ses calculs. Il avouait parfaitement d'ailleurs qu'il n'avait pas le secret de l'avenir, que cet avenir était dans les mains de ceux qui pouvaient tout apaiser comme ils pouvaient déchaîner l'orage. Pour le moment, il s'efforçait de tenir ferme sur son terrain de monarchie libérale. Il passait son temps, ainsi qu'il l'écrivait gaîment à Ampère, à éclaircir « le gâchis pour les électeurs à cent écus. » Toute cette campagne du *National*, en un mot, il la conduisait avec une prodigieuse dextérité, redoublant de souplesse audacieuse sous les répressions, toujours prêt à la défense ou à l'attaque, entraînant les uns, retenant les autres, jouant entre tous le rôle d'excitateur et de guide.

Rien ne représente mieux peut-être M. Thiers à ce moment d'active expansion qu'un portrait singulièrement vivant tracé par Lamartine dans le récit d'une rencontre qu'il avait eue un peu par hasard avec l'historien de la révolution. Les deux hommes n'étaient guère faits pour s'entendre. Ils ne se ressemblaient ni par la naissance, ni par l'éducation, ni par l'esprit, ni par les idées, ni par les affinités sociales et politiques; il n'y avait entre eux d'autre lien que l'attrait mutuel de deux talens également supérieurs dans des sphères différentes. Cet attrait existait. Lamartine ne cachait pas qu'il avait du goût pour M. Thiers « comme on a des préférences dans le camp ennemi ! » M. Thiers, quoique peu porté de son naturel à la rêverie, se faisait un plaisir de saluer dans *le National* l'apparition des *Harmonies*. Un ami commun, M. Auguste Bernard, revenu depuis peu des colonies, avait voulu réunir, sans aucune intention politique, uniquement par amitié, le poète attaché aux Bourbons et le jeune polémiste du *National*. C'était un soir du

printemps de 1830 que se rencontraient ces trois hommes destinés l'un à l'oubli, les deux autres à des rôles retentissans. Ils étaient réunis chez Véry au Palais-Royal, dans un repas intime animé de la plus cordiale liberté.

Je vis, a dit Lamartine, un petit homme taillé en force par la nature, dispos, d'aplomb sur tous ses membres comme s'il eût été toujours prêt à l'action, la tête bien en équilibre sur le cou, le front pétri d'aptitudes diverses, les yeux doux, la bouche ferme, le sourire fin, la main courte, mais bien tendue et bien ouverte, comme ceux qui, selon l'expression plébéienne, ont le cœur sur la main...

L'esprit était comme le corps, d'aplomb sur toutes ses faces, robuste et dispos. Peut-être, comme un homme du Midi, avait-il un sentiment un peu trop en saillie de ses forces. Il parlait le premier, il parlait le dernier, il écoutait peu les répliques; mais il parlait avec une justesse, une audace, une fécondité d'idées qui lui faisaient pardonner la volubilité de ses lèvres... c'étaient l'esprit et le cœur qui causaient. Nous avions en vain exclu la politique de l'entretien; elle rentrait par la fenêtre ouverte. Il s'abandonna au courant du jour; il jugea sans haine mais avec une sévérité tempérée seulement par ses égards pour moi, la situation de Charles X et celle du duc d'Orléans, dont il me montrait de la main les fenêtres de l'autre côté du jardin. On voyait qu'en secouant le vieux trône, il tenait déjà une monarchie en réserve dans le palais des révolutions. Il semblait l'évoquer du geste dans la certitude anticipée de la gouverner, mais sans prévoir qu'il contribuerait également à la perdre. Il y avait assez de salpêtre dans cette nature pour faire sauter dix gouvernemens. Ce qui me frappa surtout, et oserai-je le dire, ce qui me convainquit de l'immense supériorité de ce jeune homme sur toutes les médiocrités de l'opposition aux Bourbons, c'est le mépris de son propre parti, vertu de vieillesse à laquelle on arrive ordinairement avec les années, mais qu'il professait hautement avant l'âge par la seule justesse et par la seule fierté de son esprit.

Je sortis plus convaincu que jamais de la perte de la restauration, puisque la Providence lui avait suscité un tel ennemi; mais je sortis en même temps charmé d'avoir rencontré un ennemi digne d'être combattu, un esprit brave et résolu dans une légion d'hommes de parti médiocres...

V.

C'est M. Thiers dans cette allure de jeunesse militante, dans le feu de ce mouvement de 1830 où se préparait une révolution pour laquelle tout conspirait, gouvernement et opposition, qui était à

demi faite, tout au moins commencée le jour où à l'adresse altière des 221 on avait répondu par une dissolution irritée de la chambre. De toutes parts, sous toutes les formes, les droits du peuple et les droits du roi se trouvaient ouvertement en présence : les uns et les autres avaient leurs champions. S'il y avait, par une dernière faveur de la fortune, une circonstance faite pour détourner ou tempérer les crises prochaines, c'était cette expédition d'Alger qui venait d'être entreprise, qui mêlait une diversion d'honneur national aux agitations intérieures du moment. Elle aurait pu rallier les esprits, elle ne les ralliait pas : elle n'était pour l'opposition, pour son jeune *leader* du *National*, qu'une cause de défiance de plus, un grief nouveau, — peut-être pour le roi, pour son premier ministre M. de Polignac, une cause d'illusion de plus.

Le roi Charles X était un prince bien intentionné, sincère dans ses superstitions de race et de foi, aimant l'honneur de la France, haïssant d'instinct tout ce qui venait de la révolution, agité au souvenir de Louis XVI, mêlant tout cela dans une tête légère et allant les yeux fermés au-devant d'un danger qu'il créait ou qu'il augmentait par ses craintes et par ses défis. A cette fête du 31 mai 1830 donnée pour les princes napolitains au Palais-Royal, le vieux roi, qui avait accepté avec bonne grâce l'invitation du duc d'Orléans, s'était rapproché un moment d'une fenêtre et, regardant le ciel constellé, par une soirée merveilleusement pure, il disait : « Voilà un beau temps pour ma flotte d'Alger; dans ce moment mon armée doit toucher la côte d'Afrique! » Quelques jours après Alger, était pris, l'armée avait planté le drapeau français sur la terre d'Afrique. On était en pleine crise d'élections, et l'archevêque de Paris, Mgr de Quelen, en ordonnant un *Te Deum* pour célébrer cette rapide victoire, ajoutait ces dangereuses paroles : « Ainsi soient traités partout et toujours les ennemis de notre seigneur et roi! Ainsi soient confondus ceux qui osent se soulever contre lui! » C'était par trop laisser voir qu'avec cette victoire des armes françaises on s'enhardissait à la politique de combat à l'intérieur, et ces appels à la force répétés autour du gouvernement avaient d'autant plus de signification qu'ils semblaient répondre aux élections toutes libérales qui s'accomplissaient.

Tout devenait pressant en effet : ou il fallait se préparer à céder devant la chambre nouvelle, convoquée pour le 3 août, ou il fallait agir sans plus de retard. Le coup d'état était déjà dans l'air; il s'annonçait assez pour que M. Thiers, relevant les bruits qui couraient dans Paris, précisant les projets attribués au ministère, ne craignit pas de dire un jour : « Nous entendons par coup d'état ne pas réunir la chambre, casser les élections, fonder un nouveau système électoral par ordonnance. Tout cela fait en s'appuyant ou non

sur l'article 14, avec un motif ou un autre, est pour nous un coup d'état. Voilà ce qu'on croyait ce soir... On disait encore la presse menacée la première. Cela ne nous étonnerait point, car dans le mouvement qui vient d'avoir lieu en France, la presse a l'honneur, qu'elle ne désavoue pas, d'être le principal coupable; mais elle résistera, elle se fera condamner s'il le faut, et protestera de tous ses moyens contre la violation des lois...» Et, comme pour mettre un raffinement de plus dans ses défis, il ajoutait : « Nous ne croyons pas encore aux bruits qui circulent... Les ministres ne voudront pas jouer leurs têtes pour faire honneur à la parole de leurs partisans. L'heure fatale viendra sans doute, car il n'y a malheureusement pas d'exemple d'un parti corrigé par l'expérience, mais cette heure n'est pas venue : nous ne la craignons ni ne la souhaitons. » Il parlait ainsi le 21 juillet. Avant que cinq jours fussent écoulés, le coup d'état était accompli, tout au moins tenté par ces ordonnances, où Charles X et M. de Polignac, avec leur désastreux aveuglement, croyaient voir le salut, — que le ministre de la marine, M. d'Haussez, ne signait qu'en évoquant le souvenir de Strafford! La fatalité l'avait emporté; les ordonnances déchaînaient la lutte qui en « trois soleils, » selon le mot de Chateaubriand, allait changer la destinée de la France, qui pendant trois jours se partageait pour ainsi dire entre trois camps divers : le camp du peuple et de la révolution à Paris, le camp des illusions à Saint-Cloud, le camp d'une royauté nouvelle à Neuilly.

Une fois la lutte ouverte, M. Thiers y était tout entier de l'esprit et du cœur, par le conseil et par l'action; il était surtout, si l'on veut, au début et au dénoûment. Je ne veux pas suivre cette révolution de trois jours dans toutes ses péripéties; je voudrais simplement préciser l'intervention décisive de M. Thiers sur deux points essentiels, aux deux momens principaux. Ainsi, à peine les ordonnances avaient-elles paru le 26 juillet, *le National* était aussitôt comme le quartier-général des écrivains de l'opposition. M. Thiers le premier proposait la protestation des journaux, qui se résumait en ces mots : « Le régime légal est interrompu, celui de la force est commencé. L'obéissance cesse d'être un devoir. Les citoyens appelés les premiers à obéir sont les écrivains des journaux; ils doivent donner les premiers l'exemple de la résistance à l'autorité qui s'est dépouillée du caractère de la loi... C'est à la France à juger jusqu'où doit s'étendre sa propre résistance... » La promesse qu'il avait faite cinq jours avant, il la tenait, — et cette protestation, il ne voulait pas qu'elle restât un manifeste anonyme publié par les journaux; il entendait lui donner la sanction de la signature. « Il faut un acte, disait-il avec véhémence, il faut des noms au bas, il faut des têtes au bas! » Une discussion des plus vives, des plus confuses, s'était

engagée entre les journalistes réunis au *National*. Il y en avait qui hésitaient. M. de Rémusat, un des premiers, répondait à l'appel de M. Thiers. « Voulez-vous signer? lui avait dit celui-ci. — Sans aucun doute! » répliquait sur-le-champ M. de Rémusat. Tout le monde finissait par signer. C'était le premier acte de la résistance, de la révolution; c'était le signal décisif qui impliquait assurément, pour ceux qui le donnaient, une assez grave responsabilité.

On était loin de savoir ce qui allait arriver. On ne pouvait pas croire surtout que le gouvernement tentât cette aventure sans être prêt au combat, et même dans l'opposition, aux yeux des chefs les plus sérieux, des militaires, des députés, le succès d'une insurrection semblait fort douteux en face d'une armée fidèle. A mesure que les heures passaient cependant, la situation de Paris s'aggravait par degrés. La défense faiblissait ou flottait, — le mouvement populaire ne cessait de s'enflammer et de s'étendre. Au début on avait parlé tout au plus d'une résistance légale, — le second jour, surtout le troisième jour, on touchait à une révolution. Déjà la république trouvait des défenseurs jeunes et ardens qui entouraient le général Lafayette, et l'empire lui-même avait quelques partisans qui commençaient à lever le drapeau de Napoléon II.

La confusion était complète, le sang coulait : il n'y avait plus un moment à perdre pour donner une direction au mouvement, et ici encore M. Thiers prenait un rôle des plus actifs. Hardiment, chez M. Laffitte, il conseillait de sauver la monarchie par un changement dynastique. Il n'inventait sûrement pas le nom du duc d'Orléans; mais un des premiers il jetait ce nom dans le peuple par une proclamation où il rappelait que le prince « avait été à Jemmapes, » qu'il avait « combattu sous les trois couleurs, » qu'il appartenait à la révolution. Non-seulement il donnait le mot d'ordre en engageant le nom, il recevait en même temps de M. Laffitte, du général Sebastiani, la mission d'aller à Neuilly décider le duc d'Orléans à accepter le rôle qui s'offrait à lui, et là se passait une scène singulièrement émouvante. Le prince avait quitté Neuilly, il était au Raincy. M. Thiers se trouvait pour la première fois, lui inconnu, en face de la duchesse d'Orléans et de la princesse Adélaïde, à qui il dépeignait la situation sous les plus vives couleurs. Il n'hésitait pas à montrer que, si, par un retour de fortune, Charles X l'emportait encore, le duc d'Orléans était désormais trop compromis pour n'être pas menacé de toutes les colères de la cour, que si on laissait la révolution aller jusqu'à la république, on courait aux excès, aux divisions sanglantes, et que la famille d'Orléans aurait le sort des Bourbons, que de toute façon le prince, en acceptant la couronne, en rentrant à Paris, préservait la France et sa maison. La

duchesse d'Orléans, depuis la reine Marie-Amélie, profondément émue, refusait de se rendre à ces raisons toutes politiques. La princesse Adélaïde, plus hardie, ne craignait pas de s'engager au nom de son frère et autorisait le jeune plénipotentiaire à porter à Paris des promesses qu'elle était prête à sanctionner de sa présence. « J'irai, lui disait-elle avec une confiance toute virile; on ne se défiera pas d'une femme, et il est naturel qu'une sœur risque sa vie pour son frère. » Ce n'était pas tout cependant : il restait à en finir avec le gouvernement de Charles X, à désarmer les partis qui voulaient pousser la révolution plus loin, à organiser l'avènement d'une royauté nouvelle avec le concours de la chambre qui se réunissait spontanément. Tout pouvait dépendre de la promptitude ou de l'à-propos d'une résolution, et là aussi M. Thiers montrait sa décision : c'est lui qui, avec M. de Rémusat, suggérait l'idée de ménager la transition en nommant d'abord le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume. Le reste était une affaire de combinaison. M. Thiers ne faisait pas les événemens, je le sais bien et ne veux rien grossir. Il n'était qu'un des acteurs du grand drame; il ne jouait que son rôle, — il le jouait hardiment en donnant au début le signal de la résistance, en contribuant au dernier moment à donner un roi à la révolution, à dénouer une formidable crise.

Et maintenant qu'on embrasse d'un regard ce chemin parcouru par le plus alerte des nouveaux venus de la vie publique. Il y avait huit ans tout au plus que le jeune fils de la Provence était arrivé à Paris, obscur et inconnu, sans ressources et sans relations, n'ayant pour toute arme et pour toute puissance que l'esprit. En huit années, il avait réussi à briller au premier rang dans la mêlée des opinions, à devenir un des chefs de la génération nouvelle. Il avait raconté à une société renaissante ses propres origines, ses propres traditions en l'intéressant passionnément à la révolution française, et il y avait conquis la popularité. Il avait été pour cette brillante et malheureuse restauration un ennemi d'autant plus redoutable qu'il avait le talent qui entraîne, la cordialité qui séduit. Le jour où la lutte définitive avait paru s'engager entre une réaction à outrance et le libéralisme menacé, entre l'ancien régime et la société nouvelle, il s'était porté aussitôt au point décisif du combat. Il avait mené la campagne avec éclat, il venait d'avoir son rôle dans une révolution habilement dénouée et fixée. Désormais ce n'était plus seulement l'écrivain, l'historien de la révolution, le polémiste, le stratégiste du *National* : c'était plus que cela ou, si l'on veut, c'était tout cela résumé dans un politique préparé à passer des luttes de l'esprit à l'action, lié d'avance à cette monarchie nouvelle qu'il venait d'aider à naître, qui lui apparaissait comme un couronnement de la révolution française.

CH. DE MAZADE.

CAUSERIES FLORENTINES

IV[1].

LA TRAGÉDIE DE DANTE.

Après ce court intermède, qui ne laissa pas de faire une vive impression sur l'assistance, le prince Silvio Canterani reprit ainsi qu'il suit :

Vous souvenez-vous, messieurs, des deux fils de Japet, — *audax Iapeti genus,* — des deux frères héroïques et infortunés que la croyance des Grecs plaçait au crépuscule des âges, alors que l'Olympe fut ébranlé par la lutte des dieux anciens et nouveaux? Prométhée, *celui qui pense en avant*, dérobe le feu du ciel, devient le bienfaiteur du genre humain et expie son dévoûment par un martyre horrible; mais pour n'avoir point suivi son frère dans sa téméraire entreprise, pour être resté attaché aux anciens dieux et fidèle au passé, Épiméthée, *celui qui pense en arrière*, n'en reçoit pas moins, lui aussi, un châtiment cruel, et des calamités seules s'échappent du trésor mystérieux qu'il tenait des mains de Pandore, la fée de « tous les dons... » Je me suis souvent demandé si ce mythe, aussi attachant qu'obscur, ne se rapportait pas, par hasard, à tous ces héros de la pensée que la fatalité du sort fait naître aux âges crépusculaires de l'histoire, dans ces périodes de transition où les anciens dieux, — les anciens principes, — doivent faire place aux nouveaux, dans ces époques, en un mot, que Saint-Simon appelait *critiques* par opposition aux époques dites *organiques?* La vulgaire humanité sait s'accommoder de pareilles époques effacées, sans style et sans caractère, et prend aisément son parti d'y vivre au jour le jour avec ses aspirations basses et éphémères; mais les génies de

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier, du 15 février et du 15 mars.

haut vol, à l'âme haute, ne se résignent pas à un tel désordre d'idées et de phénomènes : il leur faut une synthèse, une harmonie dans notre Cosmos; ils la cherchent, ils la poursuivent sans relâche, sans égard et jusqu'à provoquer le destin. Soit qu'en anticipant sur l'avenir ils devancent leur génération dans la voie de l'inconnu, soit qu'*en pensant en arrière* ils veuillent se rejeter dans le passé et faire revivre un état de choses condamné sans retour, ils se heurtent et se brisent fatalement contre les bornes impassibles du Temps, et leur dernier mot est presque toujours un cri de détresse, le cri de Hamlet, le cri que le monde a déraillé :

The time is out of joint : — O cursed spite,
That ever I was born to set it right (1)!..

Dante naquit dans une de ces périodes de transition, dans ce XIII[e] siècle qui devint le point de départ d'une transformation décisive de la société européenne. On ne saurait nier que le moyen âge ait eu devant lui un idéal grandiose : l'unité de la famille chrétienne sous le gouvernement suprême du pape dans l'ordre moral, et de l'empereur dans l'ordre temporel. Le système, il est vrai, n'a jamais été complètement réalisé; il n'en a pas moins produit des résultats admirables : il a associé toutes les nations catholiques dans l'œuvre enthousiaste des croisades, il leur a donné une homogénéité de développement, une communauté d'intérêts et de sentimens dans leur activité religieuse, politique, scientifique, et jusque dans les produits de leur imagination; il a imprimé le cachet d'une civilisation uniforme, cosmopolite, à des peuples divers issus de diverses barbaries. A partir toutefois du XIII[e] siècle, cet idéal commence à reculer et à s'évanouir : l'élan sublime des premières croisades ne se renouvelle plus après la perte de Saint-Jean-d'Acre; les liens de solidarité qui retenaient en un seul faisceau les différens groupes de l'Occident chrétien se relâchent et se détachent. Partout, dans toutes les manifestations de la vie morale, sociale et intellectuelle, la diversité, l'individualité se fait jour à côté, sinon à la place de l'ancienne universalité, l'analyse à côté, sinon à la place de l'ancienne synthèse. A l'architecture, cet art synthétique par excellence, viennent se joindre les arts bien plus individualisés de la sculpture et de la peinture; telle branche de la science ne tient plus aussi fortement que par le passé au tronc commun de la théologie; les idiomes *vulgaires* se font timidement entendre en face du latin, la langue universelle; des essais de littérature nationale se montrent par-ci par-là; la prose historique fait son apparition. A la géné-

(1) Acte I, sc. V.

ralisation, à l'expansion d'autrefois succède un travail plus divisé et plus intérieur. L'église ne poursuit plus de vastes conquêtes : elle se concentre en elle-même, se refait une discipline plus sévère, se réforme au moyen des ordres mendians, au moyen de tant de conciles se succédant à des intervalles si rapprochés. Même concentration, même travail intérieur dans la société politique. L'idée de la suprématie du saint-empire disparaît peu à peu devant le mouvement autonome des pays, des royaumes, des principautés; la bourgeoisie prend conscience de sa force et de ses droits. D'une manière lente, parfois imperceptible, mais continue, s'élèvent ainsi les fondemens sur lesquels se reconstituera l'Europe moderne, l'Europe des états et des nations. Le moyen âge ne connut point, à proprement parler, de nations, ni de patries : on était de son manoir, de son couvent, de sa cité, et puis on était d'un grand ordre cosmopolite, on était chevalier, évêque, moine, troubadour, etc. Dante traverse l'Italie de long en large avec le sentiment d'un triste exilé sur une terre étrangère : c'est qu'il lui faut sa ville natale, les fonts de Saint-Jean où il fut baptisé enfant...

LE VICOMTE GÉRARD. — Le ruisseau de la rue du Bac !

LE PRINCE SILVIO. — Encore dans les récits de Froissart, de Monstrelet, vous pouvez constater partout que le chevalier français se sent bien plus le frère, le compagnon, *le pays* du chevalier anglais, allemand ou espagnol, que du bourgeois ou du vilain de France. L'agrégation d'élémens sociaux était horizontale alors, s'il est permis de s'exprimer ainsi, et tenait plus à des *idées* communes, tandis qu'elle est devenue depuis verticale, enfoncée dans les profondeurs du sol, bornée par des limites terrestres et maintenue par un commun *intérêt*...

L'ABBÉ DOM FELIPE. — Ne vous semble-t-il pas, mon prince, que nous nous acheminons de nouveau étrangement vers cette *stratification horizontale* de la société humaine que connut le moyen âge, et que ce sont précisément les *intérêts* qui maintenant nous y poussent? Malgré tout le bruit qu'on ne cesse de faire avec les nationalités, le sentiment patriotique va s'affaiblissant dans les masses : la commune de Paris vient de nous le prouver d'une manière terrible. Les ligues d'ouvriers ne font-elles pas déjà abstraction complète de la nationalité, et le radicalisme cosmopolite ne forcera-t-il pas la conservation à devenir cosmopolite à son tour? En parlant naguère de *l'Internationale noire* comme pendant à *l'Internationale rouge*, certain chancelier de fer a peut-être été plus profond sans le savoir, que de propos délibéré il n'a pensé être haineux...

LE PRINCE SILVIO. — *Corsi, ricorsi*,.. dirait ici notre Vico; et de telles considérations doivent, dans tous les cas, nous rendre

d'autant plus indulgens envers tous ceux qui, témoins de la mystérieuse métamorphose inaugurée dans le monde à partir du XIII[e] siècle, n'eurent pour elle aucun enthousiasme, ni seulement ne la comprirent. « C'est le caractère distinctif de cette époque, a dit M. Guizot, qu'elle a été employée à faire de l'Europe primitive l'Europe moderne : de là son importance et son intérêt historique; si l'on ne la considérait pas sous ce point de vue, si l'on n'y cherchait pas surtout ce qui en est sorti, non-seulement on ne la comprendrait pas, mais on s'en lasserait promptement. Vue en elle-même en effet, et en elle seule, c'est un temps sans caractère, un temps où la confusion va en croissant sans qu'on en aperçoive les causes; temps de mouvement sans direction, d'agitation sans résultat : royauté, noblesse, clergé, bourgeoisie, tous les élémens de l'ordre social semblent tourner dans le même cercle, également incapables de progrès et de repos (1). »

Y a-t-il rien d'étonnant dès lors que des temps ainsi en apparence décousus et confus aient surtout lassé et choqué un poète épris de la sublime harmonie des sphères, un penseur pénétré de la magnificence du Cosmos divin, un homme d'étude qui, jusque dans les traités de scolastique, jusque dans les commentaires qu'il donnait à ses canzones, cherchait la symétrie, la belle ordonnance et l'enchaînement logique?.. Dante n'avait que trois ans lorsque périt sur l'échafaud de Naples le jeune et infortuné Conradin, le dernier rejeton de la race des Hohenstaufen, la grande race des empereurs; arrivé à la maturité de l'âge « il vit dans Anagni entrer le fleurdelisé, » il vit la papauté s'acheminer vers la captivité babylonienne d'Avignon : et tout cela au lendemain même de la *vision merveilleuse*, au lendemain du jubilé de 1300 qui fut comme l'examen de conscience et la confession générale du moyen âge expirant! La nouvelle substruction sociale qui lentement se formait ne se révélait aux contemporains que par des décombres, par l'ébranlement qu'elle apportait au grand édifice du passé; le jeune organisme qui naissait était encore tout enveloppé de sa larve, et cette larve parut à bon droit hideuse. « Ce nouveau monde est *laid*, — ainsi s'exprime, en abordant le siècle de Philippe le Bel, l'historien qui a eu entre tous l'intuition des époques (2); — il naît avocat, usurier; papauté, chevalerie, féodalité périssent sous la main du procureur, du banqueroutier, du faux-monnayeur. Si ce monde est plus légitime que celui qu'il remplace, quel œil, fût-ce celui de Dante, pourrait le découvrir en ce moment?.. » Et lorsque, se détournant de la vaste scène de ce monde étrange et informe, Dante

(1) *Hist. de la civilisation en Europe*, 8[e] leçon.
(2) Michelet. *Hist. de France*, tome III, ch. II, initio.

voulait ne fixer son regard que sur la patrie toscane, sur la cité de Florence, y découvrait-il autre chose que les conséquences fatales de l'anarchie universelle, le désordre moral et social, la confusion des idées, la confusion des langues, et jusqu'à la confusion des partis? Lui-même, entraîné par le tourbillon, n'a-t-il pas été tour à tour guelfe et gibelin; parmi les *neri* la veille, et le lendemain parmi les *bianchi*; tel jour du côté du *popolo grasso*, et tel autre du côté du *popolo minuto?..* A la distance où nous sommes placés aujourd'hui, force nous est, malgré tout, d'admirer ces turbulens bourgeois de Florence qui, au milieu d'une telle effervescence de haines et de luttes civiles, savaient pourtant s'imposer la noble tâche de bâtir *Santa Maria del Fiore*, savaient « faire correspondre les ouvrages de la commune à la grande âme que composent les âmes de tous les citoyens unis dans une même volonté (1). » Nous sommes même tentés de nous demander si ce n'est pas précisément grâce à cette vie pleine d'orages, agitée et fiévreuse, que la ville des bords de l'Arno a dû de renouveler l'exemple d'Athènes, et devint le berceau glorieux de tant de génies immortels depuis Alighieri et Giotto jusqu'à Michel-Ange et Machiavel? Mais celui qui vivait au milieu de la tourmente et en recevait les secousses quotidiennes, celui-là était bien excusable d'en juger autrement. Celui-là pouvait bien penser qu'Athènes et Lacédémone avaient été des républiques bénignes et béotiennes en comparaison de cette cité toscane « dont les subtiles dispositions de mi-novembre ne s'accordaient plus avec celles du mois d'octobre; cité qui, de mémoire d'homme, n'a cessé de changer à tout moment ses lois, sa monnaie, sa magistrature et ses mœurs, semblable au valétudinaire qui ne peut trouver de repos sur son lit de souffrance et s'escrime contre sa douleur en se tournant et se retournant... »

LE MARCHESE ARRIGO :

Atene e Lacedemona, che fenno
L' antiche leggi, e furon sì civili,
Fecero al viver bene un picciol cenno

Verso di te, che fai tanto sottili
Provvedimenti, ch' a mezzo novembre
Non giugne quel che tu d' ottobre fili.

Quante volte del tempo che rimembre,
Legge, moneta, e ufici, e costume
Hai tu mutato, e rinnovata membre!

(1) Termes magnifiques du décret rendu en 1294 par le peuple de Florence, et qui chargeait le maître architecte Arnolfo (del Cambio) de la construction de la cathédrale.

E se ben ti ricorda, e vedi lume,
Vedrai te somigliante a quella inferma,
Che non può trovar posa in su le piume,
Ma con dar volta suo dolore scherma (1).

Le prince Silvio. — Banni de Florence dès les premiers jours de l'année 1302 par un décret injuste, arraché ainsi de bonne heure à la vie d'action, mais enlevé par là même à la mêlée des luttes incessantes, absorbantes, Alighieri parvint avec le temps à juger de plus haut les vicissitudes et les partis de son pays natal; dans ce recueillement de l'exil, il finit même par se construire tout un grand système de politique universelle dont il espéra le salut du monde : car c'est le propre, hélas! de toute émigration que d'être millénaire... A l'exception de la *Vita nuova* (achevée encore à Florence), ce système se reflétera désormais dans tous les écrits de notre poète : dans le *Convito* aussi bien que dans le livre *sur la Langue vulgaire* et dans les pamphlets des années 1310 et 1311; il formera, comme nous le verrons bientôt, la trame continue et serrée de *la Divine Comédie*. Ce n'est toutefois que dans son ouvrage sur *la Monarchie* que Dante a présenté ses idées politiques avec suite et ensemble et les a réunies en un corps de doctrine dont il importe de se rendre un compte bien exact avant de procéder à toute étude tant soit peu sérieuse du « poème sacré. »

Chose vraiment bizarre : tandis que nombre de commentateurs s'ingénient à découvrir dans la vie religieuse de Dante une crise, un dualisme, « une trilogie » complétement imaginaire, presque tous en revanche ne se lassent pas de lui attribuer sous tous les autres rapports une unité de conduite, d'inspiration et de conviction non moins incompatible avec la réalité historique! Dans l'amant, ils n'admettent pas de défaillance ni de déviation, et, en dépit de ses propres aveux, ils se portent garans de sa constance inébranlable envers Béatrice morte comme vivante. Dans le poète, ils ne veulent pas distinguer, — on nous l'a bien éloquemment démontré hier, — entre le sonnettiste de la *Vita nuova*, émule de Guinicelli, de Cavalcanti, de Cino, et le chantre original et sublime de *la Divine Comédie*. Et de même, dans l'homme politique, ils s'efforcent d'atténuer, de supprimer autant que possible les changemens, les évolutions et les transformations indéniables : là encore on nous présente « un Dante tout uni, un Dante fait tout d'une pièce, » ayant toujours plané au-dessus des passions et des factions, ayant toujours « fait à lui seul son parti : »

. . . . Sì ch' a te fia bello
Averti fatta parte per te stesso (2).

(1) Purgat., vi, 139-151.
(2) Parad., xvii, 68-69.

A en croire la plupart des critiques, Alighieri n'aurait jamais partagé les passions soit des *neri,* soit des *bianchi;* il se serait toujours et dès l'origine, inspiré des mêmes principes, des principes supérieurs aux circonstances, de ces principes en un mot, qu'il devait plus tard développer avec tant d'ampleur dans son livre sur *la Monarchie :* d'aucuns même assigneraient volontiers à cet écrit une date antérieure au bannissement, antérieure à la *Vita nuova,* antérieure au priorat! S'il y a cependant un fait bien établi et irrécusable, c'est qu'Alighieri a été ballotté par la tempête politique d'un parti à l'autre, que, né guelfe, il a été amené à faire cause commune avec les gibelins; s'il y a aussi une thèse qui ait pour elle toutes les preuves matérielles et morales, c'est que le livre de *la Monarchie* a été composé loin de Florence et du tumulte des factions. Aux époques troublées de l'histoire, ce n'est que dans l'exil, dans l'éloignement, que peuvent éclore des œuvres telles que *la Monarchie* de Dante, *les Soirées* de Joseph de Maistre, ou la *Théorie du pouvoir* de M. de Bonald...

Je ne saurais en effet ni mieux, ni plus brièvement caractériser la position prise par Alighieri à l'égard des tendances de son siècle, qu'en rappelant celle qu'un de Maistre ou un Bonald a, dans des temps plus rapprochés de nous, assumée en face de la révolution. Là comme ici vous pouvez constater le même déni absolu, le même refus de toute concession, la même rigueur de doctrine qui ne veut rien accorder à l'avenir, n'a foi que dans le passé, et ne recule devant aucune des conséquences des prémisses posées. Ce qui frappe dès l'abord dans le système politique de l'exilé florentin, c'est l'abstraction complète qui y est faite du principe des nationalités, le principe moteur de l'époque, le grand ferment de la société chrétienne d'alors. *Dante est cosmopolite dans toute la force du terme,* ainsi résume ses recherches en cette matière celui de ses biographes (1) qui, à mon sentiment, a eu les vues historiques les plus claires, et admirablement saisi la signification de l'écrit sur *la Monarchie* dans le mouvement des idées du moyen âge. « Pour moi, s'écrie notre poète dans son livre sur *la Langue vulgaire,* ma patrie c'est l'univers, comme la mer l'est pour le poisson (2)! » Pour lui, tous les malheurs, toutes les calamités du présent ne viennent que de ce que le genre humain a commencé à se diviser dans ses efforts, — *in diversa conari,* — et à devenir un monstre à plusieurs têtes, — *bellua multorum capitum* (3). — Ce n'est pas qu'il méconnaisse les complexités et les variétés créées par la nature, et qu'il veuille

(1) F. X. Wegele, *Dante Alighieri's Leben und Werke,* 2e édition (Iéna, 1865), p. 308.

(2) Nos autem, cui mundus est patria, velut piscibus æquor. *De Vulg. Eloq.,* lib. I, cap. 6.)

(3) *De Monarchia,* I, in fine.

imposer un régime uniforme, indistinct à tous les habitans de la terre. « Autrement, dit-il dans sa manière scolastique, doivent être gouvernés les Scythes qui vivent sous une grande disproportion de jours et de nuits, et sont affligés d'un froid intolérable, et autrement les Garamantes qui jouissent de l'égalité du jour et de la nuit, et que les chaleurs extrêmes forcent à marcher tout nus. » Mais au-dessus de ces régimes divers et des princes qui les appliquent, il faut qu'il y ait une volonté suprême qui représente l'unité du but. L'unité, pense-t-il, est aussi nécessaire dans l'ordre temporel que dans l'ordre spirituel : si la chrétienté a besoin d'un pape pour son salut éternel, elle a un égal besoin d'un empereur pour son salut en ce monde. Les deux institutions sont divines au même titre, et c'est « déchirer la robe sans couture du Christ » que de ne pas voir le rapport intime, indissoluble entre l'unité dans l'église et l'unité dans l'empire...

A la fois visionnaire et logicien, — car les deux termes sont loin de s'exclure, — Dante invoque à l'appui de sa thèse la religion et la science, l'Évangile et Aristote, les prophètes de la Bible et les poètes de l'antiquité, l'histoire sacrée et l'histoire profane. Cette fiction colossale du moyen âge qui voyait dans l'empire de Charlemagne la continuation du règne de Constantin le Grand et d'Auguste, Alighieri l'accepte avec un sérieux profond, terrible, et lui donne encore des proportions tout autrement démesurées, fantastiques. Ce n'est pas seulement Constantin, ce n'est pas seulement Auguste, mais c'est le peuple romain dans son ensemble et depuis son origine qui a été le vase d'élection pour l'unité du genre humain, sous la loi du Christ. Le doigt de Dieu est aussi reconnaissable dans l'histoire du peuple romain que dans celle du peuple juif (1). La ville sur le Tibre fut fondée vers la même époque que la maison de Jessé d'où sortit la vierge Marie ; les Hébreux étaient prédestinés à produire de leur sein la vraie foi universelle, comme les Romains le véritable état universel. Le grand ancêtre de ceux-ci fut Énée, dans lequel s'unirent les trois parties du monde : il eut pour aïeux Assaracus de Phrygie, Dardanus d'Europe et Électre, fille d'Atlas l'Africain ; il eut pour ses trois épouses : Créuse, fille de Priam l'Asiatique, Didon de Carthage, et Lavinia, la mère des Albains. Le bouclier tombé du ciel pendant que Numa faisait ses sacrifices, la fuite de Clélie, les oies qui sauvèrent le Capitole, la pluie de grêle qui empêcha Annibal de poursuivre sa victoire, etc., Dante énumère tous ces faits, tous ces miracles, comme les signes évidens des desseins que Dieu a eus de tout temps sur l'*urbs :* Dieu lui destinait de bonne heure la monarchie universelle qu'elle finit en effet par posséder. L'Évangile de

(1) Voyez pour tout ce qui suit la *Monarchia,* lib. II, passim.

saint Luc ne dit-il pas expressément qu'à la naissance du Christ César Auguste fit faire le dénombrement *des habitans de toute la terre?* Par sa naissance comme par sa mort, le Christ a donné la suprême sanction à la puissance romaine : il s'est conformé à l'édit d'Auguste en naissant, et il a reconnu le pouvoir judiciaire de Tibère (dans son représentant Pilate à Jérusalem) en mourant; car il n'y a qu'un juge légitime qui puisse prononcer une peine légitime, et le Christ a voulu subir en sa personne la peine *légitime* du péché d'Adam.

Si le peuple-roi a été ainsi distingué par Dieu, s'il lui a été donné de fonder cette monarchie universelle qu'avaient vainement ambitionnée les Assyriens, les Égyptiens, les Perses et les Macédoniens, c'est que les fils de Cincinnatus, de Fabricius, de Camille, de Brutus l'Ancien, de Scævola, de Décius, de Caton le Vieux, etc., se sont montrés dès l'origine dignes d'une si haute faveur, d'une mission aussi glorieuse par leur piété, par leur esprit civique et gouvernemental, par leur désintéressement, — car, bien entendu, c'est à la seule fin de faire le bonheur du genre humain que les descendans de Romulus ont poursuivi la conquête du monde! Ne souriez pas trop, messieurs, à cette sublime philanthropie prêtée généreusement aux durs légionnaires : M. Mommsen lui-même, ce Darwin de l'histoire, n'a t-il pas reproché de son côté à la génération de Flaminius un sentimentalisme déplacé à l'égard de la Grèce? Dante cite avec empressement, avec triomphe le mot célèbre de Cicéron, que Rome a exercé sur l'univers plutôt un patronage qu'une domination (1). Et si tel a été déjà le caractère de l'empire romain encore que païen, on se doute des vertus que l'auteur de *la Monarchie* revendique pour cet empire devenu saint et chrétien. L'empereur, ne cesse-t-il de répéter, est aussi nécessaire à notre salut temporel, que la papauté à notre salut spirituel; lui seul peut donner au genre humain la paix, la justice et la liberté...

Spectacle étrange que celui de ce transfuge guelfe, venant ainsi apporter aux gibelins leur *déclaration des droits*, la théorie de leur légitimité et de leur raison d'être, que dis-je? venant formuler pour le moyen âge tout entier, une foi politique, pressentie, entrevue, en partie même pratiquée depuis des siècles, mais jamais auparavant aussi rigoureusement précisée et démontrée! Et tout cela au moment où cette foi a déjà perdu bien de sa force sur les consciences, où l'idéal n'agit plus depuis longtemps sur les imaginations! Tant de générations ont passé sur la chute des Hohenstaufen et l'écroulement de leur édifice; à l'heure qu'il est, vers la

(1) Itaque illud patrocinium orbis terræ verius quam imperium poterat nominari. (Cicéron, *de Officiis*, lib. II, cap. 8.)

fin du XIIIe siècle et le commencement du XIVe, les princes de la maison de Habsbourg, pour se faire élire empereurs à Francfort, doivent régulièrement commencer par une renonciation solennelle à tout projet au-delà des Alpes (1); à l'heure qu'il est, les grands électeurs et feudataires de la Germanie ne travaillent qu'à constituer des principautés autonomes, à désagréger leur vaste patrie en diverses *Allemagnes*, selon l'expression caractéristique des chroniqueurs français de l'époque. Et comme en Allemagne, ainsi en est-il du reste de l'Occident chrétien : tout y tend à s'individualiser et à former des organismes distincts. La France se ramasse et se centralise sous les successeurs de saint Louis; l'Italie s'épanouit en royaumes et en républiques vivaces et prospères; les enfans de Tell posent les fondemens de leur indépendance et de leur confédération en cantons; les villes de Flandre développent leurs industries, leurs libertés, leurs *amitiés* (2). Un compatriote, un contemporain de l'auteur de *la Monarchie*, et qui lui aussi avait reçu sa secousse du jubilé de 1300, y trouve précisément l'idée de la décadence de Rome, — de l'ancien ordre de choses, — et de la grandeur future de Florence, — des formations modernes, — et il se met à écrire en langue nationale l'histoire de sa cité (3). Mais aux yeux de Dante, tout ce mouvement général, irrésistible, n'est qu'une aberration néfaste, « une nouvelle chute d'Adam, » l'essai impie de déchirer la robe sans couture du Christ, — et il demande la monarchie universelle, le rétablissement du saint-empire romain; il dit à l'humanité de rebrousser chemin, au temps de s'arrêter dans sa marche : *Sol, contra Gabaon ne movearis!* Et ce qui ajoute à l'étrangeté du drame, ce qui lui donne un intérêt saisissant, vraiment pathétique, c'est qu'il arrive un moment où le verbe du visionnaire est sur le point de devenir chair, où le rêve de l'exilé semble tout près de se changer en un grand événement de l'histoire. Cette œuvre de restauration impériale qu'un génie solitaire, un pauvre proscrit, invoque théoriquement depuis des années, — elle vient un jour tenter spontanément l'esprit aventureux d'un petit comte de Lutzelbourg, longtemps l'homme-lige du roi de France, mais auquel le poignard d'un parricide donne tout à coup, en 1308, l'accès du trône d'Allemagne. A peine installé sur ce trône, Henri VII annonce sa venue à Rome, son *Römerzug*, la résolution inattendue de relever le drapeau des Hohenstaufen!..

Il est aisé de concevoir le tressaillement que dut éprouver Ali-

(1) Voyez les déclarations des empereurs Rodolphe Ier, Adolphe Ier et Albert Ier à leur avènement. (Pertz, *Monumenta* IV, *Legum* tome II, passim.)

(2) *Amicitiæ*, c'est le nom que se donnaient les communes de Flandre. (Voyez Ducange, s. v).

(3) Voyez le curieux passage de Jean Villani, dans son *Histoire de Florence*, VIII, 36.

ghieri à une apparition aussi soudaine, aussi radieuse pour lui; mais il faut lire ses « épîtres, » les écrits qu'il sema tout le long de la route de Henri VII des Alpes à Florence, il faut les lire dans leur prolixité enflammée, dans leur latin à la fois emphatique et biblique, pour se faire une idée de l'homme, pour mesurer toute la hauteur de son exaltation et toute la profondeur de son aveuglement. Dans la première de ces feuilles volantes, Alighieri s'empresse d'annoncer au monde la bonne nouvelle, le message céleste. Dieu enfin a eu pitié des misères intolérables du genre humain; il s'est redressé le lion de la tribu de Juda, et voici venir un second Moïse qui délivrera le peuple de toutes les plaies d'Égypte; voici le « Titan pacifique » qui fera reverdir la justice. Que l'Italie se lève donc dans la joie et l'allégresse et qu'elle aille au-devant de son fiancé, le consolateur de l'univers, l'orgueil des nations, Henri plein de grâce, le divin, l'auguste et le César! Et le poète adjure tout « le sang longobard » de dépouiller « sa barbarie accumulée. » Si les générations présentes ont encore gardé quelque reste de l'ancienne sève « des Troyens et des Latins, » qu'elles se hâtent de saluer l'aigle impériale qui va fondre avec la rapidité de l'éclair!.. Le Lutzelbourg descend en effet les Alpes dans le mois d'octobre 1310, avec sa cohorte de cinq mille mercenaires, — mélange bizarre et bigarré de langues et de races; — les débris, les proscrits du parti gibelin se portent au-devant de lui de toutes parts, et Dante est du nombre. « Il voit la majesté impériale, il entend ses paroles, et il se dit en lui-même : *Ecce Agnus Dei, ecce qui abstulit peccata mundi* (1)! » mais il ne lui demande ni emplois, ni honneurs, ni récompenses. Son compatriote et son confrère en Apollon, Cino da Pistoja, accouru du fond de la France, entre au service de l'empereur, devient un des agens de sa diplomatie; Dante, — et ceci témoigne de son parfait désintéressement, — se contente d'avoir vu le Messie et retourne en Toscane, « aux sources de l'Arno, » d'où il datera ses pamphlets suivans, tous destinés à préparer les voies du Seigneur et à redresser ses sentiers.

C'est que la marche du libérateur du monde est loin d'être triomphale : le « Titan pacifique » ne peut avancer qu'au milieu des flammes et du carnage. Lodi, Crémone, Brescia et mainte autre ville lombarde se soulèvent et ferment leurs portes; Florence devient le centre de la résistance politique. Alighieri est indigné et consterné de cette audace, de cette folie criminelle, et il multiplie les exhortations. Les insensés, les égarés, qui ne reconnaissent pas le mandataire de Dieu, et « qui croient qu'il y a prescription contre *le droit public!* » Ils s'insurgent contre l'unité impériale : pourquoi alors ne

(1) Lettre du 16 avril 1311. (Op. min., III, p. 466.)

s'insurgent-ils pas également contre l'unité apostolique? Après avoir ainsi argumenté, persuadé, supplié, il finit par menacer : « Toutes les souffrances que, dans sa fidélité, endura jadis la glorieuse ville de Sagonte pour la cause de la liberté, vous les éprouverez, vous, dans votre trahison et dans votre honte, pour la cause de l'esclavage (1)!.. » Ce châtiment terrible, il ne se borne pas à le faire entrevoir, à en user seulement comme d'un moyen d'intimidation : il ne tarde pas à le provoquer lui-même, à l'appeler de tous ses vœux et contre sa propre ville natale. Il s'adresse directement à Henri VII, dans sa fameuse lettre du 16 avril 1311, et lui demande de porter un coup décisif, « le coup au cœur, » pour parler le langage de nos jours. L'empereur a tort, y dit-il, de s'attarder dans la compression des villes lombardes, et c'est en vain qu'on espère tuer l'hydre en lui abattant une tête après l'autre. Crémone domptée, Verceil, Bergame, Pavie, etc., se révolteront à tour de rôle. Il faut mettre la cognée à la racine de l'arbre vénéneux; la source empoisonnée est dans la vallée de l'Arno, non point dans celle du Pô ou du Tibre, et Florence est le nom de ce mal horrible. Voilà la vipère qui déchire les entrailles de ses propres parens, la bête immonde qui infecte de sa contagion le troupeau du maître, une Myrrha impie dévorée d'incestueuses ardeurs, une Amata lubrique qui doit périr par la corde. « Lève-toi donc et mets fin à tes lenteurs, illustre rejeton d'Isaï, aie foi dans ton seigneur, le Dieu Sabaoth, sous les yeux duquel tu marches; viens abattre le Goliath avec la fronde de ta sagesse et la pierre de ta puissance; à cette chute, la nuit et les ombres de la terreur couvriront le camp des Philistins, et Israël sera délivré!.. » Oh! assurément, si l'on veut ne pas être tout à fait injuste envers un des plus grands génies de l'humanité, il faut, en lisant ces pamphlets furibonds, toujours se rappeler que ce sont là les cris de convulsion d'un parti agonisant, d'un parti humilié et opprimé par un autre non moins violent que lui ; il faut aussi se rappeler que le patriotisme, tel que nous le comprenons aujourd'hui, n'existait pas à cette époque, et qu'Alighieri surtout était un cosmopolite convaincu, un théoricien fasciné par son idéal, emporté par son *Fiat justitia!* Mais ne nous étonnons pas non plus que la Florence d'alors n'ait jamais voulu pardonner à son fils les épîtres de 1310 et 1311, et que le poète, pour lequel, de son vivant même, selon la belle expression de Michel-Ange, le ciel a toujours eu ses portes grandes ouvertes, ait trouvé celles de sa cité impitoyablement fermées devant lui jusqu'au jour de sa mort.

Peu de mots suffiront pour résumer la campagne du Lutzelbourg

(1) Lettre du 31 mars 1311. (Op. min. III, p. 450.)

en Italie : elle fut piteuse du commencement à la fin. La résistance au libérateur était générale et se reformait derrière lui à mesure qu'il avançait dans l'intérieur du pays. Il ne put mettre la main à Monza sur la fameuse couronne de fer, et force lui fut de recourir, pour la cérémonie indispensable, à une imitation de ce diadème symbolique; comme plus tard à Rome, il dut se contenter du sacre dans la basilique du Latran, les guelfes s'étant emparés de la cité léonine avec le sanctuaire de Saint-Pierre, où ils demeurèrent inexpugnables. De retour de Rome, il vint enfin mettre le siège devant Florence; il ne tarda pas à y succomber, le 24 août 1313, au mal qui le rongeait depuis les jours de Brescia, et presque toute l'Italie reçut cette nouvelle avec un véritable sentiment de délivrance : les temps étaient bien changés depuis les Hohenstaufen! C'est ce dont Dante ne s'était point douté en édifiant, pendant tant d'années, son système de cosmopolitisme impérial, et en saluant, dans la suite, de tous ses *hosanna*, le « Henri plein de grâce » qui devait réaliser son rêve ; c'est ce qu'il s'obstina à ne pas vouloir reconnaître, même après le misérable avortement de la folle entreprise. Décevant, mais éternel jeu de toute politique d'émigrés : le publiciste, aux yeux duquel le messie auparavant tardait tant à venir, le poète, qui n'avait cessé de reprocher aux premiers Habsbourg leur coupable négligence, — qui était même allé jusqu'à voir dans la mort violente d'Albert d'Autriche le châtiment céleste de cette inaction (1), — le même visionnaire, après la catastrophe de 1313, chercha de la consolation dans la pensée que le sauveur était venu... *trop tôt!*

. . . L' alto Arrigo, ch' a drizzare Italia
Verrà in prima ch' ella sia disposta,

dira Beatrice, en montrant au paradis le trône qui est réservé au Lutzelbourg, l'un des plus glorieux sièges dans la rose flamboyante (2)... Alighieri demeura fidèle jusqu'au dernier jour à sa conception de la monarchie universelle, à son idéal du saint-empire romain; et, avant comme après la déception de 1313, il ne cessa d'exalter et de prophétiser cet idéal dans la grande œuvre de sa vie, dans le « poème sacré, » dont il va nous être maintenant sans doute plus facile de saisir l'inspiration et le but.

J'en demande pardon à mon illustre ami le commandeur, ainsi qu'à notre cher académicien, qui, tous les deux et à plusieurs reprises, ont appelé *la Divine Comédie* une épopée, voire l'épopée du moyen âge par excellence. Quelque courante que soit devenue l'expres-

(1) Purgat., VI, 97-105. — Sur l'empereur Rodolphe, Purg., VII, 94-95.
(2) Parad., XXX, 137-138.

sion, je la crois néanmoins peu justifiée et prêtant surtout à des malentendus de divers genres. Singulière épopée, en vérité, qui laisse dans l'oubli ou dans l'ombre les côtés les plus saillans, les traits les plus prononcés de l'époque qu'elle est censée résumer : la féodalité par exemple, la chevalerie, le travail profond des communes, l'élan magnifique des croisades. N'avez-vous pas été frappés, messieurs, du peu de place qu'occupent dans notre poème les héros, les fastes et les souvenirs des guerres de la terre-sainte ; du faible retentissement qu'a trouvé dans les terzines ce cri de *Dieu le veut!* qui avait ébranlé, enflammé une longue suite de générations, et qui était loin d'avoir perdu tout sa force au temps d'Alighieri ? Pendant bien des siècles encore après Dante, la lutte contre l'infidèle devait être la grande tentation, ou, si l'on aime mieux, la grande illusion des rois et des peuples ; jusqu'à la bataille de Lépante, l'abandon de l'Orient n'a cessé de peser comme un remords écrasant sur la conscience des chrétiens, des souverains pontifes surtout, qui furent infatigables dans leurs efforts et leurs admonestations à ce sujet. C'est même par la promesse surtout d'une croisade, d'une expédition prochaine en Palestine, que le propre messie de notre poète, Henri de Lutzelbourg avait obtenu l'appui du pape Clément V pour son entreprise au-delà des Alpes. Mais si Dante, parmi tant de griefs qu'il sait accumuler contre Boniface VIII, ne néglige point non plus celui « d'aimer mieux faire la guerre près du Latran que contre les Sarrasins et les juifs (1), » il n'insiste pas autrement sur la catastrophe de Saint-Jean-d'Acre, — catastrophe qui coïncida avec la mort de Béatrice, — et la perte de la terre-sainte ne lui arrache point un seul de ces cris de colère et de douleur qu'il trouve toujours en parlant de la chute du saint-empire. Combien de lacunes encore aurais-je à signaler, combien d'omissions à faire ressortir, — omissions graves et qui seraient impardonnables, s'il était vrai seulement que Dante a eu la pensée de faire l'épopée du catholicisme, de donner, — on l'a bien dit quelque part, — la *Somme* poétique du moyen âge, comme saint Thomas en avait donné la *Somme* théologique ! N'aurais-je pas alors le droit de réclamer contre l'oubli de tant d'actes mémorables, de tant de personnages grandioses de la martyrologie et de l'hagiographie catholiques ? Ne pourrais-je pas me plaindre également du silence gardé sur un Abeilard, sur un Arnaud de Brescia, sur un Thomas Becket, sur saint Louis et sur mainte autre figure qui a fait époque, qui a laissé une trace lumineuse dans l'histoire ? Pourquoi surtout, dans ce prétendu Panthéon épique, et parmi cette foule de noms obscurs dont si souvent je cherche en vain les

(1) Inf., XXVII, 85-90.

vestiges dans les chroniques même locales, ne vois-je pas briller les noms de Léon Ier, de Léon III, de Nicolas Ier, de Léon IX, de Grégoire VII, d'Urbain II, d'Alexandre III, d'Innocent III, de Grégoire IX, d'Innocent IV : c'est-à-dire, les noms des pontifes les plus illustres et qui ont le plus marqué dans les annales de la chrétienté? N'est-il pas étrange d'avoir à constater dans *la Divine Comédie* l'absence complète de toute mention de l'empereur Henri IV et du pape Hildebrand, les deux personnifications les plus augustes, les plus fatidiques de la lutte séculaire entre la crosse et le sceptre?..

La comtesse. — C'est étrange, en effet!

Le prince Silvio. — Mais pourquoi aussi s'obstiner à présenter Dante comme l'Homère ou l'Hésiode du monde gothique?... *La Divine Comédie* n'est ni *l'Iliade* du moyen âge ni la *Théogonie* du catholicisme : c'est un poème moral et politique, une exhortation éclatante, isaïenne, à l'adresse de la génération contemporaine, — la génération du grand jubilé. Le présent, l'actualité, le monde au commencement du xive siècle : voilà ce que le chant du Florentin a uniquement en vue et pour objet; toute autre époque de l'histoire n'y figure que comme réminiscence fortuite, tout rappel des événemens et des âges antérieurs n'y est qu'épisode, illustration, ornement et parfois même simple fantaisie ou caprice. Il n'est pas jusqu'au merveilleux échafaudage du Cosmos divin, jusqu'à la confession touchante d'une âme pécheresse, et au pèlerinage mystique à travers les trois royaumes invisibles qui ne constituent, à ce point de vue, le décor et le dehors seulement de l'œuvre véritable et de la pensée principale; tout cela forme seulement le cadre, — cadre sublime! — du tableau, ou plutôt du miroir que le poète, que le prophète entend présenter au monde visible et vivant, à la chrétienté de son temps. « Écartant les subtiles recherches, — ainsi s'exprime Dante lui-même, et d'une manière bien significative, dans sa lettre dédicatoire au Cangrande della Scala, — on peut dire brièvement que le but du poème, dans son ensemble comme dans ses parties, est d'arracher les *vivants de cette vie* de l'état de misère et de les conduire à l'état de félicité (1). » Or pour les vivans de cette vie, — nous connaissons déjà à cet égard la conviction d'Alighieri, — l'état de misère provient du manque de toute unité, de toute direction suprême dans l'ordre temporel; et l'état de félicité ne saurait être obtenu que par la restauration de cette unité, par le retour au saint-empire

(1) Sed omissa subtili investigatione, dicendum est breviter, quod finis totius et partis est removere viventes in hac vita de statu miseriæ, et perducere ad statum felicitatis.

romain, et l'établissement de la monarchie universelle. Cette conviction, cette foi, elle inspire le poète de *la Divine Comédie* dans chacune de ses strophes, comme elle a inspiré le philosophe qui a médité le traité de la politique générale, le publiciste qui a écrit les pamphlets de 1310 et de 1311; elle demeure la pensée de toute sa vie, son *Hoc opus, hic labor...*

Sans doute, pour nous qui sommes placés si loin des temps et des idées de Dante, qui en sommes séparés par des transformations et des révolutions immenses, pour nous la forme l'emporte de beaucoup sur le fond dans son œuvre immortelle. Nous n'en apprécions véritablement que les épisodes éclatans et les décors magnifiques, nous voudrions nous en toujours tenir au cadre merveilleux, et volontiers nous redirions le mot de Zeuxis : « Le tableau, *c'est le rideau!* » Mais outre qu'il s'agit ici de nous représenter un génie extraordinaire dans sa grandeur naturelle, de le replacer dans son milieu et de le remettre dans son vrai jour, il est juste de reconnaître aussi que rarement poète a su à ce point animer, renouveler sans cesse et passionner un thème moral et politique. Cet état de misère de la chrétienté, *la Divine Comédie* nous le fait voir dans une variété infinie, sous les aspects les plus inattendus, dans son action corrosive et dissolvante sur tout ce qui est le bien, le vrai et le beau sous notre ciel, — pour arriver toujours à la même conclusion et à la même leçon, que la terre est livrée à l'anarchie, et que la famille humaine est dévoyée :

Pensa che in terra non è chi governi;
Onde si svia l' umana famiglia (1).

Rappelez-vous seulement, je vous en prie, ces terzines innombrables, enflammées sur la haine et la cupidité qui ont envahi les cœurs, ces imprécations retentissantes contre les guerres impies entre les peuples du même Christ, contre les divisions et les déchiremens « qui font se ronger les uns les autres ceux qu'enserrent un même mur et un même fossé (2). » A tel endroit, le poète n'hésite pas à donner une version chrétienne du lugubre *Non curæ deis* de Tacite : il demande si Celui qui pour nous fut crucifié sur terre, a décidément « tourné ailleurs ses yeux justes? » et il revient toujours à son *Porro unum necessarium*, à l'urgence pour César « de s'élancer sur la selle et de faire sentir son éperon à la cavale devenue sauvage (3). » Le salut n'est qu'à ce prix; mais à ce prix il lui paraît immanquable, immédiat. On a parfois vraiment l'impres-

(1) Parad., XXVII, 140-141.
(2) Purgat. VI, 82-84.
(3) Purgat., VI, passim.

sion qu'il ne dépendrait que d'un César de fermer à jamais les portes de l'enfer, d'extirper le mal de dessus la terre, de changer du tout au tout la pauvre nature humaine! Chose curieuse, cet adorateur et prôneur du passé, cet homme de la réaction et de la restauration, comme nous l'appellerions de nos jours, il lui arrive, une fois emporté par sa fougue, de proclamer jusqu'à cette doctrine d'une orthodoxie bien équivoque et si chère à la démagogie moderne, la doctrine de Rousseau, que la nature humaine est bonne en soi et qu'elle n'a été corrompue que par les gouvernemens :

Ben puoi veder che la mala condotta
È la cagion che il mondo ha fatto reo,
E non natura che in voi sia corrotta (1)!

Et parmi ces mauvais gouvernemens qui ont corrompu la nature humaine, Dante dénonce en première ligne le gouvernement des souverains pontifes... Soumis au saint-siège dans toutes les choses de la foi avec une fidélité inébranlable, studieux à reconnaître toujours hautement et de la manière la plus explicite l'institution divine de la papauté, il s'élève avec d'autant plus de véhémence contre la politique de la curie romaine à l'égard de cette autre institution également divine, selon lui : l'empire. C'est cette politique, croit-il, qui, en entrant en lutte avec les empereurs, a semé partout l'esprit de révolte, encouragé les princes de la terre dans leur résistance contre leur chef suprême, l'oint du Seigneur, rendu insolentes jusqu'à ces villes bourgeoises et marchandes qui, fières de leur prospérité et de leur désordre, refusent de baisser sous le joug salutaire leurs cous endurcis. Ainsi a été déchirée la robe sans couture du Christ, et le genre humain est devenu un monstre à plusieurs têtes. Honte et sacrilège! Au lieu d'avoir le même amour pour toutes les brebis du troupeau que leur a donné le Sauveur, les papes les ont rangées, les unes à droite, les autres à gauche; ils ont souffert que la tiare devînt un signe de ralliement pour les partis, ils ont souffert que les clefs à eux confiées par le prince des apôtres fussent portées comme enseignes sur les étendards qui allaient combattre des baptisés!..

LE MARCHESE ARRIGO :

Non fu nostra intenzion ch' a destra mano
De' nostri successor parte sedesse,
Parte dall' altra, del popol cristiano;

Nè che le chiavi, che mi fur concesse,
Divenisser segnacolo in vessillo,
Che contra i battezzati combattesse (2)...

(1) Purgat., XVI, 103-105.
(2) Parad., XXVII, 46-51.

L'ABBÉ DOM FELIPE. — Et en 1848 l'on a fait un crime à notre vénéré Pie IX d'avoir déclaré presque dans ces termes de Dante que, père de tous les chrétiens, il ne pouvait envoyer ses sujets combattre les Autrichiens, qui ont reçu le même baptême. O politique, que de comédies en ton nom!..

LE PRINCE SILVIO. — L'origine de cette « perturbation du monde, » notre poète la fait remonter au IVe siècle : il la découvre dans la translation à Byzance du siège de l'empire, mesure qu'il attribue fort étrangement à une condescendance mal entendue de Constantin le Grand envers les papes. « C'est pour céder au Pasteur qu'il s'est fait Grec; l'intention était bonne, mais le fruit fut amer (1)... » Le fruit, ce fut l'immixtion du saint-siège dans les affaires des états, la domination qu'il voulut exercer dans l'ordre temporel, la passion de commander, de posséder et de s'enrichir qui s'empara de l'église. Alighieri ne se demande pas si ce développement n'était point une nécessité historique, et somme toute, un immense bienfait pour l'humanité; s'il n'y eut pas quelque chose de salutaire et de vraiment providentiel dans cette influence dévolue à un pouvoir tout moral et tout spirituel, au milieu d'une Europe envahie par des peuples barbares livrés jusque-là au seul culte de la force et à l'assouvissement de leurs instincts de jouissance et de destruction. Il ne se demande pas si l'œuvre de la paix sur la terre n'a pas été pendant des siècles bien plus le travail des papes que celui des successeurs de Charlemagne; si, sous ses yeux mêmes, encore en 1307, et malgré la captivité babylonienne de l'église, il n'a pas été donné à Clément V de faire cesser, à Poitiers, les luttes acharnées des comtes de Foix et des comtes d'Armagnac, de régler les affaires pendantes entre la France et l'Angleterre, entre la France et la Flandre, et de terminer, pour un temps du moins, la question de la succession de Hongrie. Sa théorie est faite, et il s'imagine une histoire universelle tout à l'avantage de cette théorie. « Jadis, dit-il, alors que Rome faisait le bien du monde, elle avait deux soleils qui éclairaient l'une et l'autre voie, celle d'ici-bas et celle de Dieu ; mais depuis que des deux lumières l'une a éteint l'autre, et qu'à la crosse l'épée a été jointe, tout alla de mal en pis; pour avoir confondu les deux pouvoirs, l'église de Rome verse dans la fange et se souille elle-même et son fardeau. »

LE MARCHESE ARRIGO :

Soleva Roma, che il buon mondo feo,
Duo Soli aver, che l' una e l' altra strada
Facén vedere, e del mondo e di Deo.

(1) Parad., XX, 55-60.

L' un l' altro ha spento; ed è giunta la spada
Col pasturale; e l' uno et l' altro insieme
Per viva forza mal convien che vada...

Di' oggimai che la Chiesa di Roma,
Per confondere in sè duo reggimenti,
Cade nel fango, e sè brutta e la soma (1).

Le prince Silvio. — Mais ses plaintes les plus amères, les récriminations les plus terribles, les invectives les plus sanglantes, Alighieri les réserve pour la maison de France, pour les descendans de ce Capet dont il fait le « fils d'un boucher. » Vous avez tous, messieurs, présent dans l'esprit ce vingtième chant du Purgatoire qui donne l'historique des princes de la troisième dynastie de France : « Tant que la grande dot provençale ne leur ôta toute vergogne, peu valaient-ils, du moins faisaient-ils peu de mal; mais à partir de là ils poussèrent par force et par mensonge leur œuvre de rapine, et puis, par pénitence, ils prirent le Pontois, la Normandie et la Gascogne... » Ces mots « par pénitence, » — *per ammenda,* — reviennent par trois fois comme rime invariable et sardonique dans la strophe. C'est par pénitence que Charles d'Anjou a mis à mort Conradin; par pénitence encore qu'il a renvoyé aux cieux saint Thomas, — car le poète accueille avidement une absurde tradition d'après laquelle l'Angevin aurait fait empoisonner le grand auteur de la *Somme.* Un autre Charles entre à Florence, « sans armes, avec la seule lance de Judas, » pour percer le flanc de la cité. Encore un autre Charles, captif en mer, fait traite et marché de sa fille; « le corsaire du moins ne vend que ceux qui lui sont étrangers... » Ainsi se poursuit la diatribe, pour culminer dans le crime d'Anagni et le meurtre sacrilège des templiers.

Le marchese Arrigo :

I' fui radice della mala pianta,
Che la terra cristiana tutta aduggia
Sì, che buon frutto rado se ne schianta...

Chiamato fui di là Ugo Ciapetta :
Di me son nati i Filippi e i Luigi,
Per cui novellamente è Francia retta...

Mentre che la gran dote provenzale
Al sangue mio non tolse la vergogna,
Poco valea, ma pur non facea male.

Lì comminciò con forza e con menzogna
La sua rapina; e poscia, per ammenda,
Pontì e Normandia prese, e Guascogna.

(1) Purgat., xvi, 106-111 et 127-129.

Carlo venne in Italia, e per ammenda,
Vittima fe di Curradino; e poi
Ripinse al ciel Tommaso, per ammenda.

Tempo vegg' io non molto dopo ancoi
Che tragge un altro Carlo fuor di Francia,
Per far conoscer meglio e sè e i suoi.

Senz' arme n' esce, e solo con la lancia
Con la qual giostrò Giuda; e quella ponta
Sì, ch' a Fiorenza fa scoppiar la pancia...

L'altro, che già uscì preso di nave,
Veggio vender sua figlia, e patteggiarne,
Come fan li corsar dell' altre schiave (1)...

Le prince Silvio. — M. Michelet a très justement appelé ces furieuses terzines « la plainte du vieux monde mourant contre le laid jeune monde qui lui succède (2). » C'est qu'avec la clairvoyance de la haine, en effet, le théoricien fanatique du cosmopolitisme chrétien a reconnu là-bas, sur les bords de la Seine, « la racine de la male plante qui assombrissait toute la terre ; » il y a reconnu l'essai formidable d'un organisme indépendant, centralisé, uni en lui-même ; l'exemple éclatant et dangereux d'un nouvel ordre de choses incompatible avec la monarchie universelle. Il faut bien en convenir, l'œuvre poursuivie par les rois capétiens fut, dès l'origine, la contradiction, la négation plus ou moins consciente, plus ou moins avouée, mais continue et persévérante du saint-empire romain. Une telle œuvre ne devait pas trouver grâce devant Alighieri, alors même qu'il l'eût vue aux mains d'un saint Louis : aux mains d'un Philippe le Bel, elle lui parut satanique. Nous-mêmes, et malgré toutes nos idées sur la fatalité historique, sur la marche implacable du progrès, n'avons-nous pas encore aujourd'hui quelque peine à nous faire au légiste en cuirasse, au procureur bardé de fer, au fiscal sanguinaire qui fut le petit-fils de saint Louis, ainsi qu'à son terrible entourage de *chevaliers ès-lois*, les Marigni, les Plaisian, les Nogaret? S'il est vrai que Philippe le Bel a « définitivement inauguré, sur les ruines du droit ancien, la conception de l'état, le pouvoir absolu du souverain, l'immoralité transcendante de la politique (3), » on ne peut qu'admirer le génie du poète gibelin d'avoir aussitôt démêlé le principe destructeur de son idéal et su lire dans les astres que *ceci tuerait cela*.

C'est par Hugues Capet lui-même, leur ancêtre, que Dante fait prononcer ce violent réquisitoire contre « les Philippe et les Louis qui

(1) Purgat., xx, 43-81.
(2) Michelet, *Hist. de France*, t. III, chap. 2 initio.
(3) Voyez l'étude de M. Renan sur *Nogaret*, dans la *Revue* du 15 mars 1872.

nouvellement gouvernent la France ; » comme c'est dans les paroles célèbres prêtées au prince des apôtres, dans le Paradis, qu'il résume ses griefs principaux contre les indignes successeurs de Pierre, les « usurpateurs du saint-siège (1). » Mais papes simoniaques et Capétiens hypocrites, affirme le poète, auront beau se liguer et honteusement s'accoupler, — *puttaneggiar* (2), — ils ne prévaudront pas contre l'aigle impériale, « dont les serres ont su arracher la crinière des lions tout autrement forts (3). » *Dieu ne troquera pas ses armoiries contre les lis :* ainsi conclut le splendide panégyrique de l'empire romain que Dante a placé avec intention dans la bouche de l'empereur Justinien (4), l'auteur de ce Code qui mit le sceau au grand labeur, — *alto lavoro,* — au travail séculaire du *Senatus populusque :* l'élaboration du droit!

Ce que nous avons vu par le livre de *la Monarchie* des idées d'Alighieri sur l'empire romain, — sur ses origines miraculeuses, ses destinées magnifiques, sa continuité légitime depuis Énée jusqu'aux Hohenstaufen, — le discours de Justinien ne fait que le récapituler après maintes autres strophes du « poème sacré, » reflétant toutes la même et invariable doctrine. Je noterai seulement que dans *la Divine Comédie* ces idées empruntent à la poésie une splendeur que n'avait pu leur donner la déduction scolastique du traité en prose. Ce parallélisme constant de l'antiquité et de la chrétienté, ce syncrétisme universel de l'histoire profane et de l'histoire sacrée, finit par subjuguer votre esprit et par vous faire presque accepter l'inconcevable fiction. Les croyances politiques du pèlerin inspiré ont tout aussi bien que ses croyances religieuses leur ancien et leur Nouveau Testament ; les Romains sont pour lui dans l'ordre temporel ce que sont les Juifs dans l'ordre spirituel : le peuple d'élection, le peuple de Dieu. De là sa sévérité pour tous ceux qui furent hostiles à Rome, à la Rome même fabuleuse, pour les héros de *l'Iliade*, un Ulysse, un Diomède, qui ont détruit Troie, la patrie d'Énée ; de là sa colère contre Annibal et ses « Arabes, » contre Brutus et Cassius surtout, les meurtriers de César, les traîtres des traîtres, dont il assimile le crime comme le châtiment à celui de Judas. De là enfin son enthousiasme, sa vénération pour Virgile, le chantre sublime de la gloire et de la grandeur du peuple-roi et de l'empire, le poète inspiré qui a su prononcer le mot prophétique :

Tu regere imperio populos, Romane, memento!

(1) Parad., XXVII, passim, et notamment vers 22-27.
(2) Inf., XIX, 108 et aussi Purgat., XXXII, 148-160.
(3) Parad., VI, 107-108.
(4) Parad., VI, passim.

Que si maintenant aux trois discours dont il vient d'être parlé, — d'Hugues Capet, de l'empereur Justinien et du prince des apôtres, — nous voulions joindre en dernier lieu celui de Cacciaguida, nous aurions alors, je crois, tout le système politique et social d'Alighieri résumé dans ses traits les plus essentiels et traduit dans le plus magnifique des langages. La figure de Cacciaguida, — un ancêtre du poète, un preux chevalier, mort en terre-sainte vers 1147, — remplit jusqu'à quatre chants du Paradis (1), et la considération seule de l'étendue donnée à l'épisode devrait déjà nous engager à en retenir autre chose encore que les fameux vers sur les misères de l'exil, ou la recommandation de ne rien taire de la *vision merveilleuse* et de « laisser se gratter ceux qui ont la rogne : »

> Tutta tua vision fa manifesta,
> E lascia pur grattar dov' è la rogna (2)!

Cet épisode, en effet, est avant tout une apothéose sans pareille et sans réserve du passé; l'évocation d'un témoin et d'un représentant des anciens âges sert de prétexte au chantre gibelin pour cribler de ses flèches les plus acérées et les plus railleuses le développement démocratique des générations qui suivirent. Dante est un aristocrate dans la plus rigoureuse acception du mot, et rien de plus caractéristique à cet égard que le cri qui lui échappe à la vue de son aïeul au Paradis : « O noblesse du sang, dit-il, quoi d'étonnant que les hommes là-bas, sur la terre, en soient si fiers, puisque j'en ai éprouvé de l'orgueil jusque dans le ciel? » Il ajoute, il est vrai, — comme s'empressera d'ajouter tout aristocrate intelligent, — « que c'est là un manteau qui bien vite se raccourcit et que le temps ronge à l'entour de ses ciseaux, si l'on ne prend soin d'en augmenter l'étoffe de jour en jour; » mais il n'en regarde pas moins toute adultération du sang, toute mésalliance comme une cause d'abaissement et de ruine, non-seulement pour les familles, mais même pour les cités :

> Sempre la confusion delle persone
> Principio fu del mal della cittade,
> Come del corpo il cibo che s' appone (3).

Déjà dans un passage précédent de l'Enfer (4) il avait donné pour origine des malheurs de Florence le mélange qui s'y fit des indigènes antiques et de naissance romaine, avec « le peuple

(1) Chants xv-xviii.
(2) Parad., xvii, 127-128.
(3) Parad., xvi, 67-69.
(4) Inf., xv, 61-78.

ingrat et malin qui est descendu de Fiesole, et qui garde encore quelque chose de la montagne et du rocher; ainsi dépérit le doux figuier au milieu des sorbiers sauvages. » Ici (1), dans le discours prêté à Cacciaguida, il revient sur les inconvéniens et les calamités de cette population mixte, *cittadinanza mista*. La ville qui jadis fut « pure jusque dans le dernier de ses artisans, supporte maintenant la puanteur des rustres immigrés de la campagne aux yeux aiguisés pour le lucre. » Qu'il renverrait volontiers ces « changeurs ou marchands, » dans le Montemurlo, à Acone, à Valdigrieve, à Simifonti, « où leurs grands-pères n'avaient fait que mendier! » Que sa colère gronde contre la gent parvenue, « espèce insolente, qui devient dragon derrière tout fuyard, mais s'adoucit en agneau devant quiconque lui montre les dents ou seulement la bourse! » Il énumère avec complaisance, avec abondance, les vieilles familles nobiliaires qui furent grandes et puissantes dans la commune du temps de son ancêtre, temps heureux et béni, où la ville avait pour limites le Pont-Vieux et le Baptistère, et seulement le cinquième de la population d'à présent! Sans doute la vue d'Uccellatojo n'effaçait pas alors celle du Montemario à Rome par sa splendeur, et on ne connut point ces palais qui paraissent vides tant ils sont immenses, ni des Balthazars empressés à montrer tout ce qui peut se faire dans des salles aussi vastes. Modestes étaient les fortunes, médiocres les dots des filles, simples les parures des femmes, et tel chef d'une maison illustre se contentait de porter des habits de cuir; mais aussi une matrone galante et un homme d'affaires et d'intrigues étaient des phénomènes non moins extraordinaires à cette époque que ne le seraient aujourd'hui une Cornélia et un Cincinnatus... Relisez, messieurs, ces quatre chants d'une poésie merveilleuse, où les accens d'Isaïe et ceux de Juvénal alternent sans relâche et sans choc; mais relisez aussi, comme commentaire utile, indispensable la page qu'un compatriote, un contemporain de notre poète, a consacrée au tableau de la Florence d'alors. « La Florence d'alors, nous dit Jean Villani (2), possédait quatre-vingts banques qui centralisaient le crédit du monde entier et faisaient les emprunts de tous les états de l'Europe; la seule industrie des draps y occupait deux cents fabriques et trente mille ouvriers; le revenu annuel de la république était de 300,000 florins d'or. » Macaulay fait observer quelque part (3) que ce revenu dépassait de beaucoup celui que l'Angleterre et l'Irlande purent fournir ensemble trois siècles plus tard, à la reine Élisabeth. — Et c'est à de tels princes marchands et rois changeurs que l'arrière-petit-fils de

(1) Pour tout ce qui suit, voir Parad., XV-XVII passim.
(2) *Hist. de Florence*, XI, 91 et passim.
(3) Dans son *Essai sur Machiavel*.

Cacciaguida prêchait le retour aux habits de cuir des Berti, des de' Nerli et des del Vecchio !..

Le retour partout et en toutes choses aux principes, aux institutions, aux mœurs du passé ; une aristocratie fortement organisée, ayant la haute main sur les villes, et ces villes elles-mêmes empêchant l'affluence, évitant le contact des rustauds de la campagne ; les principautés, les républiques respectant leurs autorités légitimes et les frontières établies, point surtout de ces réunions des pays divers en royaumes centralisés et compacts, point de ces « agglomérations nationales, » comme nous dirions aujourd'hui, point de chrétienté changée « en monstre à plusieurs têtes » : l'univers soumis dans l'ordre temporel à un seul chef suprême, à un empereur, à un grand justicier « d'autant plus juste et équitable que, possédant tout, il n'a rien à convoiter (1), » — tel est l'idéal politique et social d'Alighieri à la fin du moyen âge et au seuil des temps modernes. Y eut-il jamais un homme de génie en désaccord plus complet avec les apirations, les tendances et tout le travail de son époque ? Y eut-il jamais un Épiméthée qui *pensât plus en arrière ?..* Que nous aurions tort toutefois de nous en tenir seulement au côté arriéré et chimérique du système et de ne pas rendre hommage aux beaux et nobles sentimens qui l'avaient inspiré ! Oh ! n'oublions pas, de grâce, que l'utopie ici avait sa source dans une pensée haute et généreuse, et que, pour parler avec Homère, c'est par la bonne porte qu'est venu le songe, — par la grande porte ouverte sur toute l'humanité ! L'unité du genre humain, la solidarité de la vaste famille chrétienne, « la paix, la justice et la liberté sur terre, » voilà ce que poursuivait Alighieri dans la restauration du saint-empire romain ; il s'est trompé sur le moyen, sans doute, mais le but était élevé, éternellement vrai, bien digne d'enflammer une telle âme... Deux cents ans après Dante, et dans cette même ville de Florence si féconde en hommes extraordinaires, surgira un génie qui, encore aujourd'hui, demeure pour nous une effrayante énigme :

Colui ch' a tutto il mondo fe paura (2).

et qui, lui aussi, présentera au monde un idéal politique, un idéal que se transmettront les siècles. Lui aussi, il divinisera l'idée de l'état, mais cet état, il le tiendra quitte de tout honneur et de toute vertu. Lui aussi, il exaltera les anciens Romains, mais non point pour leur désintéressement imaginaire ni leur patronage bénévole : il admi-

(1) *De Monarchia*, I, cap. II.
(2) Parad., XI, 69.

rera leur âpreté, leur dureté, leur esprit implacable de conquête et de domination. L'unité du genre humain, la solidarité de la famille chrétienne, lui paraîtront des mots dépourvus de sens, et il proclamera la guerre de tous contre tous. Il fera des vœux pour la venue non pas d'un aigle impérial, mais d'un loup et d'un lion (*volpe e leone*) unis dans la personne d'un tyran heureux ; il ne demandera à ce messie ni la paix, ni la justice, ni la liberté, il ne lui demandera que le *succès :* et son César sera César Borgia !.. Pour la dignité de l'esprit humain, pour l'honneur du nom italien, félicitons-nous de pouvoir rappeler *la Monarchie* de Dante à l'occasion du *Prince* de Machiavel...

LA MARCHESE ARRIGO :

> Chè dove l' argomento della mente
> S' aggiugne al mal volere ed alla possa,
> Nessun riparo vi può far la gente (1).

LE PRINCE SILVIO. — Il n'en est pas moins vrai pourtant, que l'idéal politique d'Alighieri fut une des plus décevantes illusions qui aient jamais fasciné un grand esprit, et que cette illusion a pesé et pèse encore aujourd'hui de son ombre étrange sur tout le « poème sacré; » elle lui donne un cachet unique de tristesse ineffable et de navrante douleur. L'attachement à un passé disparu et à un monde écroulé n'est pas le propre de Dante seul, dans le domaine de l'imagination créatrice ; on peut même dire que ce sentiment a été l'inspiration ordinaire de la plupart des poètes qui ont laissé des œuvres immortelles. Ce n'est que de nos jours, en effet, dans ce siècle de monstrueuse infatuation, que les enfans d'Apollon se sont avisés de se poser en prophètes et en voyans, en saint Jean-Baptiste de je ne sais quel nouveau royaume de Dieu ou de Satan; telle n'a pas été la prétention d'un Homère, d'un Eschyle, d'un Sophocle, d'un Virgile, d'un Tasse, d'un Shakspeare, ni d'un Gœthe : chacun d'eux fut plutôt un *laudator temporis acti*. Mais Alighieri ne se borne pas à louer un grand ordre de choses évanoui et à l'accompagner de ses regrets; il ne se contente pas de l'exalter par son chant et de l'entourer de toute la magie de son art : il croit à la continuité, à la présence réelle, à l'éternité du système; ce système est pour lui la voie, la vérité et la vie ; toute autre chose ne lui paraît que vanité et mensonge, une déviation coupable et « une nouvelle chute d'Adam. » Il se raidit, il lutte, et il saigne. Il n'est pas le simple aède d'un beau passé héroïque, il en est le dernier combattant : le gladiateur mourant d'une cause sans lendemain. Samson au rebours, — et Samson non moins aveugle, — il pré-

(1) Inf., XXXI, 55-57.

tend maintenir contre le destin l'édifice branlant du moyen âge, et il embrasse d'une étreinte convulsive cette grande colonne de l'empire, — de tous les anciens supports du temple, le plus ruiné, hélas! et le plus défaillant...

LA COMTESSE. — Ah! prince Canterani,

. . . . Tu lasci tal vestigio,
Per quel ch' i' odo, in me, e tanto chiaro,
Che Lete nol può torre nè far bigio (1).

Jamais je n'oublierai le Dante qui vient de m'être révélé aujourd'hui pour la première fois! Quelle vie, quelle œuvre et quelle destinée!

LE PRINCE SILVIO. — Et pour mesurer toutes les sombres profondeurs d'une destinée aussi extraordinaire, il importe encore de nous rappeler en dernier lieu que le défenseur le plus résolu, le plus convaincu du passé a été, malgré tout cela, et malgré lui surtout, l'ouvrier le plus puissant, le fauteur le plus énergique de la civilisation moderne; que le Jérémie du moyen âge a été en même temps le premier génie de la Renaissance! Épiméthée du XIVe siècle, il tenait lui aussi des mains de sa Pandore, — des mains de sa muse, — un trésor mystérieux; et de ce trésor s'échappèrent des forces, — des idées, — qui devaient miner et détruire le vieux monde auquel il voulait demeurer fidèle, le monde qui avait toute sa foi et tout son amour!

Et d'abord n'est-il pas curieux de voir ce cosmopolite, cet adversaire de toutes les individualités, de toutes les unités nationales, travailler pourtant avec ardeur, avec une sollicitude touchante à nous façonner un idiome national, à unifier les quatorze dialectes de la péninsule en un seul type noble et beau? Dans le *Convito*, il fait encore des concessions au préjugé du temps et ne conteste pas la supériorité du latin sur tout idiome *vulgaire :* c'est pour lui « le froment comparé à l'avoine (2); » dans son livre *de Vulgari Eloquentia,* il déclare déjà que le parler indigène est « plus noble », parce qu'il est « plus naturel », et il trouve le latin plutôt « artificiel (3). » Avec bien des travers et des bizarreries scolastiques cet ouvrage *de Vulgari eloquentia* n'en est pas moins, — l'auteur le sent et l'annonce au début même (4), — le premier essai d'une science toute nouvelle, et contient nombre de vues justes et surpre-

(1) Purgat., XXVI, 106-108.
(2) *Convito,* I, cap, VI.
(3) *De Vulgari Eloq.*, I, cap. I.
(4) Cum neminem ante nos de vulgaris eloquentiæ doctrina, quicquam inveniamus tractasse. (*De Vulg. Eloq.*, I, cap. I.)

nantes pour l'époque. Dès lors, par exemple, Dante reconnaît au français une grande aptitude *pour la prose ;* il demande la séparation de l'*oc*, de l'*oïl* et du *si*, le développement individuel de l'espagnol, du français et de l'italien. Il ne voulait pas de chrétienté « à plusieurs têtes, » mais il admet, il désire une chrétienté à plusieurs langues !

Aussi me répugnera-t-il toujours de croire qu'Alighieri ait primitivement songé à composer *la Divine Comédie* en latin, bien que Boccace se soit porté garant de cette anecdote, et qu'il nous ait même transmis les trois premiers vers du prétendu essai (1). Si d'ailleurs une telle velléité avait jamais réellement existé, elle fut bien vite abandonnée, et depuis, toutes les objurgations des pédans du jour « de donner à sa muse un manteau plus digne (2) » ne purent détourner Dante de sa résolution de chanter son « poème sacré » en accens populaires. Résolution magnanime qui nous a créé une langue, une poésie, je dirai presque une nationalité : *nobis hanc patriam peperit!* Et c'est pourquoi jusqu'à l'heure présente, toute âme italienne tressaille au grand nom d'Alighieri et lui crie ainsi que le fait Sordello à la vue de Virgile :

O gloria de' Latin, ... pro cui
Mostrò ciò che potea la lingua nostra (3) !

Inconséquence sublime du génie qui, d'un côté, voulait restaurer la monarchie universelle et qui, de l'autre, n'hésitait pas à détrôner la langue universelle, un des instrumens les plus puissans, les plus indispensables de cette monarchie ! Car ce n'est pas seulement la haute inspiration poétique que Dante a revendiquée pour le parler populaire, il pensait lui soumettre jusqu'à la science ; il osa dépouiller la scolastique du grave manteau latin, et présenter la philosophie elle-même, « cette épouse de l'empereur du ciel, sa sœur et sa fille chérie, » dans un habillement simple, *vulgaire ;* il osa dévoiler les mystères de l'école angélique et séraphique, rapprocher des profanes ce qui avait fait jusque-là l'orgueil et le trésor jalousement surveillé de la gent sacrée et docte. Sous la forme d'un commentaire à ses canzones il avait projeté de donner, dans le *Convito,* une véritable encyclopédie de tout le savoir de son

(1) Ultima regna canam fluido contermina mundo,
Spiritibus quæ lata patent, quæ præmia solvunt
Pro meritis cuique suis data lege tonantis.

(2) Voyez le *Carmen* de Joannes de Virgilio à Dante :
Nec margaritas profliga prodigus apris
Nec preme Castalias indigna veste sorores.
(Op. min., I, p. 421.)

(3) Purgat., VII, 16-17.

temps, et point n'est besoin d'insister sur les enseignemens philosophiques répandus à profusion dans *la Divine Comédie*. La valeur relative de ces enseignemens, le mérite contestable de cette science ne doivent pas nous faire méconnaître l'intention généreuse qui a guidé le hardi novateur dans cette entreprise, l'esprit de libéralisme, — *la pronta liberalità*, comme il le dit lui-même (1), — qui l'a animé en tout ceci. Il faut lire dans le *Convito* les reproches amers, courroucés qu'il adresse aux savans et aux pédans, de mettre la lumière sous le boisseau, de garder pour leur profit les sublimes vérités, d'éviter le contact et l'idiome de la foule : dans ce besoin de publicité et de propagande, dans cette *pronta liberalità*, on sent déjà le souffle vivifiant de la Renaissance.

N'est-ce point Dante aussi, — comme l'a déjà indiqué l'autre jour, au passage, notre illustre commandeur, — qui a inauguré cette union du monde classique et du monde chrétien, devenue plus tard, au XVIe siècle notamment, la grande pensée de la renaissance? Les commentateurs de notre poète ont été infatigables à faire et à refaire le compte exact de son érudition en matière de littérature ancienne; ils ont longuement et vainement discuté la question s'il savait ou non le grec; ils se sont demandé si tel auteur romain lui était connu de première ou de seconde main; ils ont distingué entre la latinité de ses écrits en prose et celle de ses *églogues*; tous ils ont invoqué à l'envi Boccace proclamant Alighieri « son premier guide et son premier flambeau » dans l'étude des humanités. Nous pouvons, par bonheur, faire abstraction de pareilles minuties, et il suffira déjà de nous rappeler simplement la place immense que l'antiquité tient dans l'économie de *la Divine Comédie*, dans tout le système politique de Dante et jusque dans ses convictions religieuses, — ses idées sur le salut et la grâce (2), — pour reconnaître aussitôt le vrai rôle d'initiateur que le Florentin du XIVe siècle a eu dans la palingénésie classique de notre poésie, de notre art et de l'ensemble de notre civilisation.

Son rôle n'est pas moins grand encore dans un autre et bien vaste ordre d'idées, qui est devenu le champ de bataille de notre société moderne; je veux parler de la question des rapports de l'état et de l'église. Si l'on dégage en effet le système politique de l'auteur de *la Monarchie* de tout ce qui a été illusion et chimère, on n'est pas peu surpris de trouver au fond une doctrine nette et précise sur les attributions et l'indépendance du pouvoir civil à l'égard du pouvoir religieux; la revendication la plus énergique, en face de l'église, des droits souverains de l'état dans la sphère qui lui est propre. « Le pire pour l'homme sur la terre eût été de ne pas être citoyen, »

(1) *Convito*, I, cap. VIII, initio.
(2) Voyez la troisième partie de cette étude.

dit notre poète dans le Paradis (1); parole considérable et dont on trouvera difficilement la pareille chez les écrivains des siècles précédens. On ne trouvera pas chez eux non plus une théorie aussi complète, aussi déterminée sur la papauté et l'empire, proclamant si péremptoirement l'égalité absolue de ces deux pouvoirs, les faisant procéder, — « bifurquer, » — tous les deux d'un seul et même point qui est Dieu (2). Je suis loin d'ailleurs de prétendre que cette théorie soit à l'abri des reproches; elle pèche en bien des endroits par une partialité et une exagération évidentes, et il est même piquant d'observer qu'en cette matière des prérogatives du pouvoir civil, le publiciste et le poète gibelin raisonne exactement comme ces *chevaliers ès-lois* de Philippe le Bel qu'il avait en si profonde horreur; sur ce terrain, il est aussi novateur, j'oserais dire aussi révolutionnaire qu'un Nogaret ou qu'un Plaisian.

Mais ce qu'il y eut de plus novateur, de plus révolutionnaire dans Alighieri, ce fut l'homme même, ce fut cette personnalité puissante, hautaine et solitaire, venant prononcer son mot sur toutes les choses du temps, venant dire aux nations chrétiennes qu'elles faisaient toutes fausse route, venant proclamer ses théories propres, ses prédilections et ses répugnances, ses haines et ses amours à la face de l'univers; se faisant juge des morts et des vivans, des partis et des particuliers, des peuples et des souverains, des papes et des empereurs; distribuant l'éloge et le blâme, l'apothéose et la flétrissure, l'enfer et le paradis, — et tout cela de son autorité privée, de par la seule souveraineté de son génie! Car remarquez bien que cet homme ne tient sa mission que de lui-même : il n'est ni homme de roi, ni homme de loi, ni homme d'église, il n'est que poète; il ne fait partie d'aucune corporation influente, d'aucun ordre religieux, d'aucune école reconnue et privilégiée, il est sans mandat, sans appui, il est même sans patrie, il n'est qu'un exilé et un banni! Il n'y eut pas d'exemple au moyen âge d'un pareil affranchissement de l'âme humaine de tous liens de communauté et de hiérarchie, d'une pareille affirmation de l'individualité, d'un pareil

Aversi fatta parte per se stesso!

« Vous demanderez peut-être qui est celui qui, ne craignant pas le supplice soudain d'Oza, veut soutenir de sa main l'arche chancelante? Je suis parmi les plus humbles brebis du troupeau du Christ; *mais ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu,* et le zèle de la

(1) Parad., VIII, 115.

(2) A quo (a Deo) velut a puncto bifurcatur Petri Cæsarisque potestas. — Epist., V. (Op. min., III, p. 414.)

maison du Seigneur me dévore! » Ainsi écrit Dante, en 1314, aux cardinaux réunis en conclave à Carpentras après la mort de Clément V: car il intervient avec sa parole lors de l'élection d'un pape, comme il était intervenu lors du sacre d'un empereur, et il élève sa *vox privata* (1)... Alighieri ouvre le cortège de ces poètes et écrivains de renom qui croiront dorénavant avoir le droit et l'obligation de porter un jugement sur toutes les questions du jour, d'être les conducteurs des peuples et les conseillers des princes, — cortège bien mêlé assurément et qui, à côté des Dante et des Milton, aura aussi ses Arétin et ses Arouet; cortège de talens et de caractères on ne peut plus divers, mais dont chacun prétendra prononcer à son tour son *Homo sum, humani nihil a me alienum*...

Fatalité poignante de ce grand visionnaire du XIV[e] siècle, dont toute la foi fut la foi au passé, et dont toutes les œuvres devaient être des œuvres d'avenir! Conservateur par ses convictions et novateur par son génie, il n'a fait qu'évoquer les esprits qu'il croyait conjurer et hâter l'avènement d'un ordre de choses qu'il repoussait de tous ses instincts. Les plus à plaindre de tous les utopistes sont bien certainement ceux du passé, ceux qui, plaçant leur idéal en arrière, veulent faire revivre des siècles évanouis: car ils n'ont pas même la ressource des autres rêveurs, ils ne peuvent en appeler au progrès, à la marche irrésistible du temps, et chaque génération nouvelle ne fait qu'ajouter au démenti de leurs croyances. Or Dante fut à la fois le plus sublime et le plus tragique de tous ces utopistes du passé: il a travaillé de ses propres mains à la ruine du système qu'il proclamait le seul vrai, éternel, et il n'est pas maintenant jusqu'à l'immortalité de son chef-d'œuvre qui ne témoigne de la vanité de son idéal...

Il n'y eut ni acclamation bruyante, ni murmure approbateur, au moment où le prince Canterani eut fini son discours; mais un regard jeté sur l'assistance aurait pleinement rassuré l'orateur sur l'effet qu'il venait de produire. L'auditoire était demeuré en place, recueilli, comme oppressé par le poids de réflexions douloureuses; et lorsque le vicomte Gérard eut enfin rompu le silence, ce fut avec une gravité qui ne lui était point ordinaire qu'il dit:

— *Utopistes du passé!*.. Hélas! ne le sommes-nous pas tous ici, à des degrés différens? et l'exemple tragique d'Alighieri n'est-il pas là pour donner gain de cause à nos adversaires des jours pré-

(1) Expression même de l'épître adressée aux cardinaux du conclave. (Op. min., III, p. 486 et seq.)

sens? Ces messieurs ne nous disent-ils pas sur tous les tons qu'il est insensé de lutter contre la destinée et de se mettre en travers de l'esprit du temps?

Le Polonais. — Je vous répondrai, cher ami, avec le grand Gœthe : « Ce que ces messieurs appellent l'esprit du temps n'est peut-être au fond que le propre esprit de ces messieurs-là (1). » De ce que, selon la belle parole de M. de Maistre, se raccourcit parfois la souple chaîne par laquelle nous sommes tous attachés au trône de l'Être suprême et que le globe comme l'humanité reçoit telle secousse mystérieuse des mains de l'*Éternel géomètre*, est-ce déjà une raison pour nommer chaque bourrasque un cataclysme et pour accepter toute émeute comme une révolution, voire comme une révélation?.. L'erreur d'un aussi grand génie que celui de Dante ne peut être pour nous qu'une leçon d'humilité; elle ne doit point servir de prétexte à l'apostasie. Par une époque d'abaissement des caractères et de confusion des idées, le plus sûr encore est de s'en tenir aux vénérations du passé : l'honneur du moins reste sauf alors, et après tout, mieux vaut se tromper et succomber avec les Alighieri que de triompher avec les Nogaret :

Cader tra' buoni è pur di lode degno (2) !

Le commandeur. — Et d'ailleurs ne sommes-nous pas déjà des utopistes du passé rien qu'en pensant au beau, au bien et au vrai? rien qu'en parlant de Dante, de Michel-Ange ou de Raphaël, par cette époque de « fer et de sang : »

Mentre che 'l danno e la vergogna dura (3)?..

Le prince Silvio. — Vous avez raison, mon illustre ami; c'est surtout par des temps comme les nôtres qu'il faut chérir ses utopies grandes ou petites. Et à ce propos, madame la comtesse, à quand notre première leçon de grec?..

Julian Klaczko.

(1) Was ihr den Geist der Zeiten heisst,
Das ist im Grund der Herren eigner Geist.
(*Faust*, 1re partie.)

(2) Dante, Canzone xix (Op. min., i, p. 215.)

(3) Michel-Ange, épigramme sur la statue de *la Nuit*.

LES
MUSÉES DE PROVINCE

I.

LES ORIGINES ET L'ORGANISATION.

En 1648, le parlement anglais prononça la confiscation de la collection de peintures et de curiosités du roi Charles Ier et décida que les objets qui la composaient seraient vendus au profit de l'état. La vente produisit 50,000 guinées. En 1791, l'assemblée nationale, au lieu de vendre les tableaux du cabinet du roi, les déclara propriété nationale : elle les fit transporter au Louvre et inaugura ainsi le premier musée.

Si en effet on entend par musée une collection d'objets d'art en général, des musées ont existé de tout temps. Il n'y a pas à parler, dans l'antiquité, des temples, des gymnases et des thermes d'Athènes, de Corinthe, de Rome, de Byzance ni, au moyen âge et à la renaissance, des églises et des maisons de ville de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, car, si nombreuses qu'elles y fussent, les statues et les peintures n'avaient pas là le caractère d'une collection ; on les avait réunies pour la décoration des édifices. Mais il faut citer les collections de Cicéron, de Verrès, d'Hortensius, de Jules César, d'Agrippa, de Mécène, la Maison d'Or de Néron, les villas d'Hadrien et d'Hérode Atticus, le palais de Ptolémée Philadelphe, à Alexandrie ; plus tard les collections de Suger, de Pétrarque, de Ghiberti, des Médicis, d'Isabelle d'Este, de Charles-Quint, de Marguerite d'Autriche, enfin celle de François Ier, qui est l'origine de

notre Louvre. A dater du XVIe siècle, les collections d'art des rois, des princes et des particuliers se multiplient. Ce sont celles de Diane de Poitiers, de Catherine de Médicis, de l'autre Médicis française, la reine Marie, de Richelieu, de Mazarin, de Charles Ier, de Michel de Marolles, des Guise, de Gaignières, de Christine de Suède, du pape Clément XIII, de Louis XIV et de Louis XV, de Caylus, de François Boucher, du prince de Carignan, des rois d'Espagne, de la couronne de Savoie, des électeurs de Bavière et de Saxe, de Marie-Thérèse d'Autriche, de Ferdinand de Naples. Si au contraire on entend par musée une collection publique, un palais ouvert tous les jours et à tous venans, une galerie nationale appartenant à l'état ou à la commune, c'est-à-dire à chaque citoyen, les musées ne datent que de la révolution et du commencement de ce siècle. De toutes les collections que nous avons citées, aucune n'était publique. Pense-t-on que Verrès, que Cicéron ou même que Mécène, tout Mécène qu'il fût, ouvrissent à la plèbe les salles de leurs trésors? Les vases murrhins étaient trop fragiles, les statuettes trop faciles à cacher sous les plis d'une tunique et sous le pan d'une toge! Quand la reine Christine vint en France, elle dut pour visiter le palais de Mazarin demander l'autorisation au cardinal. Celui-ci l'accorda en faisant toutefois cette singulière recommandation à Colbert, chargé d'accompagner l'auguste visiteuse : « Je vous prie de prendre garde que la reine n'entre pas dans mes petits cabinets, car on pourroit y prendre de mes petits tableaux. » Le cabinet du roi, comme on appelait jadis les collections royales, ne fut ouvert au public qu'en 1750. Encore, sur plus de deux mille tableaux que possédait la couronne, cent six tableaux seulement et la galerie de Rubens étaient visibles! Les autres toiles étaient dispersées dans les résidences royales ou se perdaient par manque de soins dans les greniers de Versailles. De plus, le cabinet n'était ouvert que quatre heures par jour, deux fois la semaine. Si peu satisfaisant qu'il fût, cet état de choses ne dura même pas. En 1784, presque tous les tableaux qui se trouvaient à Paris en furent enlevés pour être réunis au dépôt de la surintendance à Versailles. Cela n'était-il pas dans l'ordre? Sous l'ancien régime, les œuvres d'art des palais et des châteaux de Paris, de Versailles, de Marly, de Fontainebleau étaient propriété royale. C'était par pure bonne grâce que le roi laissait quelquefois voir ses tableaux à son bon peuple de Paris. Aussi n'avait-on pas à en vouloir au roi si, pour le plaisir d'avoir tel ou tel tableau sous les yeux, à Versailles ou à Trianon, il le faisait enlever de Paris, ou même si, projetant une nouvelle installation du palais du Luxembourg, il donnait l'ordre de le fermer provisoirement, — pour une dizaine d'années. Au reste, à l'étranger, il en était comme en France. Les collections royales ou princières de l'Hermitage, de Vienne,

de Dresde, de Florence, de Naples, de Madrid n'étaient que des collections privées; ce n'étaient point des musées. La création des musées, en France, où la convention a inauguré le Louvre et fondé les musées de province, à l'étranger, où l'exemple donné par elle a été suivi, est une œuvre de la révolution.

Toutefois, en cela comme en beaucoup d'autres choses, la révolution ne fit peut-être que précipiter l'accomplissement d'une réforme qui était déjà dans l'esprit public et dans l'esprit du gouvernement et qui se fût accomplie un jour. Barère ayant dit à la tribune, le 26 mai 1791 : « Il faut que la galerie du Louvre devienne un musée célèbre et qu'on y déploie les nombreux tableaux de Rubens et autres peintres illustres, » il reçut cette lettre de Duplessis, peintre du roi : « Le projet d'un muséum a été conçu par M. de la Condamine, et M. d'Angiviller, directeur des bâtimens royaux, a adopté ce projet et travaille depuis dix ans à en assurer l'exécution. » Bien que Barère appartînt à la société bien apprise du XVIII[e] siècle, il n'y a pas apparence qu'il ait répondu à Duplessis. Le député eût pu dire que, sans mettre en doute la bonne volonté de M. d'Angiviller, on pouvait penser qu'il ne s'était pas beaucoup hâté, — il avait mis dix ans à ne rien faire. La convention alla plus vite en besogne, puisque dès 1793 le Louvre fut ouvert sous le nom de Muséum de la république. On est cependant fondé à croire que, même sans la révolution, il y aurait à notre époque des musées publics à Paris et dans les grandes capitales de l'Europe. Mais sans la révolution, les musées de province n'existeraient pas. C'est la révolution qui a créé les musées des départemens. Ce fut une œuvre inique, puisqu'elle fut fondée par la spoliation, mais pour nous qui, après un siècle, ne devons juger des choses que par leur résultat, c'est une œuvre grande et utile.

I.

Avant que l'assemblée constituante eût décrété la vente des biens des émigrés et l'aliénation des domaines ecclésiastiques, le cri de Camille Desmoulins : « Paix aux chaumières ! guerre aux châteaux ! » avait été pris trop au sérieux. Les meurtres et les pillages avaient ensanglanté et dévasté les provinces. Dans ces journées de carnage que virent les châteaux, les abbayes, les couvens, les églises, combien de tableaux, de statues, de gravures, d'objets précieux furent détruits ! Il suffisait que des armoiries se trouvassent sculptées sur le cadre d'un tableau, apposées sur le plat d'une reliure, gravées dans un cartouche au bas d'une estampe, pour que le tableau fût lacéré à coups de sabre, le livre brûlé, la gravure déchirée. Au porche des églises, sur les monumens funéraires, le marteau bri-

sait ou mutilait les statues sacrées. Les peintures et les sculptures qui appartenaient à l'art profane et qui n'étaient pas coupables de porter un emblème nobiliaire n'étaient pas épargnées davantage. Les sans-culottes des campagnes détruisaient avec fureur, pour le seul plaisir de détruire. A la fin de 1791 commença la vente des biens des émigrés. Là encore une multitude d'objets d'art furent vendus à vil prix. Si le gouvernement révolutionnaire n'avait arrêté cette rage de destruction, s'il n'eût rappelé ses agens inférieurs au respect dû aux œuvres du génie de l'homme, c'en était fait de tous les trésors d'art de la France. Heureusement, la convention nationale intervint par le décret du 10 octobre 1792, où il est dit : « En procédant à la vente des biens des émigrés, il sera sursis à celle des bibliothèques, autres objets scientifiques et monumens des arts. » Grâce à ce décret, fut sauvé de la dispersion un nombre infini d'objets d'art de toute sorte, depuis le tableau et la statue jusqu'à la figurine de Saxe et à la poterie étrusque. Tous ces objets furent centralisés dans les dépôts des grandes villes, Angers, Grenoble, Marseille, Tours, Bordeaux, Dijon, Lille, Toulouse, où ils furent mis sous les scellés. Pour servir de magasins provisoires, l'administration départementale choisit des églises fermées au culte ou des couvens abandonnés. A Toulouse, ce fut l'église des augustins; à Marseille, le couvent des lazaristes; à Dijon, la maison des bernardines; à Caen et à Lille, les couvens des eudistes et des récollets. Paris eut plusieurs dépôts : les Petits-Augustins, les Capucins, les Cordeliers. A cette multitude de tableaux, de statues et de curiosités, provenant de la confiscation des biens des émigrés et des communautés religieuses, vinrent s'en ajouter un grand nombre d'autres que, souvent au péril de leur vie, des hommes éclairés et courageux avaient sauvés de la destruction pendant le pillage des châteaux et des abbayes.

Les dépôts étaient fermés, les objets d'art sauvegardés, mais nul ne savait ce qu'on en ferait. Il n'avait pas encore été question de musées départementaux. Ce fut Roland qui en eut la première idée, ou du moins qui, en qualité de ministre de l'intérieur, fit connaître ce projet éventuel aux autorités départementales. Le 3 novembre 1792, il adressa cette circulaire à tous les corps administratifs : « Il est indispensable, messieurs, que, conformément à la loi, l'inventaire de tous les objets quelconques qui se trouvent sous les scellés soit scrupuleusement fait et que, d'après cet inventaire, on fasse l'examen et le triage de tous ceux qui paraîtront dignes d'être conservés, tels que les tableaux, dessins et statues de bons maîtres... Vous voudrez bien, sans délai, me faire passer un état explicatif des objets qui auront mérité d'être conservés. D'après le rapprochement de ces états, on jugera de ceux qu'il

paraîtrait convenable de classer dans le muséum ou dans la bibliothèque nationale, et de ceux dont on pourrait former dans les départemens des espèces de sections de ces grands monumens. » Les ordres du ministre furent exécutés. Bientôt le comité d'instruction publique reçut un certain nombre d'inventaires et en fit l'objet de rapports à la convention (1). L'assemblée alloua des gratifications aux citoyens qui s'étaient dévoués à ce travail. Des commissions nommées dans les grandes villes prirent des mesures pour ranger et classer les œuvres d'art des dépôts et pour en former des musées publics. Dès l'an III (1795), Toulouse, Tours, Lille, purent ouvrir leur musée au public. D'autres musées furent inaugurés dans le cours des années suivantes, de 1797 à 1799 : les musées d'Angers, de Grenoble, du Mans, de Dijon.

Le décret de brumaire an V (1796), ordonnant la restitution à leurs propriétaires de tous les objets leur appartenant, eût pu porter un coup funeste aux musées en formation et aux musées nouvellement créés, mais il semble qu'un très petit nombre de personnes eurent l'idée ou furent en situation de présenter des réclamations. Il semble aussi que toutes les réclamations ne furent pas accueillies. Un exemple entre plusieurs. En 1798, François de Bernis, neveu du cardinal, demanda que la galerie de son oncle, dont, à la suite de la confiscation, les tableaux avaient été placés au musée de Toulouse, lui fût restituée. Ses premières demandes restèrent sans résultat. Il fit plus tard appuyer ses réclamations par le cardinal Fesch et par le prince de Talleyrand. Mais le ministre de l'intérieur ayant demandé l'avis du préfet de Toulouse et du démonstrateur du musée, et celui-ci ayant déclaré que les tableaux de la collection de Bernis « faisaient le plus bel ornement de la galerie, que leur disparition produirait un vide à fermer le musée, » tout projet de restitution fut abandonné. On accorda seulement à M. de Bernis l'autorisation de faire retirer « treize portraits de famille déposés dans les magasins du musée. » — Au reste, la sollicitude de l'état à l'égard des musées des départemens ne cessait pas de se manifester. En 1798, Heurtaut-Laneuville fit un rapport au con-

(1) Toutes les municipalités cependant ne s'empressèrent pas d'exécuter la circulaire de Roland. Il fallut la remettre à l'ordre du jour par de nouveaux décrets en date du 8 pluviôse et du 22 germinal an II. Il est permis de supposer que les municipalités, tout en approuvant les projets de Roland pour la création de musées départementaux, étaient un peu effrayées de cette phrase de la circulaire : « On jugera des objets qu'il serait convenable de classer dans le muséum de Paris. » Les municipalités craignaient, si elles envoyaient les inventaires réclamés, que leur ville ne fût dépossédée de ses meilleures toiles. Et, en effet, il y a aujourd'hui au Louvre quelques tableaux qui proviennent des musées ou, à mieux dire, des dépôts départementaux, entre autres le *Parnasse* de Mantegna et le *Combat de l'Amour* du Pérugin. Ces tableaux ont été évidemment transférés au Louvre en exécution de la circulaire ministérielle du 3 novembre 1792

seil des cinq cents concluant à la création d'écoles nationales des beaux-arts dans les principales villes de France et à l'établissement successif de musées auprès de ces écoles. L'année suivante, en brumaire an VII, l'administration centrale, justement inquiète de la conservation des collections départementales, fit promulguer une loi prohibant l'établissement de fabriques ou magasins de matières combustibles dans les locaux et dans le voisinage des locaux renfermant des objets d'art.

L'heure était venue où les musées des départemens allaient s'enrichir glorieusement. Les conquêtes des armées républicaines, les batailles gagnées par Bonaparte venaient de doter la France de trésors d'art qui étaient en même temps des trophées de victoire. Le Louvre regorgeait de chefs-d'œuvre, et plus de seize cents toiles de maîtres étaient déposées, faute de place, à Versailles et dans les magasins du Louvre. C'étaient les rançons de guerre, convenues par les traités et les armistices, de Rome, de Florence, de Parme, de Bologne, de Milan, de Venise. Le 14 fructidor an VIII (1800), le premier consul, sur la proposition de Chaptal, rendit l'arrêté suivant:

« Article 1er. — Il sera nommé une commission pour former quinze collections de tableaux qui seront mises à la disposition des villes de Lyon, Bordeaux, Bruxelles, Strasbourg, Marseille, Rouen, Nantes, Dijon, Toulouse, Genève, Caen, Lille, Mayence, Rennes, Nancy.

« Art. 2. — Ces tableaux seront pris dans le Muséum du Louvre et dans celui de Versailles.

« Art. 3. — Les tableaux ne seront envoyés qu'après qu'il aura été disposé aux frais de la commune une galerie convenable pour les recevoir. »

Huit cent quarante-six tableaux, dont 230 des écoles italiennes, 234 des écoles flamande, hollandaise et allemande, et 382 de l'école française, furent ainsi répartis dans quinze grandes villes de France. Les tableaux français et beaucoup de tableaux flamands et hollandais provenaient de l'ancienne collection royale, de la collection de l'ancienne Académie royale de peinture, des églises et des couvens de Paris. Les tableaux italiens venaient d'être conquis par nos soldats; ils avaient été payés leur pesant de sang. En 1803, le premier consul décida qu'un second envoi serait fait à d'autres villes. Tours, Montpellier, Douai reçurent alors des tableaux. En 1811 enfin, un nouveau décret de l'empereur ordonnait que 211 tableaux seraient répartis entre les musées de Lyon, de Dijon, de Grenoble, de Bruxelles, de Caen et de Toulouse.

Telle est la double origine des grands musées des départemens: les confiscations révolutionnaires et les conquêtes des armées de la république et de l'empire. Leurs fondateurs sont la convention et

Napoléon Ier, ou si on veut rapporter l'honneur d'une création à ceux qui l'ont proposée, Roland et Chaptal.

Depuis leur fondation, les musées des départemens n'ont pas cessé de s'enrichir et par les envois de l'état, et par les acquisitions des municipalités, et par les dons et legs des particuliers. Ainsi le musée de Montpellier, qui fut d'ailleurs miraculeusement favorisé, reçut en 1825, 224 tableaux (donation Fabre); en 1837, 104 tableaux (legs Fabre); en 1838, 79 tableaux (legs Valedeau); en 1864, 28 tableaux et 400 dessins (legs Bonnet-Mel); en 1865, 363 dessins (legs Canonge); en 1868, 88 tableaux (donation Bruyas); en 1873, 60 tableaux (legs Bruyas). Les musées de Lille, de Dijon, de Tours, de Bordeaux, de Montauban, ont aussi reçu des dons et legs considérables, moins importans cependant que ceux qui ont enrichi le musée de Montpellier.

A côté de ces vingt-deux grands musées, dont l'origine remonte à la révolution et au consulat et qui ont été fondés par l'état, il s'est créé, depuis 1809 jusqu'en 1880, une multitude d'autres musées d'une importance plus ou moins grande, En y comprenant les musées purement archéologiques, on en pourrait compter près de deux cents. Ces musées ont des origines bien diverses. Les uns ont été fondés par suite d'un legs ou d'une donation d'un particulier : ainsi les musées d'Avignon, de Cherbourg, de Tarbes, de Perpignan, de Montauban, de Châlons-sur-Marne; les autres par l'initiative du préfet ou du maire, qui ont sollicité des dons de leurs concitoyens et des envois de l'état : tels sont les musées d'Orléans, de Melun, de Brest, de Nîmes, de Périgueux, du Havre, de Nérac, de Dieppe. Certaines municipalités ont fondé à elles seules quelques musées en acquérant d'un coup une importante collection de tableaux ou d'objets d'art; on peut citer dans cette catégorie le musée archéologique de Marseille (Château Borély) et les musées d'Arles, de Vienne. D'autres musées enfin ont été fondés grâce aux dons, allocations et souscriptions des sociétés savantes. Les musées de Narbonne, d'Agen, d'Évreux, de Béziers, de Douai, d'Épinal et la plupart des musées archéologiques sont de ce nombre (1).

Il y a des légendes sur l'origine de certains musées. La chronique scandaleuse raconte que le musée de... a été fondé par un

(1) Tous ces musées, quelle que fût leur origine, ont eu leur part des envois de l'état, qui furent peu nombreux sous la restauration et très rares sous Louis-Philippe, mais qui se sont multipliés sous Napoléon III et sous la troisième république. Depuis vingt ans environ, la direction des beaux-arts fait chaque année un envoi aux musées des départemens. Il a été fait en outre deux grands envois : l'un en 1862, à la suite de l'acquisition de la collection Campana; l'autre en 1872, à la suite du déclassement des réserves du Louvre et du legs Lacaze.

riche amateur du département, qui voulait se créer quelque titre au ruban rouge. Vivement encouragé dans son espoir et de là dans son projet par le maire, qui était son ami, il se dépouilla d'une partie de sa collection et donna par surcroît beaucoup de tableaux achetés tout exprès. Le musée fut inauguré en grande pompe, on prononça des discours à la séance d'inauguration, et on porta des toasts au banquet qui suivit. Quelques mois plus tard, ce fut le maire qui fut décoré. Le musée de Blois a aussi sa légende; mais elle se perd dans la nuit des temps. C'était il y a trente ans, à moins que ce ne fût il y a quarante ans; — on sait que les conteurs de légendes ne précisent jamais les dates. Un grand personnage, (si ce n'était pas un souverain, il ne s'en fallait pas de beaucoup), faisait alors la cour de très près à une jolie ingénue de la Comédie française. Au cours d'un voyage, il eut le désir de revoir l'ingénue. Il lui écrivit pour lui fixer un rendez-vous au musée de Blois; en même temps, il faisait télégraphier au maire de Blois la date de sa prochaine visite au musée. Le malheur était qu'il n'y avait pas de musée à Blois. Éperdu, le conseil municipal s'assemble, se consulte, discute. Quant à convaincre d'ignorance le grand personnage en lui écrivant que Blois n'a jamais possédé de musée et à priver ainsi la ville de l'honneur d'une telle visite, on n'y songe pas un instant. Le conseil réfléchit que s'il n'y a pas de musée à Blois, il y a du moins où l'installer: cet admirable château embelli par Louis XII, François I[er] et Henri II, que Gaston d'Orléans ne put pas gâter, faute d'assez d'argent. Les conseillers municipaux étaient hommes d'initiative, et le Blaisois est riche en ressources. On avait quarante-huit heures; c'était peu, ce fut assez. On frappa à toutes les portes, dans la ville et aux environs. Chacun donna ou prêta qui un tableau, qui une tapisserie, qui une statuette, qui une arme. (C'est ainsi qu'on eut le portrait authentique de Ronsard, qui est une des curiosités du musée.) Les conseillers municipaux allèrent jusqu'à décrocher leurs portraits de famille. L'auguste visite eut lieu, la galante entrevue aussi. Et voilà comment, raconte la légende, fut fondé le musée de Blois, qui est devenu un des beaux musées de France.

II.

Aujourd'hui presque toutes les villes importantes ont un musée. Il y a cependant des exceptions et des anomalies. Des préfectures comme Foix, comme Mont-de-Marsan, comme Privas n'ont pas de musée, et des chefs-lieux de canton comme Sault, comme Bagnols-sur-Cèze ont leur musée. Évreux, qui est une grande ville, ne compte dans son musée que vingt-deux toiles, tandis que le musée

de Villeneuve-lès-Avignon, qui n'est qu'un pauvre village, en compte cent dix. Plusieurs villes possèdent deux et trois musées. Il y a à Lyon le musée de peinture, le musée lapidaire et le musée du moyen âge; à Bordeaux, le musée de peinture, le musée archéologique et épigraphique, le musée des sculptures, le musée des armes; à Marseille, le musée des arts et le musée archéologique; à Rouen, le musée de peinture, le musée céramique et le musée des antiquités; à Nancy, le musée de peinture et le musée historique; à Limoges, le musée de peinture et le musée céramique; à Orléans, le musée de peinture et le musée Jeanne-d'Arc. Dans quelques cités, comme à Lyon, à Narbonne, à Toulouse, ces divers musées sont installés dans un même local, bien qu'administrés par des conservateurs différens. Dans d'autres villes, ils occupent plusieurs locaux, souvent fort éloignés les uns des autres. Il en est ainsi à Marseille, à Rouen, à Nancy, à Bordeaux. Si beaucoup de nos musées méritent à peine, par la petite quantité des toiles, le nom de cabinets d'amateurs, d'autres, par le nombre et même par le choix, peuvent compter parmi les grands musées de l'Europe. Prenons des points de comparaison. Le Louvre, à ne compter que les tableaux exposés, a environ 2,200 toiles; la galerie des Offices, à Florence, a 1,300 tableaux, la *National Gallery*, de Londres, en a 2,000, le musée de l'Académie des Beaux-Arts, à Venise, en a 500. Or, les musées d'Avignon, de Bordeaux, de Dijon, de Lille, de Lyon, de Montpellier, de Rouen possèdent de 600 à 800 tableaux, et ceux de Caen, de Marseille, de Nîmes, d'Orléans, de Toulouse, de Tours, de 400 à 600 toiles. Les chiffres s'abaissent pour les autres musées. Les musées de Blois, de Douai, du Havre, de Nancy, de Narbonne, de Rennes comptent encore de 200 à 400 toiles; mais les musées d'Avranches, de Brest, de Melun n'ont plus que 100 toiles; celui de Dieppe a 74 tableaux, celui de Saint-Malo 58 tableaux, celui de Nérac 50 tableaux, celui de Tournus 22 tableaux, celui de Cahors 9 tableaux.

Au point de vue administratif, les musées des départemens sont divisés en trois catégories : les musées nationaux, les musées départementaux, les musées communaux ou municipaux. Les musées nationaux qui, hors Paris, ne sont qu'au nombre de trois : le musée de Versailles, le musée archéologique de Saint-Germain et le musée céramique de Sèvres, sont organisés et administrés comme le Louvre et le Luxembourg. Ils appartiennent à l'État, ont à leur tête des conservateurs nommés par l'état, sont installés dans des bâtimens de l'état, ressortissent entièrement à la direction des Beaux-Arts, qui subvient à leur entretien et à leurs dépenses.

Les musées départementaux sont assez nombreux. Ils appartiennent aux départemens, et le plus souvent aux sociétés savantes

qui les ont fondés. Dans le premier cas, c'est le préfet, en qualité d'administrateur du département, qui nomme le conservateur; dans le second cas, c'est la société savante. Il arrive fréquemment qu'un musée départemental est administré par une commission et non par un conservateur. D'ailleurs les conservateurs des musées départementaux sont rarement rétribués. Les musées départementaux reçoivent des allocations des conseils généraux, des allocations des sociétés savantes, et quelquefois, mais le cas est rare, des allocations des conseils municipaux. Par contre, ce sont toujours les conseils municipaux qui concèdent à ces musées des locaux appartenant à la ville. Presque tous les musées départementaux sont des musées archéologiques. Les principaux sont le musée archéologique de Rouen, le musée gallo-romain de Sens, le musée d'Épinal, le musée historique d'Orléans.

Les musées communaux ou municipaux sont de beaucoup les plus nombreux. Ils appartiennent aux villes, sont administrés sous la surveillance des conseils municipaux. Dans certaines grandes villes, Bordeaux, Marseille, Toulouse, il y a, outre les conservateurs, une commission, dite du musée ou des beaux-arts, délégation du conseil municipal à laquelle doit se référer le conservateur, et une commission consultative pour les acquisitions, nommée parmi les artistes et les amateurs de la ville. D'ailleurs, comme toutes les commissions en général, celles-ci ne servent absolument à rien. Les conservateurs sont choisis soit parmi les peintres de la ville, — célébrités de clocher qui valent quelquefois mieux, quelquefois moins que leur réputation, — soit parmi les amateurs et les archéologues : il en est de fort instruits. Parfois c'est un peintre originaire de la ville qui, après avoir vécu à Paris et y avoir obtenu du succès, est revenu pris du mal du pays. Louis Boulanger et Célestin Nanteuil, deux gloires un peu oubliées de l'école romantique, ont été successivement conservateurs du musée de Dijon. Nous avons retrouvé M. Achille Zô au musée de Bayonne, M. Jalabert au musée de Carcassonne, M. Ulysse au musée de Blois. Dans la plupart des villes, le budget du musée est trop pauvre pour que le conservateur puisse être payé. Il ne touche des appointemens (de 600 francs à 1,800 francs), que s'il est en même temps directeur de l'école de dessin ou bibliothécaire-archiviste. C'est seulement dans les grandes villes qu'un traitement spécial est affecté au conservateur du musée. Le traitement varie entre 1,000 francs et 4,500 francs.

Les musées occupent des bâtimens appartenant à la ville. La plupart des grandes villes ont construit ou construisent en ce moment des édifices spécialement consacrés à leurs collections d'art. Marseille a donné à ses deux musées une installation digne de cette

grande cité : le Château Borély, immense construction Louis XIV, située au milieu d'un parc, au Prado, près de la mer, et le Palais des Arts, ce magnifique monument dont on s'est si maladroitement inspiré pour le palais du Trocadéro. Les musées de Montpellier, de Tours, d'Avignon, sont vastes, bien aménagés, d'un bel aspect. Le musée d'Amiens est un grandiose édifice; le grand escalier, à double révolution, est décoré des belles peintures de Puvis de Chavannes : la *Paix*, la *Guerre*, l'*Été*, l'*Automne*, qui ressortent admirablement dans le cadre sévère des parois et des colonnes de pierre. On achève le musée de Bordeaux; à Rouen, à Nîmes, on s'occupe à transporter les tableaux de l'ancien dans le nouveau musée. Toulouse vient de voter trois millions pour la construction d'un musée. Les villes moins riches ou moins généreuses ont dû placer leurs collections soit dans des églises fermées au culte et autres bâtimens plus ou moins bien aménagés en musées, soit dans un certain nombre de salles de l'hôtel de ville. Ceci est le cas presque général. La très grande majorité des musées de province occupent, suivant leur importance, une salle, un étage ou une aile de l'hôtel de ville. Si pareille installation est parfois misérable, elle est parfois très belle quand l'hôtel de ville est comme à Dijon l'ancien palais des états de Bourgogne, comme à Caen l'ex-couvent des eudistes, comme à Narbonne, l'ancien évêché, moitié palais et moitié forteresse.

Les musées communaux reçoivent des allocations du conseil municipal; ils ne reçoivent que tout à fait exceptionnellement des allocations du conseil général. Les allocations municipales varient selon la richesse des villes, mais surtout selon le plus ou moins de goût pour les arts des conseillers municipaux. Il en est beaucoup qui n'ont de goût que pour les chemins vicinaux. On ne doit donc pas juger du budget d'un musée par l'importance de ce musée, ni par celle de la ville où il se trouve. Si le budget du musée de Marseille est de 20,000 francs et celui du musée de Toulouse de 15,000 francs, le musée de Rouen n'a que 9,000 francs et le musée de Bordeaux n'a que 7,000 francs. Le petit musée de Béziers a un budget de 3,500 francs et l'important musée d'Orléans n'en a qu'un de 1,800 francs. A Lisieux, on alloue 200 francs par an pour l'entretien du musée! Il y a même des conseils municipaux qui ne veulent pas voter un sou pour le musée. Il en est ainsi à Melun, à Dreux, à Tarbes. Indépendamment de l'allocation municipale, certains musées possèdent un revenu provenant d'un legs. Le musée de Pau a un revenu de 8,000 francs, celui d'Avignon un revenu de 4,000 francs, celui de Montpellier un revenu de 3,500 francs, celui d'Orléans un revenu de 900 francs. Les musées

qui sont en état de vivre de leurs rentes, comme on dit, sont en nombre très limité. Les allocations et les revenus des musées servent à payer les conservateurs et les gardiens, à subvenir à l'entretien, aux restaurations, aux encadremens, à solder les frais de port et d'emballage des envois de l'état, qui sont à la charge des musées. Le surplus est employé à l'acquisition de tableaux et d'objets d'art. Mais on conçoit qu'après qu'on a tout payé, il ne reste rien ou à peu près rien pour les acquisitions. Loin de pouvoir acheter des tableaux, la plupart des conservateurs ont à peine les fonds nécessaires pour les restaurations, les rentoilages, les cadres. Il y a dans une petite ville du midi un musée où, sur cent cinquante toiles, cent quarante n'ont pas de bordure. Dans d'autres musées, des tableaux de valeur se perdent complètement, faute d'un simple rentoilage. Doit-on reprocher aux conseils municipaux l'insuffisance des budgets des musées? Peut-être, si on en juge par ce que font certains d'entre eux et par ce que ne font pas certains autres. Telle ville dont les revenus sont cependant peu élevés vote pour le musée des crédits importans, et telle ville qui est plus riche ne vote qu'une somme dérisoire ou même ne vote aucun crédit. Et pourtant les musées sont un cours d'histoire figurée : ils ouvrent l'esprit aux grandes choses et aux grands faits, les yeux au sentiment de la forme, si utile à un peuple qui, dans l'industrie d'art, est un grand producteur. Les conseils généraux ne sont pas moins indifférens. Quand le musée porte le titre de musée départemental, ils n'hésitent pas, quel que soit son peu d'importance, à voter un crédit. Si, au contraire, le musée est un simple musée communal, ils feignent d'ignorer son existence et ne votent aucun crédit. Est-ce donc que les villes ne font pas partie des départemens?

III.

Dans ce tableau de l'organisation et de l'administration des musées de province, il n'a pas été question du rôle de l'état. C'est que l'état n'y a aucune part. Les grands musées de province ont été fondés par l'état; tous, petits et grands, ont été et sont encore chaque année enrichis par l'état; et selon la législation actuelle, l'état qui, en vertu de la loi de 1839, a toute autorité sur les bibliothèques, n'a pas même un droit de contrôle sur les musées. D'après la loi stricte, un conseil municipal pourrait, sauf autorisation du ministre de l'intérieur, vendre ou aliéner tout ou partie d'une collection d'art sans que la direction des Beaux-Arts fût fondée à s'y opposer. Il y aurait en tout cas matière à procès. D'a-

près la loi stricte, la direction des Beaux-Arts n'aurait pas plus le droit de faire inspecter un musée de province qu'elle n'a celui de faire inspecter une collection particulière. En fait, les choses se passent autrement. Les municipalités, même celles qui ne font rien pour leur musée, sont trop fières d'en posséder un pour songer à le vendre. Les représentans de l'état, quand par hasard il s'en présente dans un musée de province, sont toujours fort bien accueillis; leurs avis même sont souvent écoutés. Au reste, si l'état se trouve aujourd'hui privé de tout droit de contrôle sur les musées des départemens, c'est qu'il s'est bénévolement désarmé en laissant tomber en désuétude la loi de brumaire an VII, non abrogée, et en négligeant de faire considérer ses envois comme des dépôts et non comme des dons. S'il y a don, le don du moins est conditionnel. L'arrêté ministériel du 8 pluviôse an XI (28 janvier 1803), qui mit les bibliothèques et les musées à la disposition des villes, à la charge par celles-ci de pourvoir aux dépenses de ces établissemens devenus désormais leur propriété, a implicitement le caractère d'un contrat. L'état n'a pas donné livres et tableaux pour que les villes en fissent ce que bon leur semble, les vendissent, les échangeassent, les laissassent pourrir ou manger aux rats. Il les a donnés pour un usage déterminé et à certaines conditions. Il a donc le droit de constater si ces conditions sont remplies; il a le droit de veiller à ce qu'elles soient exécutées. Il en est de même des legs et des dons des particuliers. Quand un amateur lègue sa collection à un musée, c'est afin que cette collection porte son nom, qu'elle ne soit pas dispersée, qu'elle serve à l'étude des beaux-arts. S'il pouvait penser que cette collection, dont, dans un intérêt supérieur qui l'absout, il frustre ses héritiers, serait vendue par la ville, il préférerait qu'elle fût vendue au profit de ses parens ou de ses amis.

Théoriquement donc, l'état a le devoir, et par conséquent il devrait avoir le droit d'exercer un contrôle sur les musées de province. Au point de vue pratique, ce contrôle est-il nécessaire? Ne faut-il pas laisser les choses comme elles sont? tout n'est-il pas pour le mieux dans les musées? Nos visites dans les musées de province nous permettent de répondre à ces questions. L'intérêt des musées exige impérieusement le contrôle de l'état. Pour le prouver, il n'y a pas de plaidoirie à faire, il n'y a qu'à citer des faits. On peut évaluer à cent trente les musées des départemens qui méritent le nom de musée. Or, sur ces cent trente musées, il en est certainement la moitié qui appelle l'attention vigilante de la direction des Beaux-Arts.

Dans certains musées, le catalogue n'existe pas, l'inventaire même

est incomplet, les tableaux sont mal classés et mal placés; des conservateurs, nouvellement nommés, ne savent ni de qui sont les tableaux, ni d'où ils viennent, — ils ne peuvent donner aucun renseignement, n'en ayant eux-mêmes reçu aucun. Ailleurs, il n'y a pas de conservateur, le conseil municipal ne vote aucun fonds, la commission ne se réunit jamais, le musée n'est ouvert au public qu'une fois par mois, comme à Melun et à Sens, ou reste deux ans et demi fermé, sans aucun motif, comme à Bernay. A Libourne, le conseil municipal a trouvé bon d'échanger avec la fabrique de l'église paroissiale les *Vendeurs chassés du temple* de Manfredi (tableau provenant du Louvre) contre un mauvais tableau de l'école de l'empire qui remplit à lui seul une immense paroi du musée. A Bordeaux, on a échangé aussi avec l'église Saint-Michel un magnifique Jordaens contre je ne sais plus quelle grande toile. Dans plus de trente musées, la place manque totalement, et un grand nombre de peintures sont reléguées dans les greniers. Combien de tableaux appartenant à des musées sont placés dans les églises, les préfectures, les établissemens scolaires! Chose véritablement inouïe, à Limoges, le musée a disparu! Il y avait un musée, il n'y en a plus. C'est à croire qu'un prestidigitateur a passé par là. Ce musée possède ou à mieux dire possédait deux cents tableaux parmi lesquels un admirable portrait de Nattier, un Léonard Limosin du plus haut intérêt, un La Tour, des tableaux de Daubigny, de Troyon, de Guillaumet. En 1874, ces toiles, qui occupaient deux des travées du musée céramique, en ont été enlevées de façon à ce que l'on pût installer à leur place de nouvelles collections de porcelaines. Les tableaux ont été placés à la mairie, à la préfecture, au collège, jusque dans les salons du cercle et dans le foyer du théâtre! Quelques-uns, ceux qui n'ont pas été jugés dignes de décorer la préfecture ou le foyer du théâtre, ont été roulés et relégués dans un grenier. De ces tableaux aujourd'hui nul ne s'occupe, nul n'a la responsabilité. Tout le monde, même le préfet de la Haute-Vienne, ignore qu'il y a eu à Limoges un musée de peinture. Il n'y a naturellement pas de conservateur, il n'y a pas de catalogue, il n'y a pas même un inventaire. En fait, il n'y a plus de musée.

Si la majorité des conservateurs qui, sauf dans les grandes villes, ne sont pas rétribués, remplissent leurs modestes fonctions avec un zèle éclairé, si on trouve parmi eux des connaisseurs accomplis, comme le conservateur du musée d'Orléans, des artistes de talent comme le conservateur du musée de Blois, de remarquables érudits comme le conservateur des antiques de Toulouse, il y a aussi beaucoup de conservateurs qui sont tout à fait au-dessous de leur tâche. Certains bibliothécaires, par exemple, qui dans un grand

nombre de petites villes cumulent ces fonctions avec celles de conservateurs du musée, sont sans doute fort instruits en bibliographie et en histoire littéraire, mais pour les choses de l'art, leur éducation est à faire. Ils prendraient volontiers un tableau de l'école milanaise pour un tableau de l'école romaine, un espagnol pour un flamand, un portrait de Porbus pour un portrait de Rubens. Ils font procéder à des restaurations malheureuses, classent mal les tableaux, quand ils les classent, et les placent toujours en dépit du sens commun : les mauvais sur la cimaise, en pleine lumière, les bons touchant le plafond ou à contre-jour. D'autres conservateurs, des amateurs ou des peintres, ont le goût et le sentiment de l'art, mais il leur manque parfois les connaissances qu'il faut pour dresser ou pour réviser un catalogue. Nous connaissons des catalogues où fourmillent les plus téméraires attributions et les erreurs les plus réjouissantes. On s'instruit à les lire. On y apprend entre autres choses étranges que Henri III et Henri de Navarre assistaient du château de Versailles aux opérations de l'armée royale contre les ligueurs, que Séjan et Néron faisaient commerce d'amitié, que le Bronzino appartient à l'école vénitienne.

Cela est mauvais, non point irréparable. Vienne une nouvelle édition des catalogues, ces erreurs disparaîtront. Ce qui est plus grave, c'est qu'un grand nombre de musées, et non des moins importans, sont installés dans des conditions déplorables, non-seulement au point de vue de l'exiguïté des locaux et du mauvais éclairage des peintures, mais au point de vue de la conservation même des tableaux et des objets d'art. Certains musées occupent des rez-de-chaussée d'une humidité extrême. Les tableaux sont constamment couverts de buée; les toiles se distendent sur les châssis; les peintures se détériorent chaque jour davantage. Le musée de Pau est dans ce genre un lamentable exemple. Ce musée est cependant plein d'avenir, grâce à la rente de 8,000 francs dont il dispose et au goût sûr du conservateur. De création récente, il ne contient guère que des œuvres de l'école contemporaine, mais toutes d'un véritable intérêt. Il a cent et quelques tableaux, un Ribot de la dernière puissance, une tête d'Henner d'un effet magique, un Worms d'une proportion inusitée, la fameuse *Batterie de tambours* de Guillaume Régamey, et plusieurs toiles très importantes des maîtres d'aujourd'hui. Par malheur, l'installation est absolument honteuse. Ce musée est situé dans un rez-de-chaussée ou plutôt dans une cave obscure, rongée par l'humidité. Le soleil n'y pénètre pas l'été, l'hiver on ne peut y faire du feu. En toute saison, il y règne un froid humide et pénétrant qui chasse les visiteurs, surtout dans cette station hivernale où l'on ne va pas précisément dans l'intention de

prendre des refroidissemens. Des femmes, des jeunes gens qui avaient commencé à faire des copies, ont renoncé au travail dès la première bronchite. Les visiteurs même, qui viennent en foule au musée dans les premiers jours de leur arrivée, — sauf la chasse au renard, il y a peu de distractions à Pau, — n'y retournent jamais. Or, il y a quelques années, la ville de Pau avait un local disponible tout indiqué pour servir de musée. On a demandé en vain que les tableaux y fussent transportés; la municipalité a préféré louer ces bâtimens à un particulier. Le beau musée des antiquités, à Rouen, se trouve aussi dans des conditions détestables d'installation. Il occupe un rez-de-chaussée très humide. Malgré les soins, les armes s'y rouillent, les bois sculptés et les tapisseries s'y pourrissent. Dans d'autres musées, situés sous les combles, en plein midi, les peintures s'effritent et s'écaillent. Elles ne sont pas pour cela à l'abri de l'humidité; quand il pleut, l'eau filtre à travers la toiture. Il en est ainsi à Tarbes, à Châlon-sur-Saône, à Valence. Par les grandes averses, il faudrait un parapluie pour se promener dans les galeries. Les collections épigraphiques, si précieuses qu'elles soient, sont généralement fort mal traitées. Les conseils municipaux, qui comprennent souvent l'intérêt des tableaux, ont le plus absolu dédain pour « les vieilles pierres. » Ils leur concèdent généreusement des hangars ouverts à tous les vents, où la pluie fouette, où la neige tourbillonne. Là, les sculptures, les inscriptions, les fragmens d'architecture sont placés sans ordre les uns sur les autres et les uns devant les autres. Le beau musée gallo-romain de Sens, le musée épigraphique de Bordeaux, l'immense collection lapidaire de Narbonne, sont des chaos où Borghesi lui-même perdrait son latin. De plus, à l'action de la pluie, les lettres s'effacent et les pierres se délitent.

Il y a pire encore. Plusieurs musées sont sans cesse menacés par l'incendie. Le musée de Bordeaux a brûlé deux fois, le musée historique de Nancy a brûlé, un commencement d'incendie s'est déclaré au musée de Narbonne; mais on ne prend pas plus de précautions pour cela. Des musées sont placés dans des édifices contigus à des théâtres, à des fabriques de produits chimiques, à des magasins de spiritueux; d'autres ont telle de leurs salles employées à des expériences de gaz, à des laboratoires de chimie. Le musée de Dijon est un des plus considérables et des plus curieux de la France. Il possède entre autres trésors d'art une collection sans prix de peintures et de sculptures de l'ancienne école de Bourgogne. Or, au-dessous des seize salles et galeries qu'il occupe au premier étage de l'hôtel de ville, les boutiques et les caves sont louées à des marchands de bois d'ébénisterie, à des épiciers, à des marchands de vins. Une imprudence, un accident, et voyez quel beau feu feraient ces

bois vernis, ces touries de pétrole, ces estagnons d'huile, ces bidons d'essence minérale, ces barils d'eau-de-vie ! A Périgueux, le musée occupe un même bâtiment avec une fabrique de spiritueux, A Mâcon, à Bayonne, à Tonnerre, le musée est contigu au théâtre. On sait que la destinée fatale des théâtres est d'être brûlés. Les musées installés dans les vieilles églises ne sont pas menacés par le feu, mais les visiteurs n'y entrent pas sans danger. Les touristes devront se défier de l'église Sainte-Anne, qui sert d'abri au musée archéologique d'Arles. Une longue et large fissure s'est ouverte au sommet de la voûte, près du portail; déjà quelques briques s'en sont détachées. Il est heureux que personne ne fût dans ce musée au moment de cette chute de près de 40 mètres. Si on n'y veille, toute la partie antérieure de la voûte s'écroulera.

Quand les municipalités se décident à faire construire un musée, les meilleures précautions sont certainement prises contre l'incendie, l'humidité, l'ardeur du soleil. Mais pour l'installation même, la construction est-elle toujours bien entendue? Le musée de Bordeaux, par exemple, qui a subi tant de vicissitudes, — depuis sa fondation, il a été brûlé deux fois et « déménagé » huit ou dix fois, il a depuis neuf ans une installation dérisoire, humide, sans jour et sans place, — a-t-il enfin la chance d'être un musée modèle? Nous ne le pensons pas. Fidèle aux théories architectoniques en honneur aujourd'hui, l'architecte n'a pas voulu s'inquiéter de la destination de l'édifice qu'il avait à construire. Ce sont deux longues galeries, fort belles et fort vastes, mais qui ne se relient pas l'une à l'autre. De telle sorte qu'après avoir visité une galerie, il faudra, pour entrer dans l'autre, traverser un grand jardin. Par le beau temps, il n'y aura que demi-mal, mais quand il pleuvra, et il pleut souvent à Bordeaux, on marchera sous la pluie sur un sol détrempé. Ajoutons que Bordeaux possède, outre son musée de peinture, un musée épigraphique, un musée d'armes, un musée de sculptures antiques qui sont disséminés aux quatre coins de la ville et installés dans des conditions déplorables. Si curieux qu'ils soient, personne ne les visite. N'eût-il pas mieux valu élever d'un étage le nouveau musée de peinture, qui n'est qu'un rez-de-chaussée sur caves, placer au premier étage les tableaux et les dessins, et transférer dans les salles du rez-de-chaussée les collections épigraphiques et archéologiques? Ainsi, Bordeaux eût eu un musée hors ligne, un petit Louvre. C'est un tel conseil qu'aurait pu donner à la municipalité de Bordeaux la direction des Beaux-Arts, si elle ne devait rester, de par la législation actuelle, absolument étrangère à tout ce qui regarde les musées des départemens.

A un autre point de vue, celui de l'accroissement des richesses

des musées, il serait utile que ces musées fussent reliés à l'administration des Beaux-Arts par des rapports suivis et fréquens. En 1872, on a classé au ministère les musées des départemens en musées de première, de deuxième et de troisième classe. Bien comprise pour les grands musées, cette classification est tout arbitraire pour les musées de moindre importance, sur lesquels on n'avait que des renseignemens insuffisans. Ainsi le musée de Béziers, qui possède 156 tableaux intéressans, est musée de troisième classe, et le musée de Castres, qui n'a que 54 toiles sans valeur, est musée de deuxième classe. C'est cependant cette classification qui sert de base à la répartition des envois de l'état après les Salons annuels. De plus, on a beau posséder au ministère les catalogues des musées, qui souvent ne sont plus à jour et que d'ailleurs on ne pense pas à consulter, on ignore à peu près les besoins de ces musées, le caractère de leurs collections, les locaux dont ils disposent. C'est ainsi qu'on envoie à tel musée déjà encombré une grande toile que le conservateur ne pourra placer que debout sur un chevalet, masquant les tableaux de tout un panneau, et qu'on expédie à tel autre musée un tableau de petite dimension qui sera comme perdu sur une paroi à peine remplie. Au musée de Toulouse, qui a plus de cinq cents tableaux, il n'y a pas un seul paysage de l'école contemporaine ; au musée de Tarbes, qui n'a pas deux cents toiles, il y en a une dizaine. Le musée de Montpellier possède un Reynolds, des Greuze, des petits flamands, des Delacroix, des Courbet, à faire envie au Louvre ; il n'y faut pas de tableaux, il y faut des statues. A Villeneuve-lès-Avignon, le musée, situé dans un hôpital desservi par des sœurs, est une sorte de musée chrétien. Une *Descente de croix*, de Philippe de Champagne, une des plus belles œuvres du maître que nous connaissions, est entourée d'*Ecce homo*, d'*Annonciations*, de *Martyres de saint Pierre*, de portraits d'évêques et de moines. L'administration des Beaux-Arts a envoyé une nymphe peu vêtue qui jure étrangement au milieu de ces saintes figures. Il était d'autant plus aisé d'envoyer là un tableau religieux que ces sortes de tableaux ne sont pas très demandés par les autres musées. Le musée d'Agen est magnifiquement installé ; il a de l'avenir. La commission en retarde l'inauguration, manque de trois ou quatre grandes toiles qui couvriraient une paroi vide. Il faudrait envoyer ces toiles au plus vite. Il y aurait au contraire à cesser provisoirement tout envoi aux musées qui sont en construction ou en réparation, aux musées dont les municipalités ne prennent nul souci, et surtout aux *musées qui n'existent pas,* comme à Mont-de-Marsan, à Foix, à Privas. Ceci mérite explication. La direction des Beaux-Arts croit à l'existence de musées qui sont purement imagi-

naires; mais la raison en est simple. Il y a vingt ans ou il y a dix ans, l'état, à la sollicitation d'un préfet ou d'un député, a envoyé un tableau dans une petite ville de province. On a placé ce tableau dans la salle des mariages de la mairie, et on ne s'en est plus occupé. Mais l'administration des Beaux-Arts a bonne mémoire. Un beau jour elle se rappelle qu'un tableau a été envoyé et elle se dit: « Un tableau a été envoyé là, donc il y a un musée. » En vertu de ce raisonnement, elle envoie un second tableau et cinq ou six ans après, un troisième. Deux ou trois tableaux cependant, accrochés dans une salle de mariages ou dans le cabinet d'un maire, ne constituent pas un musée.

Jamais la répartition des tableaux achetés au Salon n'a été bien faite. Sous la république de 1848 et sous le second empire, il y avait des inspecteurs des musées de province. En 1872, la commission du budget les a supprimés sous prétexte d'économie. Trois mois après, il est vrai, on créait trois nouveaux inspecteurs des beaux-arts qui ne coûtaient pas moins cher à l'état, et qui, leurs fonctions étant mal définies, ne pouvaient rendre aucun service. Or, n'en déplaise à la mémoire de la commission du budget de 1872, les inspecteurs des musées, eux, avaient rendu de vrais services, et ils auraient fait davantage si leurs rapports avaient été lus, leurs conseils écoutés et leurs connaissances mises à profit. Pour la répartition des œuvres d'art dans les musées, il était élémentaire de les consulter, puisqu'ils étaient les seuls qui connussent les musées. Mais l'administration n'y a jamais songé. Une répartition plus équitable et plus intelligente des acquisitions du Salon serait une bonne fortune pour les musées des départemens. La direction des Beaux-Arts a encore pour les enrichir bien d'autres ressources. Elle pourrait leur envoyer des vases et des assiettes de Sèvres, les merveilleux moulages de l'atelier du Louvre d'après l'antique et les chefs-d'œuvre modernes, les belles gravures de la chalcographie. Ces envois seraient accueillis avec la plus grande reconnaissance, surtout par les musées de création récente.

Il est manifeste que le contrôle de l'état est réclamé par la situation actuelle d'un grand nombre de musées des départemens. Il n'est pas moins évident que tous les musées des départemens, sans exception, trouveraient leur avantage à être mis régulièrement en rapport avec l'administration des Beaux-Arts. Dans ces circonstances, la direction des Beaux-Arts n'aurait-elle pas à prendre certaines mesures qui semblent indiquées? Il y aurait d'abord à rappeler aux municipalités que la loi de brumaire an VII, prohibant l'établissement de tout magasin de matières combustibles dans le voisinage des musées et ordonnant même leur translation s'il en existe déjà,

n'est pas abrogée. Le texte de la loi ne prévoit que les dangers de destruction par l'incendie. Mais on doit voir l'esprit de cette loi qui a été édictée pour garantir les objets d'art de la destruction. Or pour les tableaux, les pastels, les dessins, les tapisseries, les sculptures en bois, l'humidité n'est pas moins à redouter que le feu. Selon l'esprit de la loi, les locaux humides devraient être changés ou du moins assainis. Pourquoi aussi avoir supprimé l'inspection des musées des départemens? Ces inspecteurs veilleraient à l'observation de la loi de brumaire, donneraient leur avis pour le placement des tableaux et leurs conseils pour la rédaction des catalogues. Ils renseigneraient l'administration sur l'état et les besoins des musées, que chaque jour modifie; ils s'occuperaient de la répartition des envois annuels. Ils seraient en province les avocats de l'administration et à Paris les avocats des musées. Le ministère aurait encore à envoyer à toutes les municipalités et aux conservateurs des musées une circulaire leur enjoignant de considérer les envois de l'état comme des dépôts et non comme des dons; de réviser les catalogues dans un délai de trois ans et de les rédiger sur le modèle de celui du Louvre. Enfin, peut-être, l'administration des Beaux-Arts pourrait-elle obtenir des municipalités qu'elles lui soumissent la nomination des conservateurs et les plans des musées à construire.

Mais pour que toutes ces mesures ne soient pas illusoires et qu'elles aient une sanction légale, il faut présenter aux chambres un projet de loi sur les musées. Cette loi devra être analogue à l'ordonnance royale sur les bibliothèques, du 22 février 1839, ordonnance qui soumet les bibliothèques communales à la surveillance permanente de l'autorité supérieure et qui défend toute aliénation. Les musées ont la même origine que les bibliothèques. Ils ont été fondés dans les mêmes circonstances. Ils ont reçu, comme les bibliothèques, des legs et des dons des particuliers et des allocations des villes; mais, comme les bibliothèques, ils ont été et ils sont chaque année enrichis par l'état. C'est donc une anomalie inconcevable qu'il y ait une loi sur les bibliothèques et qu'il n'y ait aucune loi sur les musées. Au même titre que les bibliothèques, les musées sont d'utilité publique. Ils ne sont pas faits seulement pour l'étude des artistes et pour le plaisir des connaisseurs. Ils servent à tout le monde. Ils appartiennent à l'enseignement primaire comme à l'enseignement supérieur. Ils frappent les yeux de l'enfant et ils achèvent l'éducation de l'homme.

HENRY HOUSSAYE.

LA

PRINCESSE VERTE

IMPRESSIONS D'ENFANCE

A MA FILLEULE GHITA L.

I.

En ce temps-là je n'avais pas encore tout à fait huit ans. Je passais une bonne partie de mes journées chez mes grands parens Pâquin, qui occupaient un petit appartement dans la maison d'un chapelier du nom de Bonnétée. La maison était située dans une des rues commerçantes de Juvigny, à côté de la salle de spectacle. Le chapelier occupait tout le rez-de-chaussée. Je vois encore, comme si c'était hier, les deux corps de logis séparés par une étroite cour où fleurissaient des balsamines et des capucines, l'escalier blanchi à la chaux, la galerie à pilastres de bois qui y faisait suite et conduisait à l'appartement de mes grands parens, situé au premier étage. De cette galerie, à l'époque où la troupe ambulante donnait ses représentations, j'entendais parfois, de l'autre côté d'un gros mur mitoyen, les accords d'un violon et les voix chantantes des acteurs qui répétaient des vaudevilles; — et je me forgeais toute sorte d'idées étranges au sujet de ce théâtre des grandes personnes, où les marionnettes que j'avais vues à la foire étaient remplacées par des acteurs en chair et en os.

Le logis de mes grands parens Pâquin était la simplicité même.

On entrait tout de go dans la cuisine passablement enfumée, et de là dans une salle à manger très claire, dont les fenêtres donnaient sur la rue. Cette seconde pièce était tapissée d'un papier gris à personnages, représentant des épisodes de la retraite de Russie : — grognards bivouaquant autour d'un feu où cuisait la soupe, grenadiers chargeant à la baïonnette des Russes au schako recourbé en pointe, longues files de cavaliers à manteau traversant une rivière glacée. — Rien qu'à regarder les murs, j'en avais pour des heures de silencieux amusement. Mais ma grand'mère n'aimait pas les enfans « musards; » elle m'arrachait à ces paresseuses contemplations en m'invitant d'un ton bref à venir auprès d'elle lire à voix haute une page de mon livre de lecture, dont elle suivait les lignes avec une aiguille à tricoter. Je n'allais pas encore à l'école et mon aïeule était chargée de m'inculquer les premiers élémens de lecture et d'écriture.

Elle n'avait pas l'humeur commode, ma grand'mère, et quand j'étais distrait, l'aiguille à tricoter quittait les lignes du livre pour me cingler lestement les doigts. C'était une petite femme sèche, au teint bilieux, avec un nez camard, et des yeux bleus renfoncés qui dardaient un regard sévère à travers des lunettes à branches d'acier. Excellente ménagère, très active, très propre, elle avait l'esprit méthodique et positif et n'admettait pas les fantaisies, pas plus celles de mon grand-père que les miennes. N'importe, malgré ses façons un peu revêches, je passais de bonnes matinées dans la petite salle, en attendant l'heure du dîner, qui avait lieu invariablement à la cloche de midi. En hiver surtout, c'était un plaisir de baguenauder dans cette pièce si intime, près du poêle de faïence qui ronflait doucement, tandis que deux canaris, du haut de leur cage accrochée au mur, n'en finissaient pas de gazouiller. Dans le four du poêle, il y avait toujours quelque bon petit plat qui mijotait; tout en feuilletant un almanach à images, je respirais voluptueusement le fumet qui s'échappait de la porte du four et je cherchais à deviner, d'après l'odeur, quelle était la surprise culinaire réservée pour le repas de midi.

Tout à coup le bruit d'une canne frappant le parquet résonnait au fond de la galerie, avec l'accompagnement d'une voix de basse, chantant faux, mais sur un ton très joyeux : — Brum! brum! brum! — C'était le grand-père qui rentrait de sa promenade matinale. Il ouvrait vivement la porte et apparaissait enveloppé dans son ample manteau marron à agrafe de métal et à collet de fourrure. Avec lui entrait une bouffée de jeunesse et de bonne humeur. Il avait alors près de soixante-huit ans, mais il était resté gaillard et alerte comme à trente. Grand, sec, droit comme un I et haut sur jambes, il avait encore tous ses cheveux d'un blanc d'argent, et toutes ses dents

saines, solides, bien rangées; avec cela, l'oreille rouge, le teint fleuri, les yeux gris et rieurs bridés dans des paupières ridées, un long nez un peu gobeur, de grosses lèvres rosées, à l'expression gourmande et bienveillante. Il répandait autour de lui une atmosphère de bonté et d'honnête jovialité. Son cœur était ouvert à tout venant comme sa bourse; c'était tout l'opposé de ma grand'mère, qui se montrait très serrée et fort regardante. Ajoutez à cela une franchise et une rondeur militaires, il avait été lieutenant de dragons sous le premier empire, — puis sous-inspecteur des forêts à la restauration, — et vous aurez le portrait de mon grand-père Pâquin.

Quelquefois, les jours de marché, quand le temps était beau et que le grand-père était rentré de bonne heure, il me criait de la cuisine, sans quitter sa houppelande : — Allons, drôle, viens faire un tour de ville ! — Il ne me le disait pas deux fois; j'empoignais ma casquette et mes moufles et nous nous en allions gaîment tous deux jusqu'à la place de la mairie, où les maraîchers étalaient en plein air leurs *charpagnes* pleines de légumes, et où des paysannes, assises les pieds sur leur *couvet* de cuivre jaune, détaillaient des pains de beurre et des pots de crème fraîche. Toutes ces denrées exhalaient une savoureuse odeur de village et d'étable qui me faisait plaisir à respirer. En chemin, nous nous arrêtions aux devantures des charcutiers et des marchands de comestibles. Mon grand-père, qui était un tantinet sur sa bouche, étudiait du regard les bonnes choses exposées à l'étalage : les champignons, les crépinettes truffées, les galantines enveloppées d'un manchon de gelée transparente, les andouillettes appétissantes et dodues. Ses narines se dilataient et ses lèvres gourmandes devenaient humides. Parfois, quand la tentation était trop forte, il me poussait dans la boutique et nous jetions notre dévolu sur un friand morceau que le grand-père payait sans marchander. Seulement, redoutant le courroux de ma grand'mère et se défiant de ma langue d'enfant terrible, avant de remonter chez nous, il me faisait la leçon au sujet des questions insidieuses qu'on ne manquerait pas de nous poser, car la maman Pâquin n'entendait pas raison sur le chapitre des *extras*. Une fois rentrés et la table servie, mon grand-père, tout en chantonnant, déballait le plat de supplément et le déposait d'un air distrait sur une assiette.

— Qu'est-ce que c'est ? grommelait ma grand'mère en fronçant les sourcils, encore une gourmandise !

— Une occasion, répondait-il timidement, j'ai eu cela presque pour rien.

— Pour rien ! pour rien !.. combien ?

— Vingt sous.

— Ça, vingt sous?.. menteur !

— Demandez plutôt à ce drôle.

Et le drôle était soumis à un interrogatoire en règle, qui tournait toujours à la confusion des coupables. Alors éclataient des gronderies et des récriminations qui se prolongeaient pendant tout le dîner et qui servaient d'expiation à notre gourmandise. Après le dessert, frugalement composé de poires *tapées* et de cerises séchées au four, mon grand-père, allumant sa pipe, allait lire les *feuilles* au Casino; moi, je restais en tête-à-tête avec ma grand'mère et une page blanche que je devais couvrir de *bâtons*. C'était la portion la moins amusante de la journée. Heureusement ma grand'mère aimait le jeu; — on n'est pas parfait. — Vers deux heures arrivaient deux ou trois vieilles dames, ses contemporaines, et on organisait un loto. Je profitais de l'attention avec laquelle ces enragées joueuses surveillaient leurs cartons et poussaient des jetons de verre sur les numéros; je me faufilais adroitement sur la galerie par une porte entre-bâillée, et de là, en trois sauts, je gagnais la boutique de mon ami le chapelier.

J'aimais cette boutique, bien qu'à première vue, elle ne parût pas offrir grand attrait à un enfant. Dans les vitrines à coulisses qui garnissaient les murs on ne voyait, de la plinthe aux corniches, que des spécimens de toutes les coiffures d'homme alors en usage: chapeaux de soie enveloppés dans une coiffe de papier bleu, chapeaux de paille, feutres gris, casquettes. La clientèle de Bonnétée étant surtout composée de gens de la campagne, ces derniers dominaient. Il y en avait de toutes formes et de toutes couleurs : casquettes plates, curvilignes, à côtes de melon, ornées de ganses et de passe-poils, fourrées de loutre ou de vulgaire lapin. Au milieu, dans la boiserie, une glace en deux morceaux reflétait de longues rangées de couvre-chefs. A gauche de la porte, régnait le comptoir où s'asseyaient la demoiselle de boutique et Lise, la fille aînée, cousant des coiffes et piquant des visières. A droite, derrière une muraille de chapeaux étagés sur un châssis à claire-voie, se dissimulaient le laboratoire où le père Bonnétée donnait ses coups de fer et le bureau où il tenait ses écritures. C'était justement dans ce recoin que gisait pour moi le charme de la boutique, car, derrière le bureau, il y avait un placard vitré plein de livres dont on me laissait la libre disposition. Tout le *Cabinet des fées* reposait pêle-mêle avec la *Bibliothèque bleue* dans cette modeste vitrine; je n'avais qu'à puiser.

Perché sur un haut tabouret de paille, les coudes sur le pupitre, le front dans les mains, je dévorais l'un après l'autre ces affriolans volumes recouverts d'un papier à marbrures bleues et rouges.

Pendant ce temps les cliens entraient et sortaient; le père Bonnétée essayait des casquettes sur d'étroits fronts d'enfans ou sur des têtes embroussaillées de paysans. Le bonhomme s'agitait comme un possédé pour placer sa marchandise à un prix avantageux; les cliens marchandaient sou à sou la coiffure convoitée. Il y avait des discussions orageuses à propos d'une casquette ou d'un bonnet fourré. Des dialogues passionnés s'établissaient sur le pas de la porte:

— C'est votre dernier mot, monsieur Bonnétée?

— Je vous jure sur l'honneur que j'y perds.

— Eh bien, coupons la différence en deux.

— Nenni, je n'en rabattrai pas un liard.

— Au revoir donc, à une autre fois, quand vous serez plus raisonnable.

— Jamais!

Les cliens détalaient lentement. Le père Bonnétée s'accrochant d'une main au chambranle de la porte, tendait sa tête pointue et les suivait de l'œil, puis, quand ils étaient déjà au tournant du *Café de la Comédie*, il les rappelait, en leur criant d'un ton désolé :

— Allons, prenez-la, c'est donné!..

Tous ces marchandages comiques, entendus machinalement à travers mes lectures, ne me troublaient guère. J'étais à cent lieues de la boutique du chapelier; je voyageais dans le royaume de la féerie. Je vivais en compagnie de *Gracieuse* et de *Percinet*, de la *Belle Mélusine* et de *Riquet à la houppe*. Je m'enfonçais avec Aladin dans ces vergers mystérieux où chaque fleur était un diamant et chaque fruit une émeraude ou une topaze. Je maudissais la méchante *Truitonne* et je soupirais avec *Florine :*

Oiseau bleu, couleur du temps,
Vole à moi promptement!

Et de fait, du haut des rayons poudreux, l'*Oiseau bleu* descendait pour moi, ailes déployées, et nous nous envolions ensemble vers un pays enchanté. Les jardins plantés de fleurs qui chantent, les oiseaux doués de la parole; les fées jeteuses de sorts qui changent un homme en arbre et une citrouille en carrosse; les géans qui gardent des fontaines merveilleuses; les princesses exilées qui mènent paître des dindons, et les fils de roi qui arrivent de la chasse, juste à point, pour les épouser; c'était mon monde à moi, le seul beau et le seul vrai à mon sens. Avec cette bonne foi et ce respect du livre imprimé qui caractérisent l'enfant et le paysan, je

croyais que tout ce que je lisais était arrivé. Je connaissais par cœur les moindres volumes de la vitrine, je vivais familièrement avec les personnages de Perrault et de la comtesse d'Aulnoy. Ils avaient pris dans mon imagination une telle intensité de vie que j'en étais comme halluciné, et j'aurais rencontré au détour d'une rue la fée Réséda ou la marraine de Cendrillon que la chose m'eût semblé des plus naturelles. J'avais la mémoire pleine de leurs propos et de leurs gestes; je voyais devant mes yeux reluire les robes couleur de lune et couleur de soleil de Peau d'âne.

Un jour, comme je levais le nez de dessus mon livre, je vis tout à coup à travers le châssis un chatoiement d'étoffes éblouissantes sur le chêne ciré du comptoir. Il y en avait de jaunes d'or, de vert-pomme, de lilas et de mordorées. Au milieu de l'obscur magasin c'était comme une fête de couleurs. Lise et la demoiselle de boutique maniaient doucement ces étoffes soyeuses et les faisaient miroiter à la lumière; puis elles en garnissaient des chaperons, des toques et des bonnets pointus, agrémentés de plumes et de doreloteries. Quel client princier avait pu commander ces mirifiques coiffures au père Bonnétée? Est-ce que les gens du pays des fées, sachant le goût du chapelier pour leur histoire, lui avaient soudain donné leur pratique?... Je me décidai à descendre de mon tabouret et à questionner les demoiselles du comptoir, qui m'expliquèrent la raison de ce luxueux étalage de taffetas et de paillon.

Une troupe ambulante, jouant la pantomime et le ballet, venait de débarquer à Juvigny. Elle devait donner au théâtre sa première représentation, le dimanche suivant, et le directeur avait commandé au chapelier le plus voisin une série de coiffures destinées aux figurans. Or, savez-vous quelle était cette attrayante pièce de début? Rien que le titre me remua des pieds à la tête, quand je lus le jour même, imprimé en lettres grandes comme la main, sur l'affiche rouge collée au mur du théâtre : « *La Belle au bois dormant*, ballet-féerie en sept tableaux, avec changemens à vue et costumes entièrement neufs. » — Dans l'après-midi, tandis que j'errais sur notre galerie, collant mon oreille au mur mitoyen, je distinguais les sons d'une lointaine musique aérienne, toute différente des flons-flons de vaudevilles que j'avais entendus jusqu'alors, et cela acheva de me mettre martel en tête. Le lendemain matin, je manœuvrai de façon à sortir avec mon grand-père, je l'entraînai devant l'affiche rouge, et je n'eus de repos qu'après lui avoir arraché la promesse de m'emmener au spectacle du dimanche.

Le plus difficile fut de faire ratifier cette promesse par ma grand'mère. Outre son horreur pour les dépenses de luxe, sa sévérité lui

suggérait de nombreuses objections : — on ne devait pas donner sitôt aux enfans le goût des plaisirs ; c'était malsain de veiller; cela me ferait travailler l'imagination, etc. — Il fallut batailler fort et ferme. Nous l'emportâmes cependant, et on décida qu'après le spectacle, je reviendrais coucher chez mes grands parens. — Comme vous pensez, la journée du dimanche me parut d'une longueur démesurée; enfin le soir arriva, mon grand-père agrafa son manteau, et nous partîmes pour le théâtre.

La petite salle modestement tapissée d'un papier vert d'eau, avec ses deux galeries et son étroit parterre, me parut magnifique. J'écarquillais les yeux pour admirer le lustre qui descendait lentement du haut des frises et dont les lampistes allumaient un à un les quinquets fumeux. Je regardais les deux uniques loges, à l'avant-scène : celle du maire et celle du préfet; — les bancs de l'orchestre où de vieux amateurs accordaient leurs instrumens: — et surtout le grand rideau rouge masquant la scène et d'où, de temps à autre, par deux trous pratiqués à hauteur d'appui, des doigts mystérieux s'agitaient curieusement. — La salle s'emplit peu à peu et devint tumultueuse; le chef d'orchestre attaqua l'ouverture. Mon cœur battait violemment. Trois coups résonnèrent sur le théâtre et le rideau se leva.

Je ne vous dirai pas mon éblouissement et mes transports à la vue des seigneurs et des pages en costumes chatoyans qui peuplaient la scène. Aux sons d'une musique douce, en sourdine, les fées arrivaient sur des chars vaporeux. Elles descendaient d'un nuage, aigrette au front, baguette en main, pirouettaient et faisaient chacune un don à la jeune princesse. Des cuivres éclataient aux accords menaçans : la vieille fée qu'on avait oubliée apparaissait et prédisait en branlant sa tête rechignée que la princesse mourrait en se perçant la main d'un fuseau. Au tintement d'un timbre invisible, le décor changeait et l'on était transporté dans le galetas d'une fileuse, où la prédiction de la méchante fée devait s'accomplir.

J'avais le cou tendu vers la scène. Tout ce qui s'y passait constituait pour moi la réalité; le reste n'existait plus ou ne me semblait qu'un accessoire désagréable. Les entr'actes m'étaient insupportables et je ne commençais à vivre que lorsque le rideau se relevait. Mon enivrement fut au paroxysme quand l'enchantement de la fée Azur commença, et qu'une fois la princesse évanouie sur son lit à colonnes, toute la cour fut soudain engourdie. — Les pages accoudés aux portes, les suisses appuyés sur leur hallebarde, les files de marmitons apportant des plats; — tout ce monde, sur un coup de baguette, se figea dans le sommeil. Puis le silence se

fit sur le palais endormi, les arbres grandirent tout autour, le lierre s'étendit sur les fenêtres, jusqu'au moment où le fils du roi arriva, beau comme le jour, resplendissant dans son costume de velours pailleté d'acier. Il traversa lentement la scène assoupie, s'agenouilla au chevet de la belle princesse qui se réveilla et sourit; et immédiatement les pages s'étirèrent, les hallebardiers firent résonner leurs piques, les marmitons reprirent leur course affairée; les dames commencèrent à marcher, à se congratuler et à danser des sarabandes. Un ballet succéda à la pantomime, avec des trémoussemens, des jetés-battus, des frissonnemens de jupes de gaze tournoyantes... Le rideau était tombé, et je ne bougeais pas, espérant qu'il se relèverait encore sur un nouveau tableau. Il fallut que mon grand-père m'arrachât de dessus ma banquette et m'entraînât dehors. Au logis, nous trouvâmes ma grand'mère, qui nous attendait en tricotant et en bougonnant. Tout échauffé encore, je voulais lui raconter les merveilles de la représentation, mais elle ne m'en laissa pas le temps. En un tour de main, je fus déshabillé et couché dans le lit de la *chambre d'amis*. Je m'assoupis difficilement; il me semblait toujours être en pleine féerie. A un certain moment, je me réveillai en sursaut, j'entendis le tintement grave d'un timbre et j'ouvris les yeux dans l'obscurité, croyant assister à un nouveau changement de décor... Mais ce n'était que la sonnerie de la pendule d'albâtre, et je me rendormis du profond sommeil des enfans.

II.

Bien qu'il eût pris sa retraite, mon grand-père avait conservé ses goûts et ses habitudes de forestier. L'existence casanière du domicile conjugal et même les plaisirs du cercle ne lui allaient pas longtemps; pendant l'étroite réclusion des jours d'hiver, il souffrait visiblement de la nostalgie des arbres. Il fallait toujours à ses poumons l'air et l'odeur des forêts où il avait vécu pendant les années de sa verte maturité. Aussi, dès son installation à Juvigny, s'était-il empressé d'acheter sur le haut plateau de Véel un taillis d'environ trois arpens où, de mars à novembre, il passait le meilleur de ses journées, et où je l'accompagnais, le jeudi, quand ma grand'mère voulait bien me donner *campos*.

Après mes longues stations dans la chapellerie en compagnie des contes de fées, ces excursions au bois du Juré faisaient mes délices. Dès la fin de février, quand j'entendais les merles siffler et que je voyais jaunir les chatons du noisetier de notre jardin, je ne manquais pas chaque matin de demander : « Grand-père, le beau

temps est-il revenu, et irons-nous bientôt au bois? » Mais lui, aspirant l'air humide et regardant la terre détrempée par le dernier dégel, répondait en hochant la tête : « Attendons un peu, il fait encore trop mauvais marcher. »

Enfin un soir, après avoir interrogé le baromètre et regardé le couchant, il me criait : — Il fera beau temps demain, drôle; lève-toi de bonne heure, nous irons au bois.

Le lendemain, à huit heures, j'étais prêt. Le grand-père fourrait dans son vaste carnier de cuir son tabac, sa serpette, le pain et le jambonneau du déjeuner; il boutonnait autour de ses longues jambes des houseaux de toile bleue, passait sa blouse, coiffait sa casquette de cuir et nous partions.

Laissant derrière nous le faubourg de Véel tout résonnant du bruit sec des métiers de tisserands, nous montions une côte resserrée entre deux talus de vignes; au bout d'une demi-heure, nous arrivions à la plaine où les alouettes chantaient déjà et d'où l'on voyait fuir la lisière violette des taillis.

Notre bois était le quatrième à gauche. Un pommier sauvage en marquait l'entrée. Au milieu se dressait une baraque en planches où il y avait une cheminée, un trou servant de cave, une citerne, et où l'on pouvait faire la cuisine au besoin. Entre deux rangs de cerisiers, un petit parterre planté de troënes et de roses paysannes égayait l'accès de la maisonnette, puis à droite et à gauche s'étendait le taillis, percé de sentiers sinueux où, en automne, on tendait aux petits oiseaux. C'était là le royaume du grand-père et le mien.

Sitôt la porte de la baraque ouverte, nous allumions un feu de branches sèches; le grand-père, tout en fumant, écussonnait des églantiers, taillait des pieux ou élaguait les branches qui obstruaient les *sentes*, et moi, la bride sur le cou, je prenais ma course à travers le taillis qui me paraissait immense.

Presque toujours seul pendant ces longues et claires journées printanières, je liais connaissance avec les arbres et les fleurs du bois. Tout le monde forestier se révélait à moi brin à brin, j'y faisais à chaque visite des découvertes qui me transportaient de joie. Tantôt c'était un chaton de saule à l'odeur mielleuse, aux étamines de poudre d'or ; tantôt une anémone blanche qui fleurait l'amande, ou les premiers boutons roses du jolibois s'épanouissant sur la tige encore veuve de feuilles. A l'âge où j'étais, tout est surprise et enchantement : le nid d'un oiseau ou d'une guêpe, la chrysalide d'un papillon, les excroissances d'une feuille de chêne, la semence qui sort de la terre, le fruit qui se noue sous la fleur, les fils d'araignée qui flottent dans l'air. L'enfant qui arrive au milieu

de la nature, et qui ouvre pour la première fois tout grands ses yeux et ses oreilles au spectacle de la vie extérieure, l'enfant a les surprises, les soudaines frayeurs, les splendides éblouissemens de l'homme primitif. Mes sens s'épanouissaient dans cette existence en plein bois. Je voulais toucher à tout et goûter de tout. Pareil à un cabri sauvage, je broutais à même les jeunes pousses, essayant mes dents et mon palais à toutes sortes d'alimens forestiers! Mûres des friches, senelles des haies, baies juteuses et sucrées de la bourdaine, tiges de la douce-amère, fraises et framboises des bois, alises, faînes et noisettes, j'avais une insatiable curiosité gourmande, et je l'expiai cruellement une fois où, trompé par l'apparence appétissante de la sève de l'euphorbe commune, je me brûlai la langue en suçant les tiges laiteuses. La tête pleine de mes histoires de fées et d'enchanteurs, je peuplais le bois d'êtres imaginaires. Grisé par la solitude, j'évoquais tout haut les fées dont j'avais lu les aventures. Souvent assis au bord d'une petite mare, entourée de joncs et de menthes, ombragée de noisetiers et d'érables, j'attendais avec confiance le moment où une fée viendrait y puiser de l'eau, espérant que, charmée de ma bonne grâce et de ma politesse, elle me ferait quelque don merveilleux, comme par exemple de ne pouvoir ouvrir la bouche sans en voir sortir une fleur ou une pierre précieuse. Je la suppliais mentalement d'accourir et d'exaucer ma prière; parfois même je m'imaginais que le don m'était déjà octroyé, et je parlais tout haut pour voir si mes lèvres n'allaient pas laisser tomber quelques joyaux... Mais rien! — Dépité de cette attente trompée, je frappais du pied la terre, en maugréant tout bas : — Bête de fée! — Puis, saisi d'une subite terreur à la pensée que la fée ainsi injuriée était capable de me punir d'une façon exemplaire, je m'enfuyais épouvanté de mon irrévérencieuse audace.

A la lisière du taillis, il y avait un grand champ de blé, puis une sorte de friche envahie par les fougères et les ronces qui ondulaient, vertes et blondes, sous le ciel; tout au loin, à une distance qui me semblait infranchissable, le terrain se relevait et les bois recommençaient. Mon grand-père appelait cette lointaine forêt moutonnante « le grand bois » et rien que ce nom faisait germer dans ma tête un monde de suppositions mystérieuses. J'avais fini par imaginer que ce « grand bois, » devait être le véritable séjour des fées et des princesses enchantées qui dédaignaient de venir dans notre taillis trop modeste. Pendant de longues après-midi, je regardais avec des yeux pleins de convoitise et d'anxiété cette masse boisée et brumeuse où des arbres de haute futaie s'élevaient de distance en distance comme des nuages verdoyans. Le soir sur-

tout, quand les ombres grandissaient au soleil couchant, quand les vapeurs s'élevaient, je me sentais pris d'un vague et tourmentant désir de franchir les blés et les friches et d'aller chercher aventure dans cet inconnu.

Le vent murmurait faiblement dans les chaumes; des ramiers à l'aile mélodieuse traversaient lentement le ciel marbré de nuages roses, les geais se remisaient dans le taillis en se chamaillant; parfois un berger, enveloppé dans sa limousine, apparaissait dans l'espace découvert, poussant lentement devant lui ses moutons serrés les uns contre les autres. Et je rêvais à la fabuleuse princesse qui devait habiter sans doute quelque palais enchanté dans le plus profond de cette forêt ténébreuse. A force d'y rêver, j'en étais arrivé à me persuader que la princesse existait réellement. Mes yeux constamment fixés sur le même point de l'horizon finissaient par avoir des visions qui tenaient du mirage. Je croyais, comme dans le conte de *la Belle au bois dormant*, apercevoir au-dessus des cimes des arbres, les vagues formes des tourelles pointues et les toits aigus d'un château fantastique. J'avais même rétabli toute l'histoire merveilleuse de ma princesse inconnue. Elle s'appelait la *Princesse Verte*. On l'avait ainsi nommée parce qu'elle était vêtue d'une tunique de soie verte et qu'elle avait dans ses cheveux blonds un diadème d'émeraudes. Un enchanteur, ennemi de sa famille, l'avait enlevée à son père et à sa mère le roi et la reine du Kurdistan, et l'avait enfermée au fond des bois, dans ce château dont l'accès était défendu par des dragons et des salamandres.

A partir de ce moment, tout ce qui m'arrivait de bon ou de mauvais, je le rapportais à la Princesse Verte. Quand ma grand'mère m'avait fortement semoncé à l'occasion d'une leçon mal sue ou d'une page d'écriture « sagouinée, » je rêvais de me sauver du logis, de courir à la recherche de la princesse et de la délivrer de son enchantement. Mon plan était fait. Je partirais de grand matin et je serais certainement guidé vers la forêt par quelque geai ou quelque corbeau de bon conseil, avec lequel j'aurais lié amitié en route, comme la *Prince Avenant*. Grâce à cet oiseau charitable, j'arriverais sain et sauf jusqu'au château de l'enchanteur. J'endormirais les dragons en leur jetant quelques gâteaux de mon dessert de la veille, que j'aurais eu soin d'emporter dans mon mouchoir, et je me glisserais ensuite jusqu'à la salle d'honneur, où je trouverais la petite Princesse Verte occupée à peigner ses cheveux blonds avec un peigne d'or.

En attendant la mise à exécution de ce beau projet, je me livrais à des extravagances préparatoires qui avaient le don d'exaspérer

l'humeur déjà passablement revêche de ma grand'mère. Une des choses qui m'avaient le plus frappé dans la représentation de *la Belle au bois dormant,* c'était la façon toute naturelle avec laquelle les génies descendaient des frises et y remontaient en agitant leurs ailes arrondies. J'étais assez éloigné de la scène pour ne pas distinguer les fils de fer qui servaient à l'exécution de ce truc, et je ne pouvais m'empêcher d'admirer la légèreté aisée avec laquelle les personnages prenaient tranquillement leur essor. Cela tenait-il à la forme des ailes ou à quelque magie particulière? Depuis cette fameuse soirée, je passais des heures à *apprendre à voler :* j'avais découpé dans deux feuilles de gros papier des ailes pareilles à celles des papillons, je les avais épinglées à mon dos, et armé de cet appendice, je m'exerçais à m'élancer dans le vide du haut des trois premières marches de notre escalier. Quand il s'agissait de descendre, cela allait assez bien, mais pour remonter c'était une autre affaire. J'avais beau me trémousser et prendre mon élan, les lois de la pesanteur me faisaient lourdement retomber sur le sol. Les voisins qui m'examinaient à la dérobée ne comprenaient rien à cet amusement bizarre; ils haussaient les épaules et n'étaient pas éloignés de me croire un peu timbré. Ce qui achevait de leur donner des doutes sur la solidité de mon cerveau, c'est que je parlais tout seul et tout haut. Il n'était pas rare de m'entendre crier d'une voix de tête :

> Oiseau bleu, couleur du temps,
> Vole à moi promptement!

Ou bien, après avoir bataillé dans la cour contre un vieux banc qui n'en pouvait mais, j'allais tout essoufflé ouvrir la petite porte à claire-voie du bûcher, et, mettant bas ma casquette, je m'écriais poliment : — Ne craignez plus rien, belle princesse, j'ai tué le dragon, et vous êtes libre...

Je venais de lire chez le chapelier *la Belle aux cheveux d'or,* et j'en avais appris des passages par cœur. Un seul point m'embarrassait : l'auteur avait omis de dire en quel pays se trouvait le château de cette dame. Peut-être ne faisait-elle qu'une seule et même personne avec ma Princesse Verte. Cela m'inquiétait fort, car elles avaient certains traits de ressemblance, et j'aurais volontiers donné les confitures de mon goûter pour être renseigné sur ce détail important. Une après-midi, tandis que ma grand'mère me faisait réciter une page de la géographie de l'abbé Gaultier, je l'interrompis brusquement au milieu d'une des phrases du questionnaire : « Quelle est la ville, située sur le cours d'un grand fleuve, qui possède une cathédrale, etc.? »

— Bonne-maman, demandai-je, quel était le pays de la *Belle aux cheveux d'or?*

Ma grand'mère ébaubie agita son aiguille à tricoter, et me regardant sévèrement à travers ses lunettes :

— Soyez plus appliqué à votre leçon, monsieur, et ne me coupez point la parole pour me conter des âneries.

— Mais, bonne maman, ce ne sont pas des âneries, puisque c'est arrivé.

— Qu'est-ce qui est arrivé?

— L'histoire du *Prince Avenant* et de la *Belle aux cheveux d'or*.

— Des contes à dormir debout.

— Je vous assure, bonne-maman, qu'ils ne font pas dormir... Seulement, on a oublié de dire dans le livre où était le château de la princesse, et j'ai pensé que peut-être je le trouverais dans la géographie.

— La géographie ne s'occupe point de pareilles menteries.

— Mais puisque c'est dans un livre, dans le même livre qui parle de l'*Oiseau bleu* et de la fée *Soussio*.

— Balivernes, monsieur; il n'y a point de fées.

— Cela vous plaît à dire, bonne-maman, répliquai-je en la regardant de l'air de quelqu'un qui ne veut pas être pris pour dupe.

— J'en ai menti, alors! s'écria sèchement la maman Pâquin. En avez-vous jamais vu des fées, vous, monsieur le drôle?

— Certainement.

— Et où cela? reprit-elle en ricanant.

— Mais l'autre soir, au spectacle... De jolies fées en robes d'or et d'argent, assises sur des chars traînés par des oiseaux... Je les ai vues comme je vous vois.

— En vérité!

Ma grand'mère avait fermé le livre, elle me regardait d'un air méfiant et renfrogné, et à part moi je me demandais si elle-même n'était pas une fée, et des plus maussades.

Les vieilles gens qui croient imposer une sage terreur aux enfans rien que par leur mine rébarbative se font de grossières illusions; ils ne s'imaginent pas avec quelle irrévérence leur propre personnalité est analysée, disséquée et jugée par ces petites cervelles impitoyables.

Mon aïeule avait repris son tricot et m'avait tourné le dos. Le soir, quand mon père vint me chercher, elle lui dit :

— On élève cet enfant comme un païen; à huit ans, quand il devrait déjà savoir son catéchisme, sa tête n'est farcie que de contes de nourrice... Il est grand temps de lui apprendre des choses raisonnables, et vous devriez le conduire à l'école des sœurs de la doctrine.

III.

Le soir même, il fut décidé en famille que le moment était venu de songer sérieusement à mon instruction et que j'irais en classe chez les sœurs, le lundi suivant. — Cette perspective ne me souriait guère. L'école des sœurs de la doctrine chrétienne ne me disait rien qui vaille, et la vue seule du costume de ces religieuses me causait une insurmontable répulsion. Avec leur cornette noire et blanche relevée en pointe sur le front, leur pectoral de linge empesé retombant carrément sur le corsage, comme un énorme rabat, leur jupe noire où cliquetait un chapelet, ces sœurs me faisaient l'effet des corneilles et des pies que je rencontrais dans la plaine de Véel.

Malgré mes répugnances, le lundi, après le dîner de midi, ma grand'mère ayant déposé au fond de mon panier deux tartines de confitures confia à mon grand-père le soin de me conduire chez les sœurs, dont la maison était située rue du Bourg. J'allais lentement, inventant je ne sais quels prétextes pour retarder le moment de l'entrée à l'école. Tout à coup, au détour de la rue, j'aperçus sur le seuil d'une porte le costume noir et blanc.

— Voici la sœur qui nous attend, murmura mon grand-père.

La peur me prit; d'un mouvement brusque, je lâchai la main du père Pâquin, et prenant mes jambes à mon cou, j'allai me réfugier dans la remise d'un commissionnaire de roulage, où je m'enfouis entre deux ballots. On eut toutes les peines à m'en tirer; je me débattais et je pleurais à chaudes larmes. La sœur qui était venue au-devant de nous essayait en vain de me calmer par des caresses, et mon grand-père, ému de mon désespoir, avait bonne envie de me ramener à la maison; mais il craignit probablement le courroux de ma grand'mère et finit par me déposer entre les mains de la religieuse.

Les sœurs de la doctrine tenaient une école de filles à laquelle était annexée une classe de bambins de mon âge. Afin de m'apprivoiser, on me laissa d'abord chez la sœur Alexis, qui était fort douce et qui apprenait à lire aux plus petites filles. Ce séjour dans la petite classe, ces blondinettes à figures roses au milieu desquelles j'étais le seul garçon, l'agréable physionomie ouverte de la sœur qui avait une bouche pleine de bonté et deux grands yeux bleus sourians, me firent trouver ce régime beaucoup plus supportable que je ne l'aurais cru; je commençais à m'y plaire, quand les religieuses, me jugeant sans doute suffisamment habitué à l'école,

décidèrent que je passerais dans la classe des garçons, tenue par la sœur Euloge, et alors seulement commença pour moi le désagréable apprentissage de l'existence scolaire.

La classe des garçons était située au rez-de-chaussée, sur la rue, dans une pièce enfumée et peinte en jaune à la détrempe. Le long des murs s'alignaient des bancs de bois, sur lesquels étaient assis, leur livre à la main, une vingtaine de garçons dont les plus jeunes avaient six ans et les aînés neuf à peine.

A l'extrémité opposée à la fenêtre, au-dessous d'un crucifix orné d'un rameau de buis, se dressaient sur une estrade la table et le pupitre de la sœur Euloge.

Celle-ci était une fille de trente-cinq ans, au teint bis, aux yeux noirs surmontés d'épais sourcils, à la lèvre chagrine, au geste brusque, à la voix masculine et dure.

Sur sa table, à côté d'une pile de livres, il y avait une règle plate et un *signal* en fer qu'elle faisait retentir de temps en temps pour obtenir le silence.

Elle ne perdait pas de vue ses élèves, qui la craignaient comme le feu et ne bronchaient pas. Ces vingt bambins, dont quelques-uns étaient assez mal élevés et mal accoutrés, contrastaient trop avec les jolies et tranquilles petites filles blondes de la sœur Alexis, pour que je ne me sentisse pas tout d'abord mal à mon aise et dépaysé. J'avais le cœur gros et je renfonçais difficilement mes larmes. La sœur me mit dans les mains une *Histoire sainte* par demandes et par réponses, et de sa voix rude m'indiqua un bout de banc où elle m'invita à m'asseoir, après avoir marqué de l'ongle la page que je devais apprendre par cœur.

Mon voisin sur ce banc était un garçon de neuf ans à la tête toute frisée, à la mine joufflue, à l'air remuant et de bonne humeur, qui se nommait Claude Bigeard. Il me regardait avec de gros yeux étonnés et curieux; ma toilette soignée lui inspira sans doute une certaine déférence, car il se serra complaisamment pour me faire place et m'instruisit en quelques mots de l'heure à laquelle on récitait les leçons et des précautions à prendre pour ne pas exciter l'humeur très irritable de la sœur Euloge. Sa jovialité, son admiration non dissimulée pour ma veste de drap et mes bottines me gagnèrent incontinent le cœur, et après quelques jours, nous devînmes une paire d'amis. Bigeard était le fils d'un menuisier du voisinage; il n'avait pas grand goût pour la lecture, mais il était fort adroit de ses mains et savait confectionner quantité de jouets très divertissans. Nul mieux que lui ne s'entendait à métamorphoser un carré de papier en cocote, en double bateau et finalement en nacelle à deux bancs. Il avait encore une industrie qui m'émerveillait; avec

un canif et un morceau de bristol, il confectionnait d'élégantes boîtes à mouches, hermétiquement closes, où il pratiquait adroitement une petite porte, d'étroites fenêtres, et où pendant les récréations il enfermait une dizaine de ces insectes que nous nourrissions consciencieusement avec de la mie de pain. En revanche, moi je lui débitais toutes mes histoires de fées; c'était un auditeur excellent, très naïf, très crédule et qui ne se lassait jamais d'écouter. Avec lui, je lâchais la bride à mon imagination et je ne restais jamais à court. Je lui ressassais mes contes les plus merveilleux de génies, d'enchanteurs, d'ogres et de princesses. Il écoutait cela, la bouche entr'ouverte, les yeux écarquillés, se grattant la tête. Parfois mes histoires devenaient tellement fantastiques que son gros bon sens se rebiffait, et alors il hasardait timidement une objection bien triviale qui m'embarrassait un peu; mais je ne me laissais pas démonter facilement :

— Je te dis que je l'ai lu dans un livre, répliquais-je, et les livres ne mentent jamais.

C'était surtout ma mystérieuse Princesse Verte qui défrayait nos conversations. A force de lui en parler, j'avais fini moi-même par croire que tout ce que je contais existait réellement.

— Et tu l'as vue, cette princesse? me demandait Bigeard en ouvrant ses gros yeux, tu l'as vue, Jacques?

— Non, répondais-je, pas encore, mais je sais où elle demeure... là-bas, dans le grand bois du Juré, et du haut d'un arbre où je suis monté, j'ai aperçu un soir, comme je te vois, les tours de son château... Un jour j'irai la visiter, et si tu veux, je t'emmènerai.

Au bout d'un mois, nous avions si bien creusé ce sujet que l'existence de la Princesse Verte ne faisait plus de doute ni pour lui ni pour moi, c'était le thème de toutes nos conversations chuchotées en catimini dans la classe, au milieu d'un chapitre d'histoire sainte. Ces demi-confidences, dont le charme était encore augmenté par le soin que nous prenions d'échapper à l'œil vigilant de la sœur Euloge, étaient une de mes meilleures distractions, surtout dans les matinées d'hiver. Le poêle ronflait gaîment et jetait une lueur rose sur le crépi jaune du mur. On entendait au dehors le clic-clac des sabots des passans sur le pavé de la rue; au dedans, le bourdonnement sourd des élèves répétant leurs leçons à mi-voix. Une odeur de pain brûlé et de pommes roussies se répandait dans la classe et l'emplissait d'une atmosphère somnolente à laquelle la sœur Euloge elle-même avait grand'peine à résister. Et pendant ce temps-là, mes histoires allaient leur train.

— Le château, disais-je, est bâti tout en marbre et en agate; au milieu, il y a une salle entièrement revêtue de miroirs, et c'est là que se tient la princesse.

— Oui, mais, objectait prosaïquement Bigeard, si tout est aussi bien que ça chez elle, ce doit être une grande dame, et elle nous fera mettre à la porte quand nous arriverons tout crottés et mal habillés.

— Non, tu ne comprends pas... Elle est enchantée, et quand j'aurai tué les dragons qui la gardent, elle sera trop heureuse de nous prouver sa reconnaissance en nous invitant à dîner.

— Qu'est-ce que c'est que des dragons?

— De grandes bêtes vertes qui jettent du feu par les narines.

— Et avec quoi les tueras-tu? Tu n'as seulement pas un couteau!

— J'ai un talisman, et je les endormirai...

Patatra!... nous étions réveillés en pleine féerie par un bruit significatif. C'était la règle plate de la sœur Euloge, tombant avec fracas à nos pieds. En pareil cas, il fallait rapporter la règle à la sœur qui vous en déchargeait un bon coup sur la paume de la main. Nous regardions avec terreur, Bigeard et moi, la fatale règle tombée entre nous deux, et lui, me poussant du coude, murmurait :

— C'est pour toi, vas-y.

— Non, vas-y, toi.

— Venez tous les deux, s'écriait la sœur, voilà un quart d'heure que vous me faites bouillir le sang avec vos bavardages... Monsieur Jacques, rapportez la règle!

Et il fallait la rapporter! Piteux et penauds, Bigeard et moi, nous nous acheminions lentement vers la table de la sœur Euloge, et je remettais d'un air contrit à la terrible fille l'instrument de notre supplice. Elle ne se laissait pas fléchir par nos mines repentantes, et à tour de rôle nous tendions la main pour recevoir un coup bien appliqué. Bigeard faisait des façons, il avançait sa main, puis la retirait, et finalement attrapait le taillant de la règle sur le bout des doigts; ce qui lui faisait pousser des cris de chouette. Moi, plus stoïque, je présentais ma main ouverte sans barguigner, et je recevais silencieusement la férule. J'étouffais mon envie de crier, je renfonçais mes larmes, mais en mon par-dedans, je vouais la féroce sœur Euloge à toutes les vengeances des enchanteurs et des fées de ma connaissance.

Un supplice qui me semblait bien autrement cruel que le plat de la règle d'acajou, c'était l'obligation d'apprendre des pages entières de l'histoire sainte. Au sortir de mes contes de fées, les récits des aventures du peuple d'Israël me paraissaient froids et terre à terre. A mon sens, Joseph vendu par ses frères ne valait pas *Cendrillon*. Les raisins de la terre promise me paraissaient moins merveilleux que les fleurs de diamant des fameux vergers d'Ala-

din. Le combat de David avec Goliath me charmait moins que la lutte rusée du Petit-Poucet avec l'Ogre, et je n'avais qu'une médiocre estime pour les miracles opérés par Moïse dans le désert. Les fées en faisaient bien d'autres! Je ne cachais pas mon peu d'enthousiasme pour ces histoires sacrées, et la sœur Euloge se vengeait de mes airs irrespectueux en doublant la longueur des morceaux qu'elle me condamnait à apprendre. Un matin que j'avais exprimé tout haut mon dédain pour les tours que David jouait à Saül, et que Bigeard, comme un écho, avait cru devoir manifester la même opinion, elle nous donna comme pensum deux pages de l'histoire d'Absalon. Il fallait les savoir pour onze heures, sinon nous devions rester à l'école après les autres. Onze heures allaient sonner, et je n'avais encore pu me mettre dans la tête deux lignes de ce texte ennuyeux. La sœur nous appela près de sa table et ordonna à Bigeard de commencer. Il récita les dix premières lignes tout d'une haleine, puis s'arrêta essoufflé, bouche béante, et il fut impossible de lui soutirer un mot de plus.

— A vous, monsieur Jacques, dit la sœur, qu'advint-il d'Absalon?

Ce qu'il advint d'Absalon, je l'ai su depuis, et je vous jure que son supplice n'était rien auprès de celui que je souffrais en contemplant la figure menaçante de mon interrogatrice. J'entendais onze heures sonner à toutes les horloges; les autres élèves rassemblaient leurs cahiers et leurs livres et quittaient bruyamment la classe; je me disais que mon grand-père m'attendait pour me faire faire le tour de la foire, qui était ce jour-là dans tout son éclat, et, nouvel Absalon, je restais mentalement accroché au livre que la sœur Euloge agitait nerveusement dans ses doigts en me répétant d'un ton comminatoire :

— Qu'advint-il d'Absalon?

Je finis par répondre effrontément : — Je n'en sais rien, chère sœur.

— Ah! vous n'en savez rien, reprit la sœur, en fermant le livre, eh bien, vous resterez ici avec votre ami Bigeard jusqu'à ce que vous l'ayez su... Et si vous ne le savez pas pour midi, vous dînerez par cœur, monsieur!

Là-dessus elle se leva, défripa sa jupe et sortit de la classe après nous y avoir enfermés à double tour. Nous nous regardions, Bigeard et moi, d'un air complètement décontenancé. Mon compagnon de captivité lança avec fureur son histoire sainte au plafond, j'en fis autant et nous nous mîmes à trépigner rageusement sur nos malheureux bouquins. Quand le premier moment de colère fut passé, l'industrieux Bigeard alla examiner la serrure, et voyant qu'elle ne cédait pas, il revint vers moi et me dit d'un ton convaincu :

— Si tu appelais à notre secours un de ces enchanteurs qui n'ont qu'à souffler sur une porte pour l'ouvrir... Ce serait le moment, toi qui es bien avec eux.

Oui, c'était le cas ou jamais d'appeler la féerie à notre aide, mais je n'étais pas bien sûr que la féerie répondît à mon appel. Pourtant, voulant conserver mon prestige aux yeux de Bigeard, je répondis avec aplomb :

— Les enchanteurs que je connais sont occupés à dîner, et ils ne se dérangent jamais à l'heure des repas.

— Ils mangent, eux, soupira Bigeard ; ils ont de la chance!.. Nous, nous dînerons par cœur.

Hélas! et pour surcroît d'ennui, il faisait un beau soleil de juin ; nous entendions les exclamations joyeuses des enfans qui jouaient dans la rue, et je songeais avec tristesse aux pains d'épice de la foire. Mon grand-père m'en aurait certainement acheté un aux amandes.

— Maudite porte! m'écriai-je en essayant une poussée contre les battans.

— Il y a la fenêtre, insinua diaboliquement Bigeard ; elle n'est pas bien haute.

— Je n'oserai jamais.

— Bah! j'en ai escaladé bien d'autres; en deux sauts nous serons dans la rue; tu vas voir...

Il monta sur un banc, fit jouer l'espagnolette et sauta dans l'embrasure :

— Viens donc, murmura-t-il, il n'y a rien de plus aisé, et personne ne nous voit.

L'occasion était trop belle, je le suivis, et nous nous élançâmes sur le pavé. Une seconde après, nous tirions chacun de notre côté, et j'allais rejoindre mon grand-père sur le champ de foire.

En me promenant dans les allées de boutiques, j'oubliai vite Absalon et la sœur Euloge, mais quand, à midi, je fus assis à table entre mes grands parens, l'idée de rentrer à l'école se présenta à mes yeux sous des couleurs terriblement noires. Je regardais la pendule avec effroi et je trouvais que les aiguilles couraient avec un train d'enfer vers une heure.

— Qu'a donc ce drôle? disait mon grand père ; il ne mange pas.

— Je crois que j'ai un peu mal à la tête, répondis-je hypocritement.

— Bah! ce sont des *giries,* s'écria ma grand'mère; dépêchez-vous, monsieur, voilà l'heure de l'école... On vous mettra votre dessert dans votre sac et vous le mangerez là-bas.

J'eus beau essayer de gagner du temps en cherchant mes livres, il fallut se décider à partir. Je regardais tristement les personnages

de la tapisserie, je les enviais de pouvoir rester là en compagnie des canaris et de ne pas être obligés de faire connaissance avec la sœur Euloge. Une heure sonnait à la ville, que j'étais encore dans la galerie. Enfin, je pris tristement le chemin de l'école et j'entrai dans la classe quand tout le monde était déjà debout, le long des bancs, et en train de dire la prière. Je cherchai des yeux mon complice Bigeard; le traître n'était pas là.

— Ah! vous voici, monsieur Jacques, fit la sœur Euloge, une fois la prière terminée; veuillez avoir l'obligeance de me dire comment vous êtes sorti de la classe, malgré ma défense?

— Par la fenêtre, chère sœur.

— Vraiment, vous n'êtes pas honteux! Et comment avez-vous osé passer par la fenêtre comme un voleur?

— J'ai fait comme Bigeard, ma sœur.

— Et si Bigeard vous avait dit de vous jeter à l'eau, vous l'auriez fait aussi, n'est-ce pas?.. Eh bien, je l'ai mis à la porte, allez le retrouver.

Et la sœur, me prenant par le bras, me mit honteusement dans le couloir.

Ce couloir, large, humide et noir, n'était éclairé que par le jour venant d'une cour intérieure. Dès que mes yeux se furent habitués à l'obscurité, je cherchai d'abord si Bigeard n'était pas là, mais le corridor était désert, les sœurs étaient dans leurs classes, on n'entendait dans toute la maison que le bourdonnement sourd des leçons qu'on répétait. Où avait bien pu se nicher Bigeard? Je restai un moment indécis, frottant mes talons l'un contre l'autre, et me demandant ce que j'allais faire. Des gloussemens de poules, partant des bâtimens situés de l'autre côté de la cour, me rappelèrent qu'il y avait là-bas une ancienne *foulerie* peu fréquentée et transformée par les sœurs en poulailler. De vieux tonneaux et des caisses vides étaient entassés dans cette sombre remise, et on pouvait, au besoin, s'y cacher de façon à éviter d'être surpris par une ronde de la supérieure. Je m'éloignai donc sur la pointe des pieds, je traversai rapidement la cour ensoleillée et j'arrivai sain et sauf dans la foulerie.

Les poules gloussaient toujours bruyamment; en me tournant du côté du poulailler, je distinguai Bigeard qui furetait dans l'intérieur du *caget* et qui agaçait les malheureuses volatilles avec un brin de fagot.

— Finis donc, murmurai-je, tu vas faire venir la supérieure!

Il referma brusquement la petite porte et me regarda en rajustant la ceinture de sa blouse.

— Aïe! dit-il, c'est toi, Jacques! tu m'a fais peur.

Les poules ne geignaient plus que faiblement et tout redevenait silencieux.

— Est-ce qu'on t'a renvoyé aussi? continua Bigeard.

Je répondis affirmativement, et nous nous regardâmes tous les deux d'un air mélancolique.

— Nous voilà dans de beaux draps, reprit Bigeard, en grattant sa tête frisée; les sœurs vont prévenir nos parens... Moi, je sais ce qui m'attend chez nous. J'aurai une *danse*, aussi je ne suis pas pressé de rentrer.

De mon côté, je ne songeais pas sans angoisse à la façon dont je serais reçu dans ma famille. J'entendais d'avance les cris de ma grand'mère, sans compter que mon père n'était pas plus endurant que celui de Bigeard. — Qu'allons-nous devenir? murmurai-je; nous ne pouvons pas rester ici jusqu'à quatre heures... D'ailleurs ça n'est pas amusant!

— Nous pourrions ouvrir la porte de la foulerie, et aller nous promener sur le champ de foire? insinua Bigeard.

— Non, répliquai-je en hochant la tête, nous n'aurions qu'à rencontrer quelqu'un de chez nous.

— En ce cas, allons au bois.

— Au bois! — Une idée lumineuse et triomphante venait de pousser dans mon cerveau. — Écoute, dis-je à Bigeard d'un air inspiré en lui prenant le bras, tu n'as pas peur?

— Non, mais je veux m'en aller d'ici.

— Eh bien, partons... Montons au bois du Juré, et là, si tu n'es pas capon, nous irons tout droit jusqu'au château de la Princesse Verte. Les jours sont longs, et il n'est pas deux heures; avant que le soleil soit couché, nous serons arrivés dans le château. Là, je me charge d'entrer, et une fois dedans, nous n'avons plus rien à craindre. La princesse nous donnera ses trésors, nous serons aussi riches que des rois, et nos parens seront trop heureux que nous revenions partager nos richesses avec eux. Quant aux sœurs, elles n'auront qu'à filer doux et nous nous moquerons joliment de leurs punitions... Ça y est-il?

Bigeard hésitait encore. — Es-tu sûr que la princesse nous ouvrira la porte?

— Très sûr; d'ailleurs j'ai mon talisman.

— Montre voir.

Je fouillai dans ma poche, et j'en tirai un caillou blanc, veiné de rose, que j'avais trouvé dans le pupitre de mon grand-père et auquel j'attribuais des vertus merveilleuses. La vue de cette jolie pierre veinée parut décider Bigeard. Mon air convaincu et mon enthousiasme triomphèrent de ses derniers doutes.

— Soit, filons, dit-il à mi-voix.

Nous soulevâmes doucement, doucement, la *clenche* de la porte de la foulerie et nous nous trouvâmes dans la rue pleine de soleil.

— Maintenant, m'écriai-je, de l'air de Fernand Cortez partant pour Mexico, suis-moi et allons délivrer la Princesse Verte!

IV.

Il faisait une des plus chaudes journées de la fin de juin. Tandis que nous montions la côte pierreuse et peu abritée de la Chalaide, nous recevions, Bigeard et moi, un soleil torride tombant presque droit d'un ciel sans nuages. A droite et à gauche, les versans caillouteux des vignes nous renvoyaient la chaleur; nous entendions de toutes parts ce bruissement rythmé des sauterelles, qui semble la vibration de l'air chaud et tremblotant; de temps à autre, par-dessus nos têtes mouillées de sueur, nous voyions quelques-uns de ces insectes passer, déployant leurs ailes rouges ou bleues, qui tranchaient sur le vert intense des vignes. Mais nous nous moquions de la chaleur; heureux d'être débarrassés de la sœur Euloge et de vagabonder en plein air, nous nous amusions de tout, cueillant des seneçons jaunes le long des talus, courant après les papillons bleus qui tourbillonnaient au bord des fossés, nous livrant en un mot à toutes les voluptés de l'école buissonnière.

Au tournant de la côte, les notes aigrelettes et sautillantes d'un flageolet arrivèrent jusqu'à nous.

— Ça ne peut être que Césarin, dit Bigeard en hâtant le pas, je reconnais son flageolet... Nous allons nous amuser!

En effet, au bout d'une vingtaine de pas, nous vîmes devant nous le personnage en question.

Ce Césarin était un gros garçon de trente ans environ, portefaix à ses heures et vagabond les trois quarts du temps. Il jouissait à Juvigny d'une grande popularité, due à sa bonne humeur, à son indépendance d'allure et à sa vie excentrique. Bien que les bourgeois le tinssent pour un propre à rien et un gueux, on lui passait de nombreuses peccadilles à cause de son caractère inoffensif et de son entrain. Son principal défaut était d'aimer plus que de raison le vin gris du cru. Dès qu'il avait gagné une pièce de trente sous à rentrer du bois ou à porter les colis du roulage, il plantait là sa besogne pour courir les bouchons du faubourg et lézarder au soleil; alors c'étaient de franches lippées et des flûteries sans fin. Il avait la langue bien pendue et disait aux gens leurs vérités avec cette franchise expansive que donne une demi-ébriété; les rues retentissaient de ses larges éclats de rire et des fioritures de son flageolet. Puis, quand il avait dépensé son dernier sou, il devenait morose, muet comme un poisson, et s'en allait faire un somme sous un arbre ou sous un auvent. Dès le lendemain, il se remettait énergi-

quement au travail, besognant comme un cheval, jusqu'à ce qu'il eût ramassé de quoi recommencer à gueuser au soleil.

Il s'était arrêté au milieu de la côte et continuait de flûter. Comme mes parens ne me laissaient pas courir les rues, je ne l'avais jamais vu de si près et je le contemplais curieusement. C'était un gars solide, bien musclé, aux robustes épaules, à la figure rubiconde avec de gros yeux bleus à fleur de tête et de grosses lèvres sensuelles que cachait à demi une barbe blonde. Ses cheveux emmêlés sortaient par mèches épaisses de sa casquette sans visière; sa blouse déchirée montrait une chemise plus misérable encore, et ses pieds nus passaient à travers les crevasses de ses souliers ferrés. Bigeard bondissait autour de lui en criant :

— Césarin, oh! Césarin, joue-nous un air!

Quittant son flageolet et essuyant du revers de sa manche ses lèvres humides, il nous répondit avec un large sourire :

— De quoi? Eh bien, oui, c'est le Césarin...

Il nous expliqua qu'il allait dans les friches de Véel cueillir de l'armoise pour M. Péchoin, le pharmacien d'Entre-Deux-Ponts.

— C'est moi qui lui pile ses herbes, continua-t-il, mais aujourd'hui il fait un tel chaud que je ne pouvais plus avaler ma salive, et j'ai bu un litre chez la mère Surloppe, avant de monter la côte... Ça ne fait de mal à personne et ça fait du bien à Césarin. — Puis, tout d'un coup agitant son flageolet et se redressant en face de nous, il s'écria d'une voix de Stentor :

— Par le flanc gauche, en avant! marche!

Et replaçant le flageolet sur ses lèvres, il se mit à jouer *la Parisienne*, marquant la mesure de la tête et des bras, tandis que nous emboîtions le pas derrière lui.

Nous allâmes ainsi jusqu'au sommet de la côte, lui toujours jouant, nous le suivant docilement au pas militaire. Quand nous fûmes dans les friches, près d'un bouquet de saules, il s'arrêta essoufflé et cramoisi. — Halte! commanda-t-il. — Sa large face s'épanouit et il ajouta : — Faut bien rire! — Puis il s'étendit sur le gazon et nous en fîmes autant. Nous étions abrités par les saules et fort aises de nous divertir en si joviale compagnie. Césarin arracha une feuille à un lierre qui rampait à portée de sa main, et, fier de notre admiration, plaçant la feuille entre ses lèvres, il en tira des sons mélodieux qui nous plongèrent dans le ravissement. Il imitait successivement le loriot, l'alouette et le rossignol. Nous ne bougions plus, et je n'étais pas éloigné de croire Césarin un peu sorcier. Pendant que nous l'écoutions, il s'était levé de nouveau et se dirigeait, toujours rossignolant, vers une rangée de cerisiers dont on distinguait les fruits mûrs et rougissans parmi les branches.

Il suspendit sa musique, guigna les cerises : — Ce sont des bigar-

reaux, dit-il en faisant claquer sa langue. — Il tourna la tête à droite et à gauche, nous lança une œillade significative en posant un doigt sur sa bouche, puis il embrassa l'un des cerisiers et, jouant des coudes et des genoux, en un clin d'œil il grimpa jusqu'à la fourche des maîtresses branches.

Une fois en haut, il happa coup sur coup avec ses lèvres une douzaine de cerises juteuses qu'il croquait sans même rejeter les noyaux; quand son gosier fut suffisamment humecté, il songea enfin à nous, et cassant des branches vertes toutes panachées de fruits rouges, il nous les jeta en répétant de sa grosse voix joviale : — A vous, petiots ! faut bien rire !

Il riait en effet, en continuant de se gargariser avec des bigarreaux. Nous l'imitions, picorant avec délices les cerises fermes et fraîches dont les queues faisaient clap ! en se détachant du fruit, et nous criions : — Encore ! encore ! — à Césarin, qui se balançait dans l'arbre, tandis que les branches craquaient sous son poids. Il faut croire qu'il était de la nature des loriots et que le jus des bigarreaux lui redonnait de la voix, car tout d'un coup il recommença de faire l'alouette et le rossignol, et, comme nous nous tenions cois sous les saules, les oiseaux épars dans la saulaie vinrent, attirés par un charme, voleter autour des cerisiers. Il y en avait de toute espèce : des fauvettes à tête noire, des pinsons aux ailes marquées de brun, des chardonnerets aux plumes ébouriffées, et jusqu'à un gros merle au bec jaune, qui s'arrêta effrontément sur un cerisier voisin.

J'étais émerveillé, et pour moi cette aventure prenait déjà un air de féerie. — Césarin est sorcier, murmurai-je à Bigeard; si nous l'emmenions avec nous chez la Princesse Verte ?

Mon camarade cligna de l'œil d'une façon ironique : — Oie ! oie ! oie ! Césarin chez une princesse ! Elle nous mettra à la porte si elle nous voit arriver avec un portefaix en souliers percés.

— Pourtant les cerisiers sont à lui.

— A lui? Des belles !.. ce sont les cerisiers de Minot-Dourche, le marchand de toile.

— Mais alors il n'a pas le droit de monter à l'arbre et de manger les cerises ?

— Dame ! ni nous non plus... Nous sommes en maraude; si le garde arrivait, nous serions pincés et nous irions coucher aux *pompes.*

Cette révélation de Bigeard me coupa l'appétit. Les *pompes* étaient une sorte de *violon* où les sapeurs-pompiers remisaient leurs machines et où la police enfermait parfois les vagabonds et les ivrognes. L'idée de coucher là avec Césarin me faisait froid dans le dos. Je n'osais plus toucher aux cerises; je sondais avec inquiétude

la grise étendue de la plaine de Véel. Au bout de quelques minutes, je distinguai un point noir qui émergeait d'un pli de terrain et qui grossissait à vue d'œil.

— Bigeard, chuchotai-je d'une voix tremblante, vois-tu là-bas ?

Mon compagnon releva la tête, mit la main en abat-jour sur ses yeux, et dit, la bouche pleine : — Oui, je vois un homme qui vient vers nous.

— C'est peut-être Minot-Dourche... ou le garde.

Tandis que Césarin, sur son cerisier, continuait à se balancer en sifflant à tire-larigot, l'homme devenait de plus en plus distinct; il avançait visiblement dans notre direction. Bigeard me saisit le bras :

— C'est le garde! reprit-il d'une voix mal assurée, je vois sa plaque qui reluit au soleil... Sauvons-nous!

— Mais Césarin?

— Tant pis! c'est son affaire... Sauvons-nous, ou gare les *pompes!*

Il avait déjà décampé; je me décidai à le suivre. Toutefois, ému de compassion pour notre camarade du cerisier, je lui criai de toutes mes forces :

— Césarin, voici le garde!

Et, levant le pied, je rejoignis Bigeard, qui filait comme un dératé à travers la plaine.

Pendant un bon quart d'heure, nous trottâmes droit devant nous. Les champs de blé ou d'avoine, les longs carrés de trèfle incarnat, les jachères enchevêtrées de ronces, les hautes fougères qui nous montaient jusqu'à mi-corps, rien ne nous arrêtait. Enfin, haletans, tout en nage et n'ayant plus de jambes, nous nous rasâmes derrière un buisson pour reprendre haleine. Après m'être épongé le front, je hasardai la tête hors du hallier pour examiner les entours. La saulaie, les cerisiers et le garde avaient disparu; solitude complète. Derrière nous, la plaine ondulait à perte de vue; à gauche, vers l'horizon, un clocher de village s'élançait d'un pli de terrain; non loin tourbillonnait un vol de ramiers. Au-dessus de nos têtes, dans le ciel bleu, des alouettes montaient en gazouillant toujours plus haut, toujours... comme pour se baigner plus longtemps dans la lumière du soleil déclinant. Devant nous, à cent pas, pareilles à une haute muraille verdoyante, s'allongeaient les lisières du grand bois. Nous pouvions distinguer le fossé, envahi par des herbes frissonnantes, qui délimitait la forêt du côté de la plaine. Au-delà du talus se dressaient de distance en distance, comme des sentinelles, les fûts blanchâtres des hêtres de bordure; et, entre deux bornes grises marbrées de lierre, une tranchée s'ouvrant presque en face de nous s'enfonçait mystérieusement en pleine futaie.

A la vue de ces vertes profondeurs dont l'ombre fraîche avait quelque chose d'invitant et où les branches inclinées au vent semblaient nous faire signe, je me pensais : « La voilà donc, cette forêt aux enchantemens! » En même temps le cœur me battait bien fort à l'idée d'entrer dans cet inconnu. Le dénoûment de l'aventure des cerisiers m'avait rendu plus réfléchi, et je ne songeais pas sans embarras à la façon dont je m'y prendrais pour trouver le château de la princesse. Ce qui me rassurait un peu, c'est que dans mes contes on trouvait toujours à point un oiseau secourable ou une bonne fée qui vous mettait sur le droit chemin et vous donnait soit un anneau magique, soit un œuf enchanté, à l'aide duquel on venait à bout de tous les obstacles. « C'est égal, me disais-je, en supposant que je trouve le palais de la princesse, comment m'y prendrai-je pour tuer les dragons qui en gardent l'entrée? » La vue de Bigeard, qui était en train de se tailler à coups de couteau une canne dans une cépée d'érables, me redonna de l'aplomb, et, me dressant droit sur mes pieds, je dis à mon camarade :

— Voici la forêt où demeure la Princesse Verte.

— Ah! reprit-il avec un flegme qui me surprit, tant mieux! ce n'est pas trop tôt.

— Garde soigneusement ton bâton, ajoutai-je; il nous servira tout à l'heure.

Il remit son couteau dans la poche de son pantalon, brandit sa canne, et, franchissant en quelques minutes l'espace qui nous séparait de la lisière, nous entrâmes enfin dans la tranchée. Nous avions à peine fait vingt pas que nous nous arrêtâmes de nouveau comme éblouis.

Il y avait de quoi. Jamais rien de plus beau et de plus imposant ne s'était encore offert à mes yeux. A droite et à gauche, de magnifiques arbres formaient une sorte de colonnade le long de cette verte avenue qui fuyait au loin, se rétrécissant toujours, et qui semblait ne devoir pas finir. Au milieu, un gazon fin et dru recouvrait le sol; au bord des talus, de grandes digitales élançaient leurs tiges sveltes chargées de fleurs purpurines et transformaient cette tranchée en une véritable allée de jardin. Tout au bout, juste dans l'axe du chemin, le soleil se couchait dans des vapeurs rouges et jetait de longues flambées de rayons obliques sous les ramures de la futaie déjà plus sombre. Des papillons aux ailes nacrées passaient et repassaient dans cette lumière, des insectes bourdonnaient au-dessus des ronces, et parmi les branches on entendait des gazouillemens d'oiseaux, entrecoupés de mélodieux battemens d'ailes. — L'émotion me gagnait, je reprenais confiance, je croyais plus fermement à mes rêves de féerie et d'enchantemens. — Assurément, si la Princesse Verte habitait quelque part, ce devait être au

fond de cette forêt fleurie, là-bas où le soleil poudroyait dans une fumée de pourpre. Les rougeurs qui coloraient l'extrémité de l'avenue devaient être le reflet des toitures d'or d'un palais enchanté...

— J'ai faim! s'exclama tout à coup le prosaïque Bigeard; est-ce que c'est encore loin chez ta princesse?

— Je ne crois pas, répondis-je choqué d'une aussi vulgaire préoccupation. Mais attends... j'ai encore les deux tartines de mon goûter : nous allons les partager.

Je tirai de mon sac les deux minces tartines de pain rassis que mon économe grand'mère avait sobrement enduites de confiture et qui étaient enveloppées dans un lambeau de journal. Bigeard les lorgnait sournoisement et, en même temps, il enfonçait d'un air mystérieux ses mains dans les poches de sa blouse. Au bout d'un instant :

— Moi aussi, murmura-t-il en se dandinant alternativement sur chacun de ses pieds, moi aussi, j'ai quelque chose...

— Quoi donc?

— Devine! continua-t-il en tirant la langue et en sautant à cloche-pied.

— Montre vite! m'écriai-je impatienté.

— Deux œufs frais que j'ai chipés dans le poulailler des chères sœurs... Voilà!

Il se décida à en tirer un de chacune de ses poches et à me les laisser voir de loin. A l'aspect des œufs blancs et frais pondus, l'histoire de l'*Oiseau bleu* me revint en mémoire, et je songeai aux merveilleuses surprises que contenaient les œufs donnés par une bonne fée à Florine.

— Écoute! criai-je à Bigeard, qui s'apprêtait déjà à en percer un pour le gober... ces œufs sont peut-être enchantés comme ceux de Florine. Que dirais-tu si, en les cassant, j'en faisais sortir un carrosse doré ou un char volant, traîné par des pigeons qui nous conduiraient sans s'arrêter jusque chez la princesse?

— Hein? répondit Bigeard en hochant la tête, vas-tu me faire accroire qu'on puisse faire sortir un chariot d'un œuf de poule?

— Certainement, affirmai-je, c'est toujours ainsi que les choses se passent au pays des fées.

— Les œufs des fées, c'est possible; mais les œufs des chères sœurs, je ne m'y fie pas et j'aime mieux les avaler.

Afin de le décider, je lui contai tout au long le conte de *l'Oiseau bleu*. Il ne paraissait qu'à demi convaincu ; pourtant je finis par le fléchir, et il consentit à me confier un œuf, en rechignant.

— Essaie d'abord sur celui-là, dit-il avec méfiance.

Je déposai mes deux tartines sur une pierre plate, puis ayant frotté la coquille avec mon talisman, je m'écriai :

— Je veux qu'il sorte de cet œuf un carrosse d'acier poli, garni d'or et attelé de six pigeons ramiers!

Bigeard ouvrait des grands yeux. Je cassai gravement la coquille contre une pierre... Hélas! il ne sortit que du blanc et du jaune liquides, qui engluèrent mes doigts et se répandirent sur les ronces. J'étais un peu penaud de n'avoir pas été mieux servi par les enchanteurs. Quant à Bigeard, il regardait d'un œil furibond les ronces toutes dégouttantes de jaune d'œuf.

— Imbécile! s'exclama-t-il irrévérencieusement, te voilà bien avancé, et mon œuf est perdu!

— C'est à recommencer, répondis-je dépité; peut-être que l'autre...

— L'autre?.. viens le prendre un peu voir!.. L'autre n'est pas pour ton nez, espèce de Nicodème!

Être appelé Nicodème par ce petit menuisier! c'était trop fort, et je devins furieux à mon tour.

— Je l'aurai! m'écriai-je d'un ton rageur.

Et je m'élançai vers Bigeard, qui me reçut avec une bourrade. Je la lui rendis, nous nous prîmes à bras-le-corps, et l'instant d'après nous roulions sur le gazon, tant et si bien que l'œuf, objet du litige, se brisa dans la poche de mon adversaire, et cet incident mit fin au combat. Nous nous relevâmes rouges comme deux coqs et nous lançant en dessous des regards irrités.

Bigeard ne pouvait me pardonner la perte de ses deux œufs.

— Je ne joue plus, grogna-t-il d'une voix boudeuse, j'en ai assez, et je m'en retourne chez nous... Au moins j'aurai à souper.

— Tu auras le fouet aussi! répliquai-je ironiquement.

Cela le rendit rêveur. Je vis qu'il hésitait, et afin de le reconquérir tout à fait, je lui abandonnai les tartines. Il n'en fit que deux goulées, puis essuyant sa bouche avec sa main :

— Maintenant, dit-il, il ne s'agit plus de s'amuser en route... Où est le chemin qui mène chez ta princesse?

L'insuccès de l'expérience des œufs avait jeté un peu d'eau glacée sur mon enthousiasme; néanmoins, sous peine de perdre tout prestige aux yeux de Bigeard, il fallait payer d'audace, et étendant ma main avec un geste solennel vers le couchant couleur de rose :

— C'est par là, répondis-je gravement; marchons!

André Theuriet.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

GRANDES FLOTTILLES

I.

J'ai osé remuer les cendres d'une question qui n'a guère jusqu'ici occupé les marins, mais qui, en revanche, a beaucoup occupé les érudits. Longtemps la vérité sur ce sujet brûlant se contenta de filtrer, comme une nappe d'eau inaperçue et discrète, entre deux couches d'argile; elle sourd aujourd'hui de tous les points du sol. Elle nous vient du midi, elle nous arrive du nord; on l'a entrevue au Canada; il ne lui restait plus qu'à sortir, dans son éclatante nudité, du puits de Samothrace.

Qui n'a entendu parler de la magnifique découverte de M. Champoiseau? Une statue de la Victoire, enfouie, depuis près de vingt-deux siècles, dans l'île sainte consacrée aux mystères des Cabires, a été, en 1863, extraite par des fouilles intelligentes des décombres qui la recouvraient; le musée des antiques s'empressa de lui ouvrir ses portes. Aujourd'hui c'est le piédestal de la noble mutilée qu'une ingénieuse restauration fait revivre, et, le croiriez-vous? par la plus heureuse des coïncidences, ce piédestal n'est rien moins que la représentation de la proue d'un navire de guerre contemporain du roi Ptolémée et du fils d'Antigone, Démétrius Poliorcète. La date du monument se trouve attestée par des témoignages irréfragables. J'avais besoin que l'Académie des inscriptions et belles-lettres me le confirmât; sans son verdict, j'aurais pu m'y méprendre, tant la trière de Samothrace ressemble aux galères qui nous ont été si bien décrites en 1614 par le capitaine Pantero Pantera, cent ans plus tard par le capitaine Barras de la Penne. J'en avais d'ailleurs le pressentiment : il n'y a jamais eu qu'une marine à rames; les transformations successives, — ce que j'appellerais volontiers les quatre

avatars de la galère, — n'ont porté que sur des détails insignifians. Voici, en effet, le *tambouret,* plate-forme presque à fleur d'eau qui précédait le *taillemer* et l'*éperon;* voici le *joug de proue,* sur lequel venait s'appuyer l'extrémité des *apostis* destinés à servir de support aux rames. Les *baccalas* qui soutiennent de distance en distance cette longue lisse sont également à leur place; ils débordent des deux côtés le corps du navire. Remarquez enfin la *rambade,* château d'avant d'où les soldats repoussaient l'abordage; c'est sur la rambade que la victoire, en descendant du ciel, est venue s'abattre. Aucun détail ne manque; le sculpteur n'a rien oublié de ce que le charpentier n'aurait point omis. Le joug se trouve assujetti par le *subrejoug* et par le *sottefrein;* il ne bronchera pas; les *courbes des bittes* répondent de la solidité des *pieds-droits* de la *rambade;* les *cuisses du tambouret* prolongent le *trinquenin.* Les anciens n'étaient point tenus de charpenter fortement leurs navires; le jour où la galère dut porter des *bombardes* et plus tard, pour *canons de coursie,* des pièces de 48, il fallut songer à mettre la construction en mesure de résister aux secousses que chaque décharge allait lui imprimer. Il semble que l'architecture navale eût dû subir alors une métamorphose complète; le type créé par Aminoclès était si parfait, si bien approprié aux nécessités de la guerre, que nous le retrouvons sur les chantiers de Marseille en 1720, différant peu, dans ses lignes extérieures tout au moins, de ce que nous le montre, deux cent quatre-vingts ans avant Jésus-Christ, le piédestal de Samothrace.

Les érudits ont essayé, à diverses reprises, de recomposer dans son ensemble la trirème antique; ils ont surtout jouté de textes et de citations; mais nous, marins, qu'avons-nous à faire quand nous nous permettons de descendre à notre tour dans l'arène? Nous devons nous dire : Le problème à résoudre offre une analogie évidente avec ce grand mystère historique désigné dans les annales de la critique moderne sous le nom de « secret du masque de fer. » Ne convient-il pas dès lors d'emprunter à la nouvelle école les procédés dont nous la voyons user avec tant de succès et qui ont acquis en quelque sorte, dans cet ordre de recherches, force de loi? Commençons donc, suivant l'exemple qui nous est donné, par gratter le vieux badigeon; des savans même, et des plus autorisés, nous viendront en aide. J'ai déjà cité l'opinion de M. Deslandes, opinion tout à fait opposée à l'idée de la superposition des rames : Vous plaît-il maintenant de savoir quel était, en 1782, le sentiment d'un illustre savant espagnol? « L'architecture navale, écrivait avec son incontestable compétence don Antonio de Capmany y de Monpalau, ne saurait s'accommoder de cette superposition. Il est toujours difficile d'interpréter exactement les expressions d'une

langue morte. Lorsque Lucain, parlant du vaisseau de Brutus, nous dit :

Summis longe petit æquora remis,

je comprends qu'on soit tenté de traduire : « Les rames supérieures vont au loin frapper l'eau; » mais s'il prend fantaisie à un autre traducteur d'écrire : « Voguant à toutes rames, Brutus se porte rapidement au large, » comment convaincrons-nous le nouvel interprète de contresens? Ce même Lucain ne paraît-il pas se ranger à l'avis de ceux qui ne veulent voir dans les prétendus rangs de rames que des files de rameurs, lorsqu'il décrit ainsi la flotte prête à livrer bataille dans le golfe de Marseille :

Validæque triremes,
Quasque quater surgens extructi remigis ordo
Commovet.

Voilà qui devient assez clair, je pense : « Les quadrirèmes sont mues par quatre files de rameurs qui se lèvent à la fois. »

J'en prends tous mes lecteurs à témoin : ai-je jamais prétendu autre chose? Don Antonio de Capmany, par malheur, ne m'a pas plus tôt fourni ce texte triomphant qu'il fait durement sentir le mors à mon enthousiasme. « Le système qui veut entendre files de rameurs, au lieu de rangs de rames, dit-il, soulève aussi plus d'une objection. Supposez dix hommes par rame sur une décère, voilà une rangée de vingt rameurs à placer d'un bord du navire à l'autre, dans le sens de la largeur. Donnez à chaque rameur, pour qu'il puisse se mouvoir, un espace de 2 pieds; la coursie, c'est-à-dire le couloir qui règne entre les bancs de tribord et les bancs de bâbord, en demandera bien 5 ou 6; la largeur de la galère se trouvera portée à 46 pieds environ entre les deux murailles. Cette largeur dépasserait celle d'un vaisseau de ligne. Quelles seraient alors les dimensions du pont sur les galères à douze, à quinze, à vingt rangs de rames? Athénée nous apprend que le maître-bau des navires antiques était généralement le septième de leur longueur; une galère de dix rangs aurait eu, par conséquent, 322 pieds de long. Nos galères modernes n'ont que 144 pieds, les vaisseaux de ligne 180, un peu plus, un peu moins. » — « On a édifié, ajoute sans reprendre haleine le désespérant sceptique, un troisième système sur les ruines des deux autres : imaginons trois ponts se partageant la longueur du vaisseau; les rames seront rangées sur ces trois ponts comme elles le seraient sur les degrés d'un amphithéâtre, descendant graduellement de la poupe à la proue. Les

degrés supérieurs seront occupés par les thranites, les zygites viendront s'asseoir au milieu, les thalamites prendront place à la proue, qui sera l'étage le moins élevé. Sur chaque pont devra se rencontrer le nombre de rames correspondant au rang de la galère. Une birème aura six rames de chaque bord, — deux par étage, — une trirème neuf, — trois par étage, — une quadrirème douze, — quatre par étage. Ce système ne supporte pas mieux l'examen que les deux autres. Il suppose trop peu de rames à bord de la birème et de la trirème. Accordez quatre rameurs à chacune des rames de la trirème; puisqu'elle n'a que neuf rames, — dix-huit des deux bords, — vous n'arriverez jamais qu'au chiffre de soixante-douze rameurs. Nous savons, à n'en pouvoir douter, que la trière antique garnissait ses bancs de cent cinquante hommes au moins. »

Des critiques, des doutes obstinés et pas de conclusion, voilà ce que nous offre une érudition que je serais tenté de croire sans rivale! Au milieu de ce désarroi, m'apparaît tout à coup une lueur modeste, une clarté qui, j'aime à l'espérer, ne me conduira pas, comme un feu follet, dans quelque nouvelle fondrière. Il me semble que cette fois je tiens la solution. Cette solution, c'est sur une terre jadis française, c'est au Canada qu'on l'a trouvée; je voudrais en faire part à l'univers. Voici ce que m'écrit de Toronto M. le docteur Pearman : « Si les anciens ont paru représenter quelquefois leurs vaisseaux avec plusieurs étages de rames, il ne faut voir dans cette disposition qu'une erreur de perspective. Un peintre aura voulu montrer à la fois les deux côtés du navire et, dans cette intention, il aura élevé les rameurs de tribord au-dessus des rameurs de bâbord et *vice-versa*. Cette fausse conception est bien capable d'avoir égaré les écrivains, les sculpteurs, les numismates, et jusqu'aux autres peintres, qui se seront crus obligés à reproduire, de siècle en siècle, le type primitivement créé. Il n'y aurait point, du reste, lieu de s'étonner si, dans un grand vaisseau, sans cesser de ranger le nombre de rameurs désigné par l'appellation du navire sur un seul aviron, on avait jugé nécessaire de les asseoir sur des sièges dont l'élévation au-dessus du pont eût été en augmentant du bord du navire à l'intérieur. » Raisonnement fut-il jamais plus plausible? J'ai cherché vainement, pour ma part, quel argument je pourrais lui opposer. Le mot de *thranos*, me suis-je dit, signifie, — j'en ai pour garans le *Thesaurus linguæ græcæ* de Henri Estienne et le Dictionnaire grec-français de M. Joseph Planche : « une selle, un siège, une chaise percée, et l'endroit où se tiennent les thranites. » Ne nous arrêtons pas à ce qui pourrait nous retenir encore dans les liens d'une opinion que nous ne demandons pas mieux que d'abandonner : Qu'importe que les deux célèbres hellénistes nous aient proposé, quelques lignes plus

haut, de traduire le mot *thranitès* par cette périphrase : « Le rameur qui rame à la poupe? » Pour M. le docteur Pearman *thranitès* n'a jamais voulu dire que « le rameur qui s'assied sur l'escabeau le plus élevé, — *qui scamno altiore utitur.* » — Vient ensuite le zygite. Ouvrons notre dictionnaire : « *Zygos*, joug; au figuré servitude. *È hypo zygon :* les femmes qui sont mariées. » M. Planche voit dans le zygite ce que j'y voyais moi-même : « le rameur assis au milieu de la galère. » Avec M. le docteur Pearman, le zygite devient le rameur intermédiaire, « celui qui tient par le milieu la poignée de l'aviron, — *qui jugum fert medius. Ipso nomine se declarat.* » — Rien, dans cette interprétation, ne saurait blesser mes idées de marin, je l'admets volontiers; passons. Reste le thalamite : celui-là ne nous embarrassera pas davantage : *Thalamia,* le trou par lequel passe la rame du vaisseau, — *navis foramen per quod remus inseritur.* De quel droit M. Corneille Schrevelius viendra-t-il maintenant appeler le thalamite *remex infimi ordinis*? Ne risque-t-il pas d'induire M. Planche en erreur et de le solliciter à déserter la solution qu'il a jusqu'ici maintenue? M. Planche, en effet, après nous avoir représenté le thalamite comme « le rameur qui est vers la proue du bâtiment de bâbord, » — c'est évidemment la proue d'un bâtiment de bas bord que le savant helléniste aura voulu dire, — ajoute fort inutilement : « le rameur du dernier rang, » se mettant ainsi en contradiction apparente avec lui-même. Le système de M. le docteur Pearman, au contraire, se tient dans toutes ses parties; vous n'y rencontrerez aucune incohérence. « *Thalamos,* nous dit-il, *ni fallor,* — si je ne me trompe, — vient de *skalmos*, comme *thaptô* dérive de *skaptô, thôptô* de *skôptô,* et *skalmos,* c'est le scaume, le tolet, la cheville posée sur le plat bord, — *paxillus ad quem alligatur remus,* — du verbe *skallô,* — *fodio, sarrio, findo.* — Par conséquent, le thalamite n'est autre que « le rameur assis le plus près du bord, — *remex qui sedet ad paxillum.* » — C'était aussi le sentiment de M. le contre-amiral Luigi Fincati.

J'éprouve, je l'avoue, un grand soulagement à pouvoir me reposer enfin sur une solution. Qu'exige-t-on de moi ? Peu de chose au fond : que je consente à disposer les rameurs sur des gradins différens, quand j'en multiplierai le nombre jusqu'à dix ou douze, comme dans la décère par exemple. Cet échafaudage me trouble bien un peu et je ne crois pas qu'il fût impossible d'amener M. le docteur Pearman, qui me l'a suggéré, à laisser de côté un expédient superflu, pour se rallier avec moi à la description suivante : « On fait asseoir la chiourme sur 26 bancs d'un côté dans les galères senzilles, sur 25 de l'autre, parce qu'il faut laisser la place d'un banc à la cuisine — parlons correctement : *au fougon.* — On

donne de 28 à 29 bancs aux patronnes, de 30 à 31 aux réales. Ces bancs ont à peu près 7 pieds de longueur. On ne les pose pas à angle droit sur la coursie; on les met de biais. L'extrémité qui porte contre la coursie va plus à poupe que l'extrémité qui porte contre le bord. Pour régler ce biais, il faut, après avoir marqué de chaque côté la place du premier scaume de poupe sur l'apostis, mesurer la distance qui doit exister entre ce premier scaume et le second, c'est-à-dire 3 pieds 10 pouces 6 lignes. La distance entre les scaumes est aussi la distance qui régnera entre les bancs. Les mortaises des bancs ont-elles été déjà marquées sur la coursie? Tirez une ligne droite de la première mortaise au second scaume et alignez votre premier banc sur cette direction; les autres bancs seront parallèles. On ne saurait apporter trop d'attention à bien prendre ici ses mesures; l'erreur que l'on commettrait au début s'aggraverait beaucoup en se multipliant de la poupe à la proue; les rames d'un banc en viendraient alors à toucher les forçats de l'autre et les estropieraient. »

Cette sage obliquité des bancs nous dispensera des gradins échelonnés; la décère de Décimus Brutus ne sera plus ainsi qu'une belle et bonne réale; la trirème de Samothrace fut probablement une galère senzille. J'adresse ici mes félicitations et mes remerciements à M. le docteur Pearman; il m'a rendu un véritable service: *Rem acu tetigit*. Je voudrais que ce fût aussi l'avis de mon excellent ami M. le contre-amiral de Pritzbuer; je crains, malheureusement, que le bas-relief du Parthénon, dont il a bien voulu m'envoyer une épreuve photographique, n'incline son esprit vers un autre sentier.

« On ne voit sur ce bas-relief, m'écrit l'amiral, qu'un seul rameur à chaque banc, mais il est incontestable que les avirons y sont par groupes de trois. Je pense que les deux autres hommes n'auront pas été représentés parce qu'ils se trouvaient en arrière-plan. Voilà donc trois avirons et trois rameurs par tranche, si je puis m'exprimer ainsi. Comment expliquer cette disposition? Je ferai remarquer avant tout que le bas-relief porte trois bordages longitudinaux assez grossièrement figurés sur le flanc de la trirème. Ces trois bordages sont pour moi trois lisses inégalement éloignées du bord et placées à peu de hauteur les unes au-dessus des autres. Maintenant je laisse mon imagination agir et je continue: « Les trois rameurs étaient assis sur des bancs à échelons; ces bancs affectaient l'obliquité qui leur a été conservée dans les galères modernes; chaque lisse recevait les tolets d'une rangée d'avirons. La lisse la plus extérieure servait aux rameurs placés en abord; la lisse intérieure aux rameurs les plus rapprochés de la coursie, la lisse intermédiaire aux rameurs assis entre les deux

autres. Tous les avirons étaient parallèles et ceux qui reposaient sur la lisse extérieure n'avaient pas une longueur sensiblement plus grande que les avirons de la deuxième lisse, qui, eux-mêmes, différaient à peine par leurs dimensions des rames de la troisième lisse. L'obliquité du banc avait pour objet d'empêcher les hommes assis sur le gradin inférieur d'aller en voguant frapper les jambes de leurs camarades. En résumé, les trois rames ainsi groupées devaient se manœuvrer assez aisément, sans exiger une hauteur bien considérable de la galère au-dessus de l'eau ni une grande différence de longueur entre les avirons. Je serais heureux que mon explication obtînt votre suffrage; elle répond catégoriquement à votre question: *Oui! les rames de la trirème antique étaient superposées*, mais d'une faible quantité et non pas comme nous les avons vues dans la trirème construite sur les chantiers d'Asnières. »

Je n'ai jamais été un grand dessinateur; j'ai même failli manquer mon entrée à l'école navale par suite de mon insuffisance notoire sur ce point; l'examinateur chargé du dessin, le célèbre M. Lemire, hésita longtemps à recevoir de mes mains le buste de Madone, ombré au crayon noir, que j'avais l'impudente audace de lui présenter. Cependant, si je me mettais en tête de reproduire le type d'un vaisseau de mon temps, je m'en acquitterais mieux que Phidias. Je l'ai sous les yeux ce croquis informe. Est-il possible qu'un aussi habile sculpteur ait osé transmettre pareille ébauche à la postérité! Quelle ignorance des lois de la perspective! Et ces bâtons grossiers qui sillonnent la coque du navire, il faut que nous les admettions pour des avirons! Franchement, j'y reconnaîtrais aussi bien des *baccalas* ou des *cols de latte*. J'en reviens toujours, vous le voyez, à la galère moderne et à la fameuse rame *di scaloccio*, à cette rame longue et pesante sur laquelle le cardinal de Richelieu voulait qu'on rangeât au moins sept ou huit rameurs. La trirème antique telle que la restitue, d'après les ruines du Parthénon, mon ami, l'amiral de Pritzbuer, est bien de la famille de ces galères italiennes du moyen âge que Messer Cristoforo da Canale arme de trois avirons par banc, et dont M. l'amiral Fincati décrit avec tant de précision l'appareil de nage: « I *filareti* erano tre, distanti uno dall' altro circa quanto i tre uomini sul banco; i tre *scalmi* erano piantati sui tre *filareti* in modo da formare una linea egualmente obliqua che il banco, e ad esso parallela; i remi uscivano cosi da sotto alle *impavesate* in gruppi di tre remi ognuno. » Je goûte peu ce système, mais, après tout, en ce qui concerne la trirème, mon sacrifice est fait depuis longtemps; je me suis soumis dès le début de mon travail sur la marine des anciens. La seule place d'armes dans laquelle je m'enferme, décidé à ne capituler que lorsque je serai tout à fait à bout d'argumens, c'est la quinquérème. J'invite

M. le docteur Pearman à m'y suivre ; la fortune ne couronnera peut-être pas nos efforts, nous pouvons du moins nous promettre les honneurs d'une belle défense.

Qu'elles devaient être imposantes et belles, ces réales de l'antiquité, avec leur *palamante* de soixante-un avirons et leurs avirons de 42 pieds, dont près de 30 pieds sortaient en dehors ! Pareille à un aigle aux ailes étendues, la galère senzille elle-même, — senzille de *senzillo*, en espagnol simple, ordinaire, — embrassait en largeur, quand elle avait *défournelé* ses rames, un espace de 77 pieds. Pour ranger une escadre en ligne, il fallait bien laisser entre deux navires l'intervalle qui leur était nécessaire pour tourner ; or la longueur de toute l'œuvre morte, y compris les ornemens de poupe et l'éperon, atteignait 170 pieds. Vous voyez d'ici ce que devait être le front de bataille d'une flotte composée de deux cents galères. Semblables flottes, à toutes les époques de l'histoire, ont sillonné les mers, mettant en mouvement de 40,000 à 80,000 hommes.

L'équipement d'une galère était trop dispendieux pour qu'aucun négociant songeât à charger ses marchandises sur des navires qui avaient à peine une cale et qui n'employèrent jamais moins de cent cinquante rameurs. L'état ne pouvait donc compter que sur ses propres ressources quand il voulait rassembler une armée navale ; il n'y avait point de ce côté d'emprunt à faire au commerce. Les négocians d'Athènes n'auraient pas plus été en mesure de fournir à la république des trières que ne le seraient aujourd'hui les armateurs de Marseille ou du Havre d'apporter à nos flottes leur contingent de bâtimens cuirassés. Une loi rendue sur la motion de Thémistocle imposait au conseil des cinq cents le devoir de construire annuellement vingt trières. Le trésor public remettait chaque année à ce conseil les fonds nécessaires pour qu'il pût satisfaire au vœu de la loi. Malheureusement les lois ne tardent pas à tomber en désuétude lorsque les états eux-mêmes tombent en décadence. On en vint bientôt à considérer comme un acte de vertu civique le simple accomplissement du devoir ; des couronnes d'or furent décernées à des magistrats qui n'y pouvaient prétendre d'autre titre que de n'avoir pas éludé les obligations de leur charge. On alla plus loin ; la couronne d'or fut demandée pour des administrateurs qui n'avaient pas, dans tout le concours de leur exercice, construit un seul vaisseau. Qu'aurait dit Thémistocle s'il eût été témoin de cet abaissement ? « La faute n'en est point à notre zèle, disaient les membres du conseil négligent ; le chef de l'arsenal s'est enfui, emportant la caisse. » Que vous soyez innocens de ce malheur, la chose est possible, mais que vous osiez venir solliciter du peuple désarmé par votre incurie une récompense à laquelle ne se seraient point permis d'aspirer Cimon et Aristide, voilà ce qu'il est diffi-

cile de comprendre. Si l'état n'a plus de trières dans ses arsenaux, à quoi bon établir des *liturgies?* Que gagnerez-vous à remanier sans cesse les règlemens qui mettent à la charge d'une certaine classe, de la classe la plus riche et la plus imposée, l'équipement de navires qui n'existeront pas? Laissez vos généraux rédiger des traités de vénerie dans leur domaine de Scillonte; cela vaudra mieux que de leur confier des flottes insuffisantes. Ah! vous comptez sur les dons patriotiques! Vous croyez, comme le croira un jour M. Necker, que les largesses spontanées des hautes classes éveillées au sentiment des dangers publics suffiront pour réparer les tristes effets d'une longue insouciance? Ces choses-là ne se voient pas deux fois dans la vie d'un peuple. Quand l'Eubée était menacée, on a bien pu vous venir en aide; on aidera aussi le Sénat dans la première guerre punique; M. de Choiseul, lorsque ce grand ministre entreprendra de relever la fortune de la France. Il n'est guère de pays qui n'ait connu ces élans d'enthousiasme, mais l'enthousiasme n'a jamais été que la fleur d'une saison; il s'épanouit, se flétrit et meurt. Promettez tant qu'il vous plaira, pour exciter une émulation qui s'endort, d'inscrire dans le dème natal le nom de chacun de ces généreux donateurs; faites-les asseoir à un banquet solennel dans le Prytanée; les offrandes volontaires n'en viendront pas plus vite. L'ordre et la bonne gestion des deniers de l'État, la stricte exécution des lois de prévoyance, voilà ce qui peut seul effacer le souvenir des malheurs passés et prévenir les calamités futures. L'argent ne vous manque jamais pour vos fêtes; sont-ce les fêtes qui, au jour du danger, protégeront le peuple? Oh! que Démosthène avait donc raison lorsqu'il s'écriait: « Quoi qu'ait fait le conseil, si vigilante qu'ait été son administration sur tous les autres points, du moment qu'il a négligé de construire des vaisseaux, ne lui accordez pas de récompense! »

La galère était chose fragile et légère; ne pouvant la faire forte, on la faisait autant que possible riche et belle. Puget lui-même ne dédaigna pas d'y appliquer ses soins. On ne renouvelait pas aussi souvent la sculpture des galères que le corps et, « pour éviter de ruiner l'état, » on se servait constamment des vieilles poupes. On dorait à fond les poupes des réales et des patronnes, on dorait aussi les ornemens de sculpture qui paraient les œuvres mortes de ces grandes galères; on se contentait de dorer les reliefs aux galères particulières et d'en peindre le fond « de la couleur que souhaitait le capitaine. »

« Dorer les statues de Pallas » était déjà, au temps d'Aristophane, une menace de guerre; les voisins inquiets ne manquaient pas d'envoyer demander des explications. Qui donc se chargeait à cette époque de couvrir d'un métal si précieux et si rare des orne-

mens exposés à toutes les intempéries de la mer ? Était-ce le trésor de l'Acropole ? Le peuple d'Athènes trouvait un meilleur emploi à son argent. Les frais de dorure faisaient partie des frais d'équipement, on pouvait s'en fier sur ce point à l'amour-propre fastueux des capitaines. « Ah ! tu te distingues ! tu cherches à primer les autres triérarques ; il te plaît de parer ton navire, de répandre l'or à profusion sur ses sculptures extérieures ! A ton aise, mon ami, ne t'en prends qu'à toi si tu es obéré. » Ainsi s'exprimait jadis un envieux. N'avons-nous pas entendu, il y a quelque trente ans, ce langage ? Nous n'avons rien inventé, pas même nos passions et nos jalousies ; nous n'avons pas surtout inventé la galère. C'est là ce que je tenais à établir.

Docteur ! entre nous, je ne crois pas que ce soient des avirons ; je vous en ferai juge dès que je pourrai publier la photographie qui m'a été envoyée d'Athènes. Je viens de m'armer de la loupe : Des avirons, il y en a bien, mais une seule rangée, pas davantage ; le reste n'est qu'un treillis qui recouvre et qui sert à consolider la coque intérieure. Ne perdons pas courage ; il y aura encore de beaux jours pour ceux qui refusent de croire à la superposition des rames (1).

(1) Je ne veux placer sous le boisseau aucune des pièces d'un procès qui me paraît marcher vers une prochaine issue. J'ai déjà fait connaître le premier aperçu que m'adressait M. le contre-amiral de Pritzbuer. Voici la nouvelle lettre et les développemens plus complets qui me sont apportés par le dernier courrier du Levant :

Pirée, 7 février 1880.

Donc vous n'êtes pas convaincu, ni moi non plus, d'une façon absolue du moins. Cependant je crois que la trière construite comme j'ai eu la hardiesse de l'imaginer, peut marcher, et je suis sûr que celle d'Asnières en est parfaitement incapable. Cela tient surtout à ce que dans la première les avirons ne sont pas très sensiblement inégaux, tandis qu'il en est tout autrement dans la seconde. Ce qui me gêne le plus, c'est l'appellation de quinquérèmes, décirèmes, etc., donnée à des galères plus fortes. Il me faut, en effet, imaginer, pour rester dans le même système, un très grand nombre de gradins et de lisses, et je dois avouer que le buisson d'avirons qui en serait la conséquence m'effraie un peu.

Quant à mon nom que votre bienveillance voudrait insérer dans les pièces de ce grand procès, je vous le livre bien volontiers ; mais je dois vous dire, en toute humilité, que mon aide de camp Ponty, que vous connaissez de longue date, a tout au moins autant de droits que son chef de passer à la postérité sous votre égide. C'est lui qui a déniché la photographie en question, et je crois ne pouvoir mieux faire que de vous envoyer, ci-jointe, une note que je lui ai demandée. Chose assez curieuse : ce n'est pas moi qui lui ai imposé ma manière de voir, et ce n'est pas lui non plus qui a fixé mes idées. L'inspection de la trirème nous a conduits à des conclusions identiques.

DE PRITZBUER.

Opinion de M. Merlaux-Ponty.

Si j'ai bien compris la description que donne l'amiral Fincati de la trirème du moyen âge, analogue à la trirème antique, les rameurs étaient disposés par groupes de trois,

II.

Les bâtimens à rames, bien qu'ils aient tous incontestablement pour ancêtres les pentécontores et les trières, ont traversé quatre phases qui correspondent à des besoins différens. Au début, dans

assis sur des bancs *horizontaux*, mais obliques au plan longitudinal. Chaque rameur manœuvrait *sa rame*, celle-ci prenant son point d'appui sur un tolet fixé à une lisse extérieure; il y avait trois lisses servant respectivement de point d'appui, aux rames des rameurs d'en abord, puis des rameurs intermédiaires et enfin des rameurs d'en dedans. Les rames étaient *inégales*, mais différaient de quantités assez faibles, et la ligne réunissant les tolets d'un même groupe était parallèle à celle des bancs. Les lisses étaient séparées par un espace égal à celui qui séparait les rameurs assis sur les mêmes bancs.

L'amiral Jurien, tout en réservant son opinion définitive, semble croire que chaque groupe de trois rameurs assis sur un banc horizontal oblique au plan longitudinal, manœuvrait une seule rame.

Sans vouloir entrer dans une discussion approfondie, examinons la trirème dite du *Parthénon* et voyons quelles conclusions on peut tirer de cet examen, si on admet, que, toute grossière qu'elle soit, cette ébauche a été sculptée par un homme ayant vu une trirème.

Le bas-relief semble donner raison à l'amiral Fincati contre l'amiral Jurien. Les rames sont bien par groupes de trois; ce qui revient à dire que chaque rameur avait sa rame.

Les rames reposent bien sur trois lisses. Ces lisses sont situées les unes au-dessus des autres. Un seul rameur paraît et le rapprochement du rameur suivant ne semble pas permettre que trois rameurs assis sur un même banc oblique aient pu trouver place pour manœuvrer la rame supérieure et les deux rames qui paraissent au-dessous.

Le bas-relief nous donne donc : le nombre de rames, la position des lisses et la position du premier rameur; reste à savoir où se trouvaient les deux autres :

Étaient-ils, comme le croit l'amiral Fincati, sur un banc oblique horizontal?

La considération du rapprochement des deux rameurs successifs d'en abord semble déjà s'y opposer.

De plus, les lisses étant les unes au-dessus des autres, si les rameurs sont sur un banc *horizontal*, l'inclinaison des trois poignées d'aviron est forcément très inégale et alors comment admettre que ces trois rameurs aient pu manœuvrer avec ensemble, ayant des mouvemens si différens à exécuter? Enfin une troisième considération vient encore s'opposer à l'hypothèse du banc horizontal; c'est celle qui résulte de l'inégalité constatée des rames.

Les rameurs étant sur un banc horizontal et les lisses placées les unes au-dessus des autres inégalement distantes du bord, de deux choses l'une : ou les rames sont égales, et alors le rameur d'en abord appuie sa rame sur la lisse extérieure, ou, si ce rameur a pour point d'appui la lisse intérieure, les rames ont forcément des différences bien plus grandes que celles qui sont accusées par les chiffres donnés. Mais dans tous les cas elles ne peuvent avoir les petites différences (1 pied et demi et 1 pied) signalées. Pour ces trois raisons, le banc horizontal oblique ne semble pas pouvoir s'adapter à la trirème du Parthénon et aux longueurs de rames conservées.

Si on remarque dans le bas-relief que les rames sont superposées, que la distance entre les lisses est moins grande que la hauteur du buste d'un homme, ne semble-t-il

les premiers âges de l'histoire, ils n'étaient pas pontés ; plus tard, on les a revêtus d'une couverte; il était cependant encore possible de les tirer à terre; les quinquérèmes sont venues, il leur a fallu des ports ; l'invention de l'artillerie a exigé des plates-formes solides, des membrures résistantes, les constructeurs du XVI[e] siècle ont bâti la galère qui devait combattre à Lépante. Telles sont les quatre périodes qu'a parcourues, dans le court ou le long espace, comme il vous plaira de l'appeler, de deux mille ans, l'art naval. Je propose d'en revenir aux temps les plus rapprochés du déluge, aux pentécontores, ou, si vous l'aimez mieux, aux péniches de Boulogne; il n'y a pas d'autre moyen de se mettre en mesure de débarquer et de rembarquer rapidement de l'infanterie. Le grand avantage de la péniche, je l'ai plus d'une fois fait sentir : Tout rivage lui convient, le brisant la soulève et ne la submerge pas. Quand il le faudra, nous en construirons deux mille avec la promptitude que montrèrent avant nous Duillius, Scipion, César et Théodoric, — en quarante-cinq jours. Il sera peut-être nécessaire de les remorquer; nous aurons pour cela une flottille à vapeur, — dût cette flottille n'être composée que de bateaux-torpilles ; — nous voudrons aussi épargner aux péniches les périls d'un trop long voyage ; cent transports préparés à l'avance ou empruntés au commerce les prendront sur leur pont, les suspendront à leurs flancs. Les péniches, croyez-moi, ne nous causeront jamais autant d'embarras que nous en ont causé les chalands. Quant aux rameurs, ne vous en inquiétez pas; ce seront les soldats eux-mêmes. On leur apprend bien à nager en chambre ; pourquoi ne les dresserait-on pas à ramer sur le sable ? Le général romain faisait asseoir ses troupes dans l'ordre qu'elles auraient occupé à bord d'un vaisseau, se plaçait au centre et habituait les hastaires, aussi bien que les vélites, les princes et triaires, « à se jeter en arrière en amenant tous à la fois leurs mains vers leur poitrine, à se baisser ensuite en les reculant. » Attentifs aux signes de l'*hortator*, dociles comme un danseur au

pas que la seule disposition que la trirème du Parthénon paraît permettre, soit celle-ci :

Une rame par rameur. Les rames par groupes de trois. Les trois rames superposées (pas dans le même plan vertical). Un banc oblique par rapport au plan longitudinal, mais incliné par rapport au plan horizontal, ou bien mieux, ce banc en cascade, si je puis m'exprimer ainsi, formant trois sièges dont l'écartement en hauteur serait égal à l'écartement vertical des lisses, et leur distance, mesurée sur le plan horizontal, égale à l'écartement horizontal de ces mêmes lisses ; la direction générale de ces trois sièges étant, en projection horizontale, le banc oblique de l'amiral Fincati dirigé de l'avant vers l'arrière.

Une pareille disposition satisferait, croyons-nous, à la trirème du Parthénon ; elle satisferait aussi aux conditions qui ressortent de la description de l'amiral Fincati, notamment à la condition résultant d'une inégalité, mais d'une inégalité assez faible dans la longueur des avirons.

rythme cadencé du *symphoniacus*, les fils de Romulus furent bientôt en état d'en remontrer aux Carthaginois; les grenadiers de Boulogne, avant que le camp fût levé, étaient déjà de force à battre haut la main les écoliers d'Oxford. Ils auraient gagné à Woolwich toutes les régates. Les soldats français sont les recrues les plus souples qui soient au monde; on peut les plier à tous les métiers qu'on voudra. Je n'en citerai qu'un exemple; je suis convaincu qu'on le trouvera concluant.

Un clipper américain, le *Monarch of the sea*, s'était engagé à ramener de Kamiesh en France un bataillon de chasseurs à pied, le bataillon du commandant Nicolas. Ce clipper audacieux comptait sur la remorque qui lui était promise; il possédait un cabestan à vapeur qui levait ses ancres; quel besoin avait-il de se munir d'un nombreux équipage? Tout alla bien ainsi jusqu'à Milo; le *Prométhée*, que commandait le capitaine Du Quilio, traînait victorieusement l'énorme clipper à travers l'archipel; à Milo, le remorqueur manqua de souffle. Il fallut s'arrêter; les avaries du *Prométhée* étaient graves et voilà tout un bataillon impatient de toucher la terre natale en détresse. Qui manœuvrerait les immenses voiles? On sait ce que sont les voiles d'un clipper; un vaisseau de ligne ne déploierait pas plus d'envergure. De plus, on se trouvait au cœur de l'hiver et je ne crois pas qu'on puisse rencontrer de conditions à la fois plus difficiles et plus laborieuses que celles d'une traversée d'hiver des mers du Levant en France. Le commandant Nicolas et le capitaine du *Monarch* eurent simultanément la même pensée, — une pensée américaine, — mais aussi une pensée bien digne de ce pays d'où sont partis jadis les découvreurs du Canada. Ils proposèrent aux chasseurs à pied de prendre la place des matelots qui manquaient. Les chasseurs acceptèrent et le cabestan à vapeur du *Monarch of the sea* leva l'ancre. Le voyage ne fut pas commode; plus d'un soldat, quand il se balançait entre le ciel et l'eau sur la vergue, regretta, j'en suis sûr, le service cent fois moins périlleux des tranchées. Les côtes de France apparurent enfin à l'horizon et le glorieux bataillon compta dans ses annales un haut fait de plus.

Soldats de l'avenir, je ne veux rien vous demander de semblable. Nous ferons notre métier, faites le vôtre; seulement résignez-vous à le faire tout entier. Les sacs au fond de la péniche, les bras sur l'aviron, le fusil sous les bancs, dix jours de biscuit en bandoulière et, en avant, tout d'un trait à la plage! Je sais que vous avez généralement peu de penchant à vous confier à l'élément perfide. Le porte-aigle de la dixième légion avait-il donc le pied plus marin que vous? Les soldats de César, ces soldats qui venaient de conquérir la Gaule, hésitaient penchés sur le bord; ils mesuraient du

regard la profondeur inquiétante de l'eau. Le porte-aigle, après avoir invoqué les dieux, s'élance à la mer. « Suivez-moi, compagnons, s'écrie-t-il, si vous ne voulez livrer l'aigle de la légion aux barbares ! » On le suivit. Les Bretons poussent contre les légionnaires leurs chevaux; les premiers rangs des Romains, dans l'eau jusque dans la ceinture, ont une peine infinie à s'affermir sur le fond; ils redoublent d'efforts pour prendre pied sur la plage. César remplit de soldats les esquifs et les caïcqs des galères, — *scaphas longarum navium et speculatoria navigia.* — Il les envoie au secours des légionnaires qu'il voit près de plier. Les barbares sont refoulés, la plage est conquise; la fortune n'a pas osé faire défaut à César. La campagne eût été terminée en un jour si la cavalerie avait pu aborder dans l'île. Les vents contraires retinrent au port les vaisseaux à voiles sur lesquels on l'avait embarquée.

Les chevaux, vous le voyez bien, sont toujours le grand *impedimentum.* Ah! si l'on pouvait leur apprendre à traverser les détroits à la nage! mais il n'y faut pas songer. Occupons-nous donc sans relâche de trouver le moyen de les transporter. Je vous ai parlé à ce sujet de la pirogue double, car je voudrais un moyen de transport qui fût à la fois un moyen de débarquement. Je ne me dissimule pas tout ce que le problème a de délicat. Je ne vous propose pourtant que de débarquer des chevaux; si je vous demandais de mettre à terre des éléphans! Le roi Pyrrhus fut le premier, je crois, qui fit franchir à ces animaux gigantesques un bras de mer; les Carthaginois, après lui, en inondèrent la Sicile. Serez-vous moins entreprenans que des Épirotes, moins ingénieux que des soldats de Carthage?

Je ne sais pas encore si je travaille pour la bataille de Dorking ou pour la bataille de Kœnigsberg; peu m'importe, je travaille surtout pour l'amour de l'art. Quand chacun s'agite à Corinthe, c'est bien le moins que moi aussi, je roule mon tonneau. Les rivages de l'Angleterre seront peut-être un jour menacés; ce que je puis garantir sans être un grand prophète, c'est qu'ils ne le seront jamais par nous. Les temps sont bien changés, depuis l'époque où l'empereur Napoléon Ier voulait interdire l'accès du continent aux produits d'outre-Manche. « Voyait-on un concombre, un levraut, un cochon de lait, une gousse d'ail, un grain de sel, tout cela était de Mégare, tout cela était aussitôt saisi et vendu. » Habitans de Mégare, nos marchés aujourd'hui vous sont ouverts; vous en connaissez l'importance, nous avons le droit, en échange, de compter sur votre amitié; vous auriez bien tort de douter de la nôtre. Je serais vraiment un grand coupable si, pour avoir la satisfaction de faire prévaloir mes idées, je m'exposais à mettre en péril la paix du monde. J'appartiens à un pays qui s'est assez rassasié de gloire

et qui a fini par apprendre à ses dépens, par un cruel retour de fortune, que la gloire d'un peuple est toujours faite du deuil et de l'humiliation des autres. Si je me permets un rêve, c'est un rêve de sécurité. J'ai peut-être en trop haute estime les forces militaires qui, de tous côtés, nous entourent; pardonnez-moi, en faveur du motif, cette obsession. Le discours de mon vaillant ami, le vice-amiral Bouët-Willaumez, discours qui, en 1870, fit tressaillir d'une émotion unanime le sénat, me revient souvent en mémoire. Je me dis alors : Profitons-nous bien des conditions exceptionnelles que nous devons à la configuration de notre territoire? La marine ne peut-elle concourir autrement qu'en prenant la place d'une armée absente, à la défense nationale? Lui est-il interdit de revenir au rôle qu'elle a joué autrefois? La chose vaut assurément la peine qu'on y pense.

On m'a fait très judicieusement observer qu'il ne suffisait pas « de mettre les petits bateaux dans les grands, » que, si l'esprit militaire venait jamais à s'affaiblir parmi nous, le feu grégeois lui-même et les siphons d'airain de l'empereur Léon ne nous sauveraient pas. Je le reconnais et je serais heureux de pouvoir trouver à ce sujet encore quelque bon conseil à donner. Il y a pourtant quelque inconvénient à s'imaginer que, parce qu'on se connaît en cothurnes, on pourra impunément porter sa critique sur d'autres objets. Je n'aime pas beaucoup à sortir de ma spécialité. Préserver les mœurs d'une nation des effets presque inévitables d'un croissant bien-être est le devoir du législateur; ce n'est pas celui de l'officier de marine. Vous insistez? Quel exemple chercherai-je dans l'histoire qui me puisse inspirer le courage de vous satisfaire? Démosthène a été, dans son temps, le capitaine de pavillon du stratège Céphisodote, comme j'ai été, dans le mien, le chef d'état-major de l'amiral Bruat. Néanmoins Démosthène est beaucoup plus connu pour son talent admirable d'orateur que pour la capacité dont il fit preuve en sa qualité de triérarque. Je lui céderai volontiers la parole; il ne faudra que quelques mots à son éloquence pour rendre, cent fois mieux que je ne pourrais le faire, toute ma pensée. Que murmure donc cet illustre ennemi de Philippe? « Je te demande, ô ciel, toutes tes faveurs; je te demande principalement des grands hommes. » Oui, Seigneur! cette fois encore le patriote, justement ému, a raison : protégez notre industrie, jetez un regard propice sur nos récoltes, ramenez nos flottes marchandes au port, mais surtout, si vous nous aimez, donnez-nous des grands hommes! Les grands hommes naissent presque toujours des grands souvenirs; ne faisons-nous pas trop bon marché des nôtres? Il faut y prendre garde; la victoire pourrait nous garder rancune si elle nous voyait nous obstiner ainsi à vouloir « arracher à son piédestal » le dieu de la guerre.

Je disais que la cavalerie de César, portée par des vaisseaux ronds, avait été fort mal à propos retenue au port. Quand un changement favorable permit à ces vaisseaux de traverser le canal, ils furent accueillis, en vue des blanches falaises de la Grande-Bretagne, par une violente tempête. Les uns furent remportés vers les côtes de la Gaule, d'autres poussés à l'ouest, du côté des Sorlingues. Ceux-là jetèrent l'ancre; la mer ne leur permit pas de rester longtemps au mouillage. Assaillis par les vagues, ils durent couper leurs câbles et reprendre le large par une nuit orageuse.

L'année suivante, César revient à son entreprise. Pour cette seconde expédition, ses préparatifs sont mieux faits. Il ne veut plus confier ses chevaux et ses bagages à des navires incapables de se mouvoir à la rame; les vaisseaux de haut bord sont bons pour le commerce, ils ne conviennent pas à des opérations de guerre. Toute une flotte est construite dans le court espace d'un hiver, — vingt-huit vaisseaux longs et six cents *actuaires*. La Gaule a fourni le fer et le bois; les voiles et les agrès sont venus d'Espagne. L'Espagne est déjà la patrie du chanvre. Qu'était l'actuaire? Un vaisseau de charge, mais un vaisseau de charge bas de bord. La trirème antique n'a jamais élevé ses avirons de plus de 2 pieds 1/2 au-dessus de l'eau; la galère du XVIe siècle n'exhaussera que d'un pied le support de ses lourdes rames. Le caractère essentiel du bâtiment à rames consiste dans l'abaissement de toute l'œuvre morte. Nos chaloupes de vaisseau ont déjà une hauteur de plat-bord exagérée; voilà pourquoi elles marchent si mal. César, je le répète, a commandé des vaisseaux de transport qui pussent à la fois naviguer à la voile et ne plus être arrêtés par le calme : — *has omnes actuarias imperat fieri.* — Comment s'y prendra-t-il pour obtenir ce double résultat? Il abaissera sans hésiter les plats-bords : — *quam ad rem multum humilitas adjuvat.* — Cinq légions, — vingt-cinq mille hommes au moins, — et deux mille chevaux traversent le canal dans une nuit. Entraîné par la marée, le convoi s'est trop rapproché de la mer du Nord; l'erreur est à peine reconnue que César donne l'ordre d'armer les avirons. Il n'entend pas prendre terre sur un autre point que celui qui lui a procuré l'année précédente un débarquement facile. Légionnaires, cavaliers, tous ont saisi la rame. Pendant près de six heures, les vaisseaux de transport rivalisent de vitesse avec les galères : — *longarum navium cursum adæquarunt.* — Dans sa première campagne, César avait opéré une descente de vive force; cette fois, il ne rencontre aucune opposition. C'est ainsi que je prétends débarquer. La flottille servirait de peu et je la croirais en vérité compromise, s'il fallait la lancer avec tous ses soldats sous le feu de

l'artillerie. Faire taire le canon amené sur la plage, les navires cuirassés le pourront toujours; il suffira que la profondeur de l'eau leur permette de s'approcher à 1 ou 2 milles du rivage. Les chaloupes canonnières suppléeraient au besoin les vaisseaux; mais qu'il est plus habile, qu'il est plus profitable d'aller jeter ses troupes sur un point où elles ne sont pas attendues! Ne dût-on jamais aborder, qu'il y aurait encore intérêt à se montrer en forces sur la côte ennemie! On peut finir par ruiner une armée sans lui tirer un seul coup de fusil, pourvu qu'on sache la contraindre à marcher. J'irai même plus loin : je soutiens qu'une flottille convenablement équipée exerce déjà du port où on la rassemble une action stratégique de la plus extrême importance.

« Une bonne ruse, dit Xénophon, c'est d'avoir l'air d'armer une flotte et puis d'attaquer par terre, ou bien, de feindre une attaque par terre et d'entreprendre par mer. » C'est ainsi que la cavalerie athénienne, commandée par Gryllus, trompa Épaminondas qui l'attendait dans la vallée de Némée. Cette cavalerie prit passage sur des navires de transport et alla débarquer en Laconie; Épaminondas la rencontra, pour sa perte, dans les champs de Mantinée. Démosthène n'avait probablement pas oublié cette adroite manœuvre, quand il s'écriait : « Voulez-vous tenir Philippe en échec? équipez pour la moitié de nos cavaliers des vaisseaux-écuries! »

Qu'avaient appris à Germanicus trois campagnes douteuses? Que, dans un pays défendu par des bois et par des marais, il est malaisé, sinon impossible, de protéger une longue file de bagages; que les soldats peuvent s'user sur les routes plus vite encore que dans les combats; qu'il n'est point enfin de réserve si large de bêtes de somme qui ne s'épuise à traîner, à travers des sentiers boueux, d'interminables convois. Si l'on possède, au contraire, une flottille, si cette flottille est en mesure de remonter les fleuves, fantassins, cavaliers, tous arrivent sans fatigue au point de départ des opérations. Voilà bien ce qu'on serait en droit d'appeler « un chemin de fer qui marche. »

Je me suis souvent demandé pourquoi on ne remontait plus les fleuves : est-ce par crainte de l'artillerie? Mais les balistes, — *missæ e tormentis hastæ*, — les catapultes, les frondes étaient aussi une artillerie névrobalistique; elles avaient bien leur efficacité sur ces arènes étroites bordées souvent de si près par les deux rives. Ont-elles empêché les Normands, au IXe siècle, de brûler Rouen et l'abbaye de Jumièges, de surprendre Blois et Amboise, Cantorbéry, Rochester et Londres, de remonter la Loire jusqu'à Tours, la Garonne jusqu'à Toulouse, le Guadalquivir jusqu'à Séville, la Seine jusqu'à Paris, la Charente jusqu'à Saintes, de réduire Tarbes en cendres, de piller Orléans, Bordeaux et Périgueux?

Germanicus, longtemps avant ces pirates scandinaves, avait remonté deux des grandes rivières de l'Allemagne : la Meuse et l'Ems. Il fit construire, avec la rapidité qu'on y mettait alors, mille vaisseaux. C'est toujours par milliers de barques qu'il convient, en pareille occurrence, d'opérer. Gardez-vous bien de vouloir polir votre œuvre; l'important est de faire vite et de faire léger. Il y a cent à parier que nos fantassins ne prendront pas la peine de retrancher, comme les Grecs, leurs vaisseaux; ils suivront plutôt l'exemple de Cortez, ils les brûleront. Cela les dispensera d'aller chercher au loin du combustible. Des mille vaisseaux de Germanicus, les uns étaient courts, — *breves*, — affinés des deux bouts, — *angusta puppi proraque*; — larges au milieu, — *lato utero*; — les autres se contentèrent d'être des bateaux plats, des bateaux sans quille, tels qu'il est bon d'en avoir pour accoster le bord, — *planæ carinis, ut sine noxa sederent*. — On leur donna deux gouvernails, le premier à l'avant, le second à l'arrière. Excellente précaution, que nous n'aurons pas besoin cependant d'imiter : un aviron de queue se transporte aisément de la poupe à la proue de la péniche. Est-ce tout? Non, Germanicus veut avoir encore des vaisseaux à couverte, sorte de ponts flottans dont il se servira pour porter d'abord, pour débarquer ensuite avec facilité ses chevaux et ses catapultes. Ces vaisseaux pontés, — *pontibus stratæ*, — marcheront à la voile et à la rame. Nous les connaissons; ce sont des *actuaires*, — *velis habiles, citæ remis*. — La flottille se rassemble à l'île des Bataves, vaste alluvion qu'enveloppent le Wahal et la Meuse. Par le canal de Drusus, par les lacs, sans s'exposer à un trop long trajet maritime, elle gagne l'Océan; la voilà réunie à l'embouchure de l'Ems. Ruyter aussi y est venu à cette embouchure, il ne s'y est pas arrêté. L'Ems ne lui a pas fourni un point de débarquement pour l'invasion, le magnifique estuaire lui a procuré un refuge. Emporté de Bergen par la tempête à travers la mer du Nord, sans l'Ems il était perdu. Tacite reproche à Germanicus d'avoir débarqué ses troupes sur la rive gauche du fleuve, quand il les pouvait descendre sur la rive droite, en remontant plus haut. Germanicus se fût ainsi épargné la peine de jeter des ponts et n'eût pas perdu à ce travail plusieurs jours. Sans doute! Mais si les rameurs se lassèrent de refouler le courant, si les pilotes s'égarèrent dans le lit de la rivière, quel parti restait-il à prendre? Tout n'est pas dit quand on s'est engagé dans un fleuve; il faut encore en avoir sondé les détours, étudié les rapides; il faut même, ce qui n'est pas si facile qu'on pense, savoir y manœuvrer. Qu'il me soit permis de faire à ce sujet une remarque : la navigation hauturière nous apprend à trouver le chemin de la Chine ou de l'Australie; elle

laissera ses meilleurs adeptes embarrassés si on les transporte brusquement sur le Rhône.

L'Ems franchi, le Weser passé, Germanicus n'avait plus qu'à combattre, et quels ennemis! « Des barbares sans casque, sans cuirasse, couverts par des boucliers d'osier, dont les armes offensives, à part quelques lances placées au premier rang, ne se composaient que de méchans javelots et d'épieux durcis au feu. » La victoire n'hésita pas un instant; elle fut aussi complète que possible et ne coûta presque rien aux Romains. Jusqu'à la nuit, les vainqueurs s'acharnèrent au carnage. Germanicus lui-même y excitait ses soldats. « Frappez, leur criait-il, pas de prisonniers! Nous ne verrons la fin de cette guerre que lorsqu'il n'y aura plus de nation germaine! » Ce n'était pas par ce massacre impitoyable qu'on pouvait sauver Rome; il eût mieux valu continuer d'apprendre le latin à Hermann, — *pleraque latino sermone interjaciebat*, — vous aurez bien vite absorbé un peuple, si vous savez le décider à échanger sa langue pour la vôtre.

Tout l'été les légions occupèrent le pays. Quand vint le moment de prendre les quartiers d'hiver, Germanicus embarqua la majeure partie de ses troupes et redescendit l'Ems sur la flottille. Un coup de vent de sud-ouest se déclare à la suite d'un violent orage; la flottille n'était pas préparée à cette épreuve. Des bateaux, pour la plupart non pontés, ne sont pas faits pour tenir la cape. Chacun cède au vent; en un instant la flottille est dispersée. Germanicus aborda chez les Chauques. Il avait lieu de croire son armée engloutie; dans les premiers momens, son désespoir ne connut pas de bornes; mais bientôt la marée lui ramena une partie des navires. Les uns n'avaient plus que quelques rames, les autres se traînaient sous des vêtemens arborés en guise de voiles; un certain nombre venaient à la remorque de vaisseaux moins endommagés. En somme il ne paraît pas que beaucoup de soldats aient péri. Dès qu'on put, avec les navires qui avaient rejoint et qu'on s'empressa de réparer à faux frais, visiter les îles environnantes, on les trouva remplies de naufragés; il en revint même des côtes de la Grande-Bretagne. L'émotion fut plus grande que le désastre. Tacite en a fait un tableau; les tableaux sont la gloire des grands écrivains et l'embarras de l'impartiale histoire. Ce qu'on ne peut mettre en doute, c'est que les Germains, à la nouvelle de la catastrophe, se hâtèrent de courir aux armes et que Germanicus, loin d'être sans armée, put faire marcher sur-le-champ contre eux 30,000 hommes de pied et 3,000 chevaux, pendant qu'il s'avançait lui-même avec de plus grandes forces contre les Marses. Les barbares ne s'y trompèrent pas: « Les Romains, disent-ils, ont perdu leur flotte; leurs soldats n'en paraissent que plus nombreux. »

III.

Je suis loin de vouloir dissimuler les dangers réservés à quiconque affronte les colères de Neptune. Je dirai cependant, — et personne sur ce point ne me désavouera, — que les dangers de la mer sont fort atténués quand on opère dans des parages devenus par une longue pratique familiers aux chefs et aux équipages. Ce serait une grande faute, à mon sens, que de ne pas chercher par tous les moyens possibles l'occasion d'agrandir le cercle étroit dans lequel la routine des vieilles stations nous maintient. La politique, avec ses ombrages, entravera-t-elle toujours notre éducation de marins? Si j'avais à recommencer ma carrière, je voudrais aller demander à quelque bateau de commerce ce que me refuseraient probablement encore les vaisseaux de l'état. Collingwood nous étonne quand il nous entretient des appréhensions que lui cause la navigation de l'archipel grec; les navigateurs de la Méditerranée seraient bien autrement empruntés le jour où il leur faudrait agir dans des mers où les brumes, les courans, les côtes à demi noyées conduisent les plus expérimentés à tant de faux pas.

La vaillante et savante jeunesse qui monte aujourd'hui nos vaisseaux cuirassés n'a pas assisté aux premiers essais que fit en 1825 la restauration pour suppléer par l'appel d'une portion du contingent annuel à l'insuffisance de notre inscription maritime. Il y eut alors de violens débats, des doutes opiniâtres d'un côté, de l'autre des espérances que j'appellerais outrées, si ceux qui les exprimaient ne se fussent appliqués à les justifier par la plus méritoire ferveur. Deux officiers d'un rare mérite, MM. le contre-amiral de Mackau et le capitaine de frégate Lalande furent au nombre des partisans de l'idée nouvelle qui se signalèrent par l'enthousiasme avec lequel ils se mirent à l'œuvre. Les équipages de ligne devaient, suivant eux, procurer à nos flottes un recrutement sans limites et des corps de débarquement sans rivaux. On fit entrer dans ces compagnies la proportion de matelots qui parut nécessaire pour leur donner en face de la tempête quelque consistance, puis on leur distribua le casque de cuir bouilli, le sac de peau avec ses bretelles, la giberne, *les bas boutonnés* et un fusil marqué au numéro de chaque homme. L'équipement, complet pour la descente, ne convenait guère lorsqu'il s'agissait de se répandre sur les vergues. « Nous leur ferons serrer les voiles le sac au dos, » disaient les fanatiques. Tout alla bien en rade ; il fallut en rabattre dès qu'on essaya sérieusement de la mer. Dans la Méditerranée cependant le succès fut complet ; le rigoureux hiver de l'année 1831 et le blocus plus

d'une fois interrompu de l'Escaut portèrent un coup mortel à la confiance qui faisait chaque jour des prosélytes.

Notre admirable personnel, dans lequel on a continué d'associer les marins de terre ferme et les marins de profession, est né de ces équipages de ligne. On a perfectionné l'organisation ; en réalité on n'en a pas changé la base. J'ai connu un officier russe, M. Pephani, qui avait bravement fait son devoir dans les tranchées de Sébastopol et qui ne pouvait cependant se résigner à porter le col militaire. *Soldatzki !* répétait-il sans cesse avec une sourde et persévérante irritation. L'esprit du soldat a du bon même à bord; seulement il faut que le soldat s'amarine. Comment s'y prendre pour transformer en quelques semaines ce *Kherséen ?* C'est ainsi que Thucydide se permet d'appeler les Acarnanes embarqués comme suprême ressource sur la flotte athénienne ; mon maître d'équipage à bord de la *Comète* leur eût infligé le nom de *figurans*. Comment s'y prendre ? Allez le demander au capitaine Bouvet.

La république de 1792 et l'empire avaient reçu de la monarchie française une réserve de marins que l'on peut comparer sous plus d'un rapport au trésor qui s'était lentement accumulé dans la ruche d'Athènes. Cette réserve, les proscriptions et les entreprises mal conçues l'eurent bientôt épuisée. Ce fut alors que l'empereur, dont l'imagination féconde n'était jamais à bout de ressources, eut l'idée, puisqu'il n'avait plus de marins, d'armer ses flottes avec des soldats. L'amiral Decrès, par son ordre, institua *les équipages de haut bord*, équipages qui devaient plus tard, dans une certaine mesure, servir de modèle *aux équipages de ligne*. Si, au lieu d'avoir pour ministre un homme de grande valeur et d'infiniment d'esprit, mais d'un esprit sceptique, l'empereur eût trouvé pour le seconder la foi ardente d'un Ducos ou d'un Seignelay, nul doute que l'organisation, si audacieuse qu'elle parût au premier abord, n'eût porté d'autres fruits. J'ai promis d'en fournir la preuve ; la chose me sera facile ; cette preuve, je l'ai sous la main; je la rencontre dans un livre dont je ne saurais trop recommander la lecture à nos officiers. Les héros n'écrivent pas souvent; quand ils écrivent, ils font passer leur âme dans les pages qu'ils nous lèguent. Après la *Retraite des dix mille*, je ne connais pas d'ouvrage plus attachant, plus vivant, plus vrai dans toutes ses parties que : le *Précis des campagnes de l'amiral Pierre Bouvet.*

Vers la fin de l'année 1812, la frégate de 44 canons l'*Aréthuse* fut armée à Nantes par le capitaine Bouvet avec le *quatrième équipage de haut bord*. La majeure partie de cet équipage était composée de conscrits de la dernière levée « chétifs au physique et mal disposés au moral. » Il y a longtemps qu'on l'a dit : Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. Le capitaine Bouvet avait déjà combattu cinq

frégates anglaises. « Trois de ces cinq frégates avaient amené leur pavillon, deux s'étaient détruites, toutes ne succombèrent qu'à la dernière extrémité et après avoir subi d'énormes pertes, quoique s'étant toujours présentées au combat en forces supérieures. » Quel usage allait faire le vaillant commandant de son équipage de conscrits? Ce n'étaient plus là les jeunes volontaires de l'île de France, briguant à l'envi l'honneur de s'embarquer sur les frégates que leur envoyait la métropole. Assailli de prières, de supplications, de réclamations, de la part des amis, des parens, des protecteurs de ces malheureuses recrues, Bouvet se voyait, à chaque instant, détourné de ses travaux « pour faire tête à leurs clameurs. » A les entendre, les protégés de chacun méritaient leur congé. Pour couper court à tant d'importunités, le capitaine de l'*Aréthuse* lève l'ancre, descend au bas de la rivière et interdit la communication avec la terre. « Quand mes jeunes gens, dit-il, virent que c'était bien définitivement qu'ils allaient faire campagne, ils ouvrirent l'oreille aux encouragemens que je leur donnais et laissèrent guérir les plaies que beaucoup d'entre eux s'étaient faites pour se faire envoyer au dépôt. J'obtins d'abord de la résignation, dans la suite du dévoûment. » Le dévoûment même ne donne pas le pied marin. Bouvet va s'établir dans les parages de la Vigie dite *les Cinq Grosses Têtes*; les croiseurs anglais ne viendront pas l'y chercher. Ce prétendu écueil, que nous nous sommes enfin décidés à faire disparaître de nos cartes et qui n'a probablement jamais été qu'un essaim de glaces flottantes rencontré dans la brume par quelque capitaine ahuri, était alors l'effroi des navigateurs. Bouvet ne pouvait choisir endroit moins fréquenté, parage plus sujet aux coups de vent et à la grosse mer. Il y passe un mois tout entier. Quand il se porte vers Madère et vers les Canaries, l'équipage de l'*Aréthuse* est devenu méconnaissable : l'œil même de son père, l'amiral Decrès, s'y tromperait. Les pourceaux de Béotie sont mieux que des sangliers, on les prendrait pour des marsouins. Toute trace de mélancolie a disparu ; de nombreuses prises ont déjà été faites, « des idées d'émulation et de lucre commencent à germer parmi cette jeunesse que le succès enhardit tous les jours. » Le 6 février 1813, ce ne sont plus des navires de commerce qu'il s'agit de poursuivre : le moment est venu de se mesurer avec une frégate anglaise. Prendre une frégate anglaise! — il me semble que j'entends encore mon père, — ce fut pour toute une génération de marins l'idéal de la gloire ; la bataille d'Austerlitz n'était rien auprès d'un pareil triomphe. La chose, à vrai dire, n'arrivait pas souvent ; on l'eût vue se répéter davantage, si nous avions eu ce que Démosthène souhaitait à son pays, — beaucoup de Bouvets.

L'*Amelia* court sur l'*Aréthuse* à toutes voiles. J'ai connu deux

des officiers qui prirent part à cet engagement : la première volée tirée par la frégate française tomba tout entière à l'eau. Ce fut ainsi que nous débutâmes, malgré nos excellens canonniers, devant Sébastopol et devant Kinburn. Bouvet, le front calme, descend dans la batterie. « Encore une volée comme celle-là, mes enfans, dit-il à ses jeunes conscrits qui voyaient le feu pour la première fois et qui, naturellement, devaient consulter d'un air un peu anxieux son regard, encore une volée aussi bien pointée, et la frégate anglaise est à nous! » A quoi eussent servi des reproches, des recommandations indignées de mieux viser? Le capitaine, qui, en pareille occasion, injurie son équipage est un capitaine qui perd la tête. Bouvet est satisfait; il n'en songe pas moins à trouver le moyen de rectifier son tir. Comment y parviendra-t-il? me demanderez-vous : il élonge l'*Amelia* bord à bord et maintient, pendant près de deux heures, le combat vergue à vergue. D'un navire à l'autre, les canonniers s'arrachaient les écouvillons.

Bouvet, qui, suivant l'expression d'un de ses officiers, « commandait comme on cause, » contemplait en souriant cette lutte acharnée; il n'avait plus à craindre que ses boulets tombassent à la mer. Debout sur l'écoutille du gaillard d'arrière, il gardait près de lui, pour transmettre ses ordres, un enseigne de vaisseau, le jeune Danycan. Tout à coup Danycan saisit brusquement le bras de son capitaine. C'est de l'enseigne lui-même, devenu capitaine à son tour, que je tiens ces détails. Bouvet le regarde, froidement étonné. Danycan, dans son émotion, ne profère pas une parole, mais sa main étendue montre au sabord de la frégate ennemie la gueule d'une caronade braquée sur le groupe qui lui fait face. Le chef de pièce s'est baissé et souffle sur la mèche du boutefeu; il va la poser sur la lumière. Bouvet hausse les épaules : « Le coup ne partira pas, » dit-il, et en effet le coup ne part pas; la pièce était mal chargée. Le capitaine Danycan fut toujours un homme simple et sans emphase : quand il racontait cette journée, ses traits s'illuminaient, son œil, d'ordinaire terne et à demi éteint, jetait des étincelles; l'enthousiasme des vieux jours renaissait dans sa voix. Quel culte il conservait pour son ancien chef! Un an plus tard il était fait prisonnier, revenant de croisière sur la frégate la *Sultane*. Les Anglais bloquaient alors l'entrée de Saint-Malo, car ils pensaient que le capitaine Bouvet y viendrait aborder, et c'était lui surtout qu'ils tenaient à conduire à Londres. Le calme avait interrompu le combat de l'*Aréthuse* et de l'*Amelia*; de folles bouffées de vent séparèrent les deux adversaires. L'impression produite en Angleterre n'en resta pas moins tout à notre avantage. Voici de quelle façon s'exprimait le *Times,* interprète fidèle des sentimens d'un grand peuple. « Ce combat a duré trois heures et demie pendant un calme plat; les

deux frégates se touchaient presque. C'est le combat le plus sanglant qui ait jamais été livré par une seule frégate sans être suivi d'un résultat décisif. La perte en tués ou blessés à bord de l'*Amelia* est évaluée à 147 hommes, y compris le capitaine et tous les officiers. Depuis longtemps nous n'avions pas vu, de la part des Français, cette persévérance et ces efforts. » Après un pareil aveu, il devenait indispensable de procurer une éclatante revanche à l'amour-propre national. Voilà pourquoi tous les ports de la Manche et du golfe de Gascogne, le port de Saint-Malo en particulier, étaient surveillés de près. Quand la *Sultane*, après un long combat de nuit, fut obligée d'amener son pavillon, les Anglais se méprirent; ils crurent avoir capturé l'*Aréthuse*, puisque c'était l'*Aréthuse* qu'ils attendaient. Les lauriers du capitaine Bouvet empêchaient la marine anglaise de dormir. Le lieutenant chargé d'amariner la *Sultane* fut reçu à la coupée du gaillard d'arrière par un enseigne de vaisseau, et cet enseigne était encore celui dont la caronade de l'*Amelia* n'avait pas voulu. Au moment où l'officier anglais ouvrait la main pour saisir l'épée que Danycan lui tendait, — le capitaine et la plupart des officiers de la frégate étaient alors couchés au poste des blessés, — il ne put retenir un cri de triomphe. « Eh bien ! dit-il, oubliant pour un instant le flegme britannique, nous le tenons donc enfin, ce fameux capitaine Bouvet ! » Danycan était accablé. Quand il entendit prononcer ce nom, il releva la tête : « Si le capitaine Bouvet nous eût commandés, vous ne seriez pas ici ! » Ce fut sa seule observation et sa seule vengeance; en quelques mots, il avait gâté la joie des Anglais. Bouvet, en effet, ne fut pas seulement un capitaine illustre, il fut aussi constamment un capitaine heureux. Comme le roi aux échecs, on ne le prenait pas.

Combien d'heures ai-je passées, suspendu aux récits de l'amiral Roussin, le second de Bouvet à bord de la *Minerve!* Cloué sur son fauteuil par de cruelles souffrances, l'illustre amiral n'avait plus qu'une distraction,—il recommençait en pensée ses campagnes. C'est à lui que je dois d'avoir pu suivre la *Minerve* et l'*Iphigénie* sur le terrain où ces deux frégates, successivement commandées par le capitaine Pierre Bouvet, s'illustrèrent. Fut-il jamais bonne fortune égale à la mienne : recueillir de la bouche du héros du Tage les hauts faits accomplis dans les mers de l'Inde ! On comprendra aisément que je ne me lassais pas d'écouter. Ma mémoire est encore remplie de tous les épisodes qui signalèrent ces émouvantes croisières, émouvantes pour nous, mais non pas pour le capitaine Bouvet. Le propre de cet homme de mer qui rencontrera difficilement des émules était avant tout de ne s'émouvoir de rien, *nil admirari*.

La frégate croisait dans le canal de Mozambique : aux premières

lueurs de l'aube, le lieutenant Roussin, — c'est toujours au *lieutenant en pied*, au second, qu'échoit le quart du jour, — croit remarquer, par le bossoir de tribord de la *Minerve*, des taches noires. Ces taches peu à peu se multiplient et grossissent. « Sans doute, se dit Roussin, ce sont des pirogues de Sakalaves en route pour quelque expédition de guerre. » Il se penche sur le bastingage pour mieux voir et soudain une forte odeur de goëmon lui est apportée par la brise. « La barre au vent! toute au vent ! s'écrie-il, nous sommes sur la *basse juive.* » On évita le récif par miracle. Quand le virement de bord lof pour lof est achevé, Roussin descend dans la chambre du commandant. Le capitaine Bouvet dormait d'un sommeil profond. « Nous l'avons échappé belle, lui dit en l'éveillant le lieutenant légèrement ému ; quelques minutes de plus, nous donnions sur les roches. — Et où sont les roches maintenant? Derrière nous, n'est-ce pas? vous avez de plus l'avantage de savoir, à n'en pouvoir douter, où vous êtes; continuez donc votre route et laissez-moi dormir ! » Telle fut l'unique réponse de ce capitaine dont le navire venait d'échapper par une circonstance providentielle au naufrage. Éviter les émotions inutiles, les drames qui plaisent tant aux imaginations faibles, voilà ce qui constitue à un très haut degré la véritable dignité du commandement. Bouvet, soyez-en certains, était vigilant; s'il ne l'eût point été, il ne mériterait pas le nom de marin; seulement il savait, comme tous les hommes qui ont longtemps pratiqué notre métier, qu'il est des occurrences où l'activité humaine se trouve en quelque sorte désarmée. Il n'y a plus alors qu'un parti à prendre : « Il faut laisser courir. » N'oublions pas, quand nous avons fait tout ce que nous suggère notre expérience, ce fortifiant précepte.

En 1815, Bouvet remplissait une mission pacifique; est-il donc en marine de mission qui mérite réellement ce nom? Quand l'ennemi n'est plus là, il reste la tempête, ou, ce qui était jadis plus que la tempête à craindre, le calme. La frégate la *Flore*, escortant onze navires de charge, allait chercher à Anvers 2,000 tonneaux de mâture, part inégale et plus que modeste qui nous était faite dans les immenses approvisionnemens d'un arsenal créé par nos soins. Il y avait longtemps que nos vaisseaux, presque toujours bloqués, ne fréquentaient plus les mers du Nord. Pour s'y diriger, Bouvet ne possédait que des cartes où maint banc de sable, constamment transporté de l'ouest à l'est ou de l'est à l'ouest, n'était plus à sa place. Le calme survient, la *Flore* reste à la merci des courans. Bientôt la sonde accuse une diminution sensible et graduelle du fond. Que faire? Pas un souffle de brise pour retourner au large. Mouiller? On est déjà en plein jusant; une heure encore et la mer aura baissé de plusieurs pieds; la frégate, si elle s'arrêtait, cour-

rait le risque de demeurer à sec. « Faites rentrer les sondeurs ! » La frégate continue de dériver. Si elle est destinée à s'échouer, ne le saura-t-on pas assez tôt ? Chacun fait silence, tous les yeux sont fixés sur le capitaine. Lui, toujours impassible, toujours indifférent en apparence à ce qui préoccupe si vivement les autres, il attend simplement que le temps s'écoule. « C'est bien, dit-il enfin, le banc maintenant doit être franchi. Sondez ! » L'amiral Lalande admirait beaucoup ce trait de sang-froid, et l'amiral Lalande, en fait de sang-froid, de sang-froid souriant surtout, était un connaisseur.

Aucun suffrage n'a manqué au capitaine Bouvet; il a eu ceux de ses élèves, il a obtenu, — ce qui est bien autrement rare, — ceux de ses rivaux. « Salut, vainqueur ! gloire immortelle à vous et aux braves que vous commandez ! » Qui s'exprimait ainsi? Le vainqueur du Grand-Port, le futur commandant du blocus de Cadix et de l'expédition d'Alger, l'amiral dont la marine entière vénère encore aujourd'hui la mémoire et dont le nom est si dignement porté, le chevaleresque amiral Duperré. La postérité a ratifié le cri échappé du cœur de ce « grand soldat sincère; » le nom de Bouvet a sa place marquée entre ceux de Duguay-Trouin et de Jean Bart.

IV.

On ne fait ni des Bouvets, ni des Duperrés à coup d'ordonnances ; néanmoins, les ordonnances, quand elles sont bien digérées, n'y peuvent nuire. S'il dépendait de moi, il est une spécialité, parmi toutes les spécialités qui se partagent le temps de nos officiers, dont on tiendrait grand compte : je veux parler de cette spécialité qui ne porte encore aucun nom et qui n'est le domaine ni du canonnier, ni du fusilier, ni du torpilleur. *Quis custodiet custodes?* Qui conduira tous ces terribles destructeurs au feu? Je ne me contenterais pas à cet égard d'une vague notoriété. J'aimerais à savoir où l'officier qui se dit marin et manœuvrier a fait ses preuves, quelles mers il a parcourues, de quels parages périlleux il est devenu pratique, dans quels ports il serait capable de conduire une escadre. Un brevet sur ce point ne gâterait rien. C'est une admirable invention que ces brevets délivrés, après un sérieux examen, à nos matelots, — brevet de canonnage, brevet de timonerie, brevet de manœuvre, — il y en a pour tout. Ne nous arrêtons pas dans cette voie ; distribuons aussi leurs parchemins à nos officiers. Noblesse oblige.

Ah ! vous prétendez connaître plusieurs langues étrangères ! La chose est inscrite de votre propre main à votre dossier. Avancez un peu : voici des juges ! Parlez-vous l'allemand, le danois, le suédois, le hollandais, le grec moderne, le malais, le chinois, le russe? Non ! vous parlez tous « l'anglais et l'espagnol. » Il était inutile d'ajouter

l'italien ; quel est l'officier provençal qui ne soit en mesure d'aborder couramment la lecture du Tasse et de Dante? Eh bien, engagez, soutenez avec les membres du jury une conversation. Le titre d'interprète que vous ambitionnez est à ce prix, et, sachez-le, si vous l'obtenez, le conseil d'amirauté ne laissera point d'y prêter quelque attention. Il vous saura plus de gré encore de lui offrir la connaissance de langues qui sont restées pour notre marine lettre close, de ces langues du Nord dont l'étude est devenue plus que jamais féconde, car partout on travaille et partout on publie des documens du plus haut intérêt. Seulement, je vous en préviens, il ne suffit pas de traduire, il faut aussi parler et parler couramment. Sans cela, des éloges, mais pas de brevet!

J'ai assisté de près au travail d'inspection du général autrichien qui commandait en 1858 à Raguse. Il est impossible de mettre plus d'application à l'appréciation des diverses aptitudes de chaque officier. Je ne fais pas un plan de reconstitution du corps; je n'en aurais pas le droit et je n'en ai pas le goût. Je jette seulement à la volée les idées que le temps chez moi a mûries; il n'en germerait que quelques-unes, — les meilleures, j'espère, — que je croirais encore n'avoir pas inutilement occupé mes loisirs.

Je pressens à merveille l'accueil peu chaleureux que la marine prépare à mes projets de flottille; j'aurais tort de me faire sur ce point la moindre illusion. La marine n'a jamais cessé de nourrir l'appréhension secrète qu'on la voulût réduire à ne plus être que « le train des équipages maritimes. » Toutes ces opérations de débarquement la touchent peu; cela ne regarde en somme que les soldats. Quel honneur, quel profit en pouvons-nous attendre? Nous n'y gagnerions que la sécurité et le relèvement de la patrie, qu'en vérité je nous trouverais amplement récompensés. Mais que la marine se rassure! Son rôle, si elle sait le comprendre, restera de beaucoup le plus considérable. C'est aux flottes de haut bord qu'il appartient de réaliser ce que l'Angleterre seule s'est trouvée jusqu'ici en mesure d'accomplir : l'occupation de la mer. La flottille n'agira jamais qu'à l'abri de ce rempart. Quand on a trois frontières à garder et une puissance telle que la puissance britannique en face, on ne s'amuse pas à caresser des rêves de suprématie maritime. Nous ne devons pas cependant nous contenter d'une marine qu'on puisse se flatter d'enfermer, sans un immense déploiement de forces, dans ses ports. Notre alliance n'en sera que plus prisée quand on saura bien qu'elle n'est pas le timide aveu de notre faiblesse. Il est difficile de chiffrer les capacités, à peu près impossible de pressentir avant l'événement les caractères. Le capitaine Bouvet, tant qu'il ne fut que lieutenant de vaisseau, fit peu parler de lui; sans l'amitié du général Decaën, gouverneur de l'île de France, il

eût couru le risque de demeurer toute sa vie obscur. Le premier commandement qui lui fut donné le révéla. J'ai l'intime confiance que, parmi les officiers qui passent aujourd'hui inaperçus, il en est plus d'un sur lequel on pourrait compter pour soutenir, en cas de guerre sérieuse, l'honneur de nos armes. Je prie seulement le ciel de ne jamais mettre le courage de nos héros inconnus à l'épreuve, si ce courage devait s'exercer contre un peuple qui n'aura pas de sitôt la fantaisie de nous réclamer les provinces que, dans nos jours de grandeur, nos rois lui ont reprises.

« Toute guerre européenne, disait-on, il y a quelques années, est une guerre civile. » La chose est encore vraie en ce qui concerne la France et l'Angleterre. Je crois donc qu'il peut m'être permis de raisonner en dehors de l'hypothèse invraisemblable d'un pareil conflit. La mer est à nous, puisque l'Angleterre n'a aucun intérêt à y entraver notre action.

Nous serions aveugles si nous ne discernions pas, après tous les exemples que l'antiquité nous met sous les yeux, le parti qu'une nation alerte et guerrière doit tirer, un jour ou l'autre, de cette possession. Quelque grands que soient jamais les dangers qui nous menacent, n'allons pas nous imaginer que la marine n'est qu'un luxe, qu'il est maint autre boulevard à restaurer avant celui-là. Ce serait une fatale erreur. La marine n'est un luxe que pour les états qui ne savent pas s'en servir. J'envelopperais ma pensée de bien autres voiles si je ne gardais au fond du cœur l'espérance que tant de précautions demeureront superflues; je l'expose au grand jour parce que j'ai la conviction qu'en dépit des nuages qui sans cesse s'accumulent, les choses finiront par tourner beaucoup mieux qu'on n'aurait lieu peut-être aujourd'hui de le craindre. Quand le monde mettra bas les armes, je serai le premier à licencier ma flottille. En attendant cet heureux moment, je chante avec Pindare : *Hydôr mén ariston :* Il n'y a rien de meilleur que l'eau; c'est sur l'eau qu'il faut nous défendre.

On m'a fait l'honneur de m'écrire d'un pays étranger que j'ai tout lieu de croire éminemment sympathique au nôtre, pour me demander si je considérais comme indispensable de confier le département de la marine à un ministre choisi dans le corps même des officiers de vaisseau. Je ne mets assurément pas en doute que M. Thiers, M. Rouher, M. de Cavour ou M. de Bismarck n'eussent pu être d'excellens ministres de la marine. Portée à ce degré, la puissance de travail s'applique à tout; il y aurait d'ailleurs un immense avantage à confier la direction de la flotte à celui qui dispose en maître des finances et de la politique. Ce fut là ce qui fit la force de Colbert, presque autant que son merveilleux génie; mais, en dehors de ces grandes supériorités, je pense que nous avons un sérieux intérêt

à écarter de nos affaires des ingérences étrangères. La discipline en sera plus facile et meilleure ; on la pratiquera comme une habitude. Chaque fois qu'on m'a posé cette alternative : La marine doit-elle être une administration ou une armée? j'ai répondu avec la conviction la plus absolue et la plus complète : La marine doit être une escadre. Placez donc un amiral à sa tête. Seulement, si vous m'en croyez, donnez à cet amiral ce qu'il trouve, quand il prend la mer, un grand état-major.

Nous possédons un admirable établissement hydrographique; c'est à tort que nous donnons à cet établissement le nom de dépôt. La marine ne s'est assuré le secours d'aucune institution qui soit l'analogue du dépôt de la guerre. Le cabinet seul du ministre concentre les renseignemens, élabore les plans de campagne. Je préférerais à ce cabinet, qui n'est point à l'abri des fluctuations de la politique, un grand état-major stable, je serais presque tenté de dire : inamovible. Je voudrais surtout exempter cet état-major du soin encombrant des affaires courantes pour le laisser tout entier à sa tâche de classement et de méditation. C'est à lui que je confierais le dépouillement et l'analyse raisonnée des documens qui vont s'engloutir souvent sans profit dans nos archives. Les journaux de bord en particulier sont aujourd'hui tellement succincts, tellement insignifians qu'on n'a guère l'idée de les consulter. Le jour où l'on saurait que ces journaux doivent être, au retour de campagne, expédiés au dépôt pour y devenir l'objet d'une investigation sérieuse et d'un rapport au ministre, il n'est point douteux que la rédaction n'en fût subitement améliorée. D'incalculables richesses s'accumuleraient ainsi dans ce fonds commun; les préparatifs, en cas d'expédition, en seraient plus prompts, mieux proportionnés au but qu'on voudrait atteindre. Sur l'hygiène à suivre, sur les précautions à prendre, sur la saison à choisir, sur la nature même des navires et des équipages à employer, on aurait des données précises. Si éclairé, si laborieux, si intelligent qu'on le suppose, le cabinet d'un ministre n'aura jamais le calme et le loisir d'un établissement fixe dont le labeur n'a pas à craindre de brusque interruption. Le cabinet d'un ministre aura de plus, me dira-t-on, le secret. C'est possible, après tout; mais vous l'avouerai-je? le secret, je n'en ai nul souci; je ne l'ai jamais vu servir qu'à entraver les préparatifs.

Nous voilà bien loin de la trière antique; je ne tarderai pas à y revenir, puisque cette trière est devenue un tremplin d'où je puis m'élancer jusqu'aux questions modernes. « Ce sont là des digressions, dit le bon Plutarque dans la traduction de M. Talbot, mais comme elles n'excèdent pas la mesure, peut-être les gens difficiles eux-mêmes ne nous en sauront pas mauvais gré. »

E. Jurien de La Gravière.

LE REMORDS DU DOCTEUR

PREMIÈRE PARTIE.

I.

En arrivant au théâtre, je pris directement le chemin des coulisses, et j'allai frapper à la porte de la loge où s'habillait Andréa. On ne me l'ouvrit qu'après de longs pourparlers. J'aperçus du premier coup d'œil Belloni, qui, déjà costumé, pomponné, fardé, prenait des poses devant la psyché, faisait la roue, regardant avec complaisance son pourpoint de satin, son manteau galonné, sa jambe étroitement serrée dans un maillot de couleur tendre. Je ne pus m'empêcher de froncer le sourcil; de son côté, il me jeta un regard où perçaient la surprise et le mécontentement. Andréa, assise devant la toilette, piquait des roses dans ses lourdes tresses noires. Elle me tendit la main nonchalamment : — Eh quoi! cher docteur, avant le lever du rideau! Que se passe-t-il donc? Si ma femme de chambre n'eût reconnu votre voix, nous vous eussions refusé l'entrée, croyant avoir affaire à un intrus qui s'armait de votre nom.

— Je vous dérange? Pardonnez-moi mon importunité. Mais, en dînant tantôt au cercle, j'ai appris une nouvelle qu'il m'a paru nécessaire de vous apporter sur-le-champ.

— Parlez; je vous écoute.

Voyant que je gardais le silence, Belloni, qui tendait déjà l'oreille, se décida, non sans une hésitation visible, à battre en retraite. Il fit une sortie offensée, la main sur la garde de son épée, avec des airs de capitan et des grâces de ténor qui m'arrachèrent un sourire.

— Il s'agit donc d'un secret d'état ? me dit Andréa d'un ton un peu acerbe. Pourquoi forcez-vous Belloni de sortir ? Vous lui montrez une antipathie étrange.

— Moins étrange à coup sûr que l'amitié que vous lui accordez.

— Que voulez-vous dire? Vous ne pensez pas, je suppose, qu'il soit mon amant ?

— Dieu m'en garde, ma chère Andréa ! je vous sais trop de goût...

— A la bonne heure ! je ne vous en demande pas plus... Mais je vous assure que vous êtes injuste pour ce pauvre garçon. Il n'est, j'en conviens, ni beau, ni intelligent, ni distingué...

— Je vous trouve indulgente.

— Eh bien ! soit, je vous concède qu'il est laid, bête et commun... Êtes-vous content ?

— Ajoutez encore qu'il n'a aucune espèce de talent.

— D'accord... Mais j'ai trouvé en lui un excellent camarade, bon, serviable, et vous connaissez trop notre monde pour ne pas savoir quel prix y prend une franche amitié. Il me montre de l'attachement, du dévoûment même...

— Laissons Belloni. Nous ne nous entendrons jamais sur son compte. Nous avons à causer de choses plus sérieuses.

— Au fait, et cette nouvelle?

— Le marquis se marie...

Je m'attendais à la voir tressauter; elle me répondit le plus tranquillement du monde : — Je le sais.

Et comme mon étonnement me rendait muet, elle ajouta avec une indifférence forcée : — Il se marie dans la quinzaine. Il épouse la fille d'un de ses voisins de campagne, le comte de Meauchamp : c'est le dénoûment d'un roman pastoral qui fait depuis un an les délices de toutes les âmes sensibles du pays. Elle est blonde comme les blés et pure comme les lis : c'est un ange!

Elle termina sa phrase par un éclat de rire strident; puis redevenant tout à coup sérieuse : — Vous ouvrez de grands yeux et vous vous demandez qui m'a si bien instruite. Ne devinez-vous pas? J'ai reçu, l'autre semaine, la visite du fidèle Thénard... Oh ! la dernière, irrévocablement la dernière : il me l'a cent fois répété. Il venait, en bon ambassadeur, me notifier ce mariage.

— Dans quel dessein?

— Pour me faire une dernière sommation.

— Au sujet de Roland ?

— Sans aucun doute. Le marquis, en se décidant à prendre femme, n'avait pas cru devoir renoncer à son projet paternel : il voulait faire de Roland l'aîné de ses enfans futurs, et me faisait demander pour la dernière fois de le lui livrer.

— Vous ne m'avez rien dit de tout cela.

— Si je vous en avais parlé, vous m'eussiez ennuyée de vos sermons.

— Ce qui signifie que vous avez persisté dans votre entêtement et que, sans demander conseil à vos amis, vous avez encore refusé?

— J'ai refusé.

— Je vous ai excusée, tant que vous avez pu garder l'espoir que le marquis se déciderait un jour ou l'autre à prendre, comme vous disiez, la mère pour avoir l'enfant. Mais aujourd'hui qu'il se marie, qu'il donne, pour la vie entière, à une autre femme le cœur qui vous a appartenu et le titre que vous convoitiez, dites-moi, qu'attendez-vous de ce refus?

— Rien.

Je me tus; je savais qu'elle avait une volonté de fer, et qu'à vouloir la briser, j'userais inutilement mes forces. Je connaissais en ses moindres détails cette singulière histoire dont j'avais été le confident, où j'avais même joué un rôle; je n'ignorais pas que l'inexplicable entêtement d'Andréa cachait autre chose que la poursuite d'une ambition vulgaire, qu'il s'inspirait d'un sentiment de vengeance, du désir de faire expier un abandon méprisant, l'écroulement douloureux d'une espérance longuement et tendrement caressée...

Dans cette même loge où je la regardais maintenant s'habiller, j'avais vu à une autre époque, pendant de longs mois, le marquis à ses pieds, lui prodiguant les effusions d'une tendresse qui tenait de l'adoration, dont on faisait des railleries dans les coulisses, qui me surprenait et me charmait par sa sincérité. Il l'aimait avec toute l'ardeur et toute la confiance d'un cœur qui avait jusque-là ignoré l'amour. Elle lui avait fait le sacrifice d'une réputation bien gardée et d'une vertu qu'on pouvait croire imprenable, plus séduite à coup sûr par la naïveté chevaleresque de cette passion qu'éblouie par la fortune mise à ses pieds. La naissance d'un enfant était venue serrer plus étroitement encore le lien qui les unissait. C'était le marquis lui-même qui lui avait fait alors entrevoir cette couronne de marquise, que son âme loyale, bravant le préjugé, croyait pouvoir faire porter sans indignité à la mère de son fils. Rêve d'un jour! A l'heure même où le mariage allait faire du rêve une réalité, une triste découverte, provoquée par la méchanceté jalouse, par l'envie anonyme, était venue lui rappeler brutalement que tôt ou tard, aux déesses de théâtre, on découvre un pied d'argile. Le réveil avait été pour lui cruel, terrible. Durement désillusionné, tourmenté par le regret du bonheur perdu, par la colère, il avait voué une inflexible rancune à cette femme dont l'infidélité, incon-

sciente peut-être, à coup sûr excusée aux yeux des juges indulgens par les facilités et par les déplorables leçons de la vie théâtrale, ruinait ses plus chers espoirs. Il n'était pas homme à aimer ou à détester à demi : il s'était donné tout à la haine, comme il avait été tout à la tendresse. Des tentatives maladroitement risquées par des amis communs, qui avaient cru devoir plaider en faveur de la coupable les circonstantes atténuantes, n'avaient fait que creuser davantage l'abîme qui s'était subitement ouvert, en étalant sans vergogne les complaisances et les trivialités de ce monde à part où tous les désordres trouvent une excuse et une complicité. Il avait quitté Paris; il était allé enfouir dans la solitude du manoir héréditaire, qu'il n'avait plus quitté depuis, son chagrin, son dégoût, son ressentiment.

Le souvenir de son fils, qu'il avait paru d'abord oublier et envelopper dans la haine de tout le passé, était revenu bientôt occuper son esprit, où s'était subitement rallumée la tendresse passionnée dont il l'avait entouré dans les temps heureux. C'était alors que nous était apparu pour la première fois le fidèle Thénard, transformé en ambassadeur, apportant à Roland dans les plis de son manteau une fortune, un nom, et que pour la première fois, à notre grand étonnement, nous avions entendu Andréa formuler son orgueilleux et impitoyable ultimatum. Les refus, loin de décourager le marquis, n'avaient fait qu'exciter son désir, où nous ne voyions, nous, qu'une fantaisie destinée à amuser son désœuvrement, mais où il voyait, lui, l'accomplissement d'un devoir impérieux, commandé par la nécessité de soustraire l'enfant aux dangers d'une éducation livrée au hasard, aux mauvais exemples, aux leçons d'un monde qu'il méprisait et dont les laideurs lui semblaient en ce moment tout à fait monstrueuses. Une simple reconnaissance n'eût pas rempli le but qu'il se proposait : il s'inquiétait peu de lui assurer un avenir honoré, à moins qu'il ne fût le maître unique de sa jeunesse, qu'il ne pût le garder sans partage, le mettre à l'abri de toutes les influences maternelles. Il y avait certes, dans sa préoccupation, une défiance qui devait, aux yeux d'Andréa, paraître un outrage; mais l'exagération de la résistance qu'elle avait opposée à ce projet, à cette offre continuellement réitérée, avait trahi trop clairement des mobiles de colère et de pure vengeance. Dix fois le fidèle Thénard était revenu à la charge; dix fois elle lui avait répondu, d'un ton de princesse offensée, qu'elle ne consentirait jamais à séparer son sort de celui de son fils, qu'elle ne le rendrait que légitimement épousée, sortant de l'église et de la mairie.

En parlant de le rendre, elle n'employait pas un vain mot; elle l'avait fait disparaître, — soit qu'elle désirât uniquement échapper

aux obsessions de ses amis qui lui conseillaient tous de céder, ou qu'elle craignît un enlèvement, soit qu'elle voulût affirmer sa résolution et mettre une arme nouvelle au service de ses desseins. Où le cachait-elle? A quelles mains l'avait-elle confié? Personne ne le savait : elle avait toujours opposé à nos questions pressantes un mutisme obstiné. Les recherches secrètes que le marquis avait fait faire étaient restées sans résultats; il avait lui-même perdu courage. Funeste imprévoyance! Elle s'était montrée insouciante de l'avenir, doublement imprudente, pour elle-même comme pour son fils, puisque aujourd'hui la partie était doublement perdue...

— Eh bien, docteur, à quoi rêvez-vous? Voilà dix minutes que vous n'avez ouvert la bouche.

Elle était entièrement habillée; elle achevait d'ajuster de la main, sur le sommet de sa haute coiffure, une couronne royale, dont les fausses pierres s'allumaient, sous la lumière tremblante des bougies, de scintillemens éblouissans; son habilleuse étalait sur la traîne de sa robe lamée d'or les larges plis d'un manteau d'hermine et de pourpre. Elle surprit dans mon regard une certaine admiration sans doute, car son visage s'éclaira d'un sourire de triomphe :

— Pensez-vous que je ne puisse pas être marquise comme une autre?

— Marquise? Mais vous êtes reine, trois fois reine, par la beauté, par le talent, par le succès.

— Qui vous parle de théâtre? Vous croyez par une flatterie grossière pouvoir vous dispenser de répondre à ma question. Vous êtes alors de l'avis du marquis? Vous trouvez que je ne suis pas des femmes dont on peut faire les vraies marquises?

— Je n'ai point dit cela.

— Oh! ne vous défendez pas... Qui sait? c'est peut-être vrai. Et pourtant qu'ont-elles, celles-là, que nous n'ayons, nous qui portons des couronnes de carton doré? Sont-elles plus belles, plus intelligentes? Savent-elles mieux aimer?

Elle s'arrêta et tourna la tête pour faire quelques recommandations à l'habilleuse. Ma foi, la conversation prenait un tour si embarrassant que je profitai de sa distraction pour ne pas lui donner la réplique. Elle reprit, suivant le cours des idées qui semblaient se presser en foule dans son esprit : — Bah! je n'étais pas la femme qu'il fallait à ce paladin. Il a trouvé enfin l'agneau sans tache qui doit faire sa félicité... Il va être heureux, bien heureux...

Elle s'animait, s'emportait sans mesure. Ces sarcasmes débités rapidement, d'un ton acerbe, révélaient sous le masque d'indifférence dont sa vanité blessée faisait montre, le désappointement, le dépit. Ce dénoûment n'était pourtant pas fait pour surprendre; il y avait presque de la naïveté dans l'illusion qui avait entretenu

jusqu'à ce jour l'espoir dont elle s'était bercée. Quoi qu'on en pût penser, le coup était rude pour elle. Je me sentais un peu de pitié au cœur, et j'écoutais sans mot dire les dures railleries dont elle criblait le roman de son ancien amant. — Une berquinade, jouée dans un décor champêtre, avec accompagnement de musettes et bêlemens de petits moutons blancs... Ils se marieront, seront heureux, auront beaucoup d'enfans, ayant tous de belles âmes, comme père et mère... Car ils sont tous deux d'admirables âmes ! Thénard m'en a fait un tableau attendri ; il était près de pleurer, et peu s'en est fallu que je ne pleurasse aussi... Le berger a voulu faire à la bergère une confession complète ; au risque de souiller sa candeur virginale, il lui a raconté nos amours, notre rupture... Elle a pudiquement rougi ; songez donc !.. Mais sa noblesse a magnifiquement éclaté ; elle a dicté elle-même la dernière démarche qui a été tentée près de moi ; elle a ravi son héros en se déclarant prête à servir de mère à Roland...

Elle eut là un ricanement qui m'irrita. — Savez-vous, dis-je un peu imprudemment, que ce n'est pas le fait d'un esprit vulgaire?

J'aurais mieux fait de me taire. Elle me coupa la parole avec une vivacité qui présageait une dispute : — Ah ! vous aussi ?.. Vous vous mettez alors du côté de ce Thénard, qui me faisait un reproche indigné de ne pas m'attendrir de cette sublime générosité et de ne pas baiser la main qui me soufflette ?

— Tout doux, ma chère enfant : je ne prends point parti. Je vous en veux seulement de parler avec cette aigreur : d'autres que moi pourraient vous croire vexée.

— Vous avez raison, me dit-elle, radoucie, après une courte réflexion ; il y a trop de gens ici qui y prendraient plaisir... Bien décidément, vous me désapprouvez ?

— D'avoir refusé une offre qui assurait à votre fils un nom brillant et une fortune? Plus que jamais, puisqu'à cette heure il est trop tard.

Elle releva fièrement la tête, tout à fait calmée, souriant : — Eh bien ! je ne regrette rien, moi, car je me suis défendue contre l'humiliation. Roland ne sera que le fils de l'Andréa, tant pis !

— Vous ne serez pas marquise.

— Tant pis encore !.. Tant mieux peut-être, car cet homme me déteste aujourd'hui autant qu'il m'a aimée...

Trois coups furent frappés sur la porte. — Nous commençons ! cria la voix du régisseur. — Les coulisses se remplissaient d'un bruit confus de pas et de voix. Heureux d'échapper à un entretien qui ne laissait pas que d'être parfois assez difficile, j'invoquai, pour me retirer, la règle de mon service qui m'obligeait à être dans la salle dès le commencement du spectacle. J'allai occuper mon

fauteuil; l'orchestre entamait l'ouverture; mais je cessai bientôt d'écouter cette page admirable pour laquelle j'avais pourtant un culte fervent : ma pensée était toute à la conversation qui venait de finir. Je m'étais attaché à Andréa par les liens d'une amitié très sincère, fortifiée par une longue habitude et par l'intérêt que peut inspirer en ce milieu où la banalité triomphe une nature originale et franche; j'avais été le témoin et le complice des succès qui l'avaient rapidement conduite des bancs du Conservatoire au rang des étoiles lyriques; introduit par ma situation dans son intimité, j'étais devenu le confident de ses peines et de ses joies; conseiller sans autorité, donneur d'avis peu écoutés, je ne songeais pas à lui reprocher de n'en faire qu'à sa tête; je poussais la faiblesse jusqu'à chercher paternellement des excuses à ses fautes. Ah! j'avais été bien faible!..

Une triple salve de bravos, saluant les derniers accords, vint me tirer de mes réflexions. Je me secouai : — Assez rêvé; écoutons. — Les violons modulaient languissamment l'introduction; le chef d'orchestre, le bâton levé, pressait avec obstination le bouton de la sonnerie électrique qui donne le signal du lever du rideau; mais le rideau ne bougeait pas. Quelques minutes s'écoulèrent; la phrase musicale s'éteignait dans le tremblement d'un tremolo désespéré; un murmure de désappointement parcourait le public; on s'agitait aux fauteuils; on chuchotait aux loges. Machinalement je tournai la tête du côté de la porte d'entrée; je vis dans l'ombre apparaître l'huissier qui, majestueux sous sa chaîne d'argent, me fit un signe d'appel. Je sortis pendant que mes voisins attentifs, habitués à cette manœuvre dont le sens était clair pour eux, murmuraient : — Il y a un malade...

Au moment même où je gagnais le couloir, le rideau se leva à demi; j'aperçus le régisseur en habit noir qui exécutait gravement les trois saluts classiques et s'apprêtait à faire une annonce. Le cas était donc sérieux, puisqu'on n'attendait pas mon avis. En mettant le pied sur la scène, je coudoyai le directeur qui, le visage contracté par le mécontentement, me cria : — Voyez chez Andréa!

Andréa! Qu'était-il donc arrivé? A ma grande surprise, quand j'entrai dans sa loge, je la trouvai seule, debout, enlevant d'une main leste ses habits de théâtre. Elle posa le doigt sur les lèvres pour me commander le silence et m'ordonna à voix basse de mettre le verrou à la porte, pour qu'on ne pût entrer.

— Vous n'êtes donc point malade?

— Non. Mais il y a du nouveau.

Elle prit sur la toilette une carte de visite, jetée au milieu des bibelots, qu'elle me tendit avec un geste de tragédie. Je lus : *Baron Emmanuel Thénard,* plus quelques mots écrits au crayon sollici-

tant une audience immédiate, pour des motifs de la plus haute gravité et de la plus extrême urgence.

Comme je la regardais, très intrigué, elle me donna d'une voix haletante, en achevant de se déshabiller, une courte explication :

— A l'instant même où vous sortiez de la loge, on m'a remis ceci. J'ai refusé d'abord de recevoir; mais Thénard a si vivement insisté que j'ai fini par céder... Quel coup de foudre! Le marquis a fait ce matin une chute de cheval; il n'a plus que quelques heures à vivre.

— Que me dites-vous là?

— Écoutez la fin... Connaissant son état, il a voulu légitimer Roland; il consent à tout... Il m'épouse *in extremis.*

Vous voyez mon étonnement. Elle ne me laissa pas le temps de demander de plus longs détails. — Thénard est parti, me dit-elle, pour ne pas donner de soupçons. Il est allé m'attendre à la gare; le train qui doit m'amener à Hantières part dans trois quarts d'heure; pas une minute à perdre... J'ai feint un évanouissement... Vous allez déclarer que je suis malade, très malade, hors d'état de jouer, que je dois être reconduite chez moi sur-le-champ...

— Vous me demandez là, ma chère Andréa, une chose bien difficile, pour ne pas dire impossible... Sans m'armer d'un rigorisme exagéré, ni me refuser à toute complaisance, je ne puis me faire le complice d'une fraude qui va causer un grave préjudice à la direction dont je tiens mes fonctions, en la forçant de rendre une recette fort élevée.

Elle garda le silence pendant quelques secondes : — Mariani sait le rôle; elle meurt d'envie de me l'enlever; qu'elle le prenne!

— Mariani!

— Eh! que m'importe à cette heure le succès d'une rivale?.. Ne vais-je pas être marquise et grande dame?

J'allai moi-même proposer la substitution au directeur, qui l'accepta avec enthousiasme : la Mariani avait de très chauds partisans; on cherchait depuis longtemps l'occasion de la mettre en lumière; elle était préparée, pleine de bonne volonté; il ne lui fallait que le temps de changer de costume. Quand je revins, Andréa était prête à partir. — Vous sortirez avec moi, me dit-elle, et vous m'accompagnerez.

— A Hantières?

— A Hantières.

— C'est une plaisanterie?

— Vous ne supposez pas que j'y aille seule?.. Songez que je serai là au milieu d'ennemis, que j'aurai besoin d'un allié, d'un conseiller...

— Je ne puis vraiment...

— Vous reviendrez à Paris demain matin.

— Encore une fois...

— Je le veux, vous dis-je... Je vous en supplie, ajouta-t-elle les mains jointes.

J'aurais tenu bon, je crois, si je n'avais entendu la voix de Belloni qui demandait qu'on lui ouvrît la porte.

— Si vous refusez, me dit-elle malicieusement, je lui ouvre, et c'est lui qui me rendra ce service que vous me refusez.

— Soit; je vous accompagnerai.

— Ah! merci!

Je cherche encore vainement à m'expliquer l'entraînement irréfléchi qui me poussa dans cette aventure. J'avais pourtant dépassé depuis de longues années l'âge où l'on subit la séduction de l'imprévu et de l'extraordinaire. Je fus, je crois, étourdi par la tournure romanesque des événemens, qui semblait me promettre une distraction piquante, qui m'arrachait à la monotonie de mes plaisirs et de mes occupations; je ne fis peut-être que m'abandonner à l'intérêt que je portais aux héros de ce petit drame, à la curiosité, au pressentiment du rôle qui m'attendait, que sais-je? Explique qui pourra. Le fait est que je consentis, comme si l'expédition qui m'était proposée eût été la chose du monde la plus simple et la plus naturelle.

Je rédigeai à la hâte sur un coin de table, non sans quelques difficultés, une déclaration constatant en termes très savans qu'Andréa se trouvait subitement atteinte d'un mal aussi grave que mystérieux, la mettant dans l'impossibilité absolue de chanter. Son talent de comédienne, que les meilleurs critiques refusaient de voir, pour n'exalter que son mérite de cantatrice, se révéla superbement, quand il fallut sortir et braver les regards curieux, soupçonneux, de toute la troupe ameutée dans les coulisses. Les yeux fermés, la tête languissamment appuyée sur mon épaule, la marche chancelante, elle faisait pitié, et je ne pus m'empêcher de lui dire à voix basse : — Bravo! Andréa! bien joué!

J'aurais difficilement tenu mon personnage jusqu'au bout, s'il ne m'avait fourni le plaisir de pouvoir écarter brusquement Belloni, qui, soit par méfiance, soit par intérêt réel, s'obstinait à ne pas nous quitter. Andréa était trop occupée par la scène qu'elle jouait, pour faire attention à ce qui se passait. Enfin, nous atteignîmes la porte des artistes. Un fiacre fut hélé. J'y montai avec elle, en ayant soin de crier bien haut l'adresse au cocher. Au coin de la rue, nous le fîmes changer de route, lui promettant un louis de pourboire s'il arrivait à temps à la gare.

En débarquant, nous aperçûmes Thénard qui attendait anxieusement, sous un réverbère, à l'entrée de la salle des pas-perdus. Il

ne me reconnut pas d'abord et fit, en me voyant descendre de la voiture, un geste de surprise. Andréa me présenta : — Un de mes amis, le docteur Halbot, que vous avez, je crois, rencontré autrefois chez moi, et qui a bien voulu m'accompagner... Vous n'y voyez, je pense, aucun inconvénient?

Il ne répondit pas tout de suite; le salut froid qu'il me fit montra clairement son hésitation, je dirai même sa méfiance; mais en somme, il ne pouvait exiger qu'elle vînt seule; il s'inclina en signe d'assentiment. Nous n'avions pas de temps à dépenser en politesses. Au moment où nous pénétrions dans la salle d'attente, la femme de chambre d'Andréa arriva, essoufflée, et lui remit une liasse de papiers ficelés.

— Qu'est-ce? lui demandai-je.

— Les papiers qui me sont nécessaires. J'ai envoyé Justine les prendre chez moi.

— Ils étaient donc préparés?

Elle sourit. — Je les avais réunis à l'époque de la naissance de Roland, quand le marquis parla pour la première fois de mariage. Je les ai gardés soigneusement, prêts à toute occasion. — Et baissant la voix : — Quelque chose me disait bien qu'ils serviraient un jour et que je serais marquise.

II.

Quand nous arrivâmes au château, il ne restait plus grand'chose, je dois le confesser, de l'entrain avec lequel je m'étais de prime abord décidé à ce voyage; je commençais même à m'adresser sur ma légèreté des reproches sévères. Il était une heure du matin; j'étais gelé, harassé; nous venions de faire en chemin de fer un trajet de trois grandes heures, suivi d'un second trajet exécuté dans un char à bancs qui nous avait pris à Hantières et nous avait longuement promenés sous la pluie, par des chemins pleins d'ornières. Thénard nous avait, pendant toute la durée de la route, montré une froideur affectée, polie, mais dédaigneuse. Andréa, les yeux obstinément fixés sur le paysage que la nuit enveloppait de son manteau, n'était pas sortie de ses rêveries. A la gare de Paris, au moment de monter dans le train, ils avaient eu une sorte d'altercation. — Il est douteux, lui avait dit Thénard, que le marquis passe la nuit. Ce serait pour lui une grande consolation que de pouvoir, avant de mourir, embrasser son fils.

— Roland est trop loin...

— Envoyez une dépêche là où il est. Ordonnez qu'on l'amène. L'arrêt du médecin ne compte pas strictement les heures. Demain peut-être, il sera temps encore.

Elle avait répondu durement : — Quand je serai mariée. Rien avant.

Il s'était tourné vers moi comme pour solliciter mon intervention. Je savais qu'elle serait impuissante, je connaissais trop bien le caractère d'Andréa : je m'étais tu. Nous étions tous trois restés fâchés. Singulier garçon, ce Thénard, étranger par caractère à tous les entraînemens, sérieux au point de ne se dérider jamais, lié au marquis, dont il avait été le compagnon d'enfance, par une amitié dévouée qui faisait songer en même temps à Pylade et à Mentor. Il avait de tout temps gardé vis à vis d'Andréa une raideur puritaine ; à tort ou à raison, elle l'accusait d'avoir excité l'esprit du marquis, de l'avoir par ses conseils détourné du pardon.

Il paraissait exercer au château une grande autorité : il commandait en maître aux domestiques. Sur son ordre, un valet en livrée, portant en main un lourd flambeau dont la lumière dessinait sur les grands murs blancs des ombres fantastiques qui semblaient nous faire cortège, nous fit gravir un escalier majestueux, triste, et nous laissa dans un salon d'un goût sévère, auquel une collection de portraits de famille donnait assez bien l'air d'une salle de musée. Tout cela me parut singulièrement lugubre. Au bout de quelques minutes, Thénard, qui nous avait quittés, reparut. Il s'approcha de moi et me parla à l'oreille : — Mlle de Meauchamp est ici, me dit-il ; elle a voulu dire un dernier adieu à son fiancé. Elle va se retirer. Il faut à tout prix éviter une rencontre douloureuse. Tâchez qu'Andréa ne s'éloigne pas de cette chambre, même si l'attente devait être un peu longue.

— Comptez sur moi.

Il sortit. Andréa, affaissée dans un fauteuil armorié, gardait l'immobilité rêveuse qu'elle avait eue pendant toute la route. Je ne sais quelle curiosité me prit et me poussa vers la porte, que j'entr'ouvris : après tout, la recommandation de Thénard ne me concernait pas. Je m'aventurai sur le palier : tout était silencieux. Je restai là, sans bouger, ému par la tranquillité de cette grande maison qui logeait la mort. Un bruit de pas, des frôlemens d'étoffes vinrent me surprendre tout à coup ; je battis précipitamment en retraite ; mais il était déjà trop tard ; du seuil de la porte, que j'avais pu gagner, je vis passer à dix pas de moi, un vieillard de haute stature, couronné de longs cheveux blancs, soutenant une jeune femme dont le visage était enfoui dans un mouchoir trempé de larmes, dont on ne distinguait que l'opulente chevelure blonde, la tournure élégante et aristocratique. Je m'étais arrêté, hésitant, troublé, ne sachant s'il fallait me cacher ou offrir mon aide. La voix d'Andréa, qui, attirée sans doute par le bruit, s'était approchée

sans que je m'en doutasse, éclata derrière moi : — C'est elle, n'est-ce pas ?

Mlle de Meauchamp l'entendit, leva fièrement la tête, regarda de notre côté. Un éclair s'alluma dans ses yeux, que les pleurs inondaient encore, et qui venaient de rencontrer ceux d'Andréa. Un regard de provocation et de haine s'échangea entre les deux femmes. Cette scène ne dura pas plus d'une seconde. J'avais saisi Andréa par le bras ; je la repoussai dans le salon, un peu rudement, paraît-il.

— Que vous prend-il ? me dit-elle. Vous m'avez fait mal...

J'avais obéi à un mouvement que j'aurais eu grand'peine à expliquer. Elle continua : — Ah ! elle est belle, vraiment belle !.. Mais elle s'en va, et j'entre, moi !

Ces paroles avaient été dites avec un ton de triomphe si brutal et si peu contenu, que je ne pus retenir un geste de protestation. Elle ricana à demi-voix. J'allais me fâcher, quand Thénard rentra et nous invita à le suivre dans la chambre du moribond, où tout était prêt pour la cérémonie.

Il me suffit aujourd'hui encore de fermer les yeux pour revoir en ses moindres détails le tableau qu'elle m'offrit. Sur la table, le gros registre de l'état civil, apporté de la mairie par le secrétaire, un petit homme affairé, qui se donnait un mal énorme pour placer méthodiquement la plume, l'écritoire, la lampe et le vieux code souillé, déchiré par un long usage, tandis que le maire, un gros fermier, solennel, nouait solidement autour de ses reins l'écharpe tricolore. Le curé, qui avait déjà passé l'étole par dessus sa soutane, aidait un enfant de chœur en simple sarrau à dresser sur un bahut un autel improvisé, fait d'un missel, d'un crucifix et de deux bougies allumées. Sur les rideaux blancs du lit, se détachait la silhouette noire du médecin qui, debout, le menton dans la main, veillait, comme une sentinelle attentive placée là pour retenir un dernier souffle de vie prêt à s'échapper. Dans les coins de la chambre pleins d'une ombre épaisse, quelques valets formés en groupe, à peine visibles. En m'approchant j'aperçus la tête du marquis, couchée sur l'oreiller, livide. Andréa me suivait ; l'œil du marquis, qui s'était un instant fixé sur elle, se détourna ; elle frissonna et se serra contre moi. Thénard me montra le médecin : — M. Fadeux et un des domestiques serviront de témoins au marié. Nous remplirons le même office, si vous le voulez bien, près de la mariée.

— Parfaitement.

Il fit un signe au maire, qui s'assit, mit ses lunettes, et entreprit l'examen des papiers qu'Andréa avait apportés, les passant un à un au secrétaire, qui prenait copie ; cela dura un temps énorme ; on n'entendait que le bruit aigre de la plume courant sur les feuilles du

registre. Enfin il se leva, s'assura que les portes du château avaient été ouvertes, donna d'une voix nasillarde lecture de quelques articles du code et posa les questions d'usage.

— Gaston-Ferdinand-Louis, marquis d'Essigny, vous déclarez prendre pour épouse légitime Louise-Andrée Moreau, dite Andréa Morra, ici présente?

— Oui, fit le marquis d'une voix faible.

— Louise-Andrée Moreau, vous déclarez prendre pour époux légitime, Gaston-Ferdinand-Louis, marquis d'Essigny, ici présent?

Andréa répondit avec un singulier accent d'énergie et de contentement : — Oui, monsieur.

— Au nom de la loi, je vous déclare unis par le lien du mariage.

Le maire continua tranquillement sa besogne et nous lut l'acte qui légitimait Roland-Gaston-André d'Essigny. Nous signâmes. C'était au tour du prêtre; il s'approcha du lit, près duquel il fit agenouiller Andréa. Le moment vint où il réunit les mains des mariés pour les joindre sous l'étole; la main du marquis, au contact de celle d'Andréa, se retira... Mais Andréa la saisit avec une sorte d'âpreté et la serra, comme une proie ardemment convoitée.

Je sentais un malaise indéfinissable; il me semblait assister à la perpétration de je ne sais quel forfait; pour échapper à l'impression pénible qui me saisissait, je me mis à examiner attentivement le confrère villageois que je venais de rencontrer là. Il avait une tête de fouine, portant le double cachet de la bêtise et de la méchanceté. Je le vis baisser les yeux sous mon regard et rougir. Avait-il quelque soupçon des réflexions que m'avait suggérées ce court examen? Avait-il conscience de son ignorance? C'était un ignorant, j'en étais certain... Je m'approchai du valet de chambre, qui avait tenu avec nous l'emploi de témoin; je lui demandai à voix basse des détails sur l'accident, sur la constitution du marquis, sur les remèdes qui avaient été employés...

Un mouvement se fit près de nous et nous avertit que tout était fini. Le maire et son secrétaire disparurent sans bruit, emportant le gros registre. J'entendis le curé demander au médecin si l'agonie n'allait pas bientôt commencer et s'il ne fallait pas laisser brûler les cierges de l'autel nuptial, pour y dire les dernières prières : le médecin fit un signe affirmatif. Andréa était restée près du lit, pour la première fois peut-être embarrassée de trouver une contenance. Elle fit mine de se pencher vers le marquis; mais celui-ci tourna la tête. Elle se redressa alors, pâlit... Thénard, craignant sans doute qu'elle ne s'armât, pour demeurer là, du droit que lui donnait le titre légitime dont elle venait de faire la conquête, me demanda doucement de l'emmener et de mettre fin à une situation véritablement poignante. Elle ne résista pas. Nous fûmes reconduits par lui dans

le salon où nous avions attendu. Là, Thénard s'inclina devant elle :

— Vous voilà mariée, madame; rien ne s'oppose plus sans doute à ce que vous donniez l'ordre qu'on amène ici votre fils.

Elle rédigea une dépêche : nous apprîmes ainsi que l'enfant n'était plus en France, qu'il avait été confié par elle à de braves gens, des parens éloignés, qui habitaient un coin perdu de la Suisse, à quelques lieues de la frontière.

— Je vais monter à cheval, dit Thénard, et porter moi-même au prochain bureau télégraphique cette dépêche qui doit échapper à la curiosité des domestiques.

Il sortit, nous laissant en tête-à-tête. Elle vint à moi et ne me dit que ces deux mots : — Marquise !.. Enfin !

Sans attendre que je lui répondisse, elle s'empara d'un des candélabres qui nous éclairaient et, le tenant levé, alla passer la revue des portraits qui, frappés tour à tour par cette lumière vacillante, paraissaient s'animer. Il y avait là de graves magistrats en haute perruque et en robes rouges, des officiers généraux portant le cordon bleu sur l'acier de la cuirasse ou sur l'habit d'ordonnance, de « grandes et honnestes dames » embastillées dans leurs paniers et leurs vertugadins, de vertueuses douairières écrasées sous des coiffes majestueuses, dont les visages sévères, sortant brusquement de l'ombre, apparaissaient indignés, menaçans... Elle les examina tranquillement, avec une impertinente curiosité; elle faisait entre les dents sur leurs toilettes, leurs poses, leurs têtes, d'irrévérencieuses observations; elle leur riait au nez; elle n'avait pas peur. Quand elle eut terminé sa revue, elle leur fit à tous une grande révérence ironique : — Bonjour, ma famille !

Je l'aurais voulue en un pareil moment grave, émue. Mais l'aventure était trop originale pour ne lui avoir pas surexcité les nerfs outre mesure. Après avoir pris connaissance du passé, elle songea sans doute au présent. Elle alla soulever les lourds rideaux des fenêtres; elle regarda silencieusement, attentivement, les larges allées du parc noyées encore dans un brouillard épais, les massifs sombres que les statues de marbre piquaient de dessins blancs et sur lesquels le jour près de naître jetait des clartés verdâtres, les grands arbres qui frissonnaient, inclinaient sous le vent leurs hautes têtes et semblaient saluer leur nouvelle maîtresse. Je l'entendis murmurer de nouveau : — Marquise !

Elle revint vers moi, sérieuse cette fois : — Ce mariage ne peut pas être attaqué? Il est bon?

— Il est bon.

— Alors je suis sûre de rester marquise?

— Absolument sûre.

— Et pourtant je sens bien que je suis une étrangère ici...

Demain, veuve, en butte aux haines de tous les cousins à qui mon fils enlève une succession enviée, laissée dans un isolement méprisant, je verrai ce titre qui pouvait m'élever si haut, n'être plus en mes mains qu'un vain hochet, semblable à ces talismans de féeries qui perdent tout à coup leur puissance et se changent en feuilles mortes... Ah! ce que j'avais rêvé, c'était d'être vraiment marquise, c'était de forcer, au bras de mon mari, les portes de ce monde qui nous dédaigne, dont la pruderie hautaine nous repousse, dont les applaudissemens ont des offenses...

Elle avait le sourcil froncé, la voix pleine de colère.

— Le marquis est irrévocablement condamné? Il doit mourir?

— Soigné comme il l'est, sans aucun doute. Le médecin campagnard qui est près de lui est un âne qui n'a rien fait de ce qui pouvait être tenté.

— Il ne serait pas trop tard pour essayer de le sauver ?

— Je ne crois pas.

— Et vous ne m'avez pas dit cela sur-le-champ!

Elle saisit le cordon de la sonnette et sonna.

— Que faites-vous?

— Vous le voyez. J'appelle un domestique.

Je compris que je venais de commettre une imprudence, mais il était trop tard. Un valet entrait.

— Vous connaissez le médecin qui est près du marquis ?

— C'est le docteur Fadeux, le médecin du village.

— Allez lui dire qu'il vienne sur-le-champ, que je veux lui parler.

— Encore une fois, que faites-vous? demandai-je assez inquiet, quand le domestique se fut retiré.

— Je vais donner congé à cet ignorant. Vous allez prendre sa place.

— Vous n'y pensez pas! C'est impossible.

— Impossible? Pourquoi?

— Je ne puis pas en conscience...

Ma foi, je restai court et n'achevai pas ma phrase. On rira peut-être de mon scrupule : je venais d'être subitement frappé de l'idée que je n'avais pas le droit de prolonger cette existence dont le légitime propriétaire n'avait disposé qu'avec la certitude de la voir terminée au bout de quelques heures. Il était bien certain que, s'il eût eu le moindre espoir de la conserver, il n'eût pas pris cette résolution désespérée qui venait de l'engager dans les liens d'un mariage détesté, et que, s'il devait revenir à la vie, il allait être le plus malheureux des hommes. En lui sauvant la vie malgré lui, n'allais-je pas assumer une lourde responsabilité, commettre une véritable indélicatesse, un abus de confiance?

Malheureusement, si ces scrupules se présentaient clairement

à mon esprit, je me sentais assez embarrassé, comme je le suis encore maintenant, de les expliquer en phrases bien nettes, — d'autant plus embarrassé que je savais Andréa très décidée à ne rien entendre. Elle vit mon trouble et, sans me laisser le temps de préparer ma résistance, me mit au pied du mur : — Vous hésitez? Expliquez-vous.

Je parlai de mon mieux, mais, je crois, d'une façon assez embrouillée. Elle m'écoutait avec impatience. Quand j'eus fini, elle fixa sur moi son regard impérieux, un peu dur : — Je vous croyais, mon cher docteur, plus d'imagination; vos défaites sont piteuses; vous eussiez mieux fait d'avouer franchement que votre amitié ne va pas jusqu'à me faire le sacrifice de vos occupations et de vos plaisirs journaliers.

— Je vous jure, Andréa...

— N'achevez pas et brisons là. Vous me forceriez, en prolongeant cette discussion pénible, de vous rappeler que ce sacrifice, refusé par votre amitié, j'aurais le droit de l'exiger de vos devoirs d'honnête homme.

— Je ne comprends pas.

— Interrogez votre conscience, cette conscience qui vous fournit à présent je ne sais quels scrupules de complaisance... Interrogez-la sérieusement; demandez-lui si elle vous permet de déserter, le jour où s'offre à vous l'occasion de me rendre tout ce que vous m'avez fait perdre...

Ma mémoire n'a pas gardé un souvenir bien exact du discours qu'elle me jeta à la face, car ce fut un vrai discours, plein d'une verve ardente et d'une émotion sincère : je ne me sens pas le courage de lui faire violence pour l'astreindre à me redire les vérités qui me firent alors baisser la tête. Je n'avais jamais entendu Andréa parler de la sorte, et en l'écoutant, muet, confus, je me voyais contraint de lui donner raison. Ah! il n'était que trop vrai : je n'avais pas été pour elle le guide sage et sûr sur lequel mes promesses avaient pu lui permettre de compter; le rôle presque paternel que j'avais pris près d'elle, à l'heure même de ses débuts et de ses premiers succès, auquel me destinaient mon âge, mon expérience, ce rôle s'était trouvé au-dessus de mes forces... Mon Dieu! je ne suis pas un saint; je ne l'ai jamais été. J'ai pris, dans la longue fréquentation des coulisses, des habitudes d'indulgence... Par faiblesse, par curiosité des mœurs faciles d'un monde que je n'avais pas encore appris à connaître, j'avais fermé les yeux sur les dangers des imprudentes distractions où elle avait cherché l'excitation que réclamait sa nature ardente et que lui refusait l'existence régulière, presque austère, dont le marquis lui faisait une loi. J'avais trouvé je ne sais quel plaisir à me voir mêlé à des intrigues

dont le côté piquant m'amusait, qui se passaient souvent en parties joyeuses. J'aurais dû, à défaut de vertu, avoir de la prévoyance pour elle...

Si elle dépassait la mesure quand, dans sa vigoureuse philippique, elle me faisait jouer le personnage du serpent tentateur, elle ne disait que la vérité lorsqu'elle me reprochait de l'avoir, pour satisfaire un puéril amusement, laissée s'engager dans la voie au bout de laquelle elle avait trouvé la fin de son rêve, l'abandon. Tranquillement assis au coin du feu, à Paris, chez elle ou chez moi, l'esprit libre et le corps reposé, j'eusse certainement discuté ses reproches; peut-être les eussé-je combattus victorieusement. Mais les fatigues, les surprises de cette nuit romanesque m'avaient énervé au point de m'ôter toute volonté. Plus je songe à cette histoire, plus je m'enferme dans cette croyance qu'il y a réellement une fatalité qui conduit les hommes en dépit d'eux-mêmes, qu'elle m'a mené par la main et que tout est arrivé comme il était écrit.

Quoi qu'il en soit, j'étais sur le point d'avouer piteusement mes torts et de terminer par un *amen* repentant l'acte d'accusation dont la sévère éloquence m'avait pénétré de confusion, lorsque je vis la porte s'ouvrir, montrant M. Fadeux à côté du valet qui l'était allé quérir. Andréa lui notifia en quelques mots polis, mais n'admettant pas de réplique, que j'allais, en qualité d'ami, le remplacer près du moribond, qu'il eût en conséquence à se retirer promptement. Je n'avais eu garde de m'approcher; je voulais à tout prix rester étranger à cette explication fort gênante. Je ne sais comment s'y prit M. Fadeux pour opérer dignement sa retraite; le fait est qu'il disparut sans protester. Seul le domestique, qui paraissait très effrayé, murmura une courte phrase : — Quand M. Thénard reviendra...

Andréa lui coupa la parole : — Quand M. Thénard reviendra, vous ne le laisserez pas entrer dans le château.

— Chasser M. Thénard!.. Le marquis...

— Le marquis n'est pas en état de donner des ordres. Je suis en ce moment seule maîtresse ici, vous le savez; j'ai seule le droit de commander. Ceux qui me désobéiront seront congédiés sur l'heure; ceux qui me serviront seront largement récompensés.

J'entendis un cliquetis de louis, suivi d'un respectueux remerciement : — Oh! madame la marquise!

Elle rentra, silencieuse, gardant l'attitude hautaine dont elle s'était armée pour imposer à ce laquais, mais qui cachait mal l'inquiétude que lui laissait encore son acte d'audace. Il y eut sur le palier un va-et-vient de pas pesans, des chuchotemens, des sonneries d'écus : on faisait évidemment le partage. Au bout de quel-

ques minutes, le domestique qui avait servi de négociateur fit une nouvelle apparition; derrière lui, par l'entrebâillement de la porte, se montraient timidement les têtes de ses compagnons, curieuses, souriantes. — J'ai transmis les ordres de madame la marquise. Ils seront scrupuleusement exécutés. Madame la marquise peut compter sur le dévoûment de tous les serviteurs du château, sans exception.

— C'est bien. Ce soir, si je suis contente de vous, vous recevrez une somme double de celle que je viens de vous donner.

Il y eut un murmure de contentement et d'admiration; la valetaille, complètement gagnée, se retira en prodiguant les témoignages de respect. Andréa revint à moi : — Nous voici seuls au logis, me dit-elle... Vous êtes médecin ; à vingt pas de vous, un homme que vos soins peuvent sauver, est en danger de mort... Vous tenez sa vie entre vos mains... Si vous l'abandonnez, il mourra... Vous aurez tué!

Le coup était hardi et inattendu. Elle avait raison : j'avais à remplir un devoir qui ne permettait aucune hésitation. Je pris le chemin de la chambre du marquis, en murmurant le vieux dicton : — Fais ce que dois, advienne que pourra.

III.

Ainsi que j'en avais jugé du premier coup d'œil, l'état du marquis ne présentait pas la gravité que lui avait supposée l'ignorance de l'esculape villageois, trompé par des apparences inquiétantes sur la nature même de l'accident, inhabile en tout cas à user des ressources que les progrès de la science mettent aujourd'hui au service de tous les médecins instruits et maîtres de leur art. L'oubli des premières précautions, des précautions indispensables, n'avait pas laissé cependant d'aggraver les choses, et au point où elles en étaient, la guérison ne pouvait plus être conquise que par une lutte acharnée. Ces combats que nous livrons à la mort ont le plus souvent pour nous un intérêt captivant, qui nous y fait apporter une ténacité passionnée, oublieuse des préoccupations qui en d'autres momens nous tiennent le plus à cœur. Je passai trois jours et trois nuits au chevet du marquis, prisonnier dans ce vieux et triste château, sans songer une seule fois à Paris, à mes travaux ordinaires, à mes plaisirs, à tout ce qui faisait ma vie. Et puis, la situation était neuve à tout prendre, bien faite pour séduire un homme dont l'existence s'était jusque-là traînée dans des réalités fort prosaïques.

Je n'étais pas sans redouter l'instant où le marquis, échappant à l'étreinte de la fièvre, viendrait à reprendre connaissance; — il se fit attendre longtemps, mais il finit par arriver. Je crois voir

encore le regard que l'infortuné, dont l'intelligence se réveillait subitement, fixa sur Andréa, qu'il aperçut debout au pied du lit. Il détourna les yeux de mon côté. J'étais préparé au choc. — Eh bien! monsieur le marquis, lui dis-je en affectant la gaîté, nous vous avons sauvé; vous revenez de loin.

Il parut d'abord ne pas me reconnaître et ne pas me comprendre. Enfin, au bout de quelques secondes, il fit un effort : — Quoi! c'est vous, docteur... Vous ici!

Son regard se reporta anxieusement sur Andréa, pour revenir à moi. — Que me dites-vous? Vous m'avez sauvé?

— Sauvé, sans doute.

— Mais alors...

Malgré mes efforts, il se dressa sur son séant et se prit le front entre les mains : — Mais alors... Je me souviens maintenant... Je suis marié... Cette femme...

Et le même regard terrifié alla de nouveau frapper Andréa, qui gardait la position d'une condamnée attendant son arrêt. Je voulus venir à son aide : — Cette femme est la vôtre, monsieur le marquis... C'est Andréa... Vous lui devez votre guérison... Vous l'aimerez encore comme vous l'avez aimée...

— Roland?

— Roland est aujourd'hui votre fils légitime... Vous pourrez avant peu l'embrasser.

Il demeura sans parler, immobile, les yeux hagards :

—Blanche!.. Blanche! murmura-t-il à plusieurs reprises.

Puis il retomba sur l'oreiller en s'écriant dans un sanglot:

— Ah! c'est affreux!

Je ne puis encore, après tant d'années, me rappeler cette scène sans éprouver une pénible émotion : elle était dure à tous, poignante Nous l'eussions évitée si Roland eût été près de nous; mais les parens qui le gardaient, en gens prudens, craignant d'être les dupes d'une ruse, n'avaient pas cru devoir obéir sans examen à la dépêche qui leur avait été envoyée et qui leur avait paru peu claire; ils avaient demandé des explications, des confirmations qui avaient pris un temps considérable; ils habitaient un vrai désert; les communications étaient difficiles; les apprêts du départ se faisaient lentement : ces paysans, pour qui l'enfant représentait une source de profits, se souciaient peu de nous le rendre; ils inventaient chaque jour de nouveaux prétextes pour justifier leur manque d'empressement; et en attendant, nous restions au château dans une position extraordinairement difficile.

Je donnai à Andréa le conseil de ne plus se montrer, d'attendre et de me laisser affronter seul la douleur du marquis. Je ne pou-

vais m'approcher de son lit sans voir des larmes rouler lentement sur ses joues amaigries, d'une pâleur de cire; la nuit, sa bouche laissait à tout instant tomber, avec des gémissemens convulsifs, le nom de Blanche... Il semblait ne recevoir mes soins qu'avec répugnance. Pourtant, un matin, à brûle-pourpoint, il me demanda l'histoire de son mariage et de sa guérison, me recommandant de ne rien lui cacher. Le récit était délicat. Je m'en tirai de mon mieux; j'eus quelque peine à expliquer la disparition de Thénard, et je ne reculai pas, je l'avoue, devant un gros mensonge; je croyais sincèrement faire œuvre de charité en cherchant à ramener un peu de confiance dans son esprit inquiet; j'assumai bravement la responsabilité de tout ce qui s'était fait.

— Vous avez été cruel pour moi, docteur, me dit-il tristement.

— Devais-je vous laisser mourir?

— Si vous aviez été un véritable ami, vous eussiez compris que, ce mariage une fois célébré, il fallait laisser la condamnation s'exécuter.

— Eh! je ne suis pas votre ami, monsieur le marquis, je ne suis que votre médecin. Savez-vous que, si je vous avais abandonné, c'eût été un assassinat?

Il ne discuta pas; mais, à partir de ce moment, il me montra moins de méfiance; il ne me regardait plus évidemment comme l'instrument d'une machination ourdie contre son bonheur. Mais sous ce calme apparent j'apercevais clairement une résolution désespérée. Un soir, après une longue rêverie, il me montra les fioles et les flacons déposés près de son lit, sur une petite table:

— Dites-moi, docteur, y a-t-il du poison là dedans?

Je répondis évasivement. Sur-le-champ, je fis enlever les médicamens et je les fis mettre hors de sa portée. J'eus de nouveau à supporter alors des marques d'aversion. Sans m'en inquiéter, je l'entourai d'une incessante surveillance. Sa faiblesse était heureusement très grande encore et ne lui permettait pas de faire un mouvement sans aide. Ses yeux ne quittaient plus une panoplie d'armes anciennes qui garnissait un des murs de sa chambre; l'idée du suicide semblait ne plus l'abandonner. La vue de ce désespoir profond réveillait les doutes qui m'avaient fait hésiter à l'heure où Andréa m'avait forcé de le sauver; je me demandais sérieusement si je n'avais pas commis une mauvaise action en lui conservant, malgré lui, une existence vouée d'avance au malheur, s'il n'y avait de ma part un cruel abus de force à l'empêcher de se soustraire au triste sort que je lui avais préparé. Les idées les plus bizarres m'assaillaient en foule. Quel droit avais-je de le condamner à vivre malheureux?.. Par bonheur, Roland nous arriva enfin, et je pus provoquer une crise décisive.

A l'instant même où s'arrêta devant le perron la voiture qui nous l'amenait, le valet de chambre, que j'avais mis en garde, m'avertissait, effrayé, que le marquis avait témoigné le désir d'examiner deux pistolets de prix dont lui avait fait cadeau le comte de Meauchamp dans les premiers temps de leur intimité, et qu'il entourait de soins spéciaux.

— Il faut les lui donner, à moins qu'ils ne soient chargés.

— C'est que précisément, monsieur le docteur, je me rappelle que, la veille même du jour de l'accident, M. le marquis en a chargé un.

— Oh! oh!.. Eh bien! dans ce cas, vous ne les lui remettrez quand je vous en donnerai l'ordre... Retournez à votre poste.

Au bout d'une demi-heure, j'allai le rejoindre près du lit du marquis. — Donnez, lui dis-je à voix basse.

— Quoi! ces pistolets?

— Donnez et sortez... Nous allons laisser le marquis seul; il a besoin de repos.

Il déposa les armes sur l'édredon et quitta la chambre avec moi. Sa terreur et son effarement étaient vraiment plaisans, mais je songeais peu à rire. Derrière la porte, que je laissai entr'ouverte, Andréa attendait, tenant serré contre elle Roland, à qui nous avions eu le temps d'apprendre son rôle dans le petit drame qui se préparait. Nous restâmes là, dans une immobilité anxieuse, les yeux ouverts, l'oreille tendue.

Le marquis se tint coi d'abord; il se trouvait seul pour la première fois et il semblait redouter quelque piège. Quand il fut certain que personne ne pouvait le voir, il se dressa sur son séant avec une surprenante vivacité; sa main alla chercher sous le col de la chemise un médaillon; ses lèvres s'y collèrent avec passion.

— Comme il l'aime, elle! murmura Andréa... C'est son portrait, n'est-ce pas?

Le marquis avait sans doute entendu nos chuchotemens, car il cacha avec précipitation le médaillon. Rassuré par notre silence, il prit alors les pistolets, les examina attentivement, en garda un en main et, les yeux fermés, resta plongé dans une rêverie grave.

— Va vite, dis-je à Roland en le poussant, c'est le moment.

Nous le vîmes traverser la chambre en quelques bonds, grimper sur le lit avec l'agilité d'un jeune chamois, étreindre les épaules de son père. Nous entendîmes un cri, des baisers...

Quand nous nous approchâmes, lentement, le marquis sanglotait et couvrait Roland de caresses fiévreuses. Je ramassai le pistolet qui était tombé sur le tapis et je le remis à Andréa : — Soyez dorénavant sans crainte... Il ne songera plus au suicide, j'en réponds.

Il paraissait ne pas s'apercevoir de notre présence.

— Nous vous rendons un fils, lui dis-je, — et je crois bien que ma voix tremblait un peu, quelque effort que je fisse pour combattre l'attendrissement qui me gagnait, — nous vous rendons un fils... votre fils légitime, l'héritier de votre nom.

— Merci! fit-il... merci!

Andréa se tenait près de moi, sans oser avancer. Il dit à l'enfant :

— Vas embrasser ta mère...

Il les regarda longuement, avec une singulière expression, puis il laissa d'une voix faible tomber ces mots :

— Cet enfant est à nous deux, madame; nous lui appartenons désormais... Dieu a fait sa volonté; et tout ce qu'il fait est bien fait.

Ma foi, ce jour-là, je me déclarai entièrement satisfait de mon ouvrage. Satisfait, que dis-je? enchanté. Les diables bleus qui avaient hanté mon imagination s'enfuirent et disparurent. Ne venais-je pas de voir des heureux? Où donc avais-je été prendre ces risibles scrupules qui m'alarmaient tant?... Libre de tout souci, certain de la double guérison, physique et morale, de mon malade, sans inquiétudes pour l'avenir, je me mis à faire le compte du temps que j'avais donné à cette aventure. Eh quoi! tant de journées loin de mes cliens ordinaires, tant de soirées loin du théâtre, loin de mes plaisirs. Assurément, on devait me croire mort. Sous l'empire de quelle fascination avais-je donc déserté ainsi? J'avais donc été, comme les héros des romans de chevalerie, emporté dans un de ces châteaux enchantés dont les hôtes, une fois la herse retombée derrière eux, devenaient oublieux du reste du monde? Il y avait donc encore des magiciennes?

Je rompis le charme, sans évasion, sans combats héroïques; je déclarai net, un matin, que j'abandonnais la partie, que je comptais reprendre dans la journée le train de Paris, que j'enverrais un jeune confrère surveiller les progrès de la convalescence. Andréa fit de vains efforts pour me retenir: elle tremblait de se trouver seule en présence de ce mari qu'elle n'avait pas encore reconquis, en face d'une situation toute nouvelle, dont elle ignorait les devoirs, qui l'intimidait. Non-seulement le marquis était vivant; mais il était, grâce à moi, sinon tout à fait réconcilié avec la vie, du moins résigné à vivre. Il ne dépendait pas de moi de chasser la tristesse, l'amertume, les regrets, de son cœur qui portait, encore saignante, une blessure que le temps seul pouvait cicatriser. Depuis l'arrivée de Roland, il montrait une résignation douce; il s'efforçait visiblement de ne plus voir en Andréa que la mère de son fils; il était permis d'espérer de l'avenir l'apaisement que ne pouvait assurer encore l'heure présente. Je tins bon contre les supplications et je partis.

La hâte que j'avais de regagner Paris me fit devancer l'heure où le train passait en gare : j'allai m'asseoir dans la salle d'attente. Elle était étroite. Je fus forcé, pour gagner un des canapés, de déranger un groupe de voyageurs qui en occupaient le centre et dont ma myopie m'empêcha tout d'abord de distinguer les traits. Je passai en m'excusant et je leur donnai un salut banal. Alors seulement, je reconnus parmi eux Thénard, qui, fort impoliment, tourna le dos et ne fit pas mine de me répondre. Cette rencontre me troubla. Je ne suis pas homme pourtant à me déconcerter ni à permettre qu'on m'offense ; on dit même que j'ai la tête près du bonnet; mais cette fois une sorte d'instinct me commanda impérieusement le calme et la prudence.

Je m'assis dans mon coin, j'ajustai mon pince-nez et je dévisageai l'ennemi. Ma surprise, je ne le cache pas, fut aussi pénible que vive... A côté de Thénard, un vieillard, le front couvert de neige, une jeune fille remarquablement belle, vivante image de la douleur : — la fiancée du marquis, Blanche de Meauchamp, et son père, qui l'emmenait sans doute bien loin. L'amoncellement de bagages qui se dressait près de la porte, sous la surveillance de vieux domestiques en pleurs, avait sa claire éloquence ; ce n'étaient pas là les préparatifs d'un de ces courts voyages qui fournissent simplement une distraction, mais d'un de ces exils auxquels on demande, souvent en vain, l'oubli. Pauvre enfant, dont un jeu cruel du sort venait de briser la vie ! Au fait, il valait mieux l'éloigner, si dure que dût être la séparation, que la laisser en ce pays où son œil eût rencontré à chaque pas des souvenirs douloureux, où elle eût été le témoin du triomphe de la rivale qui était venue, indigne, lui ravir le bonheur.

Une attraction que je ne m'expliquais pas ramenait avec persistance mes regards sur ce visage pâli par la souffrance, dont j'admirais la noblesse, la pureté, le charme sympathique. L'impression qu'il m'avait faite quand, la nuit du mariage, dans le noir château dont la mort semblait déjà avoir pris possession, il m'était subitement apparu, je la retrouvais tout entière, plus touchante encore.

A deux ou trois reprises, elle attacha ses grands yeux bleus, pleins de larmes, sur les miens, qu'ils forcèrent de se baisser respectueusement. Ce n'était peut-être que de la curiosité : elle me reconnaissait sans doute ; on lui avait dit probablement le rôle que j'avais joué dans les événemens étranges dont elle était la victime. L'expression que j'y surpris n'était pas de la haine ; en tout cas je ne parvins pas à la définir nettement; je me trompai peut-être : j'y crus voir de la reconnaissance... Me remerciait-elle d'avoir conservé la vie de celui qu'elle aimait ? Qui sait ? Et pourtant n'eût-elle pas dû préférer le voir mourir ? Thénard avait donc

raison? C'était donc une nature angélique? Et voilà qu'en la regardant je sentais revenir tous mes scrupules; j'avais presque du regret de la besogne que je venais de faire...

Une cloche sonna; les portes s'ouvrirent; un train qui prenait la route du Midi s'arrêta avec grand fracas. Thénard offrit avec sollicitude son bras à Mlle de Meauchamp, qui quitta la salle, la tête haute, faisant un effort altier pour ne pas laisser voir le déchirement dont le tremblement de ses lèvres trahissait les souffrances; son vieux père la suivit, courbé par la tristesse. Je restai seul.

Quand le train se fut remis en marche, quand j'eus vu partir Thénard, qui, pour ne pas me rencontrer de nouveau, s'éloigna par l'extérieur, je me levai : j'avais hâte de me remuer, de faire du bruit, de combattre l'émotion que m'avait laissée cette scène navrante. — Bah! pensai-je pour me donner du cœur; elle est jeune; elle oubliera... Thénard paraît bien attentif auprès d'elle...

Je fus puni sur-le-champ de ma méchante pensée; je me trouvai nez à nez avec le savant docteur Fadeux. Le digne homme était venu prendre sa part du triste spectacle des adieux. Je voulus le traiter comme je venais moi-même d'être traité par Thénard: je ne répondis pas à son salut obséquieux. Question d'antipathie à part, j'éprouvais une certaine gêne vis-à-vis de lui. Sans remarquer mon impolitesse, il me barra le chemin, le chapeau à la main. Il me fit avec une déplaisante humilité cent complimens variés sur la guérison du marquis, qu'il accompagna d'une foule de souhaits insipides pour le bonheur du nouveau Lazare. Son hypocrisie n'était guère habile et laissait percer une méchante rancune. Quel effort je dus faire pour ne pas l'interrompre brutalement par un discours de ma façon: — Eh! soyez donc franc, mon cher monsieur Fadeux; avouez que vous êtes furieux d'avoir été convaincu d'ignorance, de savoir le marquis vivant en dépit de votre arrêt, que vous voudriez qu'il en fût puni et qu'il pût regretter un jour de ne point être mort pour vous faire plaisir...

Je n'en dis rien : ce M. Fadeux me faisait peur; je ne sais trop pourquoi par exemple. Que ce fût un assassin de profession, ce que j'avais constaté au sujet de son savoir-faire ne me permettait pas d'en douter : notez qu'il était seul à exercer dans les environs et que tous les gens du pays étaient forcés de passer par ses mains. Mais, entre médecins, nous en voyons bien d'autres!

L'entrée en gare du train de Paris vint heureusement me délivrer de ses obsessions et de son méchant bavardage : il aurait bien voulu m'amener à lui narrer par le menu tout ce qui s'était passé au château, mais je me défendis bien; il ne me lâcha qu'à la portière du coupé, comme s'il tenait à s'assurer de la réalité de mon départ. La joie d'avoir enfin le champ libre éclatait, quoi qu'il

fit, dans ses petits yeux gris, où je lisais je ne sais quelle menace sarcastique qui me donnait le frisson. Je fis la route assombri, inquiet, cherchant en vain à m'armer d'indifférence et de quiétude, me demandant cent fois de suite ce que j'étais allé faire dans cette galère.

IV.

L'histoire de ce mariage fit grand bruit dans Paris. Quand je revins, on ne la connaissait encore qu'assez imparfaitement; les journaux, qui en avaient eu vent, la racontaient les uns après les autres, en l'enjolivant à l'envi, pour le plus grand ébahissement de leurs lecteurs, d'une foule de détails extraordinaires; ils en avaient fait une sorte de conte fantastique où je jouais le personnage d'un thaumaturge à la voix de qui les morts sortaient gaillardement du tombeau. Je n'étais pas rentré de vingt-quatre heures que je vis ma porte assiégée par les reporters : Dieu sait quelle peine j'eus à me débarrasser d'eux! Cette curiosité m'irritait, m'exaspérait. Mais comment y échapper? La place qu'occupait Andréa dans le firmament artistique était trop en vue pour que le roman dont elle était l'héroïne ne prît pas les proportions d'un événement parisien.

Quand je reparus dans les coulisses, ce fut bien autre chose encore. Je fus assailli, forcé de recommencer cent fois de suite le même récit devant des auditoires palpitans. La fugue d'Andréa avait naturellement mis tout le théâtre en émoi; coïncidant avec ma disparition, elle avait donné lieu aux suppositions les plus bizarres; on m'avait bel et bien soupçonné d'un enlèvement; on nous avait plus tard crus assassinés; on parlait déjà de mettre la préfecture de police en campagne, quand était arrivée une lettre d'Andréa, signée de son titre et de son nouveau nom, qui avait éclairci le mystère en quelques mots, et raconté le gros des choses. On devine avec quelle impatience j'étais attendu. Belloni fut de tous celui qui me harcela le plus vivement; sa première curiosité satisfaite, il se tint à l'écart, avec des airs offensés, comme s'il avait à se plaindre qu'on l'eût laissé en dehors d'une bonne aubaine. Je n'accordai à sa froideur, cela va sans dire, aucune attention; loin de me blesser, elle ne pouvait que m'être agréable.

Nous eûmes bientôt des nouvelles d'Andréa, qui augmentèrent encore l'émoi de tout ce petit monde. Elle envoya une sorte d'intendant notifier la résiliation de son engagement et déposer dans les mains du directeur la très forte somme qui constituait le dédit stipulé. On ne s'attendait pas à cette retraite immédiate; elle mettait le théâtre en de graves embarras et risquait de compromettre

le sort de la campagne en cours; on chercha à négocier, mais les lettres restèrent sans réponse; les ambassadeurs qu'on envoya à Hantières ne furent pas reçus : c'était une rupture complète. Je refusai, quelques prières qu'on me fît, de prendre le rôle de négociateur; je connaissais trop les idées du marquis pour avoir l'espoir de le faire céder jamais; je savais trop aussi combien Andréa prenait son nouveau titre au sérieux et combien elle était pressée d'entrer dans l'emploi des grandes dames.

J'entendais parler d'elle ailleurs que dans le monde théâtral; dans les quelques salons aristocratiques où ma clientèle me donnait accès, c'était la même curiosité. Là, bien entendu, on se montrait fort scandalisé; on plaignait le marquis; on s'attendrissait sur le malheur de Mlle de Meauchamp, à laquelle s'attachait une sympathie unanime. On m'interrogea sur le compte d'Andréa; j'interrogeai à mon tour. J'entendis faire de Mlle de Meauchamp de merveilleux éloges; franchement, j'enrageais de la voir si intéressante, je me sentais des remords... Les bonnes douairières ne m'épargnèrent pas les reproches : j'eus à subir quelques rudes assauts. Mais voyons, aurait-il fallu que je laissasse mourir le marquis pour le sauver d'une mésalliance?

J'étais fort ennuyé du bruit que faisait cette histoire et surtout de la responsabilité qu'on semblait vouloir faire peser sur moi. Je pris le parti de n'en plus parler; je m'efforçai de l'oublier. J'avais envoyé à Hantières, pour me remplacer et surveiller la convalescence, qui suivait du reste la marche la plus régulière et la plus satisfaisante, un jeune médecin, garçon tranquille, d'éducation bourgeoise, grand travailleur, que les allures d'Andréa avaient complètement ébloui, qui ne voyait rien au-dessus du bonheur d'être le mari d'une femme aussi séduisante, et qui, dans les rapports qu'il m'adressait, attestait consciencieusement, en fidèle disciple du docteur Pangloss, que tout allait pour le mieux dans le plus beau des châteaux.

Je ne demandais pas mieux que de le croire sur parole, sans aller m'assurer par moi-même de la vérité. Je pris mille prétextes pour ne pas répondre aux sollicitations d'Andréa, qui se plaignait avec amertume de mon abandon. Je n'eus pas besoin du reste de les demander à mon imagination. Des circonstances dont il est inutile de faire mention ici me jetèrent à cette époque dans des préoccupations toutes nouvelles et terriblement absorbantes. On m'avait souvent dit, pour railler mon scepticisme et mon amour de la tranquillité : — Prenez garde! A soixante ans, vous aurez une grande passion! — Hélas! ce fut un bien plus grand malheur qui m'arriva : je devins ambitieux!

Andréa était déjà marquise depuis six grands mois, et je ne

l'avais pas encore revue, quand je me décidai à faire mon voyage d'Égypte, — grave résolution, bien faite pour effrayer un Parisien qui n'avait jamais perdu de vue les tours de Notre-Dame. Je me montrai très intrépide; mais obéissant à un sentiment que doivent être seules à ne pas éprouver les personnes endurcies par l'habitude contre la terreur des longues absences, je voulus, avant de partir, voir tous ceux à qui je portais intérêt, faire en quelque sorte l'inventaire de mes amitiés, constater la situation où je laissais autour de moi les hommes et les choses. Je poussai jusqu'à Hantières : j'avais reçu une lettre d'Andréa, qui, ayant appris par les journaux la nouvelle de mon prochain départ, me demandait de lui venir dire adieu.

Rien ne me parut changé; le château avait, à l'intérieur comme à l'extérieur, le même aspect triste, froid; je m'attendais pourtant à le trouver un peu bouleversé par la nouvelle châtelaine, à qui ces vieux meubles, cette ordonnance sévère ne pouvaient que plaire médiocrement. La volonté du marquis les lui avait imposés : peut-être les avait-elle gardés elle-même pour rompre complètement avec le passé et placer dans un décor imposant sa grandeur de fraîche date, difficile encore à porter. Elle tenait très consciencieusement son emploi; sa toilette, son maintien portaient la marque de l'effort qu'elle faisait et dont ses traits assombris révélaient l'ennuyeuse fatigue; il y avait sur son visage une expression de mécontentement, de tristesse, qui me frappa, mais qui disparut lorsqu'elle m'aperçut. — Ah! vous voilà donc enfin! me cria-t-elle avec une effusion joyeuse... Que je vous remercie d'être venu! Que c'est donc bon de revoir les amis du temps passé!

— Vous n'en avez vu aucun?

— Aucun.

— Quoi, personne?

Je n'y avais pas mis de malice; mais elle crut que mon insistance cachait des intentions soupçonneuses, car elle s'empressa d'ajouter avec un certain embarras : — Personne? Non pas précisément... J'ai vu deux ou trois fois Belloni. Il ne vous l'a pas dit?

— Il ne m'honore pas de ses confidences.

— Au fait, il a eu raison de se taire; car il est venu ici à l'insu du marquis, qui ne me permettrait pas de recevoir mes anciens camarades.

Elle détourna la conversation et me décocha, sans plus parler de son mari, de son fils, de sa nouvelle situation, une grêle d'interrogations sur Paris, sur le théâtre, sur les pièces, sur les auteurs, sur la troupe; les questions tombaient de sa bouche si serrées, si diverses, passant avec une telle rapidité des exhibitions de la scène aux mystères des coulisses, des choses dont tout le monde parle à

celles que connaissent seuls les initiés, que, forcé de résumer en même temps le feuilleton musical et la chronique scandaleuse, pressé, sans cesse interrompu, je mêlais dans mes réponses les noms et les choses : c'était le plus beau gâchis du monde. Mais elle paraissait ne pas s'en apercevoir; elle écoutait avidement, le corps penché en avant, l'œil allumé, lançant des éclats de rire bruyans, des exclamations empruntées à l'argot dramatique. Je ne pus m'empêcher de jeter un regard du côté des vieux portraits qui m'avaient tant préoccupé la nuit du mariage : mais ils ne voyaient ni n'entendaient; ils gardaient leur impassibilité sérieuse ou souriante.

Elle, toute à sa joie, ne se préoccupait pas d'eux. — Ah! me dit-elle avec abandon, que cela me fait de bien!.. Dans ce château de la Belle au bois dormant, je n'entends plus parler de tout ce qui faisait autrefois ma vie... J'en suis réduite à dévorer les journaux qui apportent ici les échos des bruits de Paris.

— Paris ne vous reverra plus?

— Qui sait? Plus tard peut-être, quand il aura oublié mon nom... A la rancune que lui avait vouée le marquis, se joint aujourd'hui la crainte d'éveiller le souvenir d'un passé détesté... Le marquis est impitoyable. Mes costumes, mes bijoux, ma musique elle-même, tout est enfermé, mis hors de vue, condamné à l'oubli.

— L'oubli est peut-être sage. Vous êtes heureuse en somme?

— Je suis marquise... Je suis donc heureuse s'il suffit, pour donner le bonheur, de la réalisation d'un désir longuement caressé.

— Le marquis est résigné?

— Il a pour moi une politesse froide qui ne laisse prise à aucun reproche, mais qui ne me cache pas ses vrais sentimens. Je suis à ses yeux la mère de Roland, qu'il adore, et c'est tout... Il ne m'a pas pardonné, il ne me pardonnera jamais d'avoir pris la place qu'il destinait à une autre.

— Vous le connaissiez, Andréa, comme personne. Est-il possible que vous ayez pu un seul instant vous faire illusion et vous bercer de l'espoir qu'il en serait autrement?

— Oui, cet espoir, je l'ai eu. Et quelle femme, à ma place, ne l'aurait eu?.. Ah! je vous jure que j'ai tout fait pour chasser du cœur de mon mari cette étrangère dont le souvenir brave mes droits légitimes, m'outrage... J'ai imposé silence aux révoltes ed de mon orgueil de femme et d'épouse; je me suis montrée humble, soumise, respectueuse; j'ai tenté sincèrement, sinon de rallumer les cendres de l'amour éteint, du moins de renouer par la douceur, par le dévoûment, un lien d'intimité étroit... Il a été insensible, invulnérable... Qu'a-t-elle donc que je n'aie, cette Blanche de Meauchamp? Je suis plus belle qu'elle; Fadeux me l'a cent fois affirmé...

— Le docteur Fadeux? Il s'est introduit ici?.. Méfiez-vous.

— C'est un excellent homme, qui m'a déjà donné plus d'un bon conseil.

— Méfiez-vous, croyez-moi.

— Eh! laissez donc Fadeux... Répondez plutôt à ma question... Qu'a-t-elle donc que je n'aie, cette ingénue? C'est une pensionnaire, et Dieu merci, je n'ai point la réputation d'être sotte. Ne suis-je pas capable de donner au marquis une affection plus sérieuse et plus forte? La berquinade qui l'a mené au seuil du mariage a-t-elle créé entre elle et lui un lien qui puisse se comparer à celui qui nous unit, lui et moi, et dont la présence de Roland entre nous est l'image vivante?

Pouvais-je lui dire brutalement la vérité, essayer de lui faire comprendre la puissance, la supériorité du noble et pur amour dont le marquis avait trouvé dans ses projets d'union le consolant espoir? Elle ne me laissa pas le temps de chercher un biais: — Oh! ne vous donnez pas la peine d'employer des circonlocutions, reprit-elle avec une raillerie pleine d'amertume. Nous sommes de vieux amis et vous pouvez me dire les mots propres en face. Je suis, n'est-ce pas, de celles qu'on prend pour maîtresses et que, pour cela même, on n'épouse pas?

— Dame! ma chère Andréa...

Elle haussa les épaules : — Soit! Je ne veux pas discuter avec vous le code de la moralité mondaine : ce pourrait être pourtant un sujet de conversation intéressant... Mais enfin, épousable ou non, j'ai été épousée... J'ai reconquis sur l'ingénue le mari qui m'appartenait, qu'elle me volait en somme...

— Que vous lui volez.

— Qu'importe? Je vois bien qu'elle le garde, qu'il est tout à elle, à son souvenir qui se dresse continuellement entre nous...

— C'était à prévoir. Vous avez accepté de gaîté de cœur une situation bien difficile, bien délicate, qui exige de la patience, de la résignation, du tact... Je vous vois irritée, aigrie. Prenez garde! Vous avez, je crois, de mauvais conseillers, qui prennent plaisir à exciter votre esprit?

— De qui voulez-vous parler? de Fadeux?

— Peut-être.

— Ai-je besoin de ses avis ou de ses renseignemens? N'en sais-je pas assez par moi-même pour comprendre ce qui se passe?

Elle se leva, s'approcha de la fenêtre, et me montra du doigt, par-dessus la masse serrée des grands arbres du parc, un clocheton effilé. — Là est le château de Meauchamp. Depuis le départ de la colombe, le pigeonnier est vide... Ce qui n'empêche le marquis d'aller chaque jour le regarder et roucouler sous les fenêtres

closes... C'est un pèlerinage quotidien... L'après-midi, il emmène avec lui Roland, qu'il ne quitte plus d'une minute... Il reste là de longues heures, la tête dans les mains; l'enfant, que ces rêveries étonnent et effraient, vient en rentrant me raconter qu'il voit des larmes s'échapper entre les doigts de son père...

Il y a des gens extraordinairement forts qui trouvent réponse à tout; je n'en suis pas et j'avoue humblement que je finis par me contenter de remplir le rôle complaisant d'un écho, ponctuant de monosyllabes inoffensifs les plaintes amères qui m'étaient faites, dont l'expression brutale me froissait souvent. Ah! si j'avais pu lâcher la bride à toutes les pensées qui m'assaillaient, j'aurais longuement parlé. Mais à quoi aurait-il servi de faire de la morale? Et puis, à quelle conclusion aboutir? Il n'y avait vraiment en tout cela qu'un point qui fût clair et hors de toute discussion : c'est que les choses allaient au plus mal, que le marquis semblait profondément malheureux, qu'Andréa était loin d'être heureuse et qu'il eût été cent fois plus sage à moi de ne pas me mêler de guérir les mourans malgré eux.

Je réconfortai Andréa de mon mieux; bien que combattue par toute la sympathie que m'inspiraient sa rivale et le marquis lui-même, la vieille amitié que je lui portais m'empêchait de lui dire de trop dures vérités; après tout, je m'intéressais encore à elle. La longue conversation que nous eûmes ne m'apprit rien de plus; je sus seulement que Thénard, assez justement offensé de l'expulsion dont il avait été l'objet, n'avait plus reparu; le marquis, quoiqu'il dût supporter difficilement l'absence de son Pylade, évitait soigneusement d'y faire allusion. Elle me redit avec abondance les ennuis, la solennelle tristesse de sa vie nouvelle, de la retraite à laquelle le marquis la condamnait, comme s'il eût fait serment de la cacher à tous les yeux. De ce marquisat que ses rêves d'autrefois lui avaient montré, non pas confiné dans la solitude d'un vieux château, mais promené dans des salons fastueux, reconnu par la foule, salué, entouré d'éblouissemens comme une apothéose, — elle ne connaissait que la vanité purement platonique; sa grandeur n'avait encore eu pour courtisans que les domestiques qui la servaient en lui prodiguant son titre, ou les paysans qui la saluaient de loin.

Quand je partis, elle me fit des adieux attendris : — Dites à tous mes anciens camarades que je pense à eux sans cesse, que je voudrais les revoir, me retrouver près d'eux.

— Ma foi, non, je ne leur dirai pas cela. Ils croiraient que c'est une plaisanterie et se moqueraient. Il n'y en a pas un qui ne donnât, pour être à votre place, le théâtre et toutes ses splendeurs...

Elle ne répondit que par un geste énigmatique; nous nous sépa-

râmes ainsi. Au pied du perron, au moment de monter en voiture, j'aperçus, sortant d'une des allées du parc, le marquis qui rentrait; il tenait Roland par la main. Il m'aperçut de son côté et fit un mouvement de recul; je m'étais arrêté, et nous nous examinions pardessus la pelouse qui nous séparait, peu soucieux, l'un et l'autre, de nous rencontrer de plus près, visiblement embarrassés. Si nous n'avions pas été sous les regards malicieux des valets, je crois bien que nous aurions tous deux sacrifié la politesse à la gêne qui s'était emparée de nous; mais c'eût été faire trop franchement, devant des témoins soupçonneux et malveillans, l'aveu de nos pensées. Le marquis traversa résolûment; j'allai au-devant de lui; la rencontre fut glaciale; la santé de Roland nous fournit heureusement un thème de conversation : — Ce sera l'aîné de la race, dis-je assez maladroitement, me rappelant un mot qui m'avait été répété par Andréa elle-même.

— Ce sera le seul, fit-il d'un ton solennel.

Je le quittai, sans qu'il eût songé à me remercier des soins que je lui avais donnés. C'était pourtant, depuis son rétablissement, notre première entrevue. Il me regardait donc comme l'artisan de son malheur? Ses traits portaient, en des rides profondes, la marque du chagrin qui le torturait; de longs fils d'argent, semés dans les cheveux et dans la barbe, témoignaient des souffrances qu'il supportait sans espoir.

Je fis tristement, en proie aux idées les plus sombres, la longue route qui sépare le château de la gare. Un incident, bien inattendu, vint encore augmenter mon trouble. A peu de distance de la station, le landau qui me reconduisait croisa un cabriolet qui courait sur la grand'route, dans un tourbillon de poussière. Distraitement, mes yeux allèrent chercher, dans l'ombre de la capote de cuir, les visages des occupans. Stupide curiosité! Ils tombèrent sur la triste face du docteur Fadeux, qui me salua respectueusement du fouet. Il n'était pas seul : il avait près de lui un compagnon qui, m'apercevant, avait brusquement interrompu une conversation animée, s'était rejeté en arrière pour n'être pas vu. Je distinguai seulement une cravate d'un bleu éclatant, un chapeau blanc d'une forme ridiculement exagérée, une moustache noire. — Je connais tout cela, me disais-je... Belloni! m'écriai-je tout à coup.

C'était Belloni lui-même. Belloni et le docteur Fadeux! La singulière association! Quel complot pouvait bien les réunir? Quel lien mystérieux existait entre ces deux hommes? Ils étaient hors de vue déjà, qu'ahuri, je me posais encore ces questions inquiétantes qui me faisaient l'effet d'un problème indéchiffrable, plus redoutable que ceux du sphinx mythologique. Si je n'eusse pas été à la veille de me mettre en route, je me fusse fait un devoir d'en trouver le

mot : malheureusement, je partais, et j'étais bien forcé de laisser à la merci de leur bonne ou de leur mauvaise chance les héros de ce roman réel auquel le hasard m'avait si intimement mêlé.

V.

Je fis en Égypte un assez long séjour. J'étais près de revenir et j'attendais à Alexandrie le départ du paquebot qui devait me ramener en France, quand un matin on vint m'avertir qu'un Français se mourait dans un hôtel voisin du mien, qu'il faisait réclamer mes soins. Je demandai son nom; le messager, qui semblait n'avoir de notre langue qu'une connaissance imparfaite, baragouina quelques syllabes qui ne représentaient aucun nom vraisemblable, mais où je crus bien distinguer un titre. Quoi qu'il en fût, je le suivis, un peu contrarié, je ne m'en cache pas, mais n'osant refuser : on se sent sur la terre étrangère lié aux compatriotes que l'on rencontre, fussent-ils cent fois inconnus, par les nœuds d'une sorte de franc-maçonnerie secrète qui tient lieu de présentation et qui commande l'assistance. Il me conduisit dans une des grandes auberges du port, où l'on me fit entrer dans une chambre dont les rideaux étaient presque hermétiquement fermés. Je fus assez surpris d'entendre une voix de femme prononcer mon nom dans un cri de surprise. J'eus beau écarquiller les yeux, encore aveuglés par l'éclatante lumière des rues, je n'aperçus d'abord qu'une élégante silhouette féminine près d'un lit où râlait un vieillard. Je m'approchai en tâtonnant et posai au hasard quelques questions.

— Mon père est mourant, me dit la même voix, une voix grave, profondément sympathique. On nous a appris qu'un médecin français était logé dans les environs. Je vous ai fait chercher, certaine que vous ne refuseriez pas à un compatriote les secours de votre art et que vous ne voudriez pas le laisser aux mains, peut-être ignorantes, des médecins d'ici.

Mes yeux s'étaient habitués à l'obscurité peu à peu. — Mademoiselle de Meauchamp! fis-je tout à coup, en reconnaissant des traits dont l'image s'était fixée en ma mémoire pour ne plus s'en effacer.

— On ne vous avait pas dit notre nom ?

— Si; mais je n'avais pas distinctement entendu...

— J'ai alors à vous remercier doublement de vous être rendu à mon appel...

Ce n'était pas le moment des reconnaissances et des explications. Des devoirs plus pressans réclamaient notre attention. Elle me mit en quelques mots au courant de la marche du mal qui venait de frapper le comte; il avait parcouru avec elle l'Italie, la Grèce,

les côtes de Syrie; il succombait enfin, terrassé par l'âge et par la fatigue : — Il s'est sacrifié pour moi, me dit-elle, il a voulu me procurer l'oubli... C'est moi qui le tue !

J'essayai de lui rendre un peu d'espoir; malheureusement l'état d'affaiblissement du malade ne pouvait laisser aucune illusion. Il s'éteignit dans nos bras, vers la fin de la journée, sans souffrances, victime de son dévoûment paternel, qui l'avait jeté dans la vie errante, à l'heure même où la santé, sur son déclin, réclame impérieusement le repos et les soins attentifs.

La position de cette pauvre jeune fille, seule, à mille lieues du pays, à côté du cercueil de son père, était faite pour éveiller la pitié. J'agis comme tout homme de cœur eût agi à ma place; je me chargeai des démarches et des besognes qu'exigeaient ces tristes circonstances. Elle voulut transporter elle-même en France le corps de son père, qu'attendait une sépulture de famille; je ne crus pas pouvoir l'abandonner dans ce pénible voyage; je retardai mon départ pour prendre place sur le même bâtiment qu'elle. On m'a toujours accusé de nourrir un égoïsme féroce, et en vérité j'aurais grand'peine à m'en disculper : vieux garçon, je n'ai à aimer que moi-même et je défends en somme le seul bien que je possède en défendant ma vie contre les ennuis et les chagrins. On se serait bien étonné de me voir prendre, sans y être contraint par le ciel et l'enfer en armes, ce rôle d'écuyer de deuil, près d'une orpheline; mais personne n'eût à coup sûr été plus surpris que je ne l'étais moi-même... A vrai dire, j'étais encore, en me dévouant, égoïste à ma manière, en ce sens que j'espérais ainsi expier les torts, réels ou imaginaires, que je pouvais avoir. Et puis, par-dessus tout, je subissais un invincible entraînement. Sans être fataliste, j'étais vivement frappé de la persistance que mettait le hasard à m'imposer un rôle dans les péripéties successives d'une histoire romanesque, qui prenait pour moi l'apparence d'une robe de Nessus; je me demandais si j'allais devenir un homme providentiel, et je commençais à prendre intérêt à ma « mission. » De l'intimité forcée, née des circonstances douloureuses qui nous avaient réunis, étrangers de la veille, — un double lien s'était déjà formé entre nous, tout de confiance de sa part, tout de respect et d'admiration de la mienne. Dès les premières journées que j'avais passées près d'elle, grâce à l'isolement qui bannissait entre nous l'étiquette et nous permettait d'user l'un vis-à-vis de l'autre de la franchise de vieux amis, j'avais pu voir tout ce que son esprit et son cœur avaient de fermeté, d'exquise délicatesse, de noblesse véritable. Elle était de ces femmes qui inspirent un irrésistible attrait, qui éveillent de grandes amours... Ah ! comme je comprenais bien maintenant la passion qui avait livré tout entière à cette noble fille, si intel-

ligente, si fière, l'âme de notre pauvre marquis, encore meurtrie par les rudes ivresses et les poignantes déceptions de la vie galante! Comme je comprenais bien l'amer regret, le désespoir qui le poursuivaient dans l'hymen où l'avait jeté une cruelle ironie de la destinée !

Ce fut un soir, sur le pont du paquebot, pendant une de ces nuits sereines et radieuses de la Méditerranée, qu'elle me parla de lui pour la première fois. Elle me demanda sans préambule de lui faire le récit de sa résurrection. Comme, le récit terminé, elle gardait le silence, je lui dis, croyant deviner le sujet de sa rêverie :

— J'ai été l'auteur bien inconscient du malheur qui pèse à cette heure sur votre vie et sur celle du marquis.

— Que voulez-vous dire?

— Je n'ai compris ma faute que trop tard. J'aurais dû, médecin, ne laisser s'accomplir ce mariage que seule la certitude de la mort imposait, qu'après m'être assuré de ce que valait l'arrêt de M. Fadeux. Mais, à ce moment, je ne savais encore rien de ce que je sais aujourd'hui...

— Hélas! non!

— N'aurais-je pas mieux fait de refuser de m'employer à la guérison du marquis, de ne pas combattre la mort qui guettait déjà sa proie? Je lis dans l'attitude du marquis à mon égard un reproche qui me trouble. Il m'en veut de l'avoir forcé de vivre une vie qui lui paraît odieuse sans vous...

— Oh! ne dites pas cela! C'est affreux!.. Je vous ai, moi, voué une profonde reconnaissance, le jour où j'ai appris que vous l'aviez sauvé.

— N'eût-il pas été moins cruel pour tous deux d'être séparés par la mort?

— Pour moi, oui... Mais il peut, lui, trouver encore du bonheur en ce monde. N'a-t-il pas près de lui son fils, cet enfant pour qui j'avais promis d'être une seconde mère et que j'aimais déjà? Il trouvera l'oubli dans cette affection dans les devoirs qui lui sont imposés...

Elle cessa brusquement de parler : l'émotion l'étouffait. Elle tourna la tête de crainte que je ne visse ses larmes, et, impuissante à les contenir, elle s'éloigna.

Je n'eus garde de ramener la conversation sur un aussi triste sujet, et les jours suivans se passèrent sans qu'il y fût fait aucune allusion. Comme nous approchions de Marseille, elle m'avertit que Thénard, informé par elle du malheur qui l'avait frappée, l'attendait, pour prendre ma place et se charger de la conduite du funèbre dépôt que nous ramenions. Je risquai un mot sur l'hostilité qu'il m'avait montrée.

— Oui, dit-elle, il vous en veut; il croit avoir été joué par vous; mais je lui raconterai ce que vous avez fait pour moi, et il reconnaîtra ses torts...

— Il n'est point votre parent?

J'avais souvenir de l'idée qui m'avait traversé la tête, le jour où je les avais vus à la gare d'Hantières; j'avais souvenir aussi de certaines plaisanteries brutales qu'Andréa avait laissées tomber dans notre dernière conversation et qui représentaient Thénard comme le consolateur certain de l'Ariane délaissée; j'avais cédé, en posant cette question, à je ne sais quelle détestable inspiration; j'eus honte de ma méchanceté en l'entendant me répondre d'une voix pure, tranquille : — Thénard est pour moi, comme pour le marquis, un ancien compagnon d'enfance; nous avons grandi côte à côte; il a été le confident de notre amour; il a reporté sur moi aujourd'hui tout le dévoûment qui l'attachait à mon fiancé.

L'entretien avait été maladroitement replacé par moi sur un terrain brûlant.

— Comptez-vous aller à Hantières à votre retour? me demanda-t-elle.

— Oui, sans doute.

— Allez-y, je vous prie... Tâchez de rendre au marquis le courage, la résignation... S'il le faut, dites-lui que je lui commande de vivre, de ne point blasphémer des desseins de Dieu...

Il y eut un court silence, puis elle reprit : — Je croyais bien ne plus revoir la France : mais seule, sans guide, je ne puis reprendre cette vie de pérégrinations que vient d'interrompre la mort de mon père; j'appellerai près de moi à Paris les vieux serviteurs qui pensaient ne plus me revoir... Promettez-moi de ne point m'oublier dans mon isolement.

Elle baissa la voix pour ajouter, tandis qu'une légère rougeur allumait ses joues :

— Vous m'apporterez souvent des nouvelles d'Hantières, et nous parlerons de lui...

Nous nous séparâmes à Marseille, où, comme il était convenu, Thénard attendait : je ne le vis point. Je montai, en descendant du bateau, dans un train rapide, cédant à cette attraction qui fait de Paris un véritable aimant pour tous ceux qui ont pu s'éloigner et l'oublier pendant quelque temps. Il m'attirait; j'avais hâte de reprendre possession de mes habitudes, de mes amitiés, de mes travaux; à chaque station, j'achetais des journaux, que je parcourais avidement, passant de la politique aux faits divers, des nouvelles de la science à celles de la rue ou des théâtres, remplissant pêle-mêle mon cerveau de toutes les informations qui pouvaient combler la

lacune creusée par ma longue absence, renouer la chaîne de mes idées, et m'empêcher de rentrer chez moi comme un étranger, ignorant des hommes et des choses du jour. Au fond rien d'entièrement neuf. Les gazettes racontaient avec une grande abondance de détails une inondation qui venait de désoler plusieurs déapritemens et dont les désastres avaient provoqué un grand mouvement de charité : je vis qu'Hantières était au nombre des villages ravagés par le fléau, que tout le pays environnant était sous l'eau. Une de ces chroniques, qui mêlait sous la même rubrique les récits douloureux de l'inondation et les comptes-rendus des fêtes données au bénéfice des victimes, contenait un entrefilet qui me fit tressauter. Il racontait qu'un concert de charité, qui avait eu pour auditoire toute la noblesse de la contrée, avait été donné en son château par le marquis d'Essigny, qu'Andréa y avait chanté à côté de Belloni, dont on faisait un éloge chaleureux. Le docteur Fadeux, mis au rang des plus célèbres philanthropes, recevait la part de complimens due à l'inspirateur et à l'organisateur de cette bonne et belle œuvre. Un paragraphe entier était consacré aux regrets, non encore calmés, disait-on, au vide non encore rempli, qu'avait laissés le départ d'Andréa. Un autre paragraphe exprimait l'espoir que le succès remporté par elle ne serait qu'un acheminement vers une rentrée sur la scène, — et démontrait péremptoirement que les grands talens se doivent au public, qu'ils n'ont pas le droit de se soustraire à son admiration. Tout cela était platement dit, dans le style habituel des réclames fournies par les gens de théâtre eux-mêmes. J'interrogeai tous les journaux que j'avais, j'en achetai quantité d'autres : je trouvai à peu près partout la même note, ornée de la même rédaction. Elle avait été évidemment communiquée : les louanges exagérées données à l'illustre Belloni, dont le nom était toujours accolé à celui d'Andréa, trahissaient la source de cette élucubration perfide. Perfide, oui, car sa grossière banalité ne l'empêchait pas d'être adroite et de frapper là où on voulait qu'elle frappât. Je n'eus pas besoin de longues réflexions pour voir l'échafaudage du complot qui se tramait... Par bonheur j'arrivais à temps. A temps, s'il ne s'agissait que d'empêcher la situation de s'aggraver, de prévenir les catastrophes qui se préparaient; mais en tous cas le marquis et Mlle de Meauchamp n'en devaient pas moins rester éternellement séparés : malheureux tous les deux, victimes d'un coup du sort irréparable.

GEORGE VAUTIER.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

L'HUMANITÉ PRIMITIVE

ET

L'ÉVOLUTION SOCIALE

I. *Descriptive Sociology, or Groups of sociological Facts,* by Herbert Spencer, 5 vol.; Londres, 1874. — II. *The Principles of Sociology,* by Herbert Spencer; Londres, 1876. Traduction française, par M. Cazelles, Paris, 1878; Germer-Baillière.

Quelque jugement que l'on porte sur les doctrines de M. Herbert Spencer, il est difficile de méconnaître la grandeur de son œuvre. Depuis les *Premiers principes* jusqu'aux *Principes de sociologie* dont le premier volume a récemment paru, l'édifice s'élève avec une rigoureuse unité d'ordonnance que ne compromet aucunement l'abondance prodigieuse des matériaux employés : c'est l'Encyclopédie de Hegel refaite au point de vue de la méthode expérimentale. Maître d'une immense quantité de faits, M. Spencer sait de plus les interroger avec un esprit dont on ne peut assez admirer les intarissables ressources, et, sans violence trop sensible, les interprétant l'un par l'autre, les disposant selon un ordre qui leur fait souvent dire plus qu'ils ne disent réellement, il réussit à obtenir pour ses conceptions systématiques l'apparente consécration de la plus large expérience, en sorte que l'hypothèse de l'évolution, mise en regard pendant six volumes avec les données les plus récentes des sciences positives, semble n'en être que l'expression philosophique la plus élevée.

I.

L'œuvre récente de M. Spencer, *les Principes de sociologie*, se divise en trois parties. La première traite des caractères physi-

ques, émotionnels, intellectuels, de l'homme primitif, de ses idées relativement à lui-même et aux choses extérieures : ce sont les *données* de la sociologie. La seconde a pour objet de déterminer ce que c'est qu'une société, quelles en sont les conditions et les organes essentiels, quelles lois président à l'évolution sociale en général : ce sont les *inductions* de la sociologie. Enfin, dans la troisième partie, il est question des relations domestiques, des modifications qu'elles subissent et des caractères différens qu'elles doivent nécessairement présenter selon que l'on considère tel ou tel type de société. On peut prévoir que les deux volumes à venir contiendront des considérations analogues sur l'évolution industrielle, scientifique, morale, religieuse, etc.

L'ordre dans lequel se succèdent ces parties se justifie aisément. Il semble naturel de commencer par étudier l'homme primitif tel qu'il est en lui-même, abstraction faite des relations sociales : la société étant un agrégat, on n'en peut connaître la nature que si l'on a préalablement déterminé celle des unités qui la constituent. — C'est là un de ces principes que M. Spencer transporte de la biologie dans la sociologie ; mais peut-être n'est-il applicable à cette dernière science que dans certaines limites assez étroites et sous des réserves qu'il eût été prudent d'indiquer. J'admets sans peine que les propriétés fondamentales d'un tissu vivant soient identiques à celles des cellules qui le composent, car celles-ci sont sensiblement homogènes ; en est-il de même quand il s'agit d'une société ? Là les unités sont fort hétérogènes ; physiquement, et surtout intellectuellement et moralement, les individus d'un même corps social diffèrent grandement les uns des autres, et cela est vrai même des sociétés les plus rudimentaires, bien que l'inégalité y soit, au moins pour nous, plus difficile à découvrir. Ici encore la liberté est un élément différentiel d'une importance incalculable ; les généralisations relatives à la nature des unités sociales ne peuvent donc avoir qu'une exactitude très imparfaite. Et lors même qu'on éliminerait les exceptions pour ne tenir compte que des caractères de l'ensemble, il resterait à prouver que ces exceptions n'ont aucune influence considérable sur le développement de l'agrégat considéré comme un corps organisé. Ceci n'irait à rien moins qu'à nier l'action des héros, des hommes qui, par leur intelligence et leur volonté, ont été puissans soit pour le mal, soit pour le bien. N'est-ce pas là un grave problème de philosophie de l'histoire, qui valait la peine d'être discuté à fond et que la méthode de M. Spencer lui interdit même de poser ?

Ces réserves faites, reconnaissons que le tableau tracé par M. Spencer est intéressant et spécieux. — Au point de vue physique, l'homme primitif a dû être notablement inférieur à l'homme

civilisé. De taille plus petite, il était d'une vigueur musculaire moindre; ses jambes, plus grêles et moins robustes, lui rendaient plus difficile la poursuite des animaux rapides, dont il eût pu faire sa proie, et le livraient sans défense aux carnassiers avec lesquels il soutenait une lutte de tous les instans. Les alternatives de famine et d'abondance, si fréquentes pour les peuplades dont la chasse est à peu près l'unique ressource, engourdissaient tour à tour ou exténuaient ses forces par l'excès ou la privation d'alimens; ces alimens eux-mêmes, formés de viande crue, hâtivement et gloutonnement absorbés, développaient outre mesure la capacité de l'estomac et de l'appareil digestif : de là d'immenses orgies de nourriture suivies de laborieuses digestions où toute activité s'éteignait dans la somnolence de la bestialité repue après une longue faim; de là aussi l'impossibilité de développer une activité continue et toujours égale à elle-même, condition nécessaire pour vaincre les obstacles. Ajoutez une sensibilité physique très obtuse, que les douleurs les plus vives ont peine à émouvoir : rebelle à l'aiguillon de la souffrance, comment l'homme primitif éprouverait-il le besoin de rendre sa condition meilleure? Enfin, plus on descend l'échelle animale, plus on voit s'opérer rapidement le passage de l'enfance à l'état adulte; il en est de même dans le règne humain : chez les races inférieures, la période de développement est plus courte et l'individu arrive plus vite à maturité; l'organisme a dès lors perdu sa plasticité; le progrès n'est plus possible, et cet état stationnaire est bientôt suivi de la décrépitude. Cette loi physiologique a dû contribuer encore à rendre plus difficile et plus rare l'évolution de l'humanité primitive vers le mieux.

La conclusion à laquelle aboutit M. Spencer, — et l'examen des caractères émotionnels et intellectuels de l'homme primitif va le conduire au même résultat, — c'est que plus les obstacles étaient grands, moins l'humanité fut armée pour en triompher; plus il y avait de progrès à faire, moindres étaient les chances de progrès. — S'il en fut ainsi, nous ne comprenons pas que l'humanité en ait réchappé, et nous nous demandons, non sans inquiétude, comment s'accomplira l'évolution. Quoi! voilà quelques pauvres êtres, errant, nus et solitaires, au milieu d'une nature ennemie; petits de taille, faibles de muscles, également impuissans à fuir et à poursuivre, traînant sur des jambes courtes et débiles un ventre énorme rarement gonflé d'alimens indigestes qui leur ôtent plus de forces qu'ils leur en donnent; sans plasticité, sans désir d'échapper à des souffrances dont ils sentent peu les morsures, incapables d'un effort soutenu quand des merveilles d'incessante énergie suffiraient à peine à sauver leur existence assiégée par tant de causes de destruction : et l'on veut qu'à ces traits nous reconnaissions les pères

du progrès humain, les héros des premières luttes (les plus difficiles!) contre les fatalités formidables qui obstruaient la route de l'avenir! Qu'on nous montre comment, malgré tout, l'évolution s'est faite! Si telle peuplade de Fuégiens ou d'Andamans semble éternellement condamnée à croupir dans son abjection présente, à moins que des races supérieures ne l'élèvent peu à peu à leur niveau, qu'on nous dise par quel miracle l'homme primitif, plus misérable et plus abject encore (l'hypothèse l'exige ainsi), a pu, sans exemples, sans imitation, monter graduellement vers le mieux. On n'a pas répondu à tout quand on a invoqué les lois nécessaires de l'évolution. L'évolution n'est pas une cause, c'est tout au plus un fait, et ce fait, loin d'être une explication, a besoin d'être expliqué. L'évolution suppose quelque chose qui évolue, et ce quelque chose, c'est ici l'humanité. Et pour que l'évolution de l'humanité ait pu commencer, il faut que les conditions primitives d'existence aient été telles que le nombre des chances en sa faveur l'ait emporté dès l'origine sur le nombre des chances contraires. Mais, d'après le tableau qu'on nous présente, ce fut justement l'inverse qui arriva, et l'évolution devient pratiquement impossible.

Et qu'on n'allègue pas la concurrence vitale pour expliquer tout progrès par la survivance du plus apte. Cette concurrence suppose que les hommes primitifs furent suffisamment, quoique inégalement, armés pour résister, pendant quelque temps du moins, aux causes extérieures et naturelles de destruction. Mais si la condition primitive fut celle que retrace M. Spencer, la seule chose, semble-t-il, que la concurrence eut à décider ce fut, non pas qui survivrait, mais bien qui mourrait le dernier.

Les caractères émotionnels de l'homme primitif présentent d'étroites analogies avec les précédens, dont ils ne sont guère que la traduction psychologique. Qu'on les déduise des données générales relatives à la genèse et à l'évolution des faits de conscience, ou qu'on les induise directement des témoignages fournis par l'observation des sauvages et des enfans, les conclusions seront les mêmes; l'homme primitif dut être entièrement à la merci des impulsions et des désirs du moment, subjugué tour à tour par les sentimens les plus opposés, incapable d'un dessein suivi, imprévoyant des maux futurs, impatient de toute contrainte, à peu près fermé à la sympathie et à l'amour de ses semblables. De là une manière d'agir qui se joue de toutes les prévisions; de là l'impossibilité de s'enchaîner à l'avance par une promesse; de là une fragilité extrême du lien social que les explosions soudaines et irrésistibles des passions individuelles menacent à chaque instant de rompre. — Tout à l'heure, c'était la conservation de la vie physique qui, dans la théorie de M. Spencer, nous paraissait difficile à comprendre; ici,

c'est la naissance et le maintien de la vie sociale que nous ne pouvons nous expliquer. Il ne peut être question, avec M. Spencer, d'une idée de justice, inhérente à la conscience humaine, et pliant chacun, dès l'origine, au respect du droit et de la liberté d'autrui; mais en l'absence d'une telle notion qui nous paraît, dans l'ordre des faits comme dans celui de la logique, l'essentielle condition de toute société, si rudimentaire qu'on la suppose, ne faudrait-il pas au moins reconnaître et signaler, dans le cœur de l'humanité naissante, des sentimens altruistes assez forts pour sauvegarder le faible lien social contre l'égoïsme qui tend sans cesse à le dissoudre? Or au moment où l'énergique et persistante action de ces sentimens serait le plus indispensable, à peine existent-ils, et leur influence est nulle! Dira-t-on que la nécessité de s'unir contre les causes de destruction a joué le rôle de la sympathie, d'abord impuissante, et que celle-ci, se développant plus tard, a consolidé l'œuvre de l'égoïste et aveugle instinct de conservation? Mais il est permis de croire que, si l'homme primitif fut tel que le dépeint M. Spencer, il eut à craindre son semblable au moins autant que les carnassiers les plus féroces : la concurrence vitale, mal tempérée par les sentimens altruistes qui ne faisaient que de naître, dut sévir sans merci au sein de chaque tribu, de chaque famille même, anéantissant les groupes à mesure qu'ils se formaient.

Quant aux caractères intellectuels de l'homme primitif, M. Spencer les tire également des lois générales de l'évolution biologique, et de l'observation des sauvages et des enfans. Développement extrême des sens extérieurs et de la faculté d'imitation; absence à peu près totale de toute faculté réflexive; incapacité presque complète de saisir parmi les faits ceux qui sont l'aliment de la pensée (*nutritive facts*), c'est-à-dire ceux qui conduisent aux généralisations vraiment fécondes; nulle aptitude à l'abstraction, procédé que rend d'ailleurs impossible l'imperfection du langage naissant; nul soupçon de l'enchaînement des phénomènes, de la permanence et de la fixité des lois qui constituent l'ordre du monde, par suite nulle curiosité scientifique, une indifférence absolue relativement à l'investigation des causes, une adhésion aveugle aux explications les plus absurdes, aux superstitions les plus grossières, et une résistance invincible à tout ce qui s'écarte des croyances héréditaires et des usages transmis par les ancêtres : tels sont les traits principaux qui, selon M. Spencer, expriment le plus fidèlement l'état intellectuel des premiers hommes. Et il n'en pouvait être autrement; l'évolution intellectuelle coïncide rigoureusement avec l'évolution sociale; elles sont, l'une à l'égard de l'autre à la fois cause et effet.

Ici encore, nous avons peine à trouver les conditions nécessaires et suffisantes du progrès. Il nous semble fort douteux qu'un enfant

entièrement abandonné à lui-même et soustrait à toutes les influences de l'éducation et de l'exemple parvienne jamais à penser, même à parler; et encore, selon l'hypothèse évolutionniste, apporte-t-il en naissant, emmagasinés et comme imprimés en raccourci dans son cerveau, les expériences, les notions, le langage de générations innombrables qui, ajoutant sans cesse au patrimoine transmis, ont franchi tous les degrés de la civilisation. Mais l'homme primitif de M. Spencer, enfant par l'intelligence, ne trouve même pas dans son cerveau cette civilisation latente et condensée sous la forme d'une structure organique spéciale; il n'a, pour penser, qu'un instrument rebelle, dont personne ne lui a enseigné l'usage, dont les ressorts, à peine ébauchés, ne sont sollicités à entrer en jeu par aucune tendance héréditaire, et que d'ailleurs une inertie naturelle le prédispose à laisser éternellement inactif : et c'est avec cela qu'il va commencer l'œuvre si difficile de l'évolution intellectuelle! Sans trop insister sur ces invraisemblances, notons seulement l'étrange assertion relative au défaut, chez l'homme primitif, de la faculté d'abstraire. M. Spencer en donne pour preuve l'absence, dans les idiomes sauvages, des termes qui désignent, soit les genres, soit les qualités considérées indépendamment des sujets où elles se trouvent. « L'enfant, dit-il (et ce qui est vrai de l'enfant l'est également pour lui de l'homme primitif), est depuis longtemps familier avec les idées de chat, de chien, de cheval, de vache; mais il n'a aucune conception de l'animal en dehors des espèces particulières; des années s'écoulent avant qu'on rencontre dans son vocabulaire les mots qui finissent en *ion* et en *ité*. » — Mais d'abord, appliquer le nom de chat ou de chien, non pas à tel individu, mais à tous les animaux qui présentent des caractères semblables, c'est déjà faire une abstraction, car c'est exprimer une idée générale, et toute généralisation suppose une abstraction préalable; de plus, nous doutons fort qu'une notion telle que celle d'animal puisse, à quelque époque que ce soit de l'histoire, être véritablement absente de l'esprit humain. Les peuplades les plus sauvages manquent, dit-on, de mots pour la traduire : en est-on bien sûr? Les témoignages, en ces matières sont, on en conviendra, fort incertains et difficiles à contrôler. Je l'admets pourtant; s'ensuit-il que l'idée elle-même fasse entièrement défaut? A-t-on démontré que sans le langage toute conception abstraite et générale soit impossible? — M. Spencer nous paraît ici ne pas distinguer suffisamment entre les idées générales et abstraites qui, résultats d'un procédé réfléchi, d'une opération méthodique de l'intelligence, ont toute l'exactitude, toute la précision scientifique, et celles qui sont le produit naturel et spontané des facultés humaines à l'occasion et à la suite des données immédiates de l'observation. Les premières, je l'avoue, on les cher-

cherait vainement dans l'esprit du sauvage; mais les secondes s'y trouvent bien certainement, si l'esprit du sauvage est déjà un esprit humain. Et M. Spencer le reconnaît lui-même, puisqu'ailleurs il semble accorder que de telles abstractions et généralisations, confuses et rudimentaires, ne sont pas totalement étrangères même à l'esprit sans langage des animaux supérieurs, même à celui des oiseaux, des reptiles et des insectes.

Nous aurions enfin besoin de preuves plus solides pour refuser à l'homme primitif toute curiosité, toute notion d'un ordre du monde et d'un enchaînement régulier des causes et des effets. Ici l'analogie, si souvent invoquée par M. Spencer, se retourne contre lui : la curiosité n'est-elle pas effet l'un des traits les plus saillans de l'enfance? Et quant aux idées de relation causale et de fixité dans la succession des phénomènes, faut-il donc les déclarer absentes partout où elles ne présentent pas la netteté et la rigueur qui les caractérisent dans l'esprit du savant?

Une série de chapitres où se déploient toutes les ressources d'un esprit merveilleusement ingénieux et de la science la plus attachante nous fait ensuite assister à la formation et au développement des idées primitives. Quelles idées peut produire l'impression immédiate des phénomènes naturels sur une intelligence telle que celle qui vient d'être décrite? Il est clair qu'à défaut de toute notion scientifique de cause et de loi, les analogies les plus superficielles lui tiendront lieu d'explication. De là tout un système de conceptions et de croyances, dont l'apparente absurdité cache pourtant une sorte de logique, la seule possible au début de l'évolution intellectuelle.

Dans un ciel qui tout à l'heure était pur, un nuage se forme et peu à peu grandit. Le sauvage qui l'observe le voit se mouvoir, modifier sa masse et ses contours, puis s'enfuir et disparaître. — Il ne sait rien de la précipitation et de la condensation des vapeurs; il comprend seulement qu'une chose qu'il ne voyait pas d'abord est devenue visible, qu'une chose visible il y a peu d'instans ne l'est plus. Mais bien d'autres changemens s'offrent à lui; le soleil s'éteint d'un côté de l'horizon pour renaître de l'autre, la lune brille la nuit pour s'effacer au jour, chaque matin disperse les points lumineux des étoiles, et chaque soir les ramène aux mêmes places. Comètes, météores, arcs-en-ciel, aurores boréales, brouillards, mirages, autant de phénomènes qui, malgré les différences qui les distinguent, présentent ce trait commun de s'évanouir après une plus ou moins longue durée. Dans l'esprit du sauvage se produit ainsi peu à peu la croyance à deux ordres de réalités, les unes visibles, les autres invisibles, celles-ci pouvant se manifester quelquefois par des effets redoutables : le vent, par exemple, tout invisible qu'il est,

courbe et brise les arbres les plus robustes et bouleverse la face de l'Océan. Une série d'insensibles transitions fait passer chaque chose de l'un à l'autre de ces deux états; en sorte que tout objet revêt également ces deux formes, ou plutôt possède une double existence. De là, par une lente évolution, les notions de l'âme et de la vie future; de là aussi les premiers dieux.

L'homme, comme toute chose, a son double, et nombre de phénomènes confirment cette croyance dans l'esprit de l'homme primitif. Qu'est-ce, pour lui, que le sommeil, sinon la séparation périodique de ces deux êtres? Le *double* invisible quitte chaque soir le corps endormi, et les rêves sont les impressions des objets qui s'offrent à lui dans ses voyages nocturnes. L'évanouissement, la catalepsie, il les explique de la même manière; la mort enfin n'est qu'une absence un peu plus longue de l'être mystérieux qui tout à l'heure animait le cadavre et qui, dans les croyances des premiers hommes, est toujours prêt à y rentrer.

Peu à peu les espaces environnans se peuplent, pour le sauvage, d'une multitude d'agens invisibles, mais puissans et redoutables. Ce sont eux qui produisent les maladies en s'introduisant dans les corps des vivans; ils agitent et raidissent les membres du convulsionnaire, de l'épileptique, provoquent le délire du fou, les visions de l'halluciné, de l'enthousiaste, du devin; l'éternuement même n'est autre chose que leur sortie bruyante par les narines. Bientôt l'homme imagine certains moyens d'avoir prise sur eux : d'où la sorcellerie, d'où la médecine, qui, à l'origine, se confond avec elle. Les enchantemens, les exorcismes, sont des expressions analogues des mêmes croyances.

Toute évolution impliquant différenciation progressive et passage de l'homogène à l'hétérogène, le fonds commun des notions primitives se diversifie à l'infini. Des catégories nombreuses s'établissent entre ces êtres surnaturels; les uns sont les causes de tous les phénomènes que l'ignorance est impuissante à expliquer; les autres restent à l'état d'âmes des morts; l'imagination leur prête ordinairement une forme identique à celle du corps qu'ils animaient. Ombres ou fantômes, ils habitent une région semblable à celle où s'est écoulée leur vie terrestre, mais presque toujours souterraine, parce que c'est dans les cavernes profondes que les premiers hommes ont vécu et qu'on a d'abord enfermé les cadavres. — Puis, par une évolution nouvelle, les cérémonies funéraires ont donné naissance aux rites religieux : le tombeau s'est transformé en autel, l'âme du commun ancêtre est devenu le dieu de la tribu.

Nous ne nous proposons pas de suivre M. Spencer dans les intéressans détails de cette *théorie du fantôme (ghost theory)*; elle soulève d'assez graves objections. Nous nous contenterons de signaler la con-

clusion générale qu'il en tire au point de vue de l'évolution sociologique : « La conduite de l'homme primitif, dit M. Spencer, est en partie déterminée par les sentimens avec lesquels il regarde les hommes qui l'entourent, en partie par ceux avec lesquels il regarde ceux qui ont vécu. De ces deux ordres de sentimens résultent deux ordres de facteurs sociaux d'une importance capitale. Tandis que la *crainte des vivans* devient l'origine du lien politique, la *crainte des morts* devient celle du lien religieux. Qu'on songe dans quelle large mesure le culte des ancêtres, conséquence de ce dernier sentiment, continua à régler et à gouverner la vie chez les peuples qui, dans la vallée du Nil, parvinrent les premiers à un haut degré de civilisation ; qu'on songe que les anciens Péruviens étaient soumis à un rigide système social dont le principe était un culte des ancêtres si compliqué que les vivans pouvaient être véritablement appelés les esclaves des morts ; qu'on songe qu'en Chine également il a existé et il existe encore un culte analogue engendrant des contraintes de même nature : — et l'on reconnaîtra, dans la crainte des morts, un facteur social non moins important à l'origine, sinon plus important que la crainte des vivans. »

Ainsi la crainte, avec un double objet, voilà le sentiment à peu près unique qui forme et resserre les liens sociaux. — Nous n'en voulons pas contester la puissance; mais nous persistons à croire que M. Spencer fait une part trop petite aux sentimens altruistes, affections de famille ou instincts de sociabilité. Nous croyons que, dans le sentiment religieux surtout, une analyse plus exacte découvrirait l'élément de l'amour à côté de l'élément de la crainte, et lui attribuerait même une énergie et un rôle prépondérans. Si le sentiment religieux n'avait d'autre origine et d'autre principe que ceux que lui assigne la théorie de M. Spencer, il devrait s'affaiblir et disparaître à mesure que la science dissipe les conceptions qui l'ont engendré. Est-il donc prouvé qu'il en soit ainsi ?

Nous connaissons maintenant la nature et les caractères physiques, émotionnels, intellectuels des unités sociales primitives : condition préliminaire indispensable pour connaître la nature de cette réalité collective qu'on appelle une société. Réalité, disons-nous; car une société n'est pas une pure abstraction dont toute l'existence se résolve dans celle des individus qui la composent. C'est un ensemble qui a son individualité propre, et ce qui constitue cette individualité, ce qui la distingue des parties intégrantes, c'est la permanence des relations qui existent entre celles-ci.

Une société est donc un tout réel; mais ce tout est-il analogue à un composé inorganique ou à un corps organisé ? M. Spencer ne croit pas que la première hypothèse puisse supporter la discus-

sion. Des unités vivantes ne peuvent produire qu'un composé vivant. Une société est un organisme.

Nous pensons, avec M. Spencer, qu'une société présente, somme toute, plus d'analogie avec un corps vivant qu'avec un composé chimique. Mais cette analogie, il faut prendre garde de la pousser à outrance, et c'est là le défaut capital de la doctrine sociologique de M. Spencer. Que des unités vivantes ne puissent produire qu'un tout vivant, nous en tombons volontiers d'accord; mais les hommes ne sont-ils que des unités vivantes? Ne sont-ils pas aussi des unités pensantes, raisonnables et libres? Dès lors, à côté d'une analogie très générale, ne faut-il pas tenir compte de profondes et importantes différences qui rendent illusoire et antiscientifique un parallélisme trop prolongé entre l'évolution organique et l'évolution sociale?

Et ce parallélisme est ici poussé jusqu'aux derniers détails. Ainsi une société possède un *système nutritif* (*sustaining system*) : ce sont les parties qui ont pour fonction la production industrielle; un *système distributeur* analogue à l'appareil circulatoire des animaux : ce sont les voies de communication; un *système régulateur* (*nervo-motor system*) : ce sont les institutions gouvernementales et militaires. Et comme d'un bout à l'autre de la série animale, depuis les plus bas échelons jusqu'aux plus élevés, chacun de ces systèmes se complique, se différencie, se perfectionne conformément aux lois générales de l'évolution, de même en est-il dans la série sociale, à mesure que l'on monte vers des sociétés d'organisation supérieure. Par exemple, dans les mammifères les plus parfaits, au lieu d'un seul système de canaux portant le sang des extrémités au centre et du centre aux extrémités, il y en a deux qui sont à peu près parallèles, celui des veines et celui des artères : ce sont là les deux voies de nos grandes lignes de chemins de fer. Par exemple encore, le système régulateur se subdivise chez les vertébrés en système cérébro-spinal, système du grand sympathique, système vaso-moteur. Le système cérébro-spinal a son analogue dans le gouvernement parlementaire : les chambres sont le cerveau, qui pense, délibère et décide, mais n'agit pas; le pouvoir exécutif, c'est la moelle et les nerfs spinaux, qui, dépourvus d'initiative et de volonté propres, ont pour mission d'exécuter les résolutions cérébrales. Le système du grand sympathique est représenté par un système régulateur commercial, distinct et à peu près indépendant du gouvernement politique, et dont les maisons de commerce, les marchés, constituent les ganglions. Enfin le système vaso-moteur, M. Spencer le retrouve dans les banques et les institutions de crédit!

Sans être trop sceptique, il est permis de ne pas prendre tout cela pour de la science. La science a le droit d'exiger davantage; les

analogies ne lui suffisent pas. Elle prétend qu'on lui montre la raison des faits, et c'est là ce qui s'appelle proprement *expliquer*. M. Spencer déroule devant nous un tableau fort spécieux de l'évolution sociale dans son ensemble et dans ses détails, mais jusqu'ici les *explications* font défaut. A tout le moins devrait-il démontrer le principe même de toutes ces analogies, c'est à savoir que la naissance, le développement, le déclin et la dissolution des sociétés résultent de lois fatales, inéluctables, au même degré et au même titre que celles qui font passer les individus vivans par la même succession de métamorphoses. Mais cette démonstration, il ne l'a pas fournie et ne pouvait la fournir, s'il est vrai que la liberté existe, qu'elle est un facteur important de l'histoire, qu'elle peut arrêter ou hâter le progrès des peuples, précipiter leur ruine ou les régénérer au seuil même de la mort.

Les trois grands systèmes : alimentaire ou nutritif, distributeur et régulateur, se retrouvent nécessairement dans tout organisme social; mais ils peuvent exister en proportions fort différentes, et l'un d'eux peut prendre sur les autres une prépondérance marquée. De là des types divers de société. M. Spencer en distingue deux principaux : le type militaire et le type industriel. Dans celui-ci, c'est le système alimentaire qui domine; c'est le système régulateur dans celui-là.

Il est des sociétés dont toutes les énergies sont entretenues et développées en vue de l'attaque et de la défense contre les sociétés environnantes. L'armée est alors la nation mobilisée, et la nation n'est que l'armée au repos. Le trait essentiel de ce type, c'est une vigoureuse concentration du pouvoir entre les mains d'un seul qui, dans l'origine, est à la fois général et souverain. Son autorité est absolue, despotique; à la guerre, en effet, l'unité de commandement et l'obéissance passive des soldats sont les conditions principales du succès. L'organisation politique est calquée sur l'organisation militaire. Dans un tel type de société, le gouvernement spirituel offre les mêmes caractères que le gouvernement temporel. La religion y est militante : elle prescrit la vengeance, elle inonde les autels du sang des captifs. Les dieux sont des conquérans : le *fort*, le *destructeur*, le *vengeur*, le *dieu des batailles*, le *seigneur des armées*, l'*homme de guerre*, voilà les noms sous lesquels on les invoque. L'organisation sacerdotale présente une forte unité; souvent le chef politique et militaire est en même temps le chef religieux, et une rigoureuse subordination maintient à une place et dans des fonctions déterminées les différentes classes de prêtres. — La production industrielle et agricole est sévèrement réglementée; le pouvoir public fixe le prix des marchandises, assigne à chacun la nature et la quantité de travail qu'il doit fournir, parfois même

interdit à l'artisan, sous peine de mort, de changer d'occupation et de localité : c'est le cas à Madagascar. — La vie privée elle-même n'échappe pas à ce contrôle. Chez les anciens Péruviens, « des officiers inspectaient minutieusement chaque maison pour s'assurer que le mari et la femme maintenaient le bon ordre dans leur intérieur et une exacte discipline parmi leurs enfans. » — La théorie qui résume tous ces traits et qu'un sentiment puissant contribue sans cesse à fortifier, c'est que les individus existent pour l'état, non l'état pour les individus. Dans une armée, le soldat n'a ni droits ni liberté; sa vie n'a de valeur que comme condition du succès collectif; de même dans une société militaire, la liberté, les intérêts, le bonheur de chacun, sont absolument sacrifiés à la grandeur de la communauté : l'obéissance aveugle au souverain, voilà la première des vertus.

Tout opposés sont les caractères du type industriel. Les voyageurs constatent l'existence d'un petit nombre de peuplades à qui la guerre est inconnue; « les hommes y vivent en paix les uns avec les autres et s'aiment comme des frères; ils reconnaissent dans toute leur plénitude les droits de propriété, et il n'y a parmi eux d'autre puissance publique que celle des décisions des vieillards, conformément aux coutumes des ancêtres. » Le type industriel est essentiellement pacifique, et, par suite, l'autorité des chefs est faible ou nulle; même à l'état sauvage on voit apparaître, chez les sociétés qui présentent ce type, les premiers linéamens du gouvernement représentatif et démocratique. Le même fait se reproduit et devient plus manifeste à mesure que l'on descend le cours de l'histoire : témoin Athènes, les villes hanséatiques, la république hollandaise, les États-Unis et l'Angleterre. — Des traits identiques se retrouvent dans le gouvernement ecclésiastique des sociétés industrielles; ce n'est plus la rigoureuse hiérarchie sacerdotale du type militaire, ce n'est plus le despotisme d'un dogme uniforme pesant sur toutes les consciences : les sectes se multiplient, le droit de libre examen est proclamé et peu à peu reconnu; chacun se fait sa croyance avec les seules lumières de son propre jugement. — Les entraves qui, primitivement, enlaçaient l'industrie, le commerce, tombent une à une; dans toutes les directions, l'initiative privée tend à exclure l'ingérence du pouvoir politique, dont l'action est ainsi de plus en plus réduite; on en vient à considérer comme un devoir de résister à un gouvernement irresponsable et même aux excès d'un gouvernement responsable; et dans tous les esprits s'implante, avec une force croissante, l'opinion que l'activité collective du groupe social n'a d'autre but que de maintenir les conditions les plus favorables au développement de la liberté et du bien-être individuels. — Et il n'en saurait être autrement. Toute

transaction commerciale est par essence un libre échange de services entre deux particuliers qui traitent ensemble sur le pied d'une égalité parfaite : les idées et les sentimens qui font naître l'habitude de relations de cette nature, tendent à fortifier chez tous les membres de la société la notion de la liberté individuelle et à substituer le principe de la coopération volontaire à celui de la coopération par contrainte qui domine dans le type précédent.

D'ailleurs, sous l'influence des circonstances extérieures, ces types peuvent se modifier. Il y a des métamorphoses sociales, analogues à celles que subissent les animaux de certaines espèces. La larve de la mite et de la mouche, ayant à portée une nourriture abondante, ne développe guère que son système alimentaire ; devenue insecte parfait, elle acquerra des sens plus raffinés, des muscles plus robustes : le système régulateur prendra le dessus. De même, certaines sociétés passent du type militaire au type industriel, et réciproquement. Après les traités de 1815, l'Europe, à la faveur d'une longue paix, vit partout fleurir l'industrie : il semble que depuis quelque temps les habitudes belliqueuses reprennent le dessus. Une régression vers le type militaire est surtout sensible dans l'Allemagne contemporaine ; l'unification, toute récente, a eu pour conséquence un régime de rigoureuse contrainte : il n'en faut pour preuves que la conduite de M. de Bismarck à l'égard des autorités ecclésiastiques, et la doctrine émise par M. de Moltke que le budget de la guerre doit être soustrait aux votes du parlement. En France, l'état de siège est maintenu pendant plusieurs années, malgré une tranquillité profonde à l'intérieur et l'absence de tout danger au dehors. Plusieurs guerres assez rapprochées depuis 1850 ont poussé dans cette voie l'Angleterre elle-même, la nation industrielle par excellence ; ces guerres, il est vrai, furent plutôt défensives, mais de la défense on passe vite, si l'on est fort, à l'attaque ; c'est ce que fit la France républicaine et impériale, c'est ce que l'Angleterre est en train de faire en Chine, dans l'Inde, dans la Polynésie, en Afrique, dans l'archipel indien. Un ministre fait entrevoir à la tribune l'annexion éventuelle de l'Égypte, et la chambre des communes, la presse entière d'applaudir. Entraves de toute nature à l'initiative individuelle, surveillance rigoureuse des associations libres, mainmise par le gouvernement sur une foule de services confiés jusqu'alors au zèle des citoyens ou à la sollicitude des intérêts particuliers ; la question du rachat des chemins de fer par l'état sérieusement agitée, la philanthropie officielle se substituant à la charité volontaire, des bibliothèques, des musées, fondés et entretenus aux frais du budget, en sorte que chacun se trouve forcé de contribuer à une dépense dont il ne recueillera peut-être aucun profit, l'exploitation des mines, la construction des maisons parti-

culières et jusqu'à la disposition des réduits les plus intimes, soumises au contrôle minutieux de fonctionnaires publics : autant de signes qui attestent, aux yeux attristés de M. Spencer, un recul de son pays vers les procédés, les mœurs, les sentimens propres au régime de la coopération par contrainte.

Ce tableau de l'état social de l'Europe et de l'Angleterre contemporaines est assurément curieux et attachant. Sans doute, M. Spencer s'exagère un peu le mal, et en tout cas, il y a quelque excès dans une théorie dont la conséquence, hautement avouée, c'est que le progrès se mesure à l'affaiblissement de l'autorité politique et administrative. Nous accordons néanmoins que le réveil de l'esprit militaire et conquérant n'est pas, somme toute, pour réjouir les véritables amis de l'humanité. Mais quoi! le premier besoin comme le premier devoir d'une nation, n'est-ce pas d'exister? Et que deviendrait, au milieu de sociétés fortement organisées pour l'attaque, un peuple chez qui le développement à outrance de l'*industrialisme* aurait réduit à peu près à rien l'action du gouvernement? Croit-on, par exemple, qu'en l'absence d'institutions permanentes et des sentimens qui en résultent, la *coopération volontaire* suffirait, à un moment donné, pour créer une armée capable de défendre le territoire national contre un ennemi préparé de longue main? Et d'ailleurs n'y a-t-il pas coopération indirectement volontaire là où le culte des vertus guerrières fait que chacun renonce avec joie à quelques-uns des avantages qui sont le privilège des sociétés du type industriel? Est-on bien sûr enfin que la prédominance de ce type n'aurait pas pour effet le triomphe de l'égoïsme, une préoccupation exclusive des intérêts matériels, par suite l'affaiblissement des plus nobles sentimens de l'âme, et un relâchement inquiétant du lien social?

II.

Nous devons maintenant, avec M. Spencer, jeter un coup d'œil sur les principales classes des phénomènes sociaux. Les plus simples sont ceux que présente l'évolution de la famille.

Cette évolution est, dans son ensemble, conforme à l'évolution en général, et à l'évolution sociale en particulier. — Pour qu'une espèce subsiste, il faut évidemment que des individus nouveaux remplacent ceux qui doivent mourir, et cette reproduction se fait toujours plus ou moins aux dépens des reproducteurs. Chez certains animaux inférieurs, la plus grande partie de la substance de l'adulte devient la matière même dont sont formés les jeunes; chez les animaux supérieurs, les soins, les fatigues, l'industrie qu'exigent la nourriture et l'élève des petits, absorbent encore une large part de

la vitalité des parens; en sorte que l'on peut énoncer cette loi biologique : les intérêts de l'espèce sont en raison inverse de ceux de l'individu.

Mais plus on s'élève dans l'échelle des êtres, plus cet antagonisme tend à diminuer. Dans le règne humain, il est moindre que dans le règne animal; moindre à l'état civilisé que chez les sociétés primitives. De là une mesure certaine du progrès dans les relations domestiques : elles sont d'autant plus parfaites qu'elles assurent la conservation de l'espèce en réduisant à la plus petite quantité possible le sacrifice des individus, enfans ou parens. « Chez les tribus sauvages, on trouve habituellement une grande mortalité pour les premières années de la vie; d'ordinaire, l'infanticide est plus ou moins pratiqué, ou bien les morts prématurées sont nombreuses par suite des conditions défavorables, ou bien ces deux causes de destruction agissent à la fois. De plus, ces races inférieures sont caractérisées par une maturité et une reproduction précoces, ce qui implique une brièveté excessive de cette première période durant laquelle la vie individuelle se développe pour elle-même. Tant que dure l'époque de la fertilité, la mortalité, spécialement chez les femmes qui sont en outre épuisées par les plus durs travaux, est considérable. Les relations conjugales et paternelles ne sont pas des sources de plaisirs aussi grands et aussi prolongés que chez les races civilisées... Après que les enfans ont été élevés, ce qui reste à vivre aux individus de l'un et l'autre sexe est court; souvent c'est la violence qui y met un terme, souvent c'est un renoncement volontaire; autrement, c'est une décrépitude rapide que la piété filiale ne vient pas retarder. »

En possession de ce *critérium* de progrès, M. Spencer n'a pas de peine à établir que les différens types domestiques, dont l'observation constate l'existence, sont de valeur fort inégale. De la promiscuité à la polyandrie, de la polyandrie à la polygamie et de celle-ci à la monogamie, il y a gradation ascendante. Cette dernière forme de la famille est celle qui sauvegarde le mieux les intérêts de la société, des enfans et des parens, pourvu que l'on considère un état social au-dessus de la barbarie; car, jusque-là, M. Spencer incline à croire que la polygamie est, somme toute, plus avantageuse. Mais aussitôt que des guerres incessantes et sans merci ne moissonnent plus en grand nombre les hommes adultes, l'équilibre s'établit à peu près dans la proportion des deux sexes : dès lors il est clair qu'il naîtra probablement plus d'enfans si chaque homme a une femme que si quelques-uns ont plusieurs femmes, tandis que d'autres n'en ont pas. Les relations plus étroites qu'ont entre eux les membres de la famille monogamique contri-

buent également à augmenter la cohésion de la société; la stabilité politique est mieux assurée par l'hérédité du pouvoir de mâle en mâle, et, bien que le même avantage puisse se produire avec la polygamie, on n'a plus ici à craindre les compétitions des frères nés de mères différentes. Le culte des ancêtres se développe, tout ce qui tend à favoriser la fixité des dynasties des anciens chefs tend à établir des dynasties permanentes de divinités, et le lien social se trouve ainsi resserré de toute la force de la sanction religieuse.

La monogamie est également le régime qui convient le mieux à l'intérêt des générations nouvelles, au moins dans les sociétés qui sont déjà sorties de la condition primitive. L'homme n'étant plus uniquement absorbé par la guerre tourne déjà son activité vers l'industrie, et prend sa part du labeur écrasant qui, jusqu'alors, avait pesé sur la femme. Celle-ci peut ainsi consacrer plus de soins à sa famille, en même temps que l'affection paternelle, concentrée sur un plus petit nombre d'enfans, les entoure d'une plus vive sollicitude. Moindre est donc le tribut que paient à la mort les premières années de la vie. — Mais les parens eux-mêmes y trouvent un avantage à la fois physique et moral; la monogamie seule rend possible le véritable amour conjugal, et ce sentiment fait naître mille plaisirs inconnus qui ennoblissent et charment l'existence; l'amour est à peu près l'unique thème que développent la musique, la poésie, le drame, le roman : mère de cette passion, la monogamie l'est, par cela même, de nos jouissances esthétiques les plus délicates et les plus variées. Ajoutez que l'affection réciproque des époux, les soins que leur rendent les enfans en reconnaissance de ceux qu'ils ont reçus, contribuent à prolonger leur vieillesse et à diminuer pour eux les maux inévitables du déclin.

Toutes ces considérations sont d'une justesse parfaite; mais n'est-on pas surpris de voir M. Spencer n'invoquer en faveur de la monogamie que des argumens tirés du plaisir ou de l'utilité? La dignité de la femme, la chasteté, la noblesse morale, tous ces motifs supérieurs, il n'en est pas question. C'est que, pour rester fidèle à sa méthode, M. Spencer doit les ignorer. Le biologiste ne voit dans l'évolution humaine qu'un prolongement de l'évolution animale; les formes diverses de la famille n'ont de valeur pour lui que dans la mesure où elles favorisent la propagation de l'espèce et le bien-être de l'individu.

Il semble, d'après ce qui précède, que la monogamie n'a commencé d'apparaître que dans les sociétés déjà parvenues à un certain degré de civilisation. Telle n'est pourtant pas la conclusion que M. Spencer croit pouvoir tirer de l'examen des faits. Il admet que tous les types de relations domestiques ont existé primitivement, bien qu'à l'origine la promiscuité absolue et la polygamie aient été

les cas les plus fréquens. Tout a dépendu des conditions qui ont déterminé l'évolution sociale.

Ainsi un rapport constant et fort étroit unit le type militaire avec la polygamie, le type industriel avec la monogamie. La guerre a pour effet, dans les tribus sauvages, de diminuer le nombre des hommes; celui des femmes étant dès lors en excès, chacun peut en avoir plusieurs auxquelles il ajoute celles qu'il enlève à l'ennemi vaincu. Ces femmes sont tenues dans la situation la plus abjecte : esclaves, bêtes de somme, elles n'ont aucune pitié à attendre de maîtres chez qui une vie de combats sans trêve a déchaîné les plus féroces instincts. Les enfans ne sont ordinairement pas mieux traités, et la seule limite aux brutalités de l'époux et du père est celle où l'existence même des victimes, trop directement compromise, menacerait d'une prompte extinction la tribu tout entière. Cette limite, la sélection naturelle et la concurrence vitale se sont chargées de la fixer.

A mesure que la population s'accroît, et que la guerre moins fréquente ou la victoire plus disputée rendent plus difficile la conquête des captives, la polygamie tend à disparaître. Ce sont d'abord les hommes des classes inférieures qui sont contraints de se réduire à une seule femme; les forts, les chefs continuent à en posséder plusieurs; chez les barbares de la Germanie, le grand nombre des épouses était, au dire de Tacite, un signe de noblesse et de puissance. Les rois mérovingiens avaient de véritables sérails, et l'habitude où furent si longtemps les rois chrétiens d'avoir des maîtresses attitrées n'était que la survivance d'une antique tradition.

Même dans les sociétés devenues monogamiques, la prédominance du type militaire a pour résultat de maintenir dans une condition relativement inférieure les femmes et les enfans. L'organisation domestique se moule sur l'organisation sociale; elles se développent et se modifient parallèlement, ou plutôt elles sont à la fois cause et effet l'une de l'autre. L'absolutisme dans l'état s'exprime par l'omnipotence du père dans la famille. Il est inutile de rappeler ce qu'était sous l'ancien régime, surtout dans l'aristocratie, l'autorité maritale et paternelle.

Tout opposés sont les caractères des relations domestiques dans les sociétés où domine le type industriel. Chez certaines peuplades, fort grossières d'ailleurs, mais de mœurs pacifiques, la monogamie existe; les femmes sont bien traitées et jouissent même de droits assez étendus. Plus le type industriel tend, par le progrès de la civilisation, à se substituer au type militaire, plus les sentimens altruistes, le respect de la liberté des autres, l'esprit de coopération volontaire, dont la diffusion est l'effet nécessaire de cette métamorphose sociale, tendent à modifier l'organisation de la famille.

L'inégalité, primitivement si grande entre les deux sexes, diminue; une loi d'équité règle la conduite des parens envers leurs enfans. Et si, dans un même état, certaines classes sont restées militaires tandis que d'autres sont devenues industrielles, ce sont invariablement celles-ci chez qui cette lente évolution domestique se produit tout d'abord. On a remarqué, à propos des lois de succession dans l'ancienne France et de la situation faite par ces lois aux enfans d'âge et de sexe différens, que toujours les familles nobles et féodales restent fortement attachées au principe de l'inégalité, et que, dans tous les pays, les familles bourgeoises et roturières se laissent facilement pénétrer par les idées d'égalité.

Telle fut dans le passé l'évolution de la famille : que sera-t-elle dans l'avenir? Sur cette grave question M. Spencer est très réservé, et nous ne saurions lui en faire un reproche. Il ne croit pas que, sur toute la surface de la terre, le type de la famille devienne jamais identique; certaines influences de milieux, d'habitat, maintiendront probablement dans quelques régions de l'Asie, de l'Afrique, de l'extrême Nord, les formes inférieures de la polygamie, de la polyandrie, voire de la promiscuité. Quant à la monogamie, elle est l'expression définitive de la société domestique chez les races les plus élevées; la seule modification que le progrès puisse lui faire subir, c'est de la rendre plus rigoureuse et surtout plus sincère. L'évolution ultérieure des sentimens sociaux aura pour effet de frapper l'adultère d'une réprobation croissante et d'attacher une flétrissure aux mariages d'intérêt, sortes de survivances de l'état sauvage où le mari achète la femme et la femme le mari. En même temps la contrainte du lien légal perdra de plus en plus de sa valeur, et l'affection réciproque des époux deviendra l'élément essentiel de leur union. Par suite, l'affection disparue, l'union devra cesser de plein droit. Mais ce même progrès qui aura rayé de tous les codes l'interdiction du divorce l'aura rendu à peu près impossible; des mœurs plus pures, une sympathie plus vive et plus éclairée, une intelligence plus haute des fins véritables du mariage, des conditions du bonheur conjugal et des dangers que lui font courir l'aveuglement et la mobilité de la passion, assureront par la perpétuité d'un libre consentement l'indissolubilité du lien conjugal beaucoup mieux que ne le font aujourd'hui les prescriptions impérieuses de la loi.

La femme de l'avenir sera plus que celle de nos jours l'égale de l'homme : au point de vue domestique, comme au point de vue politique, une émancipation plus complète semble lui être réservée. Déjà, dans les relations sociales, la femme est généralement entourée de déférence et de respect; l'écueil serait qu'elle en vînt à méconnaître le caractère des égards qu'on lui témoigne et à récla-

mer comme des droits certaines prérogatives qui perdent toute leur grâce quand elles ne sont plus des concessions toutes volontaires du plus fort au plus faible. En Amérique, par exemple, une dame qui ne trouve pas à s'asseoir dans un lieu public s'arrête devant un monsieur, fixe sur lui ses regards jusqu'à ce qu'il lui cède son siège, et s'y installe sans même le remercier. Il y a là quelque excès, et M. Spencer pense que le rythme de l'évolution aura pour résultat de ramener à une mesure plus modeste ces hautaines exigences. Il est probable aussi que l'avenir ne dépossédera pas entièrement l'homme de sa suprématie maritale : son jugement d'ordinaire plus rassis, son humeur moins mobile lui assureront toujours, en cas de conflit, l'autorité. Quant à l'accession des femmes à la puissance politique, M. Spencer est beaucoup moins affirmatif que son compatriote Stuart Mill. Tant que la société ne sera pas complètement organisée sur le type industriel, il estime qu'une pareille mesure présenterait de graves dangers. La femme a trop le respect de l'autorité, elle a un sentiment trop faible de l'indépendance individuelle, elle est surtout trop disposée à sacrifier un bien ultérieur à un bien immédiat, pour qu'on puisse, sans compromettre sérieusement la cause du progrès, lui attribuer une part légale dans la direction des affaires publiques. Elle ramènerait plutôt en arrière nos sociétés, où l'esprit militaire et le principe de coopération par contrainte ont encore tant de force. Laissons-la donc, au moins provisoirement, dans l'intérieur de la maison; qu'elle y prenne toute l'influence qui lui appartient de droit; qu'elle y forme le cœur et l'intelligence des générations futures, tâche qu'entendent si mal, au dire de M. Spencer, les précepteurs officiels, et à laquelle la prédisposent merveilleusement les dons exquis qu'elle a reçus de la nature : tâche modeste et sublime, qui, bien comprise, a de quoi suffire à ses plus hautes ambitions, en lui permettant de travailler de la manière la plus efficace et la plus directe à l'avènement d'un ordre social plus parfait.

L'histoire nous montre l'enfant graduellement soustrait à l'autorité du père, qui, primitivement, a sur lui droit de vie et de mort. Faut-il croire que cette émancipation deviendra plus complète encore dans l'avenir? M. Spencer trouve au contraire que, dans cette voie, certaines sociétés contemporaines, les États-Unis par exemple, vont déjà trop loin. L'indépendance qu'on y laisse aux jeunes gens est excessive ; elle a pour effet de les exposer prématurément à toutes les excitations que la virilité seule peut supporter sans trop de péril, et de surmener avant l'âge une activité dont les sources risquent d'être taries au moment où elle devra déployer son plus vigoureux effort.

En résumé, si le lien domestique s'est progressivement relâché jusqu'à nos jours, et s'il est bon qu'il en ait été ainsi pour affran-

chir l'individu, dont la toute-puissance paternelle et maritale méconnaissait primitivement les droits les plus essentiels, on doit espérer pour l'avenir une reconstitution, une *réintégration* de la famille, non plus sur l'antique principe de la coopération par contrainte et de l'autorité absolue du chef, mais sur le principe moderne de la coopération volontaire et de l'affection réciproque. La famille redeviendra, à un point de vue différent, ce qu'elle fut autrefois : une petite société distincte et puissante, ayant sa vie propre, sa morale particulière, au sein du grand organisme social. L'état, qui a dû peu à peu soustraire l'enfant à l'absolutisme sans limites qui l'écrasait à l'origine, renoncera sans scrupule à une partie de la tutelle qu'il s'est attribuée, tutelle de moins en moins nécessaire à mesure qu'une affection éclairée tend à devenir le mobile principal de la conduite des père et mère envers leurs enfans. Surtout il abandonnera son rôle de professeur et d'éducateur, parce qu'au jugement de M. Spencer, il le remplit fort mal, et que la famille (plutôt, il est vrai, la famille de l'avenir que celle d'aujourd'hui) est, en cette matière, seule compétente. Plus et mieux aimés, les enfans, à leur tour, aimeront mieux et davantage; une reconnaissance plus vive, le souvenir ému d'une jeunesse qui n'aura pas grandi dans une autre atmosphère que celle du foyer domestique, les retiendront auprès de leurs parens jusqu'à la fin; on ne verra plus les dernières années de la vie s'éteindre tristement dans la solitude, et la piété filiale, plus caressante, paiera plus abondamment les vieillards des soins plus tendres qu'ils auront eux-mêmes prodigués à leurs enfans.

Assurément ces vues qui terminent l'ouvrage de M. Spencer ne sont pas toutes à l'abri de la critique; mais en général elles sont élevées et n'ont pas le caractère chimérique que revêtent si facilement les spéculations sur l'avenir. En fait d'organisation domestique, M. Spencer est loin d'être *radical*, il serait plutôt conservateur. Il faut d'ailleurs rendre cette justice à la doctrine de l'évolution: c'est que, dans ses applications à la science sociale, elle repousse comme illusoire toute tentative de transformation entière et soudaine; elle est la négation même, dans l'histoire de l'humanité, de ce que Fourier appelait les *écarts absolus*. Une amélioration insensible et très lente, trop lente peut-être, de ce qui a été et de ce qui est aujourd'hui, voilà tout ce qu'elle permet d'espérer. Et cette amélioration, redisons-le pour résumer d'un mot toutes nos critiques, elle a le double tort de la déclarer nécessaire en méconnaissant le libre arbitre, et de la rendre inexplicable en plaçant au sein des forces biologiques, sans conscience et sans moralité, le germe de tout le progrès humain.

L. Carrau.

DES

TARIFS DE CHEMINS DE FER

LA RÉFORME

I.

Dans une précédente étude (1), nous avons exposé les principes qui doivent présider à l'établissement des tarifs de chemins de fer et nous avons décrit le système adopté en France ; rappelons-le en quelques lignes. Les compagnies sont liées par un tarif *général* s'appliquant à toutes les marchandises voyageant sans conditions particulières, mais, en outre, elles consentent au commerce des tarifs *spéciaux* qui se soldent tous par une réduction de prix ; cette réduction n'est obtenue qu'en échange de certaines dérogations aux prescriptions du cahier des charges. Ce qui caractérise ce système, c'est son élasticité : il se prête aux mille combinaisons commerciales qui peuvent surgir ; il peut tenir compte des conditions diverses dépendant soit de la nature de la marchandise, soit du parcours qu'elle doit emprunter. Les compagnies ont l'initiative de ces tarifs spéciaux, et le gouvernement ne peut intervenir que par un droit de *veto* en refusant l'homologation du tarif préparé et proposé par la compagnie.

Ce système est, en ce moment, l'objet d'attaques très vives, et plusieurs notabilités parlementaires ont cru devoir se faire les

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

organes de ces réclamations. On prétend qu'il est un obstacle au développement de notre industrie, et comme il est la conséquence du contrat passé entre l'état et les compagnies, on arrive à cette conclusion qu'il faut racheter les concessions et mettre les chemins de fer entre les mains de l'état pour permettre l'application d'autres bases.

La *réforme* des tarifs préoccupe l'opinion publique, et une certaine école, très en faveur aujourd'hui, a pris pour devise un *large* abaissement des prix de transport.

Ce courant d'idées s'explique par les conditions nouvelles dans lesquelles se trouve l'industrie et par les transformations qu'elle a dû subir depuis quelques années.

Avant la création des chemins de fer, les transports à bon marché étaient rares et étaient l'apanage de quelques contrées privilégiées desservies par les rivières navigables ou par les canaux de navigation; mais ces moyens économiques ne pouvaient s'étendre beaucoup et se ramifier dans tout le pays. Dès lors l'industrie était localisée; on s'installait près des lieux où l'on trouvait les matières premières, on fabriquait tant bien que mal et on n'approvisionnait qu'une région restreinte autour de son usine. La caractéristique de cette époque, c'est le défaut de concurrence. La France était entourée d'une barrière artificielle qui s'appelait prohibition et qui est devenue ensuite protection; mais il y avait dans le pays d'autres barrières bien plus puissantes, des barrières naturelles, par suite de l'impossibilité de déplacer les matières premières ou les produits. On était inféodé à sa région : la Guyenne à Bordeaux, la Gascogne à Toulouse, la Provence à Marseille, et dans chaque région existait un centre d'approvisionnement dont on était forcément tributaire. La création des chemins de fer a bouleversé ces conditions; leur réseau, dont les mailles se retrécissent de jour en jour, a pénétré partout. Par suite de l'abaissement des prix de transport, on fait venir de loin les matières premières et on expédie au loin les produits fabriqués. Une usine peut s'établir à peu près partout, et les esprits les plus justes ne peuvent se défendre quelquefois d'un certain étonnement en voyant s'élever et prospérer une industrie loin de toutes les matières premières, loin des lieux de consommation.

De là une concurrence très active, très ardente; on se voit disputer le marché dont on était le maître jusqu'alors, et il faut par conséquent s'ingénier pour réduire ses prix de revient afin de pouvoir se défendre dans la lutte; il faut aller chercher des consommateurs plus éloignés pour diminuer ses frais généraux. Les prix de transport jouent donc aujourd'hui un rôle capital dans l'industrie, et

l'histoire des réclamations du commerce présente une singularité très remarquable : on demande bien des réductions de prix pour soi-même, mais on se plaint surtout des réductions accordées aux concurrens.

L'influence des prix de transport est si grande que certains économistes (si on peut leur donner ce nom) ont été jusqu'à déclarer que la fixation de ces prix doit être considérée comme un droit *régalien*. On les assimile aux droits de douane, et dans les discusions qui ont lieu en ce moment à la chambre des députés, presque tous les orateurs ont prétendu que les tarifs des douanes seraient illusoires, si on ne les sanctionnait pas par la réglementation des tarifs de chemins de fer. Ce qui est bizarre, c'est qu'on ne parle jamais que des chemins de fer, et pourtant tous les autres moyens de transport devraient être également mis en cause, surtout les voies navigables; mais, comme les transports sur canaux ou sur routes sont entre les mains de l'industrie libre, l'état n'a pas de moyen d'intervention auprès d'eux.

Il est dans la vie des nations, comme dans celle des hommes, certains momens où une sorte de fièvre vient obscurcir la notion du vrai et du faux : nous sommes dans une de ces périodes pour tout ce qui touche aux questions économiques, et le courant est tellement violent que les meilleurs esprits hésitent à y faire obstacle : plutôt que de l'affronter, on préfère louvoyer; la lutte contre les compagnies de chemins de fer a pris depuis quelque temps un caractère tout particulier d'acharnement; et ce qui est le plus frappant dans la situation actuelle, c'est que pas une voix n'ose soutenir les vrais principes et défendre ce bouc émissaire, chargé des accusations les plus iniques et souvent les plus absurdes (1).

Considérer la fixation des tarifs comme un droit régalien, donner à l'état, à la communauté, le droit de régler les prix de transport, est certes une des formes les plus curieuses et les plus nouvelles du communisme; car il ne faut pas s'y tromper : les chemins de fer ne peuvent rester isolés dans cette réglementation à outrance, et tous les transports, par eau aussi bien que sur routes, devront passer à leur tour sur ce lit de Procruste.

On serait tenté de croire que nous nous battons contre des moulins et que nous prêtons à nos adversaires des doctrines absurdes pour nous donner à peu de frais le mérite de les réfuter. Nous affirmons qu'il n'en est rien; nous avons entendu émettre ces idées par

(1) Faisons exception en faveur d'un ingénieur distingué, M. Emile Level, qui dans deux brochures, *les Chemins de fer devant le parlement*, a pris énergiquement la défense de l'industrie privée.

des hommes considérables, et si on lit attentivement quelques-uns des discours prononcés dans le parlement, on verra que, si l'on n'ose encore soutenir tout à fait cette thèse, il suffirait de quelques paroles d'encouragement pour en obtenir l'aveu.

Laissons de côté ces exagérations et venons-en à des théories moins absolues, mais non moins dangereuses.

II.

Dans l'organisation actuelle des chemins de fer, les tarifs spéciaux jouent un rôle prépondérant; ils représentent environ 80 pour 100 du tonnage et 70 pour 100 des recettes; le reproche qu'on leur fait le plus fréquemment, c'est l'arbitraire avec lequel ils sont consentis par les compagnies. Il est inadmissible, dit-on, que, sans autre règle que leur bon plaisir, les compagnies puissent favoriser telle branche d'industrie ou telle région. Nous n'avons pas besoin d'affirmer de nouveau que ce bon plaisir n'existe pas, et que l'étude des tarifs spéciaux est régie par des règles parfaitement fixes, nous croyons l'avoir suffisamment démontré; mais cette vérité est méconnue, et on demande formellement que les tarifs spéciaux soient supprimés, que les compagnies adoptent une taxe unique, kilométrique, que la même marchandise paie la même somme pour faire le même nombre de kilomètres, quelle que soit la région où elle se meut. Il est à peine nécessaire de faire remarquer que cette égalité est chimérique : après que vous l'aurez décrétée pour les transports en chemin de fer, vous n'en aurez pas moins des régions desservies par les voies navigables ou par le cabotage, régions dans lesquelles les transports seront plus économiques. Néanmoins, pour les esprits superficiels, nous convenons que ce système est séduisant; il est appliqué aux chemins de fer de l'état belge; il est appliqué aux chemins de l'Alsace-Lorraine, et le chancelier de l'empire allemand cherche à l'introduire dans l'exploitation des chemins de fer de l'Union allemande. Il est donc utile de connaître le fonctionnement de ce système : prenons pour exemple celui d'Alsace-Lorraine.

Le principe est l'uniformité de la taxe et la suppression de tous les tarifs spéciaux. La taxe kilométrique décroît à mesure que la distance augmente. Les expéditions sont divisées en un petit nombre de catégories.

Il y en a une première très générale, c'est celle des *expéditions partielles*, ne remplissant pas un wagon. Toute marchandise qui ne pèse pas 5,000 kilogrammes est taxée de la même manière, quelle qu'en soit la nature: 1,000 kilogrammes de soieries ou de chocolat

paient la même taxe que 1,000 kilogrammes d'engrais, de charbon de terre ou de pierre à bâtir. La taxe est de 0 fr. 17 par tonne et par kilomètre pour une distance de 100 kilomètres et de 0 fr. 13 pour une distance de 400 kilomètres.

Pour les marchandises voyageant par wagon complet, il y a deux catégories : les marchandises en général et certaines marchandises dénommées jouissant de tarifs réduits : appelons les premières marchandises hors classe et les secondes marchandises classées.

Pour les marchandises hors classe, il y a deux taxes suivant que le chargement est de 5 tonnes ou de 10 tonnes. Dans le second cas, la taxe est réduite d'un quart. Pour les chargemens de 5 tonnes, elle varie entre 0 fr. 11 1/2 et 0 fr. 09 suivant la distance. Pour les chargemens de 10 tonnes, elle varie entre 0 fr. 08 1/2 et 0 fr. 07.

Les marchandises classées sont dénommées au nombre de 247 et divisées en 3 classes. Expédiées par chargement de 5 tonnes, elles bénéficient de la taxe afférente aux marchandises hors classe expédiées par 10 tonnes. Expédiées par chargemens complets de 10 tonnes, elles paient des prix variant suivant la classe et la distance depuis 0 fr. 07 pour la première classe parcourant 100 kilomètres jusqu'à 0 fr. 03 1/2 pour la troisième classe parcourant 400 kilomètres.

Les expéditions partielles et les marchandises hors classe sont transportées en wagons fermés; les marchandises classées le sont en wagons découverts, les expéditeurs ayant la faculté de les couvrir avec des bâches à eux appartenant et que le chemin de fer rapatrie gratuitement. La compagnie ne charge et ne décharge que les expéditions partielles, toutes les autres sont chargées et déchargées par le commerce.

Il n'y a aucun tarif spécial en dehors de ces tarifs généraux.

Résumons en quelques lignes toute cette tarification pour mieux en faire saisir l'ensemble et indiquons à chaque article les taxes pour les parcours de 100 et de 400 kilomètres.

Expéditions partielles de 0 fr. 17 à 0 fr. 135.

Marchandises hors classe par wagon complet de 5 tonnes de 0 fr. 115 à 0 fr. 09;

Marchandises hors classe par wagon complet de 10 tonnes ou marchandises classées par wagon complet de 5 tonnes de 0 fr. 085 à 0 fr. 07;

Marchandises de première classe par wagon complet de 10 tonnes de 0 fr. 07 à 0 fr. 06;

Marchandises de deuxième classe par wagon complet de 10 tonnes de 0 fr. 06 à 0 fr. 045;

Marchandises de troisième classe par wagon complet de 10 tonnes de 0 fr. 05 à 0 fr. 035.

Cherchons à nous rendre compte des résultats produits par cette tarification. On peut se placer à deux points de vue, celui du transporteur et celui de l'expéditeur.

Le premier est volontiers laissé de côté aujourd'hui; il est cependant impossible de le négliger complètement : si le transport représente un service rendu, il faut que le transporteur trouve un certain profit dans son industrie. Au point de vue de l'exploitation, les résultats sont déplorables : le revenu net est tombé à 12 pour 100 de la recette brute, tandis qu'avant l'annexion il était de 45; c'est-à-dire que, pour 100 francs de recette brute, les dépenses sont aujourd'hui de 88 francs au lieu de 55 francs. Le bénéfice net ne représente plus que 1 et 1/4 pour 100 du capital d'acquisition du réseau dans cette contrée si riche, le plus beau fleuron de la couronne de la compagnie de l'Est.

C'est un véritable désastre.

Mais au moins le commerce y a-t-il gagné et doit-il se trouver satisfait du changement de régime? Les apôtres du système allemand font valoir en sa faveur trois considérations principales : sa simplicité, son équité absolue, la réduction des taxes. Entrons dans le détail à ces trois points de vue.

1° *Simplicité.* — Nous avons montré que, dans sa conception générale, la tarification française reposait sur des principes simples, mais on objecte que, le nombre des tarifs spéciaux étant très considérable, le commerce ne peut s'y reconnaître et trouver ceux dont il a besoin. Cette plainte n'est pas sérieuse et n'a jamais été faite par un commerçant véritable. Qu'un théoricien, qu'un économiste, qu'un homme d'état veuille posséder tous les tarifs et y démêler les conditions diverses de l'industrie, il y aura pour lui une difficulté grande, nous en convenons; il n'est donné qu'à un petit nombre de spécialistes de posséder cette question; mais qu'on veuille bien observer que cette science n'est autre que celle de l'industrie elle-même dans toute la France, et il est dès lors tout naturel qu'elle soit ardue et laborieuse.

Dans la pratique, les choses ne se passent pas ainsi. Pour chaque industriel, l'étude des tarifs est circonscrite à un petit nombre de matières et souvent à un certain rayon géographique. Qu'importe à un raffineur de sucre le tarif de la pierre à bâtir ou du ciment? Qu'importe à une verrerie le tarif du sucre ou du minerai de fer? L'industriel a besoin de connaître les prix de transport des quatre ou cinq matières premières qu'il emploie et ceux du produit qu'il fabrique. En une heure, il peut établir tous ces prix, et s'il survient quelque complication, il a un moyen bien simple de la lever, c'est de s'adresser à l'agent local de la compagnie, qui lui indique tout de

suite les tarifs dont il peut user et les prix qui en résultent; il est sûr de rencontrer le plus grand empressement pour l'éclairer, car si la compagnie a rédigé un tarif spécial, c'est qu'elle a le désir de l'appliquer. Il n'y a donc là aucune complication pratique; la difficulté n'est pas pour le commerce, elle est pour le personnel de la compagnie, mais je ne crois pas que cette difficulté attendrisse beaucoup le public, et par suite, il n'y a pas à s'y arrêter. Le livret Chaix, qui renferme la collection des tarifs, est un énorme volume, mais ce n'est qu'un dictionnaire. Pour l'industrie, la complication actuelle n'est donc qu'apparente et la simplification allemande n'a qu'un médiocre intérêt.

2° *Équité.* — Nous avons fait ressortir l'importance des frais de transport pour l'industrie telle qu'elle est constituée aujourd'hui, et il est bien certain que les compagnies en concédant un tarif réduit dans une direction et en le refusant dans une autre peuvent exercer une influence sérieuse sur le développement d'une usine. Le système allemand, la taxe unique, la suppression des tarifs spéciaux, fait disparaître ces causes d'inégalité de traitement; il semble donc plus équitable et il n'y a plus dès lors d'antagonisme entre les compagnies et l'industrie. Cet argument est spécieux, mais il ne résiste pas à un examen approfondi.

Il ne s'agit pas en effet de prendre un pays vierge, d'y créer et d'y répartir l'industrie de toutes pièces et pour cela d'établir une tarification calculée dans cette intention. Il y a une situation commerciale qui existe, bonne ou mauvaise, rationnelle ou non : prenons-la telle qu'elle est aujourd'hui. Quelle influence peut avoir la modification d'un tarif? Remarquons d'abord et avant tout que les tarifs actuels ne seront pas relevés; il est sans exemple qu'ils l'aient été, et, nous le répétons, nous faisons de la pratique et non de la théorie. Nous ne nous exposons pas à être désavoués en disant que les compagnies consentiraient à voir inscrire dans leurs cahiers de charges cette interdiction de relever les tarifs.

Considérons un centre industriel desservi par un chemin de fer. La seule modification que la compagnie fera subir à ses tarifs sera un abaissement. Mais cet abaissement ne pourra aggraver la situation du groupe, il ne pourra pas modifier d'une manière défavorable ses prix de revient, il ne pourra que réduire le prix de ses matières premières et étendre son marché de vente; il ne semble donc pas qu'il puisse y avoir lieu à réclamation : *mais*... ces réductions de taxes peuvent avoir pour résultat de favoriser un concurrent et surtout elles peuvent lui ouvrir ce marché que vous considérez comme votre apanage, comme votre patrimoine. De là les grandes colères, les anathèmes.

Par les barrières douanières, vous avez fermé la France, vous voudriez multiplier encore ces barrières dans l'intérieur du pays et rétablir les anciennes divisions territoriales des siècles précédens. On parle de l'oligarchie des chemins de fer, mais ne serait-ce pas plutôt l'oligarchie industrielle qui est en cause, oligarchie que les tarifs réduits viennent déranger dans sa tranquillité et son indolence? Du consommateur personne ne parle. Disons donc le mot : sous prétexte d'équité, la taxe unique n'est que la protection déguisée.

Si le concurrent est un étranger, la réduction de taxe est un crime de lèse-nation. Abordons franchement la difficulté et choisissons un exemple qui a eu le privilège de soulever dans le parlement un *tolle* général.

« La compagnie du Nord transporte à Paris pour le même prix, 7 fr. 40, la tonne de houille anglaise qui vient de Dunkerque (304 kilomètres), la tonne de houille belge qui vient de Quiévrain (262 kilomètres) et la tonne de houille indigène qui vient de Lens (210 kilomètres). Vous voyez qu'on donne environ 90 kilomètres d'avance à la houille anglaise et 52 kilomètres à la houille belge. »

Et des interruptions s'élèvent de tous côtés : — Mais ce n'est pas possible!.. Ce sont des tarifs antifrançais!..

Nous avions cru jusqu'à ce jour être assez bon patriote, et pourtant ces *énormités* ne nous choquent pas. Cela vient peut-être de ce que nous sommes désintéressé dans la question, peut-être aussi de ce que nous l'avons étudiée. Il est aisé de la faire comprendre.

Parlons d'abord des houilles belges. Quiévrain n'est qu'un point de passage, c'est le bureau de douane; ce qui est intéressant, c'est Mons, bassin houiller qui approvisionne Paris en concurrence avec les houilles françaises. Ces houilles viennent à Paris, soit par bateau, soit par chemin de fer; or, par bateau, il n'y a pas plus loin de Mons à Paris que de Lens à Paris et, par conséquent, en faisant payer le même prix, la compagnie du Nord n'a pas aggravé la situation des mines de Lens d'autant plus qu'aux 7 fr. 40, prélevés par le réseau français, il faut encore ajouter le prix de transport sur les rails belges. La compagnie du Nord ne devait pas s'attendre à ce qu'on lui reprochât ce tarif. Il faut donc rayer les malédictions relatives aux houilles belges (1).

(1) Nous ne voulons pas ennuyer le lecteur de rectifications de détail; nous ne faisons pas de polémique. Il nous est pourtant impossible de ne pas faire remarquer que les chiffres cités à la chambre sont inexacts. Le transport de Quiévrain à Paris est taxé 8 fr. 30 et non 7 fr. 40 (page 25 du livret Chaix.) Les houilles de Mons paient en outre 1 fr. 80 de la mine à Quiévrain. Le transport de Mons à Paris est donc de 10 fr. 10. Les prix de la batellerie sont de 6 fr. 50 à 7 fr. 50 de Mons à Paris, suivant la saison.

Passons aux houilles anglaises. Les charbons anglais à destination de Paris arrivent en France dans l'un des ports de la Manche compris entre Le Havre et Dunkerque : le grand courant est par Le Havre : les navires rompent charge au Havre ou à Rouen et transbordent leur chargement sur des chalands qui remontent la Seine. Ce procédé, étant le plus économique, est le régulateur de la valeur du transport. Si Dunkerque veut prendre sa part dans ce grand mouvement, il faut que le chemin de fer du Nord consente des tarifs extrêmement réduits de Dunkerque à Paris : c'est ce qu'il fait; mais la houillère de Lens n'a pas à s'en plaindre, car le tarif de 7 fr. 40, de Dunkerque à Paris n'a pas pour résultat d'introduire une tonne de houille anglaise de plus, il fait seulement passer par Dunkerque et les rails du Nord ce qui passerait par Le Havre et la Seine. Le grief contre les houilles anglaises n'est donc pas plus fondé que le grief contre les houilles belges.

Et il en est toujours ainsi quand on regarde de près.

Mais nous allons plus loin. Laissons de côté la concurrence de la Seine. Admettons pour un moment que les houilles anglaises ne puissent entrer que par Dunkerque. Pourquoi reprocherait-on à la compagnie du Nord de leur faciliter l'accès de notre territoire? En prélevant le même prix de Lens ou de Dunkerque, quel tort fait-elle au bassin français? Est-ce qu'elle augmente son prix de revient? Non, sans doute. Mais elle amène sur la place un concurrent nouveau et elle lui permet de vous disputer ce marché parisien qui vous tient à cœur, que vous considérez comme votre lige, taillable et corvéable à merci; elle trouble votre quiétude, elle vous oblige à lutter, à abaisser vos prix de vente; mais que demain tous les tarifs de transport de la houille anglaise soient relevés de 2 francs, nous vous verrons immédiatement relever de la même somme vos prix sur le marché de Paris. Il serait peut-être opportun de consulter aussi l'industrie parisienne et de savoir si elle considère cette concurrence comme regrettable. Le ministre des travaux publics est singulièrement imprudent en étudiant les moyens de porter à 3 mètres le tirant d'eau de la Seine entre Rouen et Paris. Le jour où cette amélioration sera accomplie, le transbordement de Rouen sera supprimé, vous aurez des navires allant sans rompre charge de Cardiff à Paris, et le prix de revient sera réduit de plus de 2 francs pour les houilles anglaises. Gardez-vous de voter les fonds pour ce travail que la vallée de la Seine réclame cependant avec tant d'instance.

Répétons-le une dernière fois : la taxe unique est un instrument de protection et, sous une apparence d'équité, il n'y a pas de système plus inique.

3° *Réduction des taxes.* — Mais au moins ce système a-t-il l'avantage de donner lieu à des taxes plus faibles, car c'est là ce qui touche le plus le commerce et c'est le prétexte qu'on met en avant pour réformer l'organisation actuelle.

Si nous examinons la tarification des chemins de fer d'Alsace-Lorraine et si nous la comparons avec la tarification des chemins de fer de l'Est, nous arrivons à un résultat tout à fait inattendu. Les tarifs sont plus élevés en Alsace qu'en France. Le caractère de cette étude ne nous permet pas de faire une comparaison minutieuse, mais on peut se former un jugement en prenant les deux points extrêmes de la tarification. Les expéditions partielles à 100 kilomètres coûtent en Alsace-Lorraine 0 fr. 17 par tonne et par kilomètre, et les produits de troisième classe, transportés à 400 kilomètres, sont taxés 0 fr. 03 1/2. Si nous prenons le tarif du cahier des charges pour les chemins de fer de l'Est, nous trouvons que la première classe est taxée 0 fr. 16 et la quatrième 0 fr. 04. Or nous avons expliqué que le tarif du cahier des charges est un maximum au-dessous duquel les compagnies se tiennent toujours, et si on faisait intervenir dans le calcul les tarifs spéciaux, les écarts deviendraient très grands.

Le commerce alsacien n'a donc pas à se louer du changement de système ; cette conséquence était, du reste, facile à prévoir. Si on ne veut pas entrer dans le détail des parcours spéciaux et des marchandises spéciales, si on reste dans les généralités, on est amené à maintenir des tarifs élevés, parce que le moindre abaissement a des conséquences trop graves. Avec le système français, ces conséquences sont limitées : le jour où la compagnie consent une réduction de tarif pour des minerais de fer allant de Bourges à Montluçon, elle sait où elle va ; elle connaît approximativement le tonnage auquel s'appliquera la réduction. Mais si cette réduction s'étend à toute une classe de marchandises, sur n'importe quel parcours, elle craint d'être débordée et elle n'abaisse pas son tarif.

Ces hésitations se sont révélées dans les chemins d'Alsace eux-mêmes. Immédiatement après l'annexion, on avait établi des tarifs extrêmement bas ; c'était un don de joyeux avènement, mais cela ne pouvait durer, et, à deux reprises différentes, on a déjà relevé les tarifs ; l'augmentation totale a été de 30 à 40 pour 100.

On a encore introduit une autre modification dans le système primitivement adopté en 1871. Il n'y avait dans le principe que deux catégories : les marchandises hors classe et une classe unique de marchandises classées. Aujourd'hui, il y a trois classes de marchandises classées. On se rapproche ainsi peu à peu du système français. Remarquons, en effet, qu'un tarif spécial se préoccupe de

deux choses : la nature de la marchandise et son parcours. Or, en Alsace, il n'y a pas à tenir compte du parcours, puisque le réseau est très court et n'a guère qu'une seule direction magistrale, Mulhouse à Metz : il ne reste donc que la nature de la marchandise. Pour peu qu'on continue à suivre la même marche et qu'on crée de nouvelles classes, on arrivera à un système ressemblant singulièrement à celui de nos compagnies.

L'expérience faite en Alsace n'a donc pas réussi, et pourtant il est difficile de trouver des conditions plus favorables pour l'essayer. Le réseau est restreint, il est homogène, il ne communique avec les chemins de fer étrangers que par un petit nombre de points; la densité de la population y est à peu près uniforme, et le trafic y est très développé; en outre, il n'y pas d'actionnaires pour se plaindre de la maigreur des dividendes, et on n'est même gêné par aucune représentation locale. Certes, si l'expérience avait réussi, nous aurions le droit de la récuser et de contester son application à un des réseaux français, où les distances sont plus que doubles et qui traversent les régions les plus variées comme population, comme climat et comme industrie.

III.

Puisque le système de la taxe unique ne donne pas satisfaction aux réclamations de l'industrie, il faut chercher ailleurs le moyen de donner les abaissemens de tarifs. Mais il serait bien nécessaire d'abord de se rendre un compte exact de ces réclamations.

Nous avons déjà expliqué que l'expéditeur, en déplaçant sa marchandise, se proposait un certain bénéfice et que le prix du transport est prélevé sur ce bénéfice. Il est donc clair que cet expéditeur désire payer son transport le moins cher possible : cela est évident; mais ce n'est pas ainsi que la question doit être posée. Ce qu'il faut voir, c'est si la marge des bénéfices procurés par le transport est assez large pour permettre de supporter le tarif. Le commerce est arrivé aujourd'hui à un certain état d'équilibre : certaines marchandises se déplacent, et, par suite, pour celles-là la taxe n'est pas trop lourde; on ne voit donc pas la nécessité de dégrèvement; mais il en est d'autres qui sont immobilisées aujourd'hui ou tout au moins qui ne peuvent pas dépasser un certain rayon : c'est de celles-là qu'il faut se préoccuper; c'est pour elles qu'il faut créer de nouveaux tarifs très réduits. Alléger les prix de transport du trafic actuel, c'est prendre dans la bourse de la communauté pour subventionner le commerce : tel ne peut être le but;

mais créer de nouveaux transports, c'est créer à la fois des bénéfices pour le commerce et pour l'industrie. Un exemple nous fera comprendre. Les cotrets de sapin sont très employés par la boulangerie parisienne, qui est un débouché important pour ce produit. Considérons trois centres de production, les sapinières de la Sologne, celles du Limousin, celles des Landes, et prenons pour centres de ces exploitations La Motte-Beuvron, Limoges et Morcenx; les distances de Paris sont 157 kilomètres, 400 kilomètres et 795 kilomètres. Si on applique les tarifs généraux, on trouvera pour prix des transports 15 fr. 30, 39 fr. 50 et 58 fr. 40. Mais les compagnies ont consenti à cette marchandise des tarifs spéciaux et appliquent les prix de 9 francs pour la Sologne, 16 francs pour le Limousin, 22 fr. 50 pour les Landes, soit des prix kilométriques de 0 fr. 057, 0 fr. 04 et 0 fr. 028. Si on veut abaisser les tarifs des cotrets, sur lesquels faudra-t-il opérer? L'expérience prouve qu'il se fait beaucoup d'expéditions de la Sologne, très peu du Limousin, pas du tout des Landes. Si on prenait pour base le prix de revient du transport, il est clair que les compagnies auraient plus d'avantage à réduire un tarif de 0 fr. 06 qu'un tarif de 0 fr. 03 ; mais les cotrets de Sologne peuvent supporter le prix de 9 francs et arriver dans de bonnes conditions sur le marché parisien; réduire leur tarif, c'est donc faire un cadeau purement gracieux aux exploitans des sapinières; leurs expéditions n'augmenteront pas d'une tonne. Au contraire, si on réduit à 18 francs le tarif des cotrets des Landes, on peut espérer les faire entrer dans la consommation parisienne; le prix kilométrique ne sera plus que de 0 fr. 02 1/4 ; c'est une limite tout à fait extrême, mais cependant, si on peut créer ainsi un courant nouveau, tout le monde y gagnera : le commerce des Landes, le chemin de fer et la boulangerie de Paris. Il est même possible que les conditions de la culture permettent aux sapinières des Landes de supporter un tarif de 18 francs, tandis qu'un tarif de 16 francs sera prohibitif pour celles du Limousin; c'est une question à étudier et à débattre; mais cet exemple montre bien que l'intérêt du chemin de fer n'est pas en opposition avec l'intérêt général, bien au contraire, et il montre surtout que, dans l'abaissement des tarifs, il faut se préoccuper non pas des moyennes, mais des espèces, et on ne peut arriver à ce résultat que par le système français des tarifs spéciaux.

Quand on veut comparer les conditions des transports dans les divers pays, on opère par moyenne, on divise la recette brute par le tonnage total et on a la taxe moyenne. C'est ainsi qu'on peut dire que la taxe moyenne en France est de 0 fr. 06, tandis qu'elle est supérieure dans les autres pays voisins, sauf la Belgique. Prendre

ainsi une moyenne est bien pour juger une situation, mais quand on arrive à la tarification, ce procedé mène à l'absurde. Une brochure allemande, qui a fait un certain bruit, a paru l'année dernière: son but est de préconiser le système alsacien et d'en demander l'application à tout l'empire allemand; on y fait ressortir tous les avantages de la taxe unique, et nous y trouvons notamment cette phrase caractéristique : « Il est clairement démontré qu'un tarif unitaire établi d'après la moyenne des taxes des tarifs des chemins de fer ne produirait en général pas de changement sensible dans les prix de transport. Dans quelques cas, l'expéditeur aurait à payer un peu plus, et dans d'autres cas, un peu moins. » Mais ce n'est pas le même expéditeur!.. Le maître de forges ne se sert que de tarifs très réduits, combustible, minerai, castine, fonte, fer. L'agriculteur ne se sert que de tarifs très réduits, engrais, chaux, céréales. La soierie, au contraire, ne se sert que de tarifs élevés. Comment ferez-vous une moyenne? Qu'importe que la tonne de chocolat, qui vaut 4,000 francs, ou la tonne de soieries, qui en vaut peut-être 50,000, paient quelques centimes de plus ou de moins? Mais ce qui importe, c'est que les engrais puissent parcourir 700 kilomètres pour 21 francs, soit à raison de 0 fr. 03 par tonne et par kilomètre; ce qui importe, c'est que les fers du bassin de l'Aveyron puissent soutenir concurrence avec les fers anglais jusqu'en Bretagne en parcourant plus de 1,000 kilomètres pour 31 francs; ce qui importe, c'est que les chaux de la Mayenne aillent fertiliser le sol granitique jusqu'au fond de la péninsule armoricaine à raison de 0 fr. 02 1/2 par tonne et par kilomètre. Voilà ce qui doit préoccuper l'économiste, l'homme d'état, et il ne pourra jamais arriver à ce résultat que par la spécialisation des tarifs.

C'est grâce aux tarifs spéciaux que nos chemins de fer ont pu soutenir nos ports du Nord contre la concurrence d'Anvers. On est si ignorant de la géographie en France qu'on trouve très étonnant que notre région industrielle de l'Est ne fasse pas venir ses cotons par le Havre; tout ce qui est hors de notre territoire nous est inconnu. Mais Anvers est un marché bien autrement important que le Havre, et par suite les matières premières y sont à plus bas prix. En outre, Anvers est beaucoup plus rapproché que le Havre de nos usines de l'Est; la différence en faveur d'Anvers est de 240 kilomètres pour Nancy, de 150 kilomètres pour Belfort, de 170 kilomètres pour Mulhouse. Le Havre ne devrait donc pas nourrir l'espoir de servir d'approvisionnement pour les cotons que consomme l'industrie de l'Est. C'est grâce aux tarifs spéciaux que le Havre peut fournir une partie de ce trafic. Déjà la clause des stations non

dénommées est un obstacle sérieux à l'extension de ces tarifs spéciaux : que sera-ce lorsque nous aurons la taxe unique dont on nous menace?

Il faut le répéter encore, toutes ces erreurs n'ont qu'une cause : le point de départ est faux. Un transport est une partie intégrante de toute opération commerciale, il doit donc être régi par une seule et unique loi : l'offre et la demande; il a une *valeur* propre, et si le tarif ne représente pas cette valeur, il n'y a plus de base. Une même marchandise a des valeurs différentes suivant les points de la France : le kilogramme de beurre vaut 2 francs en Bretagne, 4 francs en Provence, 5 francs à Paris; il en est de même d'un transport, et vouloir imposer une taxe unique, c'est renouveler les erreurs funestes du *maximum*.

Espérons qu'on ne persévérera pas dans cet ordre d'idées et qu'on reviendra aux vrais principes. Nous croyons que l'organisation actuelle est excellente : un tarif général s'appliquant à tous les cas et des tarifs spéciaux discutés entre le transporteur et l'expéditeur pour les cas particuliers. Que dans cette discussion il y ait des plaintes, il y ait des désaccords, il est impossible qu'il en soit autrement. Qu'il y ait même des fautes commises par les compagnies, cela n'est pas douteux, c'est le sort de toute institution humaine. Cependant, depuis bien des années, nous suivons la polémique qui est soulevée en matière de tarifs; toutes les fois que nous avons rencontré une objection, un reproche, nous l'avons étudié; nous avons toujours trouvé une bonne raison. Mais le propre de l'organisation actuelle, c'est précisément son élasticité, c'est la faculté qu'elle présente de corriger une anomalie, une erreur, une faute, sans compromettre l'ensemble du système. Nous croyons donc qu'il n'y a qu'à persévérer dans cette voie.

Remarquons en passant que, dans tout ce qui précède, nous n'avons fait aucune allusion au projet d'exploitation par l'état; cette question est toute différente, et nous n'avons pas voulu l'aborder. Une administration d'état peut adopter le même système de tarification que les compagnies; ce que nous avons cherché à prouver, c'est que tout autre est vicieux et conduirait à des conséquences fatales au public.

IV.

Est-ce à dire qu'il n'y a rien à faire? Ici, il faut s'entendre.

Si l'industrie des transports est une industrie véritable, si l'expéditeur doit payer intégralement le service rendu en laissant au transporteur un bénéfice raisonnable, si cette industrie doit appor-

ter, comme toutes les autres, son obole au budget, non, il n'y a rien à faire. L'état ne peut avoir le droit d'intervenir dans la tarification; aucun industriel ne peut consentir à laisser l'état fixer ses prix de vente, cela est évident. D'autre part, les prix perçus aujourd'hui ne sont pas excessifs. Plus faibles que dans tous les pays voisins, ces prix ne donnent pas une rémunération déraisonnable aux capitaux engagés. La compagnie du Nord donne 64 francs de dividende à ses actions, celle de Lyon donne 52 francs. Si l'on se reporte aux incertitudes que présentait l'avenir lors de la constitution de la société, ces revenus n'ont rien d'exagéré.

Mais si l'état, si la communauté veut subventionner le commerce en le dégrevant d'une partie de ses frais de transport, il n'en est plus de même. Nous croyons cette doctrine funeste, contraire à tous les principes économiques; ce mode de subvention nous paraît profondément regrettable; comme le dit une brochure récente, c'est entrer dans la voie tracée en 1848, elle nous conduit tout droit à fournir gratuitement à l'industrie ses instrumens de travail. C'est pourtant le seul moyen d'obtenir ce *large* abaissement des frais de transport qu'il est de mode de vanter aujourd'hui, et puisqu'il est impossible, *dit-on*, d'arrêter ce courant, il peut être utile de chercher comment on pourrait au moins l'endiguer.

Le public se figure que les chemins de fer coûtent très cher à l'état, et on reproche constamment aux compagnies la garantie d'intérêt qui leur est versée annuellement. Nous avons expliqué que cette garantie n'était qu'un prêt remboursable, hypothéqué, à gros intérêt, et que par suite il n'y avait là qu'un placement pur et simple fait par le trésor. Mais ce qu'on ignore, c'est qu'au contraire les chemins de fer sont une ressource et une ressource très importante pour l'impôt. Les recettes directes perçues par l'état sur le réseau français se sont élevées en 1878 à 158 millions et, en outre, les compagnies ont rendu à l'état des services gratuits ou insuffisamment payés qui s'élèvent à 72 millions. D'un trait de plume, il est facile de supprimer ces impôts qui grèvent les transports. Pour la grande vitesse, les impôts représentent plus de 20 pour 100 de la perception et ils sont très inégalement répartis. Il semble qu'avant de se lancer dans une opération aussi délicate que d'intervenir dans les relations commerciales, il serait sage de donner cette première et importante satisfaction au commerce.

Si elle est insuffisante, il n'est pas impossible de lui en donner une autre. Quand l'état construit des routes, il les livre gratuitement au public et même il se charge de leur entretien. On vient de supprimer les droits de navigation sur les rivières et canaux, on peut faire quelque chose d'analogue pour les chemins de fer.

dénommées est un obstacle sérieux à l'extension de ces tarifs spéciaux : que sera-ce lorsque nous aurons la taxe unique dont on nous menace?

Il faut le répéter encore, toutes ces erreurs n'ont qu'une cause : le point de départ est faux. Un transport est une partie intégrante de toute opération commerciale, il doit donc être régi par une seule et unique loi : l'offre et la demande ; il a une *valeur* propre, et si le tarif ne représente pas cette valeur, il n'y a plus de base. Une même marchandise a des valeurs différentes suivant les points de la France : le kilogramme de beurre vaut 2 francs en Bretagne, 4 francs en Provence, 5 francs à Paris ; il en est de même d'un transport, et vouloir imposer une taxe unique, c'est renouveler les erreurs funestes du *maximum*.

Espérons qu'on ne persévérera pas dans cet ordre d'idées et qu'on reviendra aux vrais principes. Nous croyons que l'organisation actuelle est excellente : un tarif général s'appliquant à tous les cas et des tarifs spéciaux discutés entre le transporteur et l'expéditeur pour les cas particuliers. Que dans cette discussion il y ait des plaintes, il y ait des désaccords, il est impossible qu'il en soit autrement. Qu'il y ait même des fautes commises par les compagnies, cela n'est pas douteux, c'est le sort de toute institution humaine. Cependant, depuis bien des années, nous suivons la polémique qui est soulevée en matière de tarifs; toutes les fois que nous avons rencontré une objection, un reproche, nous l'avons étudié; nous avons toujours trouvé une bonne raison. Mais le propre de l'organisation actuelle, c'est précisément son élasticité, c'est la faculté qu'elle présente de corriger une anomalie, une erreur, une faute, sans compromettre l'ensemble du système. Nous croyons donc qu'il n'y a qu'à persévérer dans cette voie.

Remarquons en passant que, dans tout ce qui précède, nous n'avons fait aucune allusion au projet d'exploitation par l'état; cette question est toute différente, et nous n'avons pas voulu l'aborder. Une administration d'état peut adopter le même système de tarification que les compagnies; ce que nous avons cherché à prouver, c'est que tout autre est vicieux et conduirait à des conséquences fatales au public.

IV.

Est-ce à dire qu'il n'y a rien à faire? Ici, il faut s'entendre.

Si l'industrie des transports est une industrie véritable, si l'expéditeur doit payer intégralement le service rendu en laissant au transporteur un bénéfice raisonnable, si cette industrie doit appor-

ter, comme toutes les autres, son obole au budget, non, il n'y a rien à faire. L'état ne peut avoir le droit d'intervenir dans la tarification; aucun industriel ne peut consentir à laisser l'état fixer ses prix de vente, cela est évident. D'autre part, les prix perçus aujourd'hui ne sont pas excessifs. Plus faibles que dans tous les pays voisins, ces prix ne donnent pas une rémunération déraisonnable aux capitaux engagés. La compagnie du Nord donne 64 francs de dividende à ses actions, celle de Lyon donne 52 francs. Si l'on se reporte aux incertitudes que présentait l'avenir lors de la constitution de la société, ces revenus n'ont rien d'exagéré.

Mais si l'état, si la communauté veut subventionner le commerce en le dégrevant d'une partie de ses frais de transport, il n'en est plus de même. Nous croyons cette doctrine funeste, contraire à tous les principes économiques; ce mode de subvention nous paraît profondément regrettable; comme le dit une brochure récente, c'est entrer dans la voie tracée en 1848, elle nous conduit tout droit à fournir gratuitement à l'industrie ses instrumens de travail. C'est pourtant le seul moyen d'obtenir ce *large* abaissement des frais de transport qu'il est de mode de vanter aujourd'hui, et puisqu'il est impossible, *dit-on,* d'arrêter ce courant, il peut être utile de chercher comment on pourrait au moins l'endiguer.

Le public se figure que les chemins de fer coûtent très cher à l'état, et on reproche constamment aux compagnies la garantie d'intérêt qui leur est versée annuellement. Nous avons expliqué que cette garantie n'était qu'un prêt remboursable, hypothéqué, à gros intérêt, et que par suite il n'y avait là qu'un placement pur et simple fait par le trésor. Mais ce qu'on ignore, c'est qu'au contraire les chemins de fer sont une ressource et une ressource très importante pour l'impôt. Les recettes directes perçues par l'état sur le réseau français se sont élevées en 1878 à 158 millions et, en outre, les compagnies ont rendu à l'état des services gratuits ou insuffisamment payés qui s'élèvent à 72 millions. D'un trait de plume, il est facile de supprimer ces impôts qui grèvent les transports. Pour la grande vitesse, les impôts représentent plus de 20 pour 100 de la perception et ils sont très inégalement répartis. Il semble qu'avant de se lancer dans une opération aussi délicate que d'intervenir dans les relations commerciales, il serait sage de donner cette première et importante satisfaction au commerce.

Si elle est insuffisante, il n'est pas impossible de lui en donner une autre. Quand l'état construit des routes, il les livre gratuitement au public et même il se charge de leur entretien. On vient de supprimer les droits de navigation sur les rivières et canaux, on peut faire quelque chose d'analogue pour les chemins de fer.

Nous avons expliqué que toute perception devait être divisée en deux parts : le péage et le transport, et que le péage représentait l'intérêt et l'amortissement du capital de premier établissement. L'état peut se charger de cette partie de la dépense : il fera ainsi moins pour les chemins de fer que pour les autres voies de communication, puisque les compagnies conserveront la charge de l'entretien. Le capital de premier établissement des six grandes compagnies est de 7 milliards 1/2 environ. En calculant l'intérêt et l'amortissement à 5.75 pour 100, ce serait donc une somme de 431 millions à verser annuellement pour mettre les chemins de fer sous le même régime que les routes et les canaux.

On voit donc qu'il serait facile, sans bouleverser les conditions économiques de l'industrie des transports, de faire bénéficier le commerce de réductions importantes. Si on supprime les impôts de 158 millions et le péage de 431 millions, on arrive à un total de 589 millions. Or la recette totale des six grandes compagnies a été, en 1878, de 874 millions. Les impôts représentent donc 18 pour 100 et le péage 49 pour 100 des recettes.

Jamais le commerce n'a rêvé une pareille fortune. Et qu'on remarque bien qu'il ne s'agit pas ici d'une utopie, mais bien d'une réalité très sérieuse. Le jour où expireront les concessions actuelles, les chemins de fer seront remis à l'état, dégrevés de toute charge de premier établissement. Si donc le gouvernement ne veut pas faire des chemins de fer un instrument d'impôt, une matière imposable, une source de revenu, il *devra* supprimer le péage, c'est-à-dire réduire les tarifs de moitié. En présence de cette certitude, est-ce bien le cas de racheter précipitamment les concessions et de faire payer au pays, à chers deniers, ce magnifique instrument qui doit lui revenir gratuitement dans quelques années?

A chaque jour suffit son œuvre. L'état a jusqu'à ce jour aggravé les prix de transports par des impôts successifs. Il vient d'entrer dans la voie des dégrèvemens en supprimant l'impôt de 5 pour 100 sur la petite vitesse ; si la situation économique du pays justifie un nouvel allègement, il lui est facile de le donner, doucement, sans secousse, d'abord par la suppression des impôts qui grèvent encore les transports de près de 20 pour 100, puis par l'allègement du péage qui représente la moitié des taxes. On restera ainsi dans le vrai, dans le juste, on n'exposera pas le pays à une crise qui peut prendre des proportions effrayantes.

C'est là la vraie réforme.

A. Brière.

LA
LETTRE DU PAPE
A
L'ARCHEVÊQUE DE COLOGNE

Le pape Léon XIII a écrit dernièrement à l'archevêque de Cologne une lettre qui a causé en Allemagne une vive sensation; cette lettre est tout un événement. Après de longues hésitations le souverain pontife vient de s'imposer un dur et pénible sacrifice pour rétablir en Prusse la paix religieuse. Dans la grande partie qui se jouait, depuis 1872, entre le Vatican et le prince de Bismarck, c'est le prince de Bismarck qui a gagné la première manche; il peut s'applaudir de son succès. Après avoir fait sentir à l'église catholique toute la vigueur de son poignet et la pesanteur de son bras, après avoir frappé de grands coups, qui pourtant ne semblaient pas décisifs, il en a attendu patiemment les effets. Il n'a pas attendu en vain, sa patience a été récompensée, sa clairvoyance n'a point été mise en défaut, ses prédictions se sont accomplies. Dès le 16 avril 1875, il avait dit à la chambre des députés de Prusse : « L'histoire nous montre des papes guerroyans et des papes débonnaires. J'ose espérer que nous verrons un jour sur le trône pontifical un homme pacifique, qui, renonçant à revendiquer la domination universelle pour l'élu du clergé italien, sera disposé à laisser chacun vivre à sa façon et avec lequel nous pourrons conclure un traité de paix. » Ce pape pacifique s'est rencontré; il vient de faire à M. de Bismarck une importante concession, qui rend un accord possible. Qu'obtiendra-t-il en retour? Selon toute apparence il ne le sait pas encore. Il a affaire à un homme qui dans les marchés qu'il conclut à l'habitude de donner peu pour recevoir beaucoup. Il n'en est pas

moins vrai que désormais la négociation est ouverte ; il est intéressant pour tout le monde de savoir ce qui en sortira et qui en sera le bon marchand.

L'une des fameuses lois de mai votées et promulguées en 1873 consacrait le principe de l'intervention du pouvoir civil dans la nomination des fonctionnaires de l'église. Elle portait que les chefs des diocèses seraient tenus de notifier aux gouverneurs ou présidens des provinces le nom des candidats aux cures vacantes, que les présidens auraient trente jours pour faire valoir leur droit de veto. Cette loi a été une source abondante, intarissable, d'aigres et violens conflits entre le gouvernement prussien et l'église catholique. Plutôt que de s'y soumettre, les évêques ont préféré des années durant laisser plusieurs centaines de cures sans curés. Ni les sommations impérieuses, ni l'énormité des amendes, ni la prison n'ont pu triompher de leur parti-pris. Ils étaient encouragés dans leur résistance obstinée par le chef de l'église ; dans son encyclique du 5 février 1875, le pape Pie IX les avait exhortés à mépriser des lois « qui bouleversaient de fond en comble la constitution divine de l'église, qui anéantissaient les privilèges sacrés des évêques, et qui semblaient faites pour des esclaves dont on force la volonté par la terreur et la violence. » Le pape Pie IX était un tribun mystique ; il jetait le gant à Dioclétien, il se refusait à toute transaction avec celui qu'il appelait l'Attila de Berlin. Il se souciait peu des colères que provoquaient ses refus, il ne s'alarmait point des conséquences de ses anathèmes ; il croyait fermement que le bien sort quelquefois de l'excès du mal. Le 1er août 1869, M. de Bismarck écrivait au prince Hohenlohe : « Le parti qui domine aujourd'hui à Rome ne craint point de troubler la paix politique et ecclésiastique de l'Europe ; son fanatisme lui persuade que les maux engendrés par les discordes civiles accroissent la considération de l'église, comme cela s'est vu en 1849, et la psychologie lui apprend que l'humanité souffrante recherche avec plus d'ardeur les secours spirituels qu'elle s'en passe plus aisément quand elle trouve sa satisfaction sur cette terre. »

Les papes se suivent et ne se ressemblent pas. Dès les premiers jours de son pontificat, le pape Léon XIII a prouvé combien il différait de son prédécesseur par l'humeur, le tour d'esprit, les principes de conduite, et combien il était disposé à apaiser par les mesures conciliantes d'une sage politique les tempêtes que le mysticisme avait déchaînées. Sa tâche était bien difficile. « Il suffit d'un fou, a dit un diplomate, pour jeter une pierre dans l'eau, et souvent ce n'est pas assez de cent hommes sages pour la repêcher. » Longtemps on a pu croire que les généreuses intentions du nouveau pontife seraient tenues en échec par le mauvais vouloir de la curie romaine. Personne peut-être n'est moins maître de ses actions qu'un pape infaillible. A Rome, comme le remarquait Rossi en 1845, « les opinions, ne descendent pas du haut vers le bas, mais

remontent du bas vers le haut; » dans aucun endroit du monde les subalternes ne sont plus enclins à faire la loi aux maîtres. Depuis les mystérieux entretiens que M. de Bismarck eut à Kissingen avec Mgr Masella, on a répété mainte fois que les négociations entre Rome et Berlin n'aboutiraient pas, que si le gouvernement prussien se flattait d'obtenir quelque concession du pape, il ne tarderait pas à se désabuser, que le pape ne céderait rien parce qu'il ne pouvait rien céder. Le comte Arnim écrivait il y a dix-huit mois que Léon XIII ne se sentait pas assez fort pour résister aux mines grises de son entourage. Il ajoutait : « Beaucoup de princes et de ministres échouent dans leurs desseins par la peur que leur inspirent les mines grises. Il en va tout autrement pour le chancelier de l'empire allemand, lequel n'a jamais considéré des visages réjouis comme un élément essentiel de son mobilier. » Il paraît certain que le pape Léon XIII est demeuré quelque temps en suspens, que de grands combats se sont livrés dans son cœur douloureusement partagé, qu'il a balancé à franchir le pas. Il a dû se dire plus d'une fois que dans ce grand procès il était le demandeur et le plaignant, qu'il avait des indemnités à réclamer, qu'il n'avait rien à offrir. Et cependant il a fini par prendre son parti; à la date du 24 février dernier, il a écrit à l'archevêque de Cologne une lettre livrée récemment à la publicité, qui contient cette phrase : « Dans l'intérêt du rétablissement de la paix, nous tolérerons que les noms des prêtres que les évêques choisissent pour les seconder dans l'exercice de leur saint ministère soient portés à la connaissance du gouvernement prussien avant l'institution canonique. » L'étonnement fut grand en Allemagne, lorsqu'on apprit que le pape consentait à se soumettre à l'une des lois de mai; ce fut pour les uns une grande cause de joie, pour les autres un douloureux sujet de scandale. Ce qu'en a dit M. de Bismarck, personne ne le sait, mais il est facile de deviner ce qu'il en a pensé.

Il ne faut pas trop s'étonner que Léon XIII se soit déterminé à faire au gouvernement prussien des ouvertures conciliantes et que ces ouvertures aient été reçues favorablement; de part et d'autre, on avait sujet de désirer la paix. Quelle qu'ait été la clairvoyance de M. de Bismarck, il est permis de croire qu'au début de la campagne, il s'était fait quelques illusions. Il avait pensé pouvoir s'appuyer sur le vieux-catholicisme, et le vieux-catholicisme s'est dérobé sous sa puissante main comme le plus fragile des roseaux. Il s'était flatté de rompre le faisceau des intérêts catholiques, de répandre le trouble et la désunion dans le sein de l'église; mais l'église est restée unie, et au tentateur qui, en retour de ses complaisances, lui promettait de changer les pierres en pains, elle a répondu fièrement : « Ceux qui croient ne se nourrissent point de pain seulement, mais de toute parole tombée des lèvres du saint-père. » M. de Bismarck n'est parvenu ni à détacher le clergé inférieur de ses chefs hiérarchiques, ni à persuader aux populations de

faire acte d'indépendance à l'égard de leurs conducteurs spirituels. Toutes les fois qu'un évêque a été déposé, les chapitres ont refusé énergiquement de tenir l'arrêt pour valide et de pourvoir à l'administration des diocèses, et il ne s'est pas trouvé une seule paroisse qui ait consenti à faire usage de la faculté qu'on lui octroyait de nommer elle-même ses pasteurs.

On peut croire également que la cour de Prusse ne voyait pas sans déplaisir, ni sans inquiétude, se prolonger indéfiniment une situation troublée et tendue, qui paraissait sans remède. Un souverain tel que le roi Guillaume prend difficilement son parti de se brouiller à jamais avec un tiers de ses sujets. Dans l'exaltation de sa colère, un catholique disait de lui : « C'est Henri VIII, moins Anne Boleyn. » Personne ne ressemble moins à Henri VIII que le roi Guillaume, et les patrons des lois de mai ont eu plus d'une fois à combattre ses royales sollicitudes et ses augustes scrupules. Après les attentats de Hœdel et de Nobiling, on éprouva le besoin de grouper pour la défense de l'ordre social toutes les forces conservatrices du royaume, et on s'alarma de voir les catholiques aigris, exaspérés, faire en mainte rencontre cause commune avec la révolution, conclure avec le socialisme des alliances électorales et des pactes de circonstance. On s'est aussi demandé si une politique qui abuse des mesures brutales et en fait un moyen ordinaire de gouvernement n'est pas une mauvaise école pour les peuples, s'il n'est pas fâcheux de les accoutumer à croire, sur la foi des exemples qu'on leur donne, qu'on peut remédier à toutes les situations incommodes par l'arbitraire et la violence. Enfin on n'a pas tardé à s'apercevoir que le *Culturkampf* réjouissait surtout les mécréans, les libres penseurs et les juifs, lesquels ne sont pas en bonne odeur à la cour de Prusse, et que les lois de mai ne causaient une satisfaction sans mélange « qu'à ces passions révolutionnaires qui englobent dans la même condamnation la sœur grise et le jésuite, le pasteur fidèle à son roi et le brouillon de sacristie, l'évêque tout appliqué à l'exercice pacifique de ses fonctions et le dévot intrigant qui se faufile dans les familles pour y semer la zizanie. »

On avait au Vatican encore plus qu'à Berlin d'excellentes raisons de soupirer après la conclusion d'un traité de paix. Sans doute, le berger pouvait se glorifier de la fidélité que lui avaient témoignée ses ouailles dans les douloureuses épreuves qu'on venait de traverser. On s'était bercé de l'espérance que cette inébranlable fidélité ferait impression sur le gouvernement prussien, qu'il reconnaîtrait la vanité de son entreprise, qu'il renoncerait à détruire ce que le ciel a uni, qu'il se relâcherait de ses avantages et de ses rigueurs; mais le gouvernement prussien ne s'est relâché sur rien, il a continué d'appliquer sans ménagement les lois que son parlement avait votées, il n'a donné aucune marque de repentir ni de résipiscence, et on a vu s'accroître d'année en année le nombre des cures sans curés et des paroisses catholiques

où il ne se disait plus que des messes d'occasion. N'était-il pas à craindre que dans ces paroisses, privées de l'enseignement comme du culte, à demi abandonnées et laissées en friche, les fidèles ne perdissent l'habitude et le besoin des pratiques religieuses? Il est bon de compter avec l'esprit du siècle, avec son indifférence en matière de dogmes, avec l'inévitable lassitude que produisent dans les cœurs les petites injustices. Tel homme que révoltent les grandes iniquités n'a pas une constance à l'épreuve des petites vexations journellement répétées. Il est bon de tenir compte des réflexions fâcheuses que peuvent faire des catholiques lésés dans leurs droits, quand ils habitent un pays mixte aux deux tiers réformé ou luthérien, et qu'ils voient l'église rivale accaparer les faveurs de l'état, prospérer, jouir d'un repos qui leur est refusé. A tort ou à raison, on affirme que nombre de catholiques prussiens ont passé au protestantisme dans ces dernières années. Apparemment, ils se seront dit tout bas ce que l'un d'eux disait tout haut : « Après tout, les protestans sont d'aussi braves gens que nous, et leur religion est décidément plus commode à pratiquer. »

D'ailleurs la guerre, quand elle se prolonge outre mesure, a l'inconvénient de tout remettre en question ; elle enfante de grands désordres, elle répand la confusion partout, elle tue la discipline. Pour faire tête à l'ennemi, l'église catholique n'avait pas seulement mobilisé toutes ses troupes, elle avait mis sur pied ses irréguliers, ses francs-tireurs, et ces irréguliers ont fini par donner de l'ombrage, par causer de graves soucis à ceux qui les employaient. Les soldats d'aventure sont une espèce difficile à gouverner. On ne pouvait soutenir la lutte sans recourir aux services de ces ecclésiastiques sans emploi, de ces abbés nomades ou ambulans qui, n'ayant pas charge d'âmes, ont l'humeur batailleuse, le goût de l'escrime et de l'invective. On avait lancé sur M. de Bismarck ceux qu'il appelait un jour les chapelains de combat, *die Hetzcaplăne*, gens habiles à pérorer dans les conventicules, à rédiger des libelles, à tourner avec art une philippique de journal. Dans beaucoup de paroisses prussiennes les chants d'église avaient cessé et l'orgue s'était tu ; en revanche on a entendu partout un grand bruit de plumes irritées, qui couraient fiévreusement sur le papier et parfois le déchiraient de part en part. Ces polémistes tonsurés, se sentant nécessaires et se grisant de leur importance, ont eu le tort de s'oublier ; ils ont eu le verbe haut, le geste insolent, ils se sont ingérés en toute chose, ils n'ont plus voulu recevoir de conseils, ils se sont mêlés de donner des ordres. Plus d'un prélat s'est affligé de se trouver aux prises avec leur arrogance et n'a courbé la tête qu'à regret sous leur incommode tyrannie. Un pontife aussi pénétré que l'est le pape Léon XIII du véritable esprit conservateur et des vraies traditions de l'église ne peut voir sans douleur la moindre atteinte portée à la hiérarchie ; il n'admet pas que celui qui est né pour obéir se mêle de commander, il éprouve le

besoin de remettre à leur place les choses et les hommes. Quand il s'est déterminé à négocier, il ne s'est inspiré que des intérêts les plus pressans de l'église, et il est hors de doute que les évêques allemands ont approuvé sa démarche; elle n'a consterné que les chapelains de combat, leurs encriers et leurs fleurets.

A vrai dire, les choses ne se sont pas passées comme le pape Léon XIII l'avait espéré. Les natures généreuses sont disposées à voir en beau leurs ennemis, et au surplus le Vatican est l'endroit du monde où les vérités désagréables pénètrent le plus difficilement. Quand elles réussissent à forcer la porte, elles ont peine à trouver leur chemin à travers les détours infinis de ce palais enchanté, où abondent les corridors et les chambellans. Tout semble prouver que, lorsqu'il commença à négocier avec le gouvernement prussien, le saint-père connaissait peu Berlin, qu'il se faisait une idée fort inexacte des résistances qu'il allait rencontrer, du véritable état des choses, du caractère des hommes, de leur âpreté dans la discussion de leurs intérêts. Il se flattait que la douceur, la finesse, l'entregent romain triompheraient de la rigidité berlinoise, que les barres de fer fondraient dans ses mains souples et chaudes, qu'il obtiendrait la révocation des lois de mai. Il s'est heurté contre un *Non possumus* qu'il n'avait pas prévu. « Vous nous demandez l'impossible, lui a-t-il été répondu; nous n'avons pas l'habitude de nous démentir, nous n'avons jamais dit notre *peccavi*. Commencez par reconnaître nos lois, nous verrons ensuite à les modifier ou à les adoucir dans l'application. » La lettre que lui adressa à la date du 10 juin 1878 le prince royal de Prusse, remplaçant provisoirement son père après l'attentat de Nobiling, aurait dû lui ouvrir les yeux. Dans cette lettre, que M. de Bismarck avait sûrement revue, l'héritier de la couronne témoignait un vif regret que sa sainteté ne se fît pas un devoir de recommander aux serviteurs de l'église avant toute chose l'obéissance aux autorités de leur pays. Il déclarait qu'aucun monarque prussien ne pouvait se prêter à modifier la constitution et les lois de la Prusse au gré de l'église catholique romaine, que l'indépendance de la monarchie serait en péril si elle souffrait que sa législation fût soumise au contrôle d'une puissance étrangère.

Ces déclarations ont été depuis lors répétées tant de fois et sous tant de formes diverses que Léon XIII a fini par comprendre. Son amour de la paix a prévalu sur ses répugnances, sur ses indignations, sur ses scrupules. Il a avalé l'amer calice, il a écrit sa lettre à l'archevêque de Cologne, il s'est déclaré prêt à tolérer que les évêques prussiens se soumissent à la loi du 11 mai 1873. Il a reconnu ainsi que les souverains et les républiques peuvent légiférer sur les matières religieuses sans recourir à la voie des concordats, que l'église consent quelquefois à reconnaître des lois promulguées *motu proprio* par le pouvoir civil, sans son aveu, sans son agrément, sans un accord préalable avec elle.

Ce consentement lui a coûté, cette concession lui a été cruelle; mais en la faisant il n'a pas dérogé aux traditions du pontificat romain. L'église catholique aurait depuis longtemps perdu l'ascendant qu'elle conserve encore, si sa doctrine n'était pas un idéalisme tempéré par la politique et par la connaissance des hommes. Dans ses encycliques, elle pose comme indubitables des principes absolus et farouches contre lesquels les portes de l'enfer ne sauraient prévaloir; dans la pratique, elle se prête aux transactions, aux accommodemens. Elle prononce des anathèmes contre la liberté de conscience et la liberté des cultes; mais elle estime que dans certaines circonstances il faut tolérer comme un moindre mal ces inventions impies et diaboliques, sans jamais les présenter comme un bien désirable. Elle condamne la liberté de la presse, elle en fait usage avec un art infini. Elle réprouve le divorce, mais elle multiplie les cas de nullité de manière à mettre à l'aise toutes les infortunes conjugales. Elle affirme en toute rencontre qu'il faut obéir à Dieu et non aux hommes; mais les hommes, surtout quand ils sont nés à Schönhausen et qu'ils possèdent à Varzin de vastes sapinières, parlent toujours clairement, leurs déclarations sont fort nettes. Dieu au contraire se plaît aux énigmes, et ses arrêts sont sujets à interprétation. Quand il voulut avertir saint Pierre, il se contenta de faire chanter un coq; sait-on toujours bien ce que veulent dire les coqs?

Quelles seront les conséquences probables de la lettre à l'archevêque de Cologne et du sacrifice que le souverain pontife vient de s'imposer? Le gouvernement prussien se hâtera-t-il de payer d'un généreux retour l'avance qui lui a été faite? On peut être assuré qu'il n'y a rien d'écrit: M. de Bismarck n'écrit jamais; en revanche, il est très friand de l'écriture des autres. Les journaux officieux de Berlin annoncent que le ministère s'est réuni pour aviser à la situation, qu'il a délibéré vaguement sur les adoucissemens qu'on pourrait apporter, le cas échéant, à la législation religieuse. Rien n'est encore décidé, rien n'est fait. Ce serait s'abuser étrangement que de prévoir la fin très prochaine du conflit. Si la paix est rétablie, ce sera une œuvre de longue haleine, et il faudra que tout le monde y mette beaucoup de bon vouloir. Le pape a consenti à ce que les évêques se conformassent à l'une des lois de mai, il n'a rien dit des autres, et il y en a beaucoup. Comme on sait, il y a eu trois pontes et trois couvées successives de lois de mai. Les rancunes du roi sont terribles, a dit le fabuliste, et surtout celles du roi lion. Trois années de suite, dans le beau mois où le rossignol chante, où les roses fleurissent, où les poètes allemands accordent leurs lyres ou leurs guitares, le gouvernement prussien s'est présenté devant son parlement les mains pleines de lois de rigueur et de colère, que la chambre des députés a votées avec un joyeux empressement, en se donnant le plaisir d'en aggraver quelques dispositions, tandis que la chambre des

seigneurs les acceptait de mauvaise grâce, par esprit d'obéissance, en faisant de nécessité vertu.

A la vérité, les lois promulguées en 1874 et en 1875 n'étaient que des lois de circonstance, destinées à dompter les résistances du clergé; il sera facile d'en obtenir l'abrogation. On a octroyé aux fidèles le droit d'élire eux-mêmes leurs pasteurs, on a pourvu à l'administration des sièges épiscopaux tombés en déshérence, on a décidé que toute subvention de l'état serait retirée à tout ecclésiastique qui ne ferait pas sa soumission. Une fois l'accord conclu, ces mesures seront sans objet et frappées de nullité. Quant à la loi sur la gestion des biens des paroisses, le clergé l'avait acceptée. Sur d'autres points on aura plus de peine à s'entendre. Dès 1872, pour punir la cour de Rome de n'avoir pas voulu recevoir le cardinal Hohenlohe en qualité d'ambassadeur de Prusse auprès du saint-siège, M. de Bismarck, dont les ripostes ne se font jamais attendre, avait fait décréter par le *Reichstag* la suppression de la compagnie de Jésus sur toute l'étendue du territoire de l'empire, la fermeture de ses établissemens et de ses maisons, l'expulsion des jésuites étrangers, l'internement des jésuites indigènes. On peut être certain que, quoi qu'il arrive, les jésuites ne seront pas rappelés. Trois ans plus tard, en réponse à l'encyclique du 5 février, le parlement prussien vota la dissolution dans l'espace de six mois de tous les ordres et de toutes les congrégations établies en Prusse; on n'a fait grâce qu'aux communautés vouées aux œuvres de charité, on a accordé aux communautés enseignantes un délai de quatre ans, que le gouvernement était libre de prolonger. Il est peu probable que cette loi soit rapportée, mais il ne sera pas difficile d'en tempérer l'application par des mesures de tolérance. En tout cas ce n'est pas là une de ces pierres d'achoppement qui rendent tous les accords impossibles. On a beau s'obstiner à confondre les droits et les intérêts des congrégations avec ceux de l'église, l'église elle-même a témoigné plus d'une fois qu'elle en savait faire la distinction.

La principale difficulté gît dans les vraies lois de mai, dans celles de 1873, qui sont au nombre de quatre, et surtout dans la quatrième. Du moment que les évêques reconnaissent au pouvoir civil le droit d'autoriser leurs choix pour les cures vacantes, il en coûtera peu au gouvernement de revenir sur la disposition qui soumettait à un examen d'état tous les candidats aux fonctions ecclésiastiques; on pourra abroger cet examen ou le réduire à une pure formalité. Mais que fera-t-on de ce redoutable tribunal pour les affaires d'église, composé de onze membres parmi lesquels six juges, cour d'appel destinée à protéger le bas clergé contre les peines disciplinaires que lui infligent ses supérieurs, destinée aussi à frapper d'amendes, d'emprisonnement, de destitution tout évêque accusé d'entreprendre sur l'autorité des lois ou dont les agissemens paraissent incompatibles avec l'ordre public? L'institution de ce tribunal

avait causé des inquiétudes, inspiré de vives répugnances aux protestans eux-mêmes; ils ont fini par l'accepter, parce qu'après tout ils n'ont jamais eu à se plaindre de lui. Mais si pacifique que soit un pape, le moyen qu'il se soumette aux décisions d'un juge laïque et hérétique dans des matières de discipline où souvent le dogme est intéressé? Le comte Arnim a raconté un entretien qu'il eut à ce sujet avec M. Thiers: — « Un tribunal d'état pour les affaires ecclésiastiques, lui disait son illustre interlocuteur, me paraît un attentat contre le bon sens. Vous y avez mis des juristes, malgré tout ce sera une cour prévôtale. » Il est aussi difficile à Léon XIII de reconnaître l'autorité de cette cour prévôtale qu'au gouvernement prussien de mettre à pied ses juges.

Et puis quel arrangement prendra-t-on à l'effet de pourvoir à la nomination aux évêchés vacans? La mort et le tribunal ecclésiastique ont bien travaillé; sur les douze sièges épiscopaux ou archiépiscopaux que comptait le royaume de Prusse, il n'y en a plus aujourd'hui que trois d'occupés, ceux de Culm, d'Ermeland et d'Hildesheim. Antérieurement aux lois de mai, les relations du gouvernement prussien et de l'église catholique avaient été réglées non par un concordat, mais par une bulle qu'après de longues et laborieuses négociations, Pie VII promulgua en 1821, et à laquelle le roi Frédéric-Guillaume III accorda sa sanction. Apparemment M. de Bismarck s'en tiendra aux dispositions de cette bulle, qui attribue aux chapitres l'élection des évêques et réserve au roi le droit absolu de *veto*. Il dira : « Présentez-nous vos candidats, nous raierons de votre liste ceux qui nous déplairont. » Si les chapitres et le pape souscrivaient à cette proposition, ils reconnaîtraient par là que les sièges dont le titulaire a été destitué sont devenus réellement vacans; partant ils admettraient la validité des arrêts rendus par le tribunal ecclésiastique et la compétence de la cour prévôtale. Comment se tirera t-on de ce pas difficile? L'archevêque de Cologne, à qui Léon XIII vient d'écrire, est un de ces prélats destitués; la sentence qui le frappait lui a été signifiée le 28 juin 1876. En le prenant pour confident de ses résolutions, le saint-père n'a-t-il pas témoigné hautement qu'il le considérait comme le véritable archevêque de Cologne? S'en dédira-t-il ou faut-il croire que le gouvernement consentira à réviser le procès et à casser la sentence? Le poète antique avait mille fois raison : « Troubler une cité est chose aisée même pour le faible, mais il est bien malaisé d'y remettre l'ordre, à moins qu'un dieu, prenant en main la barre du gouvernail, ne montre la voie à ceux qui dirigent l'état. »

Ce dieu de Pindare, seul capable de débrouiller les imbroglios les plus compliqués, ce n'est pas à Rome qu'il faut le chercher, c'est à Berlin; si emmêlé que soit l'écheveau, M. de Bismarck saura le dévider; il trouvera des expédiens et des biais pour tout arranger à la satisfaction générale, pourvu seulement qu'il le veuille, car rien ne lui est impossible. Mais le voudra-t-il? On peut affirmer hardiment que cela

dépend moins du pape que de M. Windthorst, et que M. de Bismarck attache moins de prix aux concessions auxquelles pourra se résoudre Léon XIII qu'aux complaisances dont le parti du centre catholique usera à son égard, principalement dans les questions d'impôts. « Qu'ils murmurent pourvu qu'ils paient ! » Tel est encore le mot de la situation.

Le nonce Roberti disait jadis : « Il faut s'enfariner de théologie et se faire un fonds de politique : *Bisogna infarinarsi di teologia e farsi un fondo di politica.* » M. de Bismarck, qui n'est pas nonce, n'a jamais éprouvé le besoin de s'enfariner de théologie, et jamais non plus il n'a eu besoin de se faire un fonds de politique ; en venant au monde à Schönhausen, il l'avait trouvé dans son berceau, il n'a eu que la peine de défaire le paquet. Il n'a porté dans la lutte contre l'église aucune passion dogmatique, il ne veut aucun mal au catholicisme, il n'est pas homme à s'échauffer pour ou contre une doctrine, il n'est théologien que par occasion et, comme on l'a dit, « pour le besoin de la cause ou plutôt de sa cause. » Il est un pur spécialiste, et sa spécialité est la politique ; il n'a jamais fait, il ne fera jamais durant toute sa vie que de la politique, et le premier article de son *Credo* politique est qu'il entend être et rester maître chez lui. Il n'est entré dans une voie de rigueur à l'égard du saint-siège et du clergé que le jour où il a vu apparaître dans la chambre des députés de Prusse comme dans le parlement impérial un parti d'opposition compact, formé de catholiques de toutes les provinces du royaume, disposé à pactiser avec ses ennemis, c'est-à-dire avec les particularistes, les Polonais et les guelfes, et ayant à sa tête un ancien ministre du roi de Hanovre, dont il disait que « l'huile de sa parole n'était pas de cette espèce qui adoucit les blessures, mais de celle qui attise les flammes, les flammes de la colère. » Le chancelier de l'empire n'a jamais considéré le *Culturkampf* que comme une mesure de représailles, ou, pour mieux dire, il s'en est servi pour briser une opposition qui le gênait et l'irritait. Les lois de mai n'excitaient pas son enthousiasme, elles n'ont été pour lui qu'un moyen. Le 6 mars 1872, il disait à la chambre des seigneurs : « Il en est des lois comme de la plupart des remèdes ; le plus souvent elles ne servent qu'à guérir une maladie par une autre maladie passagère et moins fâcheuse. »

Un journal catholique de Vienne, qui paraissait bien informé, s'est chargé de nous faire savoir que M. de Bismarck, dans les premiers mois de 1872, avait négocié secrètement avec le cardinal Antonelli et le pape Pie IX, qu'il les avait engagés à s'entremettre comme d'honnêtes courtiers pour seconder sa politique intérieure en déterminant le parti du centre à se désister de son opposition systématique. Il avait joint, selon son habitude, les menaces aux caresses, il avait insinué qu'en cas de refus, il se verrait forcé de faire régler ses relations avec l'église par son

parlement, et il ne répondait pas des suites. Les révélations du journal viennois ont été confirmées par le témoignage du comte Arnim, qui plus que tout autre diplomate, connaît le Vatican, ses corridors et leurs détours. M. de Bismarck ne doutait pas que le saint-père et son secrétaire d'état ne finissent par entendre raison; il était persuadé qu'il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints. Le pape Pie IX déclina obstinément les ouvertures du chancelier, il protesta qu'il ne s'occupait jamais de politique, qu'il ne s'ingérait pas dans les affaires intérieures des états, qu'il ne savait pas, qu'il ne voulait pas savoir ce qui se passait dans les conciliabules du parti du centre, qu'il n'avait pas de conseils à donner à M. Windthorst. M. de Bismarck envisagea cette réponse comme une défaite. Il ne peut admettre que celui qui a l'autorité s'abstienne d'en faire usage et qu'il y ait pour les chefs d'état ou d'église des curiosités défendues. Peut-être aussi avait-il de bonnes raisons de croire que le saint-siège avait la main dans les affaires de Prusse et que M. Windthorst entretenait une correspondance suivie avec Rome. Ses caresses avaient été mal reçues, il exécuta ses menaces. « Sa conduite ressembla à celle d'un père qui pendant de longues années a prêché à son fils l'obéissance à son précepteur et qui, découvrant tout à coup que l'influence de ce précepteur porte atteinte à son autorité paternelle, cherche désormais à reconquérir la tendresse de l'enfant par de fréquentes et vertes corrections, dans lesquelles il fait aussi leur part à tous les serviteurs de la maison (1). »

On peut dire que dans cette affaire M. de Bismarck a joué cartes sur table. Personne n'a pu s'abuser sur les vraies raisons qui déterminaient sa conduite; loin d'en faire mystère, il s'en est expliqué avec une audacieuse franchise. Quand le parti du centre se récriait sur les coups que portait au catholicisme une main meurtrière, quand M. Windthorst gémissait sur les plaies de l'église, quand, se souvenant d'Antoine, vengeur de César, il étalait et agitait sous les yeux du parlement une robe percée et tachée de sang, M. de Bismarck répondait : « Ne vous en prenez qu'à vous-mêmes; il ne tient qu'à vous que tout cela change, vous le savez aussi bien que moi. » Le 30 janvier 1872, à propos de la loi qui supprimait la division catholique dans le ministère des cultes, il s'écriait : « Je me suis toujours bien trouvé d'être l'ami de mes amis et je ne veux pas dire l'ennemi de mes ennemis, mais l'adversaire résolu de mes adversaires. Si vous voulez obtenir de moi des concessions, rappelez-vous la vieille fable du vent et du soleil disputant à qui dépouillera un voyageur de son manteau. Ce ne fut pas le vent qui gagna le pari; vous feriez mieux, messieurs, de faire un pacte avec le soleil. » Du reste, il n'avait garde d'engager à jamais l'avenir à

(1) *Der Nuntius kommt*, Essay von einem Dilettanten; Vienne, 1878.

l'exemple des politiques imprévoyans et courts d'esprit. Le 18 mars 1874, il répondait à M. Windthorst, qui avait exprimé l'espoir qu'on arriverait un jour à s'entendre: « Vous savez où je demeure, celui qui a besoin de moi saura me trouver : *Wer uns braucht weiss uns zu finden.* » M. Windthorst a fini par se rendre, il se l'est tenu pour dit; il s'est résolu, quoi qu'il lui en coûtât, à aller trouver M. de Bismarck, et à la suite de leur entretien, le parti du centre, qui jusqu'alors avait dit non à tout ce que M. de Bismarck proposait, a voté presque unanimement le tarif douanier. De ce jour il a été visible que le conflit religieux était en voie d'apaisement, et on a pu se flatter que M. de Bismarck découvrirait les termes d'un *modus vivendi* convenable et supportable.

Malheureusement ses exigences croissent avec ses succès; il tient peu de compte des services rendus, il ne s'occupe que des services qu'on peut lui rendre encore. Ses besoins d'argent sont infinis; on assure qu'il n'a pas renoncé à revendiquer le monopole du tabac, qui lui assurerait non-seulement la richesse, mais l'opulence. Les catholiques voteront-ils le monopole du tabac? Peut-être est-ce à ce prix seulement que les lois de mai seront révisées. En 1742, le grand Frédéric écrivait de Chrudim à son ministre d'état, le comte de Podewils : « Je me suis déterminé définitivement à la paix; mais je n'ai pas renoncé aux meilleures conditions d'avance. Il faut disputer son terrain et ne céder que ce qu'il est impossible de maintenir. C'est pourquoi il faut attendre la réponse de la cour de Vienne pour hausser ou baisser le ton, selon qu'il nous paraîtra convenable. » Dans ses négociations avec le saint-siège, M. de Bismarck haussera ou baissera le ton selon que M. Windthorst et le parti du centre montreront plus de souplesse, se donneront plus de peine pour se concilier ses bonnes grâces. Les journaux annoncent que le monopole du tabac sera demandé et discuté en automne, que la révision des lois de mai ne sera proposée au parlement prussien, s'il y a lieu, que dans la session d'hiver. Il est possible que cette nouvelle soit fausse, mais elle n'a rien d'invraisemblable; M. de Bismarck a dit depuis longtemps que donnant donnant est le premier et le dernier mot de la diplomatie. Quoi qu'il en soit, le succès qu'il vient de remporter, et dont la lettre du pape à l'archevêque de Cologne est un témoignage suffisant, prouve que, pour engager une lutte heureuse avec l'église, il faut être un pur politique, dégagé de tout parti-pris et de tout fanatisme. Les libres penseurs qui s'enfarinent de théologie ont plus de peine à s'en bien tirer. Ils jouent mal leur rôle, tôt ou tard leur masque le gêne, ils le laissent tomber; ce sont là de ces accidens qui compromettent l'autorité d'un homme d'état.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1880.

Il est assez d'usage, et ce n'est pas ce qu'il y a de plus édifiant pour le régime parlementaire, il est d'usage surtout depuis quelques années que les sessions soient des périodes agitées ou agitatrices, toujours considérées avec une certaine inquiétude, et que les vacances au contraire soient comme une détente favorable, comme une trêve bien venue pour le pays. En d'autres termes, quand les chambres arrivent, on commence à s'inquiéter, on s'attend à de l'imprévu; quand elles s'en vont, on commence à respirer. Cette session d'hiver, qui vient d'être interrompue il y a quelques jours, n'a point, malheureusement, dérogé à l'usage. Elle a été remplie pendant trois mois par toute sorte de discussions ou d'interpellations vaines, au milieu desquelles la seule question sérieuse, intéressante pour le pays, la question du régime commercial, a presque disparu; elle s'est ouverte sous l'influence d'une crise ministérielle à peine dénouée, elle a continué par des débats importuns sur l'amnistie, elle a fini par la discussion plus passionnée et plus irritante encore sur l'article 7. Cette session, elle n'aura pas différé pour le bruit inutile et les turbulences de parti de toutes les sessions qui se sont succédé depuis quelques années; mais cette fois, après les irritans débats, c'est le repos des vacances qui aura manqué. Le parlement, avant de se séparer, a tenu à laisser au gouvernement la désobligeante et cruelle mission de rompre la trêve, d'agiter le pays par une de ces mesures d'état dont il n'est jamais facile de calculer les suites, et ici, qu'on le remarque bien, tout est étrange. Dès le premier moment, on se trouve en présence d'une véritable anomalie, de la plus singulière interprétation du régime parlementaire.

Que s'est-il passé en effet? La chambre des députés, dans son indépendance, a voté une loi sur l'enseignement supérieur où M. le ministre de l'instruction publique a cru devoir introduire, par incidence, la pro-

scription morale d'un certain nombre de congrégations religieuses. Le sénat, reprenant à son tour la question, l'a examinée et discutée avec autant de maturité que d'éclat. Les opinions les plus diverses, républicaines et catholiques, libérales et conservatrices, se sont rencontrées pour sanctionner la plus grande partie de la loi, en éliminant simplement ce qui pouvait être considéré comme une violation de liberté, comme une atteinte au droit commun. Jusque-là tout est régulier, chacun est dans son rôle et dans sa liberté selon la constitution. A peine l'article 7 était-il rejeté cependant, la chambre des députés, sans plus de retard, à la veille de se séparer, se hâtait d'imposer par voie sommaire d'interpellation et d'ordre du jour au gouvernement l'obligation d'appliquer ce qu'on appelle les « lois existantes, » les « lois de l'état » sur les communautés religieuses dites non autorisées. En d'autres termes, le sénat, écartant par un sentiment de libérale prudence une mesure d'exception, avait refusé d'enlever à des congrégations le droit d'enseigner, — la chambre des députés lui a répondu aussitôt en affirmant l'intention d'enlever à ces congrégations le droit d'exister. Le sénat avait exercé certes sans impatience, avec une modération réfléchie, la plus simple de ses prérogatives; on lui déclarait, en mettant même quelque ironie dans les représailles, qu'on se passerait de lui, que puisqu'il refusait l'exclusion partielle, il subirait la dissolution complète des communautés. A n'en pas douter, c'est le sénat qui l'a voulu! Les républicains des comités directeurs du palais Bourbon en ont jugé ainsi dans leur sagesse supérieure; ils ont décidé qu'on ne pouvait pas même laisser au gouvernement et au pays la trêve des vacances, et le gouvernement, placé dans un visible embarras, sous une pression de parti, a dû s'exécuter. Voilà cependant comment on entend l'indépendance des pouvoirs, la pratique du régime parlementaire, le respect de la constitution qui est la loi souveraine de la république, qui a créé le sénat avec sa dignité, avec ses droits aussi bien que la chambre des députés! Voilà comment, à l'origine d'un acte qui eût toujours été délicat et difficile, qui n'eût assurément rien perdu à être mûri et médité, à être accompli dans tous les cas avec le concours de tous les pouvoirs, on a trouvé le moyen de mettre une sorte de violation des plus simples convenances constitutionnelles! L'ordre du jour de 1845 qu'on a rappelé ne répondait à aucune manifestation récente de la chambre des pairs, il laissait au gouvernement la liberté et le temps; il restait en tout un acte régulier. L'ordre du jour du 16 mars dernier, voté au lendemain de l'échec de l'article 7, n'a été que l'acte d'impatience d'une majorité pressée de prendre une revanche et d'imposer ses volontés. Voilà la différence!

Eh bien! le gouvernement s'est exécuté. Les mesures qui lui étaient demandées, on les a maintenant; elles viennent de paraître officiellement, précédées d'un rapport de M. le garde des sceaux et de M. le mi-

nistre de l'intérieur, escortées de toute une série de lois et de décrets « existans, » depuis l'édit royal de 1762 jusqu'à un décret impérial de 1852, depuis la loi de 1790 jusqu'à la loi de 1828. Ces mesures, en définitive, elles se résument dans deux décrets distincts, dont l'un a particulièrement trait aux jésuites : on laisse à la compagnie de Jésus un délai de trois mois pour se dissoudre, et ce délai sera prolongé jusqu'au 31 août, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année scolaire pour les maisons d'enseignement. Le second décret moins laconique, moins absolu, plus compliqué et sans doute d'une exécution infiniment plus difficile, regarde les autres congrégations « non autorisées. » Celles-ci ne disparaissent pas par mesure d'état. Elles ont trois mois pour communiquer leurs statuts aux pouvoirs publics et pour demander la « reconnaissance légale » sans laquelle elles ne peuvent exister. La demande d'autorisation devra contenir particulièrement la désignation des supérieurs, l'indication du lieu de résidence, la justification que cette résidence restera fixée en France. Les statuts devront avoir reçu l'approbation des évêques des diocèses et contenir la clause que la communauté reste soumise, dans les choses spirituelles, à la juridiction de l'ordinaire. A défaut de la demande d'autorisation régulièrement formée dans le délai de trois mois, toute congrégation « encourra l'application des lois en vigueur. » Ainsi la compagnie de Jésus définitivement frappée dans son existence collective et les autres congrégations soumises à une série de formalités pour arriver à l'existence légale, c'est là le résumé des décrets d'hier.

Que ces mesures, telles qu'elles sont, doivent provoquer des contestations ardentes, susciter peut-être de dangereux conflits et dans tous les cas rencontrer d'innombrables difficultés, on n'en peut certes douter. Il ne faut cependant rien exagérer, il faut laisser aux choses leur vrai caractère. Il est bien clair qu'en tout cela, quelle que soit la gravité de ces résolutions et de ces actes, il y a une intention modératrice. Il est clair qu'en subissant une nécessité, ce qu'il a considéré comme une nécessité, le gouvernement a voulu se borner à ce qu'il ne croyait pas pouvoir éviter, qu'il s'est proposé de circonscrire cette triste campagne, qu'il a entendu se défendre de tout ce qui ressemblerait à des proscriptions de personnes et à des violences inutiles. Il a cru, comme on dit, faire la part du feu par cette distinction entre les jésuites, définitivement frappés dans leur caractère corporatif, et les autres communautés, à qui il laisse la ressource d'une demande d'autorisation. Il n'a pas voulu, comme l'esprit de secte le lui demandait, porter sur la tribune les dépouilles des congrégations : c'est un rôle qu'il n'a pas accepté. Oui, sans doute, le gouvernement a fait ce qu'il a pu pour se tirer d'une situation compromise le moins mal possible. Il s'est efforcé de ne pas dépasser une certaine limite, et, nous n'en doutons pas, M. le président du conseil particulièrement, en allant jusqu'à cette limite, a cru

se donner le droit et la force de résister à des exigences nouvelles; en consentant à couvrir de son nom, de son autorité de chef de cabinet les décrets d'hier, il n'a rien négligé, nous en sommes sûrs, pour préciser le sens et la portée des dernières mesures, pour expliquer partout où cela était nécessaire, qu'il ne s'agissait nullement, dans l'intention du gouvernement français, d'une persécution religieuse, d'une guerre contre l'église, contre les catholiques. Le chef du cabinet ne s'en cache pas, il l'a dit tout haut dans les assemblées, il le dit partout où sa parole peut être utilement entendue, il ne se prêterait pas à une telle guerre; il la désavoue, et si la situation est arrivée à ce point où les décrets du 29 mars ont paru être une nécessité, ce n'est pas de son aveu. Tout cela, nous l'admettons assurément, il faut en tenir compte; la faute de cette situation troublée qui nous est faite n'est ni à M. le président du conseil, ni à M. le président de la république, ni au sénat. La faute en est d'abord à M. le ministre de l'instruction publique, qui, le premier, avec son article 7, a allumé tant de passions irritées et irritantes auxquelles on croit devoir donner aujourd'hui comme satisfaction ces nouveaux décrets. La faute est à ceux qui, par un ordre du jour de colère et de représaille contre le sénat, ont placé le chef du ministère dans des conditions au moins assez embarrassantes. La faute est à tous ces républicains plus ou moins sectaires qui ne craignent pas d'entraîner la république et le gouvernement dans des entreprises où tout est mal venu, mal engagé et disproportionné, où l'on agite tout un pays sans raison suffisante, pour un résultat médiocre, où l'on soulève plus de questions qu'on n'en peut résoudre.

C'est là en effet, à part même toute considération de droit et d'équité, le double inconvénient de ces mesures qui prennent forcément le caractère d'un acte d'exception et de circonstance. On met tout en émoi ou en doute et on ne résout rien. En fin de compte, de quoi s'agit-il? Où est ce grand péril dont on parle si souvent et contre lequel on se croit obligé de s'armer au plus vite? C'est un fait connu, divulgué par toutes les statistiques : il y a en France quelque 7,000, peut-être 8,000 religieux appartenant à des congrégations dites non autorisées, et dans ce nombre il y a tout au plus 1,500 jésuites dispersés sur le territoire de la France, occupés à l'enseignement, à la prédication, au ministère ecclésiastique. 7,000 religieux de toute robe, 1,500 jésuites, c'est là tout! Est-ce sérieusement qu'on vient parler de se mettre en garde et en défense contre l'invasion menaçante? Parce qu'il y a quelques milliers de religieux, les uns à l'esprit dominateur peut-être, les autres simples de cœur et inoffensifs, est-ce une raison de pousser le cri de guerre? L'indépendance civile, la société de la révolution française, la suprématie de l'état, la république, tout serait en péril! « Hommes de peu de foi! » disait il y a quelques jours M. Jules Simon, et il avait mille fois raison. Heureusement cette société de la révolution française

est plus grande et plus solide qu'on ne la représente ; elle n'est pas à la merci de l'existence de quelques maisons religieuses, elle est assez forte pour supporter toutes les libertés régulières.

Encore si l'on était désarmé contre les membres des congrégations ! mais, en vérité, est-ce qu'on n'a pas contre eux toutes les lois possibles de droit commun, lois civiles, lois de l'enseignement, lois de police, lois fiscales, etc. ? Où est la nécessité de recourir à des mesures d'exception, d'aller chercher des lois enfouies dans l'arsenal des répressions de tous les régimes ? On ne s'aperçoit pas ici qu'on résout la question par la question, et les derniers décrets ne tranchent rien. Les libéraux disent, et ils ont raison de dire à tous ces juristes républicains, héritiers empressés des traditions de l'empire : Vos « lois existantes » n'existent plus que de nom, elles ont été emportées dans le torrent des choses, dans le mouvement du progrès universel ; elles ont été remplacées par le droit commun, qui est la sauvegarde et le frein de tout le monde ! — A cela les décrets répondent en visant les « lois existantes, » en menaçant de l'application des « lois en vigueur. » Et après ? Que fera-t-on si les congrégations ne demandent pas l'autorisation qu'on prétend leur imposer ? Comment atteindra-t-on des hommes qui n'ont entre eux qu'un lien religieux, qui ne réclament pas les bénéfices particuliers de la vie collective, qui n'auront commis aucun acte contraire aux lois ? C'est là toujours le point délicat. On a cru se prémunir contre un danger, et on a suscité un autre danger bien plus grave, celui d'une politique d'inquisition, d'arbitraire, conduisant à d'inévitables violences. M. le président du conseil ne l'entend pas ainsi, et la modération de son esprit reste la dernière garantie d'une situation plus que jamais difficile. Qu'il n'hésite pas à opposer sa fermeté à ce mouvement malheureux dans lequel on cherche à l'envelopper. Il ne peut mieux servir la république, qui, pour sa durée et pour son honneur, n'est point certes intéressée à être confondue avec des systèmes de persécution et de violence.

Ce n'est pas seulement en France au surplus que la politique est incertaine et troublée. L'incertitude est pour le moment, depuis des années et probablement pour des années, le mal de l'Europe. On dirait que, dans cette étrange carrière où les nations sont engagées aujourd'hui, il y a au bout de tout un grand inconnu qu'on ne réussit pas à déchiffrer. A défaut de faits précis et positifs, il y a des relations mal réglées et mal garanties, des froissemens, des discordances, des antagonismes mal déguisés, une confusion assez générale, où les moindres incidens peuvent prendre de l'importance, où toutes les combinaisons semblent possibles par cette unique raison que rien n'est impossible.

Est-ce qu'on n'entend pas parler chaque matin de quelque évolution extraordinaire de diplomatie, de nouveaux déplacemens d'alliances, d'événemens plus ou moins imminens ? Est-ce qu'on en a jamais fini

avec les commentaires des politiques spéculatifs sur le pacte de Vienne, sur les conséquences du refus d'extradition d'Hartmann, sur les sourdes inimitiés ou les rapprochemens de l'Allemagne et de la Russie, sur les desseins de M. de Bismarck, sur l'Orient et sur l'Occident? C'est la fatalité de ces situations indécises où il y a le sentiment persistant que rien n'est assuré. Heureusement tous les bruits ne sont pas des vérités, les faits vont moins vite que les imaginations, et avant que les prédictions menaçantes se réalisent, il y a place pour la réflexion. Les gouvernemens ont le temps d'y regarder à deux fois avant de se jeter dans des aventures nouvelles ou de donner le signal de complications dont ils ne seraient bientôt plus maîtres. Parce que le cabinet français n'a pas cru pouvoir livrer un sujet russe et parce qu'à la suite de ce refus le prince Orlof a été « appelé » à Saint-Pétersbourg, ce n'est point un motif pour voir le commencement d'un orage dans ce qui n'est qu'un nuage passager, dans un mouvement d'humeur qui ne peut tenir devant la loyauté manifeste de la France. Parce que M. de Bismarck est un prépotent jaloux de sa puissance, ce n'est pas une raison pour lui attribuer toute sorte de conceptions démesurées, tantôt l'intention d'une guerre colossale et prochaine contre la Russie, tantôt l'idée d'ériger une haute police européenne sous la forme d'un pacte international contre les propagandes révolutionnaires et socialistes. Parce que l'Allemagne et l'Autriche se sont alliées avec éclat, il n'y a point de quoi voir dès ce moment dans une telle alliance le préliminaire de quelque vaste plan dont l'objet se dérobe provisoirement au regard, dont les suites inconnues et incalculables ne tarderaient pas à se dérouler. Qu'on remarque bien d'ailleurs que, dans toutes ces combinaisons dont on nourrit la curiosité ou la crédulité publique, s'il y a quelque chose de spécieux, il y a le plus souvent des contradictions singulières, de frappantes impossibilités. En réalité, tout ce qui se passe aujourd'hui n'a qu'une signification évidente, c'est que l'Europe est plus que jamais malade d'incertitude, et l'incertitude universelle entretient les craintes, les défiances, surtout le besoin de supposer, de conjecturer, qui est encore une forme de la maladie. Ce qu'il y a de clair aussi, c'est que les gouvernemens avisés n'ont rien de mieux à faire que de garder leur sang-froid et de montrer quelque prudence, sans se désintéresser assurément des affaires du monde, sans se hâter d'un autre côté de rechercher un rôle que les événemens ne leur refuseraient pas si les circonstances devaient changer.

Il est toujours difficile sans doute de préciser la nature de l'action permise à un pays comme la France, pour qui la réserve est la première des lois dans cette confusion de l'Europe. Au fond notre diplomatie a des règles toutes tracées. Elle n'a que des devoirs de tact, de bonne attitude, de dignité tranquille, d'observation attentive, de participation stricte aux obligations régulières de la communauté européenne. La

France n'est directement engagée dans aucune de ces questions qui s'agitent à la surface du continent, qui peuvent incontestablement susciter des conflits; elle est cependant intéressée à tout. Si elle est destinée à être dans des circonstances données une alliée utile en servant ses propres intérêts, c'est ce que les événemens seuls décideront. Jusque-là elle n'a rien à dire, elle n'a qu'à rester une puissance neutre, vigilante, désirant la paix pour elle-même, la conseillant aux autres et gardant à travers tout le sentiment de son importance parmi les peuples. Il ne sert à rien de parler sans cesse de l'isolement de la France au milieu du mouvement européen d'aujourd'hui. Ce n'est pas la question. Le seul isolement dangereux pour la France serait celui où elle se placerait par ses agitations intérieures, par des déchaînemens révolutionnaires qui discréditeraient son nom, ruineraient son crédit et épuiseraient ses forces. Elle n'a rien à craindre d'un isolement naturel où elle peut se conduire de façon à refuser tout prétexte aux malveillans et à offrir toute garantie aux indépendances menacées, aux droits et aux intérêts légitimes. Nul ne peut dire ce qui se passera d'ici à dix ans, tout le monde peut dire que l'état présent de l'Europe n'a rien de définitif et de fixe. L'essentiel est que la France sache rester patiemment ce qu'elle doit être, qu'elle évite de gaspiller ses forces, son influence dans des agitations stériles ou dans des combinaisons artificielles. Sa politique extérieure pour le moment est une affaire de mesure et de prévoyance, et aujourd'hui plus que jamais la première condition de l'efficacité de cette politique est la paix, la sécurité à l'intérieur. Voilà ce qu'oublient ceux qui se plaisent à allumer des guerres intestines en présence d'une situation européenne qui peut n'être pas condamnée à des crises tout à fait prochaines, qui reste néanmoins toujours précaire.

L'Angleterre, quant à elle, est tout entière aujourd'hui au renouvellement de sa chambre des communes. C'est l'occupation que lord Beaconsfield lui a donnée pour les vacances de Pâques en prononçant il y a quelques jours la dissolution du parlement. C'était à la fois prévu et imprévu. Le parlement qui vient d'être dissous datait de 1874, et il a eu certes pendant ces six années une existence sérieusement remplie par les plus graves affaires extérieures. Avant un an il devait arriver à la fin légale de ses pouvoirs, et il est rare qu'en Angleterre un parlement aille jusqu'au bout de son mandat. Il a même fallu un concours de circonstances presque extraordinaires pour expliquer cette longévité d'un parlement et la durée d'un cabinet qui, après être venu au monde avec la dernière chambre des communes, a vécu assez pour se présenter de nouveau devant le pays dans des élections à peine anticipées d'un an. Par elle-même la dissolution n'avait donc rien précisément d'inattendu. Ce qui a été imprévu, c'est le moment choisi par le ministère et la manière dont la grande mesure a été notifiée aux chambres, à l'Angleterre tout entière. Lord Beaconsfield a beau faire, il ne peut

chasser le naturel ; dans ses résolutions, qu'elles touchent aux affaires intérieures ou à la diplomatie, il y a toujours la mise en scène, le coup de théâtre. Jusqu'à la dernière heure, le secret de la dissolution avait été strictement gardé, si bien gardé qu'on commençait à croire à un ajournement. Au moment où l'on ne s'y attendait plus, à la veille des vacances de Pâques, il a brusquement démasqué sa stratégie, et par une lettre au duc de Marlborough, lord-lieutenant d'Irlande, il a engagé la campagne électorale, prévenant ainsi ses adversaires dans la lutte.

Du premier coup il a porté la guerre au camp ennemi, il a traduit pour ainsi dire l'opposition devant l'opinion en l'attaquant dans ses points vulnérables, dans ses affinités avec les séparatistes irlandais, les *home rulers*, et dans sa politique extérieure. Sur le premier point, il n'a pas craint de dire : « Il y a des hommes qui contestent la nécessité de conserver le caractère impérial de ce royaume. Ayant tenté, sans y réussir, d'affaiblir les colonies par leur politique de décomposition, ils pensent peut-être aujourd'hui trouver dans un démembrement du Royaume-Uni un procédé qui non-seulement accomplirait, mais précipiterait leurs desseins. » Sur le second point, il a mis en cause le système de « non-intervention » des libéraux, préconisant pour l'Angleterre la politique d'ascendant, et il a même dit le mot « de suprématie, » faisant de la Grande-Bretagne l'arbitre de la paix européenne. Ainsi lord Beaconsfield, choisissant habilement son terrain, s'est étudié à concentrer le combat sur ces deux points, l'intégrité du Royaume-Uni et l'ascendant extérieur de l'Angleterre. Le coup était soudain, il a été si vivement porté que l'opposition en est restée d'abord quelque peu abasourdie, et même après quelques jours, M. Gladstone n'en était pas encore revenu. Dans un discours qu'il a prononcé à Édimbourg, il a exprimé, non sans quelque naïveté, toute sa surprise de voir le gouvernement changer de rôle et prendre une offensive réservée d'habitude jusqu'ici à l'opposition. Lord Beaconsfield a changé tout cela sans craindre de déconcerter ses adversaires !

La lutte n'a pas tardé à se rétablir cependant ; elle est aujourd'hui dans tout son feu, et tandis que le cabinet va au scrutin avec son armée de conservateurs passionnément ralliés à son drapeau, les libéraux de leur côté sont entrés en campagne, conduits par lord Hartington, par M. Bright, surtout par M. Gladstone, qui, malgré son âge, se multiplie, portant partout une éloquence aussi enflammée qu'inépuisable. L'opposition a même trouvé un auxiliaire dans lord Derby, qui a décidément rompu avec le parti tory et avec le ministère auquel il a appartenu. L'ancien chef du *Foreign Office* sous le ministère Gladstone, lord Granville, dans un discours qu'il a prononcé à Hanley, s'est fait un devoir de défendre ou de justifier la politique d'effacement si vivement reprochée au parti libéral par lord Beaconsfield. D'autres ont repoussé les hardies accusations du chef du cabinet, du vieux *leader* conservateur. Ce que sera le

résultat du scrutin, à qui restera le succès ou quelle sera la mesure de la victoire du gouvernement, s'il y a victoire pour le gouvernement, on le saura bientôt, puisque les élections commencent aujourd'hui. A vrai dire, les libéraux, malgré leur activité et leurs ressources, ont beaucoup à faire pour ressaisir l'ascendant et reconquérir le pouvoir par un mouvement d'opinion. Ils ont contre eux un certain instinct populaire qu'ils ont mis en défiance par des semblans d'alliance avec les séparatistes irlandais, ces *home rulers*, dont ils ont paru rechercher ou accepter l'appui dans quelques élections; ils ont contre eux, jusqu'à un certain point, le sentiment national, qui ne leur a pas encore complètement pardonné les mécomptes d'une politique extérieure trop effacée. Ils ont aussi contre eux la légion des cabaretiers, et comme on dit, des marchands de bière, gens influens qu'ils ont froissés par certaines mesures fiscales et que l'autre jour M. Bright essayait vainement de ramener. Ils ont enfin un désavantage, c'est que, même s'ils obtenaient un succès assez sérieux, ils n'auraient qu'une majorité disparate pour exercer le pouvoir, tandis que le ministère, même s'il venait à perdre quelques voix, aurait encore une majorité compacte, unie, disciplinée.

N'importe, la lutte n'est pas moins vivement engagée, et si le ministère a plus d'un avantage sur les libéraux, il a bien, lui aussi, ses côtés faibles. Il ne s'est nullement popularisé par ses réformes intérieures; il n'a pas précisément brillé dans les affaires de finances, dans ses budgets, qui sont loin d'égaler les budgets de M. Gladstone, et même dans ce qui fait sa force, sa popularité réelle, dans sa politique extérieure, il n'est pas sans avoir ses points vulnérables. Assurément, par quelques-uns de ses actes, par sa diplomatie un peu aventureuse, mais après tout suffisamment heureuse, lord Beaconsfield a remué la fibre britannique; il a su assurer à son pays des satisfactions d'orgueil par sa vigoureuse rentrée dans les affaires européennes, et jusque-là, malgré ce qu'il a pu y avoir de décevant dans quelques-uns des feux d'artifice de sa politique, il est à peu près sûr d'avoir pour lui le sentiment national. L'opinion anglaise ne le suivrait peut-être pas jusqu'au bout si, comme on le dit, il avait la fantaisie de profiter d'une victoire électorale pour prendre un rôle dans le concert austro-allemand, si dans l'ancienne alliance à trois imaginée par M. de Bismarck, il voulait remplacer l'empereur de Russie par « l'impératrice des Indes. » Ici commenceraient sans doute les difficultés, et lord Hartington, meilleur tacticien que M. Gladstone, a su habilement saisir le point délicat, en s'efforçant de représenter la politique du parti libéral comme rajeunie, et de montrer le danger de toutes ces fantaisies d'intervention du ministère. Il a signalé tout ce qu'il pouvait y avoir de compromettant dans une adhésion mal calculée à « une de ces alliances exclusives et spéciales. » Lord Hartington a même ajouté quelques mots plus significatifs en disant : « Je crois que, s'il était question de faire adhérer l'An-

gleterre à une alliance plus ou moins hostile à la France, le peuple anglais protesterait. Toute désireuse que soit l'Angleterre de maintenir la paix de l'Europe, elle ne voudrait pas un instant songer à une alliance indiquant méfiance ou hostilité contre la grande république française. » Rien de mieux, et on doit certes savoir gré au chef du parti libéral anglais des dispositions sympathiques qu'il a témoignées pour la France.

Ce qu'il y a en tout cela de visible et de caractéristique, c'est que par une sorte de force des choses, les élections finissent par se faire presque exclusivement sur la question de politique extérieure, et par une conséquence toute naturelle, les élections anglaises deviennent une affaire européenne. Elles prennent une importance sensible dans l'ensemble de la situation du continent. De toutes parts, en effet, à Vienne comme à Berlin, à Rome comme à Saint-Pétersbourg, on suit avec une attention particulière ce mouvement, comme s'il devait avoir une influence décisive sur la marche des choses. A Vienne et à Berlin, on fait des vœux pour le succès de lord Beaconsfield, et c'est tout simple, puisqu'au congrès de Berlin lord Beaconsfield a été un des plus énergiques promoteurs d'une politique qui a conduit à l'alliance austro-allemande. La Russie, sans avoir de grandes illusions, verrait incontestablement avec satisfaction la défaite du ministère anglais. A Rome, il paraît y avoir un sentiment indéfinissable, comme un désir secret de l'insuccès du cabinet tory. La France reste la nation la plus désintéressée dans ses jugemens. Par ses instincts, elle inclinerait peut-être plus volontiers vers les libéraux, quoiqu'elle ait gardé de leur règne un assez triste souvenir; d'un autre côté, elle voit sans ombrage s'exercer cette influence britannique que lord Beaconsfield a si fièrement relevée. Au fond, dans tous ces sentimens divers qu'excitent les élections anglaises, il y a sans doute beaucoup de mirage. On s'exagère un peu les conséquences de ce scrutin qui va s'ouvrir. La situation n'est plus ce qu'elle était il y a quelques années. Il est certain que le parti libéral, arrivât-il aujourd'hui au pouvoir, n'abandonnerait plus quelques-uns des résultats obtenus par le cabinet tory, et le langage de lord Hartington laisse assez voir qu'il a profité d'une expérience dont il a souffert dans son autorité. Lord Beaconsfield, de son côté, s'il a la victoire, comme c'est vraisemblable, n'a sûrement pas l'intention qu'on lui suppose d'entrer dans l'alliance austro-allemande. Il a prononcé un grand mot en disant que « la paix dépend de la présence, pour ne pas dire de l'ascendant de l'Angleterre dans les conseils de l'Europe. » Pratiquement, l'Angleterre ne pourrait, sans déroger à toutes ses traditions, sans se lier au delà de tous ses intérêts, s'engager dans une de ces « alliances exclusives et spéciales » dont parlait lord Hartington. Il y a une limite que lord Beaconsfield ne franchira pas, et la victoire que peut lui donner le scrutin ne change pas essentiellement la situation pour l'Angleterre non plus que pour l'Europe.

C'est un peu le courant du jour, excepté en France, où l'on se donne d'autres soucis, c'est le courant du moment de s'occuper des grandes affaires de diplomatie, de l'état de l'Europe, et pendant douze ou quinze séances, le parlement italien vient d'être tout entier à une discussion trop prolongée sur la politique extérieure, sur le rôle de l'Italie, sur les procédés diplomatiques du gouvernement. Pendant près de quinze jours, toutes les opinions se sont produites en pleine liberté, non sans une certaine mesure dont les Italiens ont le secret. Le procès de la politique ministérielle a été habilement instruit par les plus éminens orateurs de la droite, M. Minghetti, M. Visconti-Venosta, M. Bonghi. D'un autre côté, le procès de la droite, des modérés qui ont longtemps gouverné l'Italie, a été instruit sous forme rétrospective par la gauche, par M. Crispi, par le président du conseil lui-même, M. Cairoli, par le ministre de l'intérieur, M. Depretis. A travers tout, à part les récriminations rétrospectives qui ont été vertement relevées par les anciens ministres, qui ne répondent plus d'ailleurs à rien, que reproche-t-on au gouvernement d'aujourd'hui, à la politique du ministère et de la gauche tout entière qui est depuis cinq ans au pouvoir par ses divers représentans? On lui reproche d'avoir reçu une bonne et sûre situation diplomatique il y a quelques années et d'avoir laissé dépérir cette situation, de n'avoir pas su maintenir l'influence italienne dans les affaires d'Orient, en Égypte, d'avoir compromis les rapports avec l'Autriche en laissant se développer les agitations de l'*Italia irredenta*, d'avoir préparé l'isolement où l'Italie se trouve aujourd'hui. Toutes ces accusations ne sont certes pas dépourvues de vérité, et quand elles sont soutenues avec l'habileté mesurée que sait y mettre M. Visconti-Venosta, elles ne manquent pas de produire un certain effet. Le président du conseil, M. Cairoli, ne s'est pas défendu sur toutes les questions avec un égal succès. Il y a cependant un point où, par la loyauté de son langage. il a désarmé les défiances. M. Cairoli a été aussi net que résolu dans ses déclarations contre les agitateurs de l'*Italia irredenta*, au sujet des rapports d'amitié qu'il entend maintenir avec l'Autriche. Cette longue discussion a fini par un bill de confiance accordé au ministère.

Au fond, tout cela veut dire que l'Italie éprouve un certain malaise, que les événemens de ces dernières années n'ont pas répondu à ses vœux; tous les partis à peu près sont mécontens. La droite n'est pas naturellement satisfaite de la gauche. La gauche récrimine contre la droite. M. Crispi n'est content ni de la droite, ni de la gauche. Il n'est peut-être content que de lui-même. M. Crispi a dit avec une certaine candeur qu'il avait manqué à l'Italie un homme de génie, qui, après sa merveilleuse résurrection politique, ait su l'organiser. M. Crispi n'est vraiment pas difficile. Il lui faut un homme de génie, et le génie ne se rencontre pas tous les jours, même quand M. Crispi est au parlement; mais, à défaut du génie, il reste le bon sens qui peut encore suffire à

l'Italie pour développer ses ressources, pour se défendre des fausses combinaisons et des vaines espérances, pour choisir sa vraie politique et ses vrais amis.

CH. DE MAZADE.

THÉATRE DE L'ODÉON.

Les Noces d'Attila, drame en quatre actes, en vers, par M. H. de Bornier.

Ce serait un curieux chapitre de critique dramatique que celui qui raconterait ce qu'on peut appeler le mirage des faux sujets. Quand le poète va cherchant à travers les âges un héros à évoquer sur la scène, il semble qu'il n'ait qu'à choisir parmi les figures gigantesques en qui s'incarne une époque, une race, une idée : les personnages illustrés par l'éclat de leur génie ou de leur malheur sont là, immobiles dans l'attitude qu'ils ont gardée devant la postérité, n'attendant qu'un poète pour s'animer, marcher, vivre dans un décor sublime; assez connus du public pour que dans leur bouche les exagérations épiques paraissent naturelles, assez mystérieusement enfoncés dans la perspective des temps pour qu'ils puissent aisément se transformer en symboles et représenter, non plus seulement des individus, mais une idée, l'amour de la patrie, le respect sacré de la famille, la défense de la liberté. Les noms se pressent depuis Annibal jusqu'à Napoléon, et cependant, si l'on veut passer en revue le répertoire dramatique français ou étranger, la liste est si courte de ceux qui ont réussi dans l'entreprise, qu'en dehors du *Jules César* de Shakspeare, je ne vois guère une seule tragédie ni un seul drame ayant pour héros un de ces grands hommes historiques, dont on ne puisse dire qu'ils sont manqués.

Entre les raisons, très nombreuses et très complexes de ce fait, on peut indiquer au moins la principale. C'est que l'auteur, en pareil cas, se trouve avoir à poursuivre deux buts à la fois et deux buts qu'il est également difficile de toucher. Pour nous intéresser au personnage qu'il pose en scène, il faut qu'il frappe assez fortement l'imagination pour pouvoir détruire l'image toute faite que le spectateur apporte au théâtre. C'est une sorte de coup d'état à exécuter sur l'imagination du spectateur, et qu'il faut que l'auteur ait exécuté sur sa propre imagination. Car lui aussi doit avoir une idée d'ensemble, qu'il a dû morceler sous peine de manquer à la première loi du théâtre, qui est l'action. Il a été nécessaire qu'oubliant ce que son héros deviendra plus tard, il ne croie qu'à ce qu'il est aujourd'hui. Donc il l'installe dès le début dans une attitude unique qui ne se renouvellera pas jusqu'au bout de la pièce. Au lieu d'une âme, c'est un tableau, au lieu d'un

poème dramatique, c'est un poème historique, et, tout intérêt se trouvant écarté, la froideur s'exhale de ces dialogues qui n'agissent plus, de cette intrigue qui n'est qu'un prétexte à tirades, enfin de cet ensemble qui peut être d'ailleurs très ingénieusement exécuté, mais qui n'en reste pas moins tout à fait dépourvu de vérité scénique et de vie.

Il nous paraît qu'en ayant choisi *Attila* pour sujet, M. de Bornier a subi la séduction du mirage dont nous parlions, et il nous semble qu'en le traitant comme il l'a traité, il est tombé précisément dans le défaut que nous venons d'indiquer. Avec des qualités de conscience littéraire, de l'élévation dans les idées, et parfois une véritable éloquence dans l'expression, est-il arrivé à écrire un drame qui se tienne debout? La simple analyse du sujet va répondre à cette question.

Le premier acte nous représente le camp des Huns sur le bord du Danube. Les prisonniers sont passés en revue et partagés entre différens chefs. Attila s'attribue le roi des Burgundes, Herric, et sa fille Hildiga. Il se propose d'en faire une dame d'honneur de sa future femme, la princesse Honoria, qu'il a demandée en mariage à l'empereur Valentinien, et il refuse de délivrer le roi et sa fille à un général franc, Walter, qui est venu lui offrir une rançon que le terrible Hun garde avec celui qui l'apporte. Mais cet espoir de l'alliance romaine est bientôt déçu, et déçu aussi, cruellement, l'espoir de Hildiga et de Walter, car un ambassadeur romain vient déclarer à Attila que l'alliance demandée est repoussée. Aussitôt, dans sa fureur, par un caprice inexplicable, Attila prend la résolution d'épouser Hildiga et lui déclare que, si elle refuse ou si seulement elle laisse voir qu'elle est contrainte, tous les prisonniers, parmi lesquels son père et Walter, seront jetés aux lions. La princesse, épouvantée, cède et subit silencieusement la malédiction de son père et des prisonniers, qui lui jettent l'anathème au moment où elle se dévoue pour eux. Les noces ont lieu et sont ensanglantées par la mort de Walter. Attila soupçonnant en effet, sur les déclarations de son devin, que quelqu'un se propose d'enlever la princesse, emploie cette ruse d'offrir de donner la liberté à tous ses prisonniers. Walter, pris à ce piège, refuse cette liberté sous d'étranges prétextes : les soupçons du barbare sont confirmés. La dispute s'engage entre eux et se termine par l'exécution de Walter. Mais les crimes seront punis : car Hildiga, nouvelle Judith, a pu cacher la hache d'Attila sous l'oreiller du lit nuptial. Elle le frappe dans la nuit même de leurs noces. La coutume hunnique cependant veut qu'un roi frappé de la main d'une femme soit déclaré infâme et ses enfans inhabiles à lui succéder. Attila, blessé mortellement, retrouve donc un reste de force pour déclarer qu'il vient lui-même dans un accès de folie d'attenter à ses jours ; mais il n'a pas même la joie de voir couronner l'un de ses fils, car pendant le festin des noces on a brisé les chaînes des prisonniers, et c'est le drapeau de Lutèce que *le Fléau de Dieu* voit flotter dans son agonie désespérée.

Ce bref résumé ne fait-il pas toucher au doigt ce que nous indiquions plus haut, à savoir l'absence de toute crise psychologique et de toute lutte dramatique, par conséquent, qui permette à l'imagination de se passionner? Sculptée dans une attitude de menace, elle ne se remue pas, elle ne vit point, cette figure d'Attila! De même en est-il de Walter, personnage d'un incroyable effacement, dont on ne comprend ni ce qu'il est, ni ce qu'il veut, — et de même encore des deux fils d'Attila, dont l'un est le bon jeune homme du temps des Huns et l'autre, le mauvais jeune homme de la même époque. Il ne reste donc enfin que le caractère d'Hildiga qui soit un peu étudié, sans que pourtant aucune analyse psychologique nous rende compte des motifs qui la poussent à agir. Il n'y a donc pas ici de pièce à proprement parler, parce que, pour que les actions soient intéressantes au théâtre, il faut qu'elles aient une signification, c'est-à-dire qu'elles soient la traduction, visible aux yeux, de crises psychologiques correspondantes, et ici il n'y a pas de psychologie parce qu'il n'y a pas d'âmes.

C'est là quelquefois un défaut que ne rachète pas, mais que peut masquer la splendeur de la poésie lyrique. Il est certain par exemple que ces mœurs barbares, cette férocité hunnique, entre les mains d'un Victor Hugo pouvaient devenir la matière et l'occasion de vers magnifiques et d'admirables peintures. Par malheur, — pour *Attila*, — M. de Bornier n'est qu'un poète consciencieux, énergique parfois, mais sans mouvement et sans imagination, et il en résulte qu'à défaut d'intérêt scénique ou d'analyse psychologique, il n'a pas su incarner sa pensée dans une langue vraiment originale. Corneille d'une part, et Victor Hugo de l'autre hantent sa pensée et l'obsèdent. Lorsqu'il écrit ce vers :

Tout Romain doit avoir l'âme de Régulus,

il nous fait penser à Corneille, et lorsqu'il écrit ceux-ci :

Que Dieu fit, en brisant nos plus douces chimères,
Du tombeau des enfans une patrie aux mères.

vous reconnaissez le procédé cher à la rhétorique romantique, où le vers qui fait image se trouve jeté dans un mouvement d'éloquence et dessine un paysage là où le classique mettait une idée abstraite. Mais cette composition de langue, où ce que Corneille a d'un peu sévère se mélange à ce que Victor Hugo a parfois de pompeux, n'est pas toujours d'un bon effet; — cette sorte de mosaïque n'a rien de personnel, ni de vivant. — Telle quelle, cette pièce, sans être un succès, n'est pas cependant une chute. Que voulez-vous y faire? Peut-être aussi que, si l'on s'avisait de reprendre dans notre répertoire du quatrième ordre *le Siège de Calais*, il se trouverait un public pour y applaudir.

Le directeur-gérant, C. Buloz.